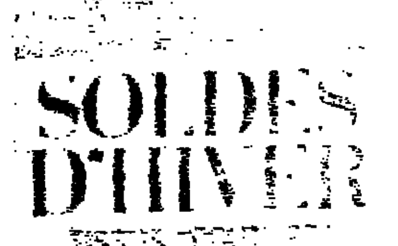
la S.N.C.F.
levraient s'aggraver
credi matin



TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 10 875 — MERCREDI 16 JANVIER 1980



Un entretien avec M. Edmond Simeoni

« On ne nous contraindra pas à emprunter la voie d'un régionalisme timide »

LIRE PAGE 12

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

LES CRISES D'ASIE ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Les forces soviétiques en Afghanistan déploient une division le long de la frontière de l'Iran

Les Soviétiques ont déployé une des sept divisions qui se trouvent en Afghanistan (soit l'équivalent de dix mille hommes) le long de la frontière de ce pays avec l'Iran. Ces troupes sont ainsi à quelques centaines de kilomètres des champs pétrolifères iraniens et du détroit d'Ormuz par lequel transite une partie importante du trafic.

Les milieux diplomatiques occidentaux qui avancent ces informations estiment également que les forces soviétiques ont, à la faveur de l'hiver, la situation relativement bien en main dans la majeure partie du pays, à l'exception des régions du nord-est, proches du Pakistan, où la résistance nationaliste semble solidement retranchée.

Les J.O. en question ?

« Un sentiment favorable au boycottage des Jeux olympiques de Moscou se répand à travers le monde », a déclaré lundi 14 janvier, à Londres, M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, qui entreprend une tournée européenne à la demande de M. Carter pour s'assurer de la solidarité du Vieux Continent dans l'affaire des sanctions prises contre l'U.R.S.S. à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Les propos de M. Christopher, qui suivent ceux du vice-président Walter Mondale préconisant la semaine dernière le transfert des J.O. de Moscou à Montréal ou à Munich, indiquent que les dirigeants américains songent à inclure les Jeux dans la panoplie des représailles qu'ils mettent au point après le coup de Kaboul.

La relance d'une campagne en faveur du boycottage des Jeux — elle a été lancée bien avant l'intervention soviétique en Afghanistan par des personnalités, comme Boukovski, engagées dans la lutte pour le respect des droits de l'homme en U.R.S.S. — appelle plusieurs remarques. Techniques, d'abord : il n'appartient pas aux gouvernements de décider du boycottage ou du transfert des Jeux olympiques ; ce ne sont pas les Etats qui participent à cette manifestation, mais les comités olympiques nationaux, même s'ils sont souvent largement subventionnés par leurs gouvernements respectifs. C'est ce qu'a rappelé, lundi, à sa façon, Mme Monique Berlioux, directeur du Comité international olympique. « Le 23 octobre 1974, a-t-elle déclaré, le C.I.O. a attribué les Jeux à Moscou, à la suite d'une procédure qui est exposée dans la charte olympique (...). Le C.I.O. réaffirme que les comités nationaux olympiques peuvent y participer ou refuser d'y participer. Cette décision leur appartient. (...) Nous voulons rappeler à chacun que les Jeux sont faits pour les athlètes, non pour les personnalités officielles ou politiques. »

Penser que le sport peut être totalement séparé des contingences politiques relève de l'angélisme ou de l'hypocrisie. Mais vouloir les subordonner totalement à des considérations formellement morales, politiques en fait, reviendrait à compromettre un très grand nombre d'échanges internationaux sans qu'apparaissent bien nettement les avantages que pourraient en retirer les peuples ou les minorités dont on prétend défendre les intérêts.

Au-delà des questions de morale, c'est un problème d'efficacité que doivent se poser les quelques gouvernants qui songent à « punir » Moscou grâce au boycottage ou au transfert des Jeux : que gagnera le peuple afghan dans cette affaire ? Très probablement rien, car le transfert des Jeux olympiques dans une autre capitale ne se fera certainement pas, pour les raisons que vient justement de rappeler Mme Berlioux et parce que le boycottage échouera en grande partie. Très peu de pays sont décidés à se lancer dans une telle campagne non seulement dans le tiers-monde, mais en Europe occidentale aussi, exception faite du gouvernement de Mme Thatcher. Le Canada, qui paraissait prêt à emboîter le pas aux Etats-Unis, est déjà en train de faire marche arrière.

Plutôt que de se lancer dans une telle lutte sur un terrain particulièrement défavorable, les Occidentaux auraient tout intérêt à participer aux Jeux de Moscou, mais à exiger en revanche des autorités soviétiques qu'elles se comportent à cette occasion conformément à tous les usages : participation de tous les pays reconnus par le C.I.O., politique libérale d'octroi des visas pour les spectateurs en puissance, mais également pour tous les journalistes professionnels, distribution de la presse occidentale à Moscou pendant les Jeux, alors que, contrairement aux accords d'Helsinki, les Soviétiques s'y refusent jusqu'à présent.

UN PAYS SOUS L'ÉTOILE ROUGE

I. — Une intervention longuement préparée

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Kaboul. — Près de trois semaines après l'intervention massive des Soviétiques en Afghanistan et le coup d'Etat qui ont amené au pouvoir M. Babrak Karmal, de nombreuses questions restent sans réponse quant à la succession des événements. Questions qui n'ont pas seulement un intérêt historique, mais dont les réponses pourraient éclairer le sens de la politique de Moscou. Quel gouvernement a demandé l'aide militaire de l'U.R.S.S. ? Quand M. Karmal est-il rentré en Afghanistan ? Quand Hafizullah Amin a-t-il été exécuté ? Etait-il au courant de l'invasion soviétique ? Si oui, quels prétextes a-t-on invoqués auprès de lui pour justifier l'intervention ?

Il n'existe même pas de version officielle. Selon les moments, la presse soviétique et les nouveaux dirigeants afghans ont fait des déclarations contradictoires.

Ainsi le ministre des affaires étrangères afghan, M. Dost, a-t-il déclaré devant le Conseil de sécurité des Nations unies que le nouveau gouvernement avait été formé le 27 décembre et que le lendemain il avait fait appel aux Soviétiques. Dans sa conférence de presse, M. Karmal a admis que c'était l'ancien gouvernement dirigé par Amin, mais pas Amin lui-même, qui avait demandé l'aide du grand voisin du nord.

M. Brejnev, dans la *Pravda*, a fourni une autre explication : les dirigeants afghans avaient plusieurs fois sollicité l'assistance militaire de Moscou depuis la révolution d'avril et l'U.R.S.S. a attendu la fin décembre pour y donner suite, a-t-il expliqué.

Toutes ces déclarations confuses et aussi invraisemblables les unes que les autres n'ont qu'une seule fonction : camoufler le fait que les Soviétiques sont intervenus en Afghanistan au moment qu'ils avaient choisi et après une longue préparation.

Même s'il reste quelques trous dans la chronologie des événements qui ont conduit au coup d'Etat, il est possible d'en reconstituer la genèse et le scénario.

(Lire la suite page 4.)

La Thaïlande proposerait la création d'une alliance militaire régionale

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, se rendra à la fin du mois à Bangkok pour voir dans quelles conditions pourrait être appliquée la résolution de l'Assemblée générale exigeant le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge.

Invoquant cette situation, la Thaïlande proposerait aux autres pays non communistes d'Asie du Sud-Est de mettre sur pied une alliance militaire régionale. Cette proposition serait *certes directement motivée par la crise indochinoise, mais ne* serait pas sans liens avec la situation en Asie centrale.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La mission que M. Waldheim doit effectuer en Thaïlande à la fin du mois, si les développements des situations iranienne et afghane le permettent, promet d'être au moins aussi difficile que sa tentative en Iran. Deux mois après le vote par l'Assemblée générale de la résolution des pays de l'ASEAN (1) exigeant le retrait des forces vietnamiennes du Cambodge — et confiant au secrétaire général le choix des moyens pour la faire appliquer — la région indochine-Sud-Est Asiatique reste profondément déstabilisée.

Un an après l'invasion vietnamienne, l'imbroglio politico-militaire et les interminables drames humains qu'il alimente, se prolongent dangereusement. Après les développements survenus en Afghanistan — selon les mêmes techniques et avec les mêmes justifications qu'au Cambodge — il est question dans la presse de Bangkok d'une relance d'un pacte militaire de sécurité régionale destiné, dans l'esprit de ses promoteurs, à remplacer la défunte OTASE (Oorganisation du traité de l'Asie du Sud-Est) et à faire pièce aux menaces pesant sur la stabilité de l'Asie.

On espère, dans les milieux dirigeants de Bangkok, où l'on cherche d'abord à parer au plus pressé, que le secrétaire général apportera une réponse positive aux demandes répétées en vue de l'établissement sur place d'une équipe de l'O.N.U. et, éventuellement, de la création *de facto*, par le biais des organisations internationales humanitaires, de « zones démilitarisées ».

Dans certains secteurs de la frontière khméro-thaïlandaise, ce projet a l'aval de la plupart des pays occidentaux, notamment celui des Etats-Unis. Cependant, Hanoï et Phnom-Penh, qui redoutent une « légalisation » des sanctuaires de la résistance des Khmers rouges et des Khmers serei d'un côté ou de l'autre de la frontière, et l'amorce d'une internationalisation du problème cambodgien, y sont hostiles. Un recours au Conseil de sécurité pour trancher cette question risquerait de se heurter à un veto soviétique.

Selon les Thaïlandais, une présence de l'ONU est destinée, en premier lieu, à prouver le caractère fallacieux des déclarations de Hanoï et de Phnom-Penh, qui les accusent de s'être départis de la neutralité qu'ils continuent à professer et de servir d'intermédiaires à la Chine depuis bientôt un an en fournissant aux mouvements de résistance des bases de repli et une aide matérielle, conditions essentielles de leur survie et de la poursuite de la guerre. Une première mission d'enquête des Nations unies avait séjourné le long de la frontière en novembre. Ses conclusions n'ont pas été révélées.

D'autre part, après l'arrivée à Bangkok, de Sir Robert Jackson, représentant spécial de M. Waldheim chargé de la coordination des opérations de secours aux Cambodgiens, il semble que des changements se préparent dans ce domaine.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique (Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour, Indonésie).

AU JOUR LE JOUR

Médecins imaginaires

Le souci qu'inspire l'état de santé d'un homme de quatre-vingt-sept ans comme le maréchal Tito s'accompagne, dans les circonstances présentes, d'une préoccupation supplémentaire pour l'Etat yougoslave, qui n'a, lui, que trente-cinq ans.

Certes, M. Brejnev vient de déclarer à la Pravda *que* « la détente a toutes les chances de demeurer la tendance dominante », *mais, dans ce singulier climat de confusion entre les interventions chirurgicales et les interventions militaires, on peut tout craindre des médecins qui se penchent au chevet des nations, le doigt sur la détente.*

BERNARD CHAPUIS.

La maladie du maréchal Tito

Une deuxième intervention chirurgicale est probable

Après l'échec de la première intervention chirurgicale subie par le maréchal Tito dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 janvier, une seconde opération serait envisagée.

De notre correspondant

Belgrade. — Le communiqué sur l'état de santé du président Tito, publié en début d'après-midi, lundi 14 janvier (*le Monde* du 15 janvier, dernières éditions), et qui était attendu avec impatience depuis dimanche matin, contient deux parties distinctes. Dans la première, visiblement destinée à apaiser l'opinion publique, il est dit que l'état de santé général du patient est bon et que son rétablissement post-opératoire se déroule normalement. La seconde partie est préoccupante. Elle annonce que l'opération pratiquée à une artère de la jambe gauche dans la nuit de samedi à dimanche, « *en dépit d'une amélioration provisoire, n'a pas donné l'effet attendu* ».

Aussi certaines rumeurs laissent-elles entendre que les médecins pourraient recourir à une nouvelle intervention chirurgicale dont la nature n'est pas précisée. Dans les milieux informés on rejette toutefois la possibilité d'amputation parce que les circonstances ne l'exigent pas, indépendamment des répercussions qu'elles pourraient avoir sur un homme qui, au long de sa vie, s'est déplacé sans cesse. Mais le communiqué est silencieux sur le traitement auquel le malade sera désormais soumis.

Comme le président Tito n'est pas en mesure d'exercer ses fonctions de chef d'Etat, l'article 324 de la Constitution est entré en vigueur. Il dispose que le vice-président de la direction collégiale de l'Etat, actuellement M. Lazare Kolichevski, numéro un de la République fédérée de Macédoine, remplace le président de la République en cas d'absence ou d'empêchement prolongé de ce dernier. D'autre part, M. Stevan Doronjski, numéro un de la région autonome de Voïvodine, et « président en exercice » de la direction collégiale de la ligue des communistes, remplace le président Tito à la tête du parti, assisté dans cette tâche par M. Douchan Dragosavata, secrétaire de la ligue, élu à cette fonction en 1979 pour une période de deux ans.

Ces trois personnes ont été reçues par le président Tito, au château de Brdo, à la veille de son admission à l'hôpital de Ljubljana, ainsi que M. Josip Vrhovetz, secrétaire aux affaires étrangères, auquel il a donné, semble-t-il, des instructions sur la politique à suivre à l'heure présente, compte tenu de l'aggravation de la situation internationale et de la tension à laquelle elle donne lieu dans les rapports soviéto-yougoslaves.

En dépit de l'incertitude qui plane sur la santé du président l'appareil de l'Etat et du parti fonctionne donc normalement.

PAUL YANKOVITCH.

L'inversion des signes

par JACQUES MADAULE

Une loi de l'histoire veut, semble-t-il, que quand la doctrine inspirée du plus généreux idéal parvient au succès, presque aussitôt les signes s'inversent et ce qui était positif devient négatif. On l'a vu pour le christianisme à partir du moment où un empereur a prétendu vaincre sous le signe de la croix, qui était le supplice réservé aux esclaves. Le triomphalisme ecclésiastique a conduit à tous les excès. Une religion d'amour a brûlé et massacré de toutes les façons ses adversaires ; une religion du renoncement a conduit à de formidables accumulations de richesses entre les mains de ses dignitaires ; une religion universelle a sanctifié toutes les inégalités.

Mais le discours demeurait cependant le même. On jurait sur l'Evangile, qui conseille de ne pas jurer ; on chantait imperturbablement le *Magnificat* aux oreilles des rois et des grands et tout le monde paraissait trouver cela naturel. Ce l'était, en effet, en un sens : la nature avait pris sur la grâce une fameuse revanche. Ce discours était pris au sérieux par quelques âmes d'élite et c'est pourquoi l'Eglise n'a jamais manqué de saints ; c'est pourquoi sans doute elle vit encore et, dans sa faiblesse actuelle, semble avoir retrouvé quelques vertus.

Tels sont les sentiments que m'a inspirés par analogie la lecture du copieux communiqué publié par les partis communistes de France et d'Union soviétique à la suite de leur rencontre au sommet. Quel triomphalisme sous la protection de l'armée rouge, qui vaut bien celle de Constantin ! Ah ! comme nous reconnaissons ces accents, nous autres catholiques ! Il nous suffit encore aujourd'hui d'admirer l'architecture de nos cathédrales ou d'assister à Rome à quelqu'une de ces pompeuses cérémonies qui accompagnent la mort d'un pape et l'exaltation de son successeur.

∴

M. Brejnev et Marchais sentent la victoire dans leurs mains et ils le proclament. L'hydre impérialiste est encore vivante, mais pas pour longtemps. Elle a beau multiplier ses sales intrigues, l'épée de l'ange exterminateur est là pour protéger les bons, pour faire cesser en Afghanistan l'odieux droit de cuissage. M. Marchais en avait plein la bouche, l'autre jour, sur le petit écran, où il nous entretenait depuis Moscou. Ah ! ce droit de cuissage exercé par la féodalité afghane, vous avez bien entendu, jeunes filles et jeunes femmes de France, sans la généreuse armée soviétique, il s'exercerait encore dans les sombres montagnes d'Afghanistan ! Et il se trouve des gens pour protester contre une action aussi salutaire !

Autrefois, les révolutions se faisaient contre les armées, qui étaient, comme l'on sait, les forces de l'ordre, l'ordre féodal ou bourgeois, bien entendu. Mais à présent tout est changé. L'armée rouge se charge de faire régner partout un autre ordre, plus juste.

Pour la conduire au point où elle en est aujourd'hui ; pour en faire l'armée la plus forte du monde, il a fallu imposer au peuple soviétique bien des privations de toute sorte et ne pas trop lui demander son avis ou plutôt le lui demander de telle manière qu'il ne puisse pas refuser son assentiment. Mais ces sacrifices sont peut-être au moment de recevoir leur récompense.

Ne peut-on imaginer, en effet, que se réalise un jour prochain une figure encore inédite dans l'histoire, bien qu'elle ait été souvent proclamée en vain : la paix non par le désarmement, mais par l'armement ? L'armée soviétique devenue tellement formidable que les derniers impérialistes renonceraient à la combattre et capituleraient en silence moyennant quelques promesses qui ne seraient, bien sûr, pas plus tenue que n'est appliquée la Constitution si libérale de l'Union soviétique.

Car le propre de ce discours triomphaliste est de dire exactement le contraire de ce qui est. Ainsi de la puissance de l'armée soviétique il n'est aucunement question dans le communiqué de Moscou. C'est le genre humain qui se dégage peu à peu des chaînes qui l'accablaient jusqu'ici. Ce sont les peuples qui asurent de leurs mains à peine armées leur propre libération. Certes l'armée rouge est là. Il suffit de l'appeler, même d'une voix très faible. Elle a l'oreille fine, l'armée rouge ! Et ainsi de suite. Quel tableau enchanteur et qui ne voudrait se joindre à cette marche irrésistible et triomphale ?

(Lire la suite page 3.)

LE METTEUR EN SCÈNE ANTOINE VITEZ QUITTE LE P.C.F.

(LIRE PAGE 46.)

LE CINQUANTENAIRE DU MUSÉE D'ART MODERNE

Les années 20 vues de New-York

Le Musée d'art moderne de New-York, le MOMA, ne possédait pas un seul tableau au moment de sa création, en automne 1929, année du krach boursier et saison qui vit des hommes d'affaires ruinés tomber du haut des gratte-ciel comme feuilles mortes. Quelle démonstration de richesse à l'occasion de son cinquantenaire que cette exposition consacrée aux années 20, les « *Twenties* », avec des œuvres choisies dans des seules collections et *souvent de premier ordre*, qui occupent tout le dédale du rez-de-chaussée du musée. « *En vérité*, dit M. William Liberman, organisateur de cette manifestation, *les collections relatives aux années 20 du MOMA suffiraient* à *remplir trois étages.* »

C'est une exposition nostalgique. Le musée, qui a commencé à construire une nouvelle aile pour doubler la surface de ses salles, fait ses adieux à son premier demi-siècle d'existence et William Liberman, *qui vient d'être nommé à la* tête du département du vingtième siècle du Metropolitan Museum, le « Met », fait également ses *adieux* au Musée où il est entré tout jeune, en 1945. Il est le dernier survivant de l'équipe d'Alfred Barr Jr. premier directeur du MOMA, *dont il fut l'assistant.* Et ces « Années 20 », vues aujourd'hui, c'est un peu l'exposition avec laquelle le fondateur de ce musée, qui venait de visiter le Bauhaus, aurait voulu inaugurer le MOMA.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

EUROPE

De Marx à Kipling

par RENÉ FOCH (*)

L'OCCIDENT avait simplement oublié une chose, c'est que la détente reposait sur l'équilibre des forces. Celui-ci rompu, nous savons maintenant ce que l'U.R.S.S. compte faire de sa supériorité militaire : de la stratégie indirecte. Elle avait déjà montré ce qu'elle pouvait faire en Afrique, où la France, à l'occasion, sut montrer les dents. Cette fois-ci, elle intervient directement en Afghanistan, dangereusement près de nos sources de pétrole.

Compte tenu des augmentations décidées à Caracas, les producteurs de pétrole vont accumuler un surplus de l'ordre de 75 milliards de dollars. Que vont-ils en faire si l'Occident ne leur fournit pas la possibilité de les placer raisonnablement ? Ils vont tout simplement les laisser sous le sable et extraire, dorénavant, le pétrole au rythme de leurs besoins et non plus des nôtres. C'est là un danger plus immédiat que *« la ruée des blindés soviétiques vers les mers chaudes »*.

Pour l'Europe, la première priorité n'est pas la défense de la passe de Khyber, c'est d'organiser le recyclage de cette nouvelle vague de pétrodollars, de façon que les producteurs aient intérêt à maintenir leur production. Pour cela, selon un schéma déjà esquissé dans ces colonnes (1), la Communauté européenne devrait lancer de grands emprunts européens, rédigés en ECU, offrant ainsi aux surplus arabes des possibilités de placements sûrs, complémentaires de celles de Wall Street. Ces sommes seraient reprêtées aux pays membres ou à certains pays en voie de développement pour financer des investissements productifs.

Le Parlement européen, sans parler de la Commission, serait dans son rôle en poussant cette solution. On peut d'ailleurs espérer que, en remettant à leur juste place la « guerre du mouton » et les ennuis de la trésorerie britannique, la crise mondiale que nous traversons, ou, plus exactement, que nous abordons, permettra à la Communauté de surmonter ces difficultés et de faire un nouveau pas en avant : l'invasion de la Hongrie en son temps avait singulièrement stimulé les négociateurs du traité de Rome.

L'affaire afghane actualise, d'autre part, l'idée du président de la République d'organiser un trialogue entre l'Europe, l'Afrique signataire de la nouvelle convention de Lomé et les pays de la Ligue arabe, premier partenaire commercial de la Communauté. Or voici que l'action russe en Afghanistan donne aux trois groupes une préoccupation commune : faire face à la menace soviétique. A côté d'une action économique, cela suppose que l'on fournisse aux pays arabes qui ont la volonté de se défendre les armes nécessaires, et différents pays européens, dont le nôtre, ont ici un rôle à jouer, à côté des Américains. Car l'Europe ne peut se permettre le luxe de laisser les Américains, seuls, équilibrer l'avance soviétique vers le Golfe. Même s'ils en ont les moyens, le fiasco de leur politique iranienne et les variations de leur politique pakistanaise ne le rendent pas souhaitable.

Les pays européens qui en ont encore la capacité et la volonté politique se doivent d'apparaître aussi dans cette zone, tout simplement parce qu'elle est au moins aussi vitale pour eux que pour les Américains.

Car cette crise afghane n'est pas comparable aux opérations menées par Moscou dans son glacis européen : à Berlin, à Budapest ou à Prague ; elle serait plutôt comparable à l'affaire de Corée. Comme l'a écrit André Fontaine (2), *« jusqu'à l'affaire de Corée, les dirigeants occidentaux avaient vécu dans l'idée que les Soviétiques emploieraient tous les moyens pour faire progresser leur cause, sauf la guerre »*.

De même, jusqu'à l'Afghanistan, on pensait que les Russes n'emploieraient jamais leurs troupes directement pour étendre leur empire colonial. Or voilà que, progressant dans le dix-neuvième siècle, les Soviétiques passent de la lecture de Marx à celle de Kipling...

Au moment où se joue la succession de Brejnev, il est important de démontrer à ses successeurs possibles que ces opérations ont parfois des effets contraires aux résultats escomptés : l'affaire de Corée n'a pas peu contribué au succès de l'OTAN et aux débuts de l'unification européenne. Face à la nouvelle menace soviétique, ce n'est pas par des bêlements que l'on sauvera la détente. C'est en organisant avec les producteurs de pétrole une coopération à la fois économique et militaire. A ce prix, on pourra peut-être continuer à parler de « détente », sans oublier les guillemets.

(1) René Foch : « 500 milliards de francs pour relancer l'économie » (*le Monde* du 19 décembre 1978).

(2) *Histoire de la guerre froide*, tome II (Fayard).

(*) Ancien fonctionnaire européen.

Six mois perdus ou six mois pour se perdre ?

par JACQUES TOUBON (*)

IL y a moins d'un an les zélateurs de l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne allaient disant, pour mieux s'attirer les votes des Français : « *L'élection du 10 juin marquera un pas décisif dans la construction de l'Europe* » ou bien « *elle contribuera de façon déterminante à résoudre les problèmes économiques et sociaux auxquels les Etats membres ont à faire face* » et encore « *elle permettra d'assurer la paix entre les peuples du continent* ».

Les gaullistes qui faisaient campagne pour la liste Défense des intérêts de la France en Europe ont, en revanche, tenté de démontrer qu'une telle élection et une assemblée étaient par nature insusceptibles d'apporter le moindre commencement de solution aux problèmes de la Communauté européenne, et à ceux de la France et des Français ; que l'Assemblée ne servirait probablement à rien et que cependant elle s'efforcerait de dépasser ses compétences reconnues pour traiter de tout et imposer aux souverainetés nationales des limitations supranationales nouvelles.

Un rapide bilan du premier semestre d'activité de l'Assemblée élue le 10 juin permettra de voir qui de ceux-là ou de ceux-ci ont dit la vérité.

En six sessions d'une semaine chacune, l'Assemblée aurait dû avoir le loisir de traiter les questions qui intéressent les habitants de la Communauté. Qu'en est-il ?

L'Assemblée n'a évoqué la politique économique générale qu'au cours de la dernière réunion de décembre, en une demi-journée, par le biais de l'examen d'un rapport de la commission économique et monétaire qui se contentait de préconiser l'alignement de tous les Etats membres sur la politique menée par le gouvernement de la République fédérale.

Pour ce qui est de l'emploi ce n'est que ce mois-ci que le problème sera évoqué.

Des questions sur l'énergie seront-elles débattues en février ? En tout cas, et jusqu'à ce jour, l'Assemblée s'est seulement manifestée en repoussant une proposition de résolution de Michel Debré tendant à mettre fin aux excès du marché libre de Rotterdam.

L'Assemblée ne s'est pas plus préoccupée sérieusement des industries traditionnelles ou de pointe. Malgré des questions pertinentes des représentants du groupe Démocrates européens de progrès, la commission semble poursuivre imperturbablement son œuvre technocratique et son projet de réduire la C.E.E. à une simple zone de libre-échange.

L'actualité est pleine aussi d'angoissantes questions internationales et humanitaires : les famines dans le monde, le sort des réfugiés du Sud-Est asiatique.

On en a parlé : pendant deux jours, l'Assemblée s'est transformée en un vaste forum sans conclusion autre que de proposer une aide déjà prévue par l'exécutif communautaire dont c'est d'ailleurs la compétence.

Ce n'est pas faute, pour la vaillante équipe gaulliste qui siège à Strasbourg, d'avoir tenté de remettre l'Assemblée sur la bonne voie, celle des réalités, celle des compétences. Nos votes se sont opposés aux initiatives illégales et dangereuses de la majorité de l'Assemblée.

L'Assemblée est sortie de son rôle

Il est de fait que, omettant de traiter les sujets importants qui sont de sa compétence, l'Assemblée a consacré l'essentiel de son activité à sortir de son rôle.

L'Assemblée, par le biais du débat sur la question Ferguson-von Hassel, relative à une politique communautaire des armements, a relancé l'idée de l'extension des compétences de l'Assemblée et par là même de la Communauté à la défense. Sa majorité, confortée par une attitude ambiguë de la commission, a résolu de mettre à l'étude cette proposition qui est manifestement hors de la compétence de la C.E.E. ; les représentants français autres que gaullistes joignant leurs paroles et leurs votes à ceux de cette majorité.

Une offensive sans cesse renouvelée contre la politique agricole commune a marqué, d'autre part, les premiers mois de travail de l'Assemblée. A la pointe de l'attaque, les représentants conservateurs britanniques. En appui, la commission. En renfort, tous ceux pour qui la vocation de la majorité de l'Assemblée est de mettre en cause l'autorité du conseil des ministres.

N'y a-t-il pas, sur le fond des choses, quelque absurdité à vouloir autolimiter la production de l'agriculture communautaire au moment où les besoins alimentaires dans le monde vont croissant et à l'orée d'une véritable « guerre verte » ?

Les déviations de l'Assemblée ont culminé avec l'examen du projet de budget communautaire pour 1980. La majorité de l'Assemblée, en rejetant le projet de budget présenté par le conseil, a prétendu faire dépendre le contenu des politiques communes des crédits votés par elle ; or le principe de la Communauté est que les règlements adoptés par le conseil des ministres définissent la nature et le montant des dépenses inscrites au budget, au financement desquelles sont affectées, en application des traités, des ressources propres.

Quels objectifs poursuivait ainsi la majorité, qui a voté le rejet proposé par la commission des budgets dans deux résolutions qui mériteraient de passer à la postérité ?

Pour une partie d'entre elles, purement et simplement plafonner les dépenses de soutien des prix agricoles, c'est-à-dire le revenu des agriculteurs. Pour la plupart s'arroger des pouvoirs législatifs, tourner par les votes d'une majorité parlementaire la règle de l'unanimité qui prévaut au sein du conseil des ministres, imposer ainsi aux Etats des décisions qui relèvent exclusivement de l'accord unanime des gouvernements.

Au fond, il s'agit de renverser l'équilibre institutionnel tel qu'il est réglé par les traités pour lui substituer une communauté supranationale de fait gouvernée par une alliance de la commission et de la majorité de l'Assemblée, alliance qui dicterait sa volonté politique au conseil des ministres.

Propositions de la commission pour réduire les dépenses de soutien des marchés agricoles, demande du gouvernement britannique en vue de diminuer sa participation au budget communautaire, sommet de Dublin, contentieux franco-britannique, veto allemand au contrôle des transactions pétrolières, rejet par l'Assemblée du projet du budget de la Communauté pour 1980, tout est lié, tout se tient, tout concourt à la double entreprise de grignotage de l'acquis communautaire et de limitation des souverainetés nationales par l'administration communautaire.

Nous maintenons que l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct est une faute contre la France et contre l'Europe. Certes, les débuts paraissent nous donner raison. Mais nous ne sommes pas de ceux qui font leurs délices de nos malheurs ou qui se complaisent à la politique du pire.

Certains aussi diront : « *Vous êtes excessifs, tout ceci n'a pas d'importance, laissons cette Assemblée s'empoisonner doucement de son propre venin.* » Nous ne pouvons accepter ce raisonnement. Ce serait faire bien peu de cas des cent quatre-vingts millions d'hommes et de femmes qui ont été appelés à élire cette Assemblée.

Il faut que, devant tant de questions posées à nos économies et à nos sociétés, l'Assemblée s'efforce d'apporter sa réponse et sa contribution aux solutions nationales ou communautaires qui s'imposent. Mais que cesse la fuite en avant dans une logomachie qui finit par lasser même les moins prévenus.

Une année commence : souhaitons sans trop y croire, que l'Assemblée européenne prenne désormais sa part, rien que sa part mais toute sa part, dans l'entreprise de coopération communautaire et dans l'organisation réaliste de l'Europe : industries de pointe, énergie, politique spatiale commune, développement du tiers-monde, achèvement et amélioration de la politique agricole commune, notamment.

Voilà la politique européenne que les gaullistes ont mené lorsqu'ils étaient en charge des affaires ; c'est ce qu'ils ont proposé ; c'est ce qu'ils continueront de proposer sans se laisser distraire par un tohu-bohu derrière lequel il est trop facile d'apercevoir la volonté permanente de faire rentrer la France dans le rang.

(*) Secrétaire général de Défense des intérêts de la France en Europe ; secrétaire national du R.P.R.

Pour une politique linguistique commune

par GILBERT DALGALIAN (*)

TOUS ceux qui, comme nous, ne peuvent concevoir l'Europe que comme une puissance non hégémonique et non dépendante, n'auront aucun mal à souscrire à ce principe : il n'y aura d'Europe unie que dans le respect de sa diversité ; et ce principe doit régir en priorité le domaine linguistique et culturel. L'Europe politique ne peut exister, d'autre part, sans un fondement culturel et socio-affectif renforcé. Seule une promotion hardie, systématique des langues peut contribuer à le poser.

La formule pédagogique qu'appelle cette option, c'est *l'éducation bilingue*. Elle répond à des nécessités multiples. Elle est d'une actualité brûlante pour les régions, départements, pays et minorités à vocation bilingue.

Mais l'éducation bilingue répond plus généralement à un souci qualitatif : l'actuel enseignement dans les collèges, tant en France qu'à l'étranger, donne des résultats incroyablement disproportionnés au temps d'étude des élèves, aux efforts des enseignants, aux investissements des Etats. La raison en est parfaitement identifiée : l'apprentissage des langues extensif (petits horaires pendant cinq ou sept années) est coupé des autres matières. Le Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue propose un apprentissage intensif, commencé le plus tôt possible, et conduit de façon interdisciplinaire.

Aucun linguiste, aucun psychologue n'ignore aujourd'hui que la langue ne s'apprend pas pour elle-même, indépendamment de ses utilisations ; elle est faite pour appréhender le monde, transmettre et recevoir des connaissances, communiquer de multiples façons et construire des savoirs.

Les élèves construisent leurs savoirs dans les cours des autres disciplines : histoire, géographie, technologie, mathématiques, sciences, etc. Quel sens donner à un apprentissage des langues coupé de cette appréhension active du monde ?

Pour pallier ce cloisonnement stérilisant, l'enseignement actuel des langues vivantes se tourne vers la littérature et les textes de civilisation. Mais la littérature ne représente qu'un aspect très particulier de la langue. Son étude sérieuse exigerait des élèves l'acquisition simultanée d'un répertoire langagier beaucoup plus large.

L'étude de la civilisation est un bon exemple d'utilisation interdisciplinaire de la langue étrangère : il suffit d'en étendre le principe à d'autres contenus pour que la langue ne soit plus « à côté », mais au contraire « dans » le programme, c'est-à-dire un « moyen » d'étude et pas seulement un objet (supplémentaire) d'étude.

C'est, en effet, après une période initiale d'apprentissage intensif, l'utilisation de la langue comme instrument pour aborder d'autres disciplines qui garantira un apprentissage profond et durable parce que motivé.

L'effet le plus immédiat de l'éducation bilingue sera une démocratisation sans précédent de cette habileté singulière, la maîtrise de langues étrangères. Et cela dans une double perspective de suppression du problème des langues dites difficiles, mais aussi de diversification des langues.

Disparition d'un faux problème : en Allemagne, en Russie, en Chine « l'idiot du village » parle allemand, russe ou chinois comme tout le monde ; il n'y a pas de langues difficiles dans le cas d'un apprentissage précoce, intensif, opératoire. Dans la perspective de l'éducation bilingue, on pourra se dispenser de réserver l'allemand, le russe et le chinois aux petits surdoués.

Cet accès facilité aux langues réputées difficiles entraînera en outre une diversification bénéfique : les parents ne se sentiront plus obligés de pousser exclusivement leurs enfants vers l'espagnol ou l'anglais ; outre le regain de grandes langues européennes telles que l'allemand, le russe et le français hors de France, on assistera à une revalorisation d'autres langues de communication et de culture comme l'arabe et le portugais, dont l'importance et l'intérêt ne sont pas limités aux seules populations de migrants.

Cette diversification des langues rendues au libre choix des parents et des élèves dans un système d'éducation bilingue est le seul moyen réaliste de donner un maximum de chances aux langues européennes autres que l'anglais. Nul n'ignore en effet que la troisième langue est plus facile pour les bilingues ; là aussi, l'anglais, même choisi en troisième position, y gagnerait en qualité.

D'une façon générale le choix de l'anglais pourra ne plus se faire au détriment des autres langues ; l'on aura enfin rendu possibles des choix *dans un ordre différent* de la pratique actuelle, qui conduit à une uniformisation dangereuse par un anglais par ailleurs mal maîtrisé.

Les avantages pédagogiques et la nécessité politique de l'éducation bilingue ne doivent cependant pas nous cacher les difficultés d'un tel projet.

Chaque situation d'éducation bilingue est spécifique. Les solutions pédagogiques, les dosages linguistiques, dépendent du type et du degré de bilinguisme visés. Et ces objectifs sont eux-mêmes déterminés par la situation de bilinguisme (ou de monolinguisme) qui prévaut dans chaque région.

Deux types de recherches préalables sont donc nécessaires à la promotion de l'éducation bilingue en Europe : une description fine des situations de bilinguisme et des objectifs éducatifs qui peuvent en découler, une expérimentation poussée quant aux différentes façons de mettre en œuvre une éducation bilingue. Dans ces deux domaines, des études et des résultats existent déjà, et les écoles mettant en œuvre des bilinguismes divers ont une tradition appréciable (1), notamment en Suisse et en Scandinavie, sans parler de la Yougoslavie, de divers pays de l'Est, et de certains Etats africains et asiatiques. Mais ces travaux doivent être centralisés, repris et approfondis dans la perspective nouvelle d'une promotion politique des bilinguismes scolaires en Europe.

Dans un domaine qui concerne les parents et touche aux sensibilités nationales et régionales, l'innovation ne peut être que l'aboutissement d'une expérimentation diversifiée et prolongée, menée par des organismes spécialisés sous le contrôle des institutions européennes, en liaison avec les ministères nationaux de l'éducation.

Cependant, il est réaliste d'admettre que, pendant une période qui peut être longue, les institutions nationales et européennes ne seront pas en mesure de souscrire à un tel projet.

C'est pourquoi, par notre voix, le Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue s'adresse ici directement et publiquement aux pouvoirs locaux des régions, départements, municipalités et pays à vocation bilingue intéressés dès demain à la promotion des bilinguismes scolaires chez eux et dans toute l'Europe, pour créer un organisme unique — interrégional — de recherche et d'expérimentation. Celui-ci devra être financé et contrôlé par une autorité européenne non gouvernementale représentative des pouvoirs locaux.

Les régions les plus immédiatement concernées par la promotion de l'éducation bilingue peuvent ne pas attendre que cette autorité représentative prenne forme. Il suffit, au départ, de l'entente de quelques pouvoirs locaux pour créer le noyau initial du futur organisme de recherche et d'expérimentation pour la promotion de l'éducation bilingue.

Nous lançons cet appel aux pouvoirs locaux existant en Europe pour la création d'un tel noyau, dans les meilleurs délais, sur le territoire de l'un d'entre eux.

L'Europe des peuples sera l'Europe des cultures partagées. Mais le partage ne peut être imposé d'en haut : pour emporter l'adhésion, il doit partir d'en bas. Très vite.

(*) Vice-président du Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue (C.M.I.E.B.), 2, rue Logelbach, 75017 Paris.

(1) Voir l'article de D. Magnin sur « L'école européenne » (*le Monde* du 8 août 1979).

Le Monde

étranger

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

● LES ETATS-UNIS envisagent d'accorder une aide économique et militaire d'urgence de 400 millions de dollars (1,6 milliard de francs) au Pakistan, indiquait-on lundi 14 janvier à Washington. Le président Carter demanderait au Congrès, dès la reprise de ses travaux, fin janvier, de lever la suspension de l'aide au *Pakistan décrétée l'an dernier en raison de la* politique nucléaire de ce pays.

● LA BANQUE MONDIALE a demandé, vendredi, au gouvernement de Kaboul de ne plus lui présenter « pour le moment » de demande de paiements pour les prêts déjà accordés.

● M. HENRY KISSINGER, ancien secré*taire d'Etat, a suggéré, dans une émission télé*visée, dimanche, que les Etats-Unis établissent des bases au Pakistan. « Nous devons cesser de considérer nos relations économiques avec l'étranger comme indépendantes de nos intérêts nationaux les plus vitaux », a déclaré de son côté le sous-secrétaire américain au commerce, M. Hodges.

« Le boycottage des avions soviétiques par le personnel au sol, déjà effectif à New-York, sera étendue à Washington », a annoncé le syndicat américain des transports. Un engin a explosé *dimanche au siège de la compagnie Aeroflot*, à New-York, faisant trois blessés légers.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Christopher, a eu un entretien lundi à Londres avec le premier ministre britannique, Mme Thatcher, et ce mardi matin à Rome avec le nouveau ministre italien des affaires étrangères, M. Ruffini, avant d'assister dans l'après-*midi, à Bruxelles*, à une *réunion* du Conseil de l'OTAN.

Les Etats-Unis et l'Espagne considèrent que l'invasion soviétique en Afghanistan constitue « une menace extrêmement sérieuse pour la paix internationale », indique un communiqué publié lundi par la Maison Blanche après les entretiens entre MM. Carter et Suarez, président du gouvernement espagnol.

● A ISLAMABAD, une conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays islamiques se réunira avant la fin du *mois pour discuter de la situation créée par* l'intervention soviétique en Afghanistan, indiquait-on lundi dans la capitale du Pakistan. Les pays de l'OPEP tiendront de leur côté, en mars, une réunion extraordinaire pour discuter de l'Afghanistan, a annoncé M. Oteiba, ministre du pétrole des Emirats arabes unis.

● A RYAD. — « L'Arabie Saoudite et la Grande-Bretagne considèrent que l'intervention soviétique en Afghanistan constitue un danger pour la paix et la sécurité et demandent le retrait immédiat des troupes soviétiques de ce pays », a déclaré, lundi, le ministre saoudien des affaires étrangères, l'émir Saoud Al Faysal, après la visite de lord Carrington. Le secrétaire du Foreign Office est arrivé au Pakistan.

● AU VATICAN, le pape Jean-Paul II, recevant lundi le corps diplomatique, a notamment déclaré : « En face des faits dramatiques qui se passent en Afghanistan et qui tiennent en suspens l'opinion publique du monde entier, ou presque, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les mobiles qui peuvent déclencher des événements aussi graves et aussi menaçants pour la détente internationale. »

● A NEW-DELHI, le porte-parole du gouvernement a déclaré lundi que l'Inde ne prenait pas parti pour l'U.R.S.S. dans l'affaire *afghane. L'Inde est fidèle au non alignement et* craint que l'introduction d'armes dans la région n'accroisse la tension, a-t-il dit en substance, sans évoquer expressément la décision américaine de fournir des armes au Pakistan.

L'U.R.S.S. aurait massé une division le long de la frontière avec l'Iran

Une division soviétique d'au moins dix mille hommes a pris position le long de la frontière avec l'Iran, indi*que-t-on dans les milieux diplomati*ques occidentaux à Kaboul. Ces forces, qui appartiennent à la 61e division motorisée ne peuvent pas avoir de fonction défensive car il n'existe aucune menace militaire de l'Iran, soulignent certains observateurs militaires. Elles ne peuvent *guère être non plus déployées p*our empêcher les infiltrations de rebelles islamiques, l'essentiel de la résistance afghane se trouvant dans la partie orientale du pays.

En revanche, notent les mêmes sources, ces forces pourraient atteindre en quelques heures les champs pétroliers iraniens près du Golfe, et en particulier le port pétrolier de Bandar-Abbas, situé à 480 kilomètres de la frontière. Ce port se trouve à une position stratégique, sur le détroit d'Ormuz, contrôlant l'une des voies maritimes les plus fréquentées *par les pétroliers (le Monde* des 25 et 26 décembre 1979). Les troupes soviétiques installées le long de la frontière iranienne seraient entrées en Afghanistan par la route conduisant en U.R.S.S. au nord d'Herat.

En revanche, les milieux diplomatiques occidentaux ne semblent pas avoir la certitude que les Soviétiques ont renforcé leurs positions le long de la frontière pakistanaise, face au Balouchistan, dans la province de Kandahar. aMis les mêmes sources estiment que les Soviétiques ont la situation relativement bien en main dans la majeure partie du pays, à l'exception sans doute des provinces du Badakhshan, du Paktia et du Konar. Les combats, sans doute aussi en raison de la vigueur de l'hiver, ont, semble-t-il, beaucoup diminué.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Holding Carter a déclaré lundi 14 janvier : « *Il est probable que nous devrons garder l'œil pendant longtemps sur les activités des forces soviétiques en Afghanistan.* » Il a précisé que celles-ci étaient directement engagées dans les combats dans certaines parties du pays et que l'aviation, notamment, avait participé à des bombardements dans le nord-est. Les experts militaires américains estiment que les troupes soviétiques vont devoir déclencher prochainement une grande offensive pour soulager l'armée afghane. — *(U.P.I. - A.F.P. - A.P. - Reuteur.)*

PAR 104 VOIX CONTRE 18

L'Assemblée des Nations unies demande le « retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères »

New-York. — L'Assemblée des Nations unies, réunie en session spéciale d'urgence sur la situation en Afghanistan, a voté lundi soir 14 janvier, par 104 voix contre 18 et 18 abstentions, *la résolution présen*tée finalement par vingt-quatre pays non alignés et demandant le « *retrait immédiat, inconditionnel et total de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan* ».

Ont voté contre les pays suivants : Afghanistan, Angola, Bulgarie, Biélorussie, Cuba, Ethiopie, République démocratique allemande, Grenade, *Hongrie, Laos, Mongolie, Mozambi*que, Pologne, Tchécoslovaquie, Ukraine, Union soviétique, Vietnam, République démocratique du Yémen. Se sont abstenus les pays suivants : *Algérie, Benin, Burundi, Congo,* Chypre, Guinée-Equatoriale, Finlande, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Madagascar, Mali, Nicaragua, Ouganda, Sao-Tomé et Principe, Syrie, République arabe du Yémen (Nord), et Zambie.

La Roumanie a fait savoir qu'elle *ne prenait pas part au vote. Etaient* d'autre part, absents : le Bhutan le Cap-Vert, la République Centrafricaine, le Tchad, la Dominique, la Libye, les Seychelles, les îles *Salomon* et le Soudan.

Près d'une centaines d'orateurs ont participé au débat qui avait

De notre correspondante

commencé jeudi après que le veto soviétique à une résolution très voisine présenté au Conseil de sécurité eux débouché sur un vote du Conseil renvoyant la question devant une Assemblée générale réunie d'urgence.

Bien qu'on se soit attendu à un vote largement favorable de l'Assemblée — qui devait statutairement recueillir les deux tiers des voix des votants pour que la résolution fût acceptée, — l'ampleur des « *oui* », *particulièrement parmi les* pays islamiques, a surpris les observateurs. Les abstentions de pays réputés activistes comme l'Algérie, le Nicaragua et l'Inde ont été aussi remarquées.

L'un des discours les plus attendus était celui du représentant de *Cuba, M. Raul Roa-Kouri, qui n'a* apparemment pas hésité à brûler ses vaisseaux auprès du mouvement des non-alignés pour attaquer plus vigoureusement les Etats-Unis.

Qualifiant la session d'urgence des Nations unies de « *drame préfabriqué* », M. Roa-Kouri a accusé « *le chœur yankee d'avoir reçu le secours des Pinochets, coupables de génocide envers leurs peuples, de traîtres de Pékin, qui ont tout récemment versé le sang de l'héroïque Vietnam, et d'autres de leurs semblables connus pour leurs positions réactionnaires et pro-impérialistes* ». « *Le gouvernement des Etats-Unis,* a poursuivi M. Roa-Kouri, *a lancé une formidable campagne de propagande accompagnée des roulements de tambour d'une nouvelle guerre froide et de menaces brutales contre un autre Etat membre des Nations unies (...) A l'impérialisme sinistre qui apporte la mort, l'oppression, le sous-développement, la maladie et l'ignorance à l'humanité, Cuba dit « non ». Nous n'apporterons jamais d'eau au moulin de la réaction et de l'impérialisme (...) Nous ne voterons pas contre le socialisme avec la complicité du sionisme, qui assassine les Palestiniens et veut démembrer la nation arabe. Nous refusons de nous compter parmi les partisans de l'Afrique du Sud et de ceux qui veulent pointer cinq cent soixante-douze nouveaux missiles nucléaires contre l'Union soviétique.* »

La prudence de la Yougoslavie a été, à l'inverse, remarquée. Son représentant permanent, M. Komatina, sans mentionner l'Union soviétique, a déclaré : « *Il était indispensable de combattre énergiquement aux côtés de tous les pays non alignés contre les rivalités qui opposent les grandes puissances et les blocs adverses, contre la politique de force, la division et l'expansion des sphères d'influence et toutes les formes d'hégémonie et de domination.* »

L'Organisation de libération de la Palestine, qui n'a pas droit de vote, mais qui avait demandé, en tant qu'observateur, à prendre part aux débats, a fait une déclaration violemment anti-américaine. Son représentant permanent, M. Terzi, a dénoncé les « *mesures unilatérales prises par les Etats-Unis à l'encontre de l'Union soviétique* » et l'« *invasion de l'océan Indien par les navires de guerre américains* ».

Interrogé à l'issue du vote, le représentant permanent des Etats-*Unis, M. McHenry, a déclaré : « Cette condamnation de l'Union soviétique permettra peut-être de limiter l'ampleur de ses initiatives.* »

Le sentiment général, lundi soir, dans les couloirs des Nations unies, était que l'U.R.S.S. n'avait sans doute pas évalué à sa juste mesure l'am*pleur des réactions* que son intervention allait susciter dans le tiers-monde, et plus particulièrement dans les pays islamiques.

Aux termes du dernier article de la résolution votée par l'Assemblée, le Conseil de sécurité devrait maintenant être à nouveau saisi de la *question « pour envisager les voies et les moyens propres à faire appliquer la résolution »*. Personne ne se fait d'illusions sur le sort qui attend ce deuxième « round » devant le Conseil.

NICOLE BERNHEIM.

● *Le bureau parisien* de la chaîne de télévision américaine C.B.S. a répondu, lundi 14 janvier, à *M. Georges Marchais,* qui avait affirmé, le 11 janvier, sur TF 1, que C.B.S. avait diffusé un film prouvant l'existence de « *trente bases* » situées au Pakistan et à partir desquelles, selon lui, l'Afghanistan subissait des ingérences dans ses affaires intérieures.

Le bureau parisien de la chaîne a précisé : « *Nous avons consulté la rédaction en chef de C.B.S. à New-York, qui nous a informés qu'elle n'avait pas eu connaissance du film décrit par M. Marchais. (...) C.B.S. a fait des recherches dans ses archives, recherches qui se poursuivent.* » C.B.S.-News demande à M. Marchais de lui communiquer tous renseignements pour savoir « *où et quand ce prétendu film aurait été diffusé* ».

L'inversion des signes

(Suite de la première page.)

Que ces énormités puissent rencontrer des auditeurs crédules et ravis, c'est là ce qui malgré tout étonne. Car enfin quiconque a souci de connaître la situation réelle de l'Union soviétique ne manque pas de moyens de se renseigner. Il y a beau temps qu'elle n'est *plus cette terre* inconnue qu'elle fut durant quelques années après la révolution d'Octobre. Mais certaines illusions sont indéracinables parce qu'elles font partie de nos raisons d'espérer et de vivre. Tel fut pendant tant et tant d'années pour les humi*liés et les offensés* de ce monde le mythe de l'Union soviétique. Avant que l'armée rouge ne fût la première armée du monde la patrie de Lénine était l'espoir de tous les exploités et cela fut pour elle une forme qui valait toutes les armées.

Mais *j'ai peur qu'à présent* les signes n'aient tourné. Le pur exercice de la puissance n'a jamais rien valu pour personne, ni pour celui qui la manie ni pour *celui qui* la subit. Le triomphalisme de MM. Brejnev et Marchais ne me dit rien qui vaille pour la libération de l'humanité. Certes, le socialisme reste l'espoir de l'homme sur terre, bien que les chars soviétiques soient à Prague et à Kaboul en *attendant mieux* ; de même que la « bonne nouvelle » de l'amour annoncée par Jésus n'était pas abolie par les bûchers de l'Inquisition.

Toutefois les socialistes sincères, qui sont aujourd'hui partout fort nombreux, devraient prendre garde : *l'inversion des* signes, quand elle devient évidente, comporte une redoutable sanction. L'Eglise catholique a payé les fautes où l'avait entraînée son triomphe par une hostilité que les années ne désarment pas. De même le socialisme, si certaines *illusions que l'on entre*tient encore à grands frais ne sont pas brutalement dénoncées par les socialistes eux-mêmes, risque de souffrir très longtemps *par* la faute des imposteurs. Telle est l'arme secrète, non la moins redoutable, du capitalisme finissant. Ce qui permet aux derniers inconditionnels de crier à l'antisoviétisme « primaire » comme si une réalité cessait d'exister lorsqu'elle paraît favoriser l'ennemi. C'est en se *refusant au réel* que l'on conduit les peuples et les doctrines au désastre.

JACQUES MADAULE.

ASIE

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Un pays sous l'étoile rouge

(Suite de la première page.)

Les dirigeants du Kremlin ont vraisemblablement songé à éliminer Amin peu de temps après la mort du premier président de l'Afghanistan démocratique, Nour Mohamed Taraki. Déjà, l'été dernier, des bruits couraient à Kaboul sur la volonté soviétique de limiter le pouvoir d'Amin, qui commençait à éclipser Taraki et dont la politique de répression paraissait inquiétante.

A Moscou, en septembre, Taraki, de retour de la conférence des non-alignés à Cuba, se met d'accord avec les Soviétiques pour écarter Amin et appliquer un programme plus progressif et plus modéré, plus ouvert en direction des éléments religieux. Le sort d'Amin aurait même dû être réglé pendant le séjour de Taraki dans la capitale soviétique, si bien que ce dernier eut un haut-le-corps en voyant son rival au premier rang du comité d'accueil à son retour à Kaboul. Les longues embrassades ne trompent personne.

Quelques jours plus tard, Amin et ses partisans tirent plus vite que Taraki et les siens, au cours d'une réunion du Conseil révolutionnaire, et le premier président tête du Conseil révolutionnaire meurt peu après à l'hôpital où il a été transporté avec ordre de ne pas être réanimé (1). Les Soviétiques font contre mauvaise fortune bon cœur ; MM. Brejnev et Kossyguine sont les premiers à féliciter pour son élection à la tête du conseil révolutionnaire celui qu'ils présentent maintenant comme un agent de la C.I.A.

Une solution de rechange

Le Kremlin accorde-t-il une petite chance à Amin ? C'est peu probable. Dès la fin septembre, il prépare une solution de rechange, et Amin n'est pas dupe. Quelques semaines après l'élimination de Taraki, le ministre afghan des affaires étrangères expliquait devant les ambassadeurs des pays de l'Est comment Amin avait déjoué le complot. L'ambassadeur soviétique, qui protestait, se vit intimer l'ordre de se taire à la suite de quoi les Russes se répandirent dans Kaboul sur leurs intentions de se débarrasser d'Amin. On dit dans la capitale afghane que M. Karmal, alors en disgrâce, avait rencontré Taraki à Moscou.

En novembre, de hauts militaires soviétiques se rendent en Afghanistan, dont le général Pavlovski, vice-ministre de la défense, organisateur de l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968, qui annule une visite officielle en France. Le vice-ministre de l'intérieur, Papoutine, fait aussi début décembre un séjour à Kaboul pour réorganiser les services de sécurité. Officiellement, il quitte l'Afghanistan quelques jours avant de mourir dans des circonstances mystérieuses. Le sort de Hafizullah Amin est-il déjà scellé ? Dans le télégramme qu'ils lui adressent le 5 décembre, à l'occasion du premier anniversaire de la signature du traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays, MM. Brejnev et Kossyguine ne mentionnent jamais son nom.

Pendant les mois de novembre et de décembre, des Antonov-24 débarquent à l'aéroport de Kaboul du matériel lourd. Mille cinq cents unités de combat soviétiques arrivent en Afghanistan. Sous le règne d'Amin, la présence de l'U.R.S.S. s'accroît brusquement. Début décembre, on annonce la construction d'un terrain d'aviation dans le Badakhshan, à quelques minutes de vol de la capitale du Pakistan. Deux divisions soviétiques sont massées à la frontière avec l'Afghanistan. Dix jours avant le coup d'Etat, une tentative d'assassinat d'Amin échoue : son gendre et son neveu sont transportés mourants à Tachkent.

Un ballet d'Antonov

Le 23 décembre, une importante délégation soviétique avec le ministre des télécommunications et le ministre de l'irrigation de l'Ouzbékistan arrivent à Kaboul. C'est vraisemblablement un rideau de fumée pour justifier le carrousel des Volga noires et cacher l'arrivée d'autres dignitaires directement responsables de l'opération. Le 24, dans l'après-midi, le pont aérien commence.

La population de Kaboul, habituellement la ville du silence, est choquée par le vrombissement des Antonov, qui, parfois atterrissent à la cadence de deux par minute. Ce ballet dure trois jours. Le 26, un ambassadeur occidental s'inquiète auprès de M. Dost, alors vice-ministre des affaires étrangères, de cette arrivée en force des troupes soviétiques. Le dirigeant afghan feint l'étonnement : *« Des Soviétiques ? Quels Soviétiques ? Simplement un peu de matériel... »* Jusqu'au 27 décembre, l'armée rouge reste concentrée autour de l'aéroport international de Kaboul. Les combats ne commencent que dans la soirée, après l'attentat qui détruit à 19 heures le central téléphonique ; explosion sélective qui coupe essentiellement les lignes des ministères et des ambassades.

Les combats opposent, dans le centre de la ville, les troupes soviétiques à des éléments restés fidèles à Amin, à des membres du parti Khalq et de la police secrète. La résistance est faible. Les vols de Mig en rase-mottes et les tirs d'artillerie ont surtout pour but d'impressionner une population indifférente comme elle l'a été à tous les changements de régime. Vers 22 heures, tout est terminé. Les combats ont été un peu plus violents autour du palais de Daroulaman, où Amin s'était réfugié une semaine auparavant pour une raison inconnue : se croyait-il plus à l'abri, protégé par sa garde prétorienne ? Ou bien lui avait-on conseillé de s'éloigner du centre pour le contrôler plus facilement et éviter des affrontements au milieu de la ville ? A quel moment a-t-il été tué ? Officiellement, il a été exécuté après avoir été jugé par un tribunal révolutionnaire. Pour les Américains, il aurait succombé pendant les combats du 27 décembre. Selon d'autres sources, il aurait été éliminé dès le 26. Sa dernière apparition publique date du 25 décembre, où il fêtait Noël avec sa famille et ses proches collaborateurs.

Pendant deux jours, les Soviétiques vont quadriller sévèrement la ville, allant même jusqu'à contrôler l'identité des employés afghans de l'aéroport. Puis leur présence se fera plus discrète dès le moment où ils ne craindront plus rien. Les troupes afghanes ont été désarmées. Très affaiblie par les désertions et les opérations contre les rebelles musulmans, l'armée n'existait déjà pratiquement plus sous Amin, qui se méfiait d'elle.

Luttes de clans et rivalités personnelles

Certaines unités avaient été désarmées par leurs conseillers soviétiques avant même le coup d'Etat. D'autres cependant ont résisté, notamment à Bala Hissar, Poulicharki, Richkor où les soldats afghans ont pris en otages les conseillers soviétiques. Mais cette résistance a été rapidement réduite ; maintenant les troupes soviétiques basées autour de Kaboul surveillent tout autant les casernes afghanes qu'elles protègent la ville contre une attaque des rebelles.

Pour les observateurs étrangers de Kaboul, l'élimination d'Amin avec la participation active de l'U.R.S.S. n'a pas été une surprise. Moscou n'avait pas à craindre de perdre un allié parce que Amin aurait pu chercher à jouer son propre jeu, à pratiquer une politique de bascule avec les Etats-Unis, voire à se placer sous leur protection comme le laissent entendre les nouveaux maîtres de l'Afghanistan quand ils l'accusent d'avoir été un agent de la C.I.A. (M. Karmal a annoncé la présentation de *« preuves, documents à conviction »* et en a déjà fourni un élément : Amin aurait déjà reçu 1 000 dollars de l'U.S. A.I.D. quand il était étudiant aux Etats-Unis !)

Mais la révolution d'avril courait à sa perte. Amin ne se maintenait au pouvoir qu'au prix d'une répression sanglante. Son gouvernement était déchiré par les luttes de clans et les rivalités personnelles. Chaque mardi, les observateurs se demandaient quel dirigeant ne sortirait pas vivant du conseil des ministres où les problèmes se réglaient à coups de revolver. Celui qui dégainait le premier emportait la décision. Le régime était moins menacé par l'extérieur, par une rébellion musulmane en sommeil depuis le début du rigoureux hiver afghan que par un pourrissement interne.

Dans un pays où il n'existe aucune structure démocratique et où le dirigeant suprême avait pris soin d'éliminer physiquement ou d'éloigner tous ses rivaux potentiels, la dégradation accélérée de la situation exigeait sans doute une opération chirurgicale. Devait-elle pour autant prendre la forme d'une occupation par une armée étrangère ? M. Babrak Karmal part avec le handicap difficilement surmontable d'avoir été mis en place par les Soviétiques.

DANIEL VERNET.

Prochain article :

DANS LES FOURGONS RUSSES

(1) Selon l'agence Tass, l'ancien président aurait été « étranglé » trois semaines après son éviction du pouvoir alors qu'il se trouvait en résidence surveillée.

La Thaïlande proposerait la création d'une alliance militaire régionale

(Suite de la première page.)

Le H.C.R., indique-t-on de bonne source, devrait prendre la direction (sous la supervision de l'armée thaïlandaise) des opérations de secours le long de la frontière et dans les camps. Le rôle de l'UNICEF et du C.I.C.R. serait sensiblement diminué ce qui éviterait les ambiguïtés et critiques suscitées depuis septembre du fait du *leadership* de ces deux organisations dans les opérations de secours à des camps ennemis, tant à la frontière qu'à Phnom-Penh.

Ces aménagements inter-organisations ne devraient pas poser de problèmes insolubles. En revanche, sur la question du retrait vietnamien, il est douteux que M. Waldheim obtienne autre chose que de vagues promesses. Le récent voyage effectué au Vietnam par le ministre malaisien des affaires étrangères, M. Ritthauddeen a permis de constater le caractère irréconciliable des positions de l'ASEAN et de celles des pays du bloc indochinois sur les questions essentielles du retrait des troupes vietnamiennes et d'une solution politique au Cambodge, à moins d'une complète volte-face de l'ASEAN.

Pour Hanoï, qui parle en position de force, la situation demeure plus que jamais *« irréversible »*. Pour ceux qui en auraient encore douté, les ministres des affaires étrangères du « bloc indochinois » avaient publié, à la veille de la visite du ministre malaisien à Hanoï, un communiqué fort clair. Le Vietnam y demandait aux pays de l'ASEAN de *« reconnaître les réalités de l'Indochine »* — c'est-à-dire le fait accompli par la force — et de ne plus chercher à faire le jeu de l'impérialisme (américain) et des réactionnaires (chinois) en s'essayant à la promotion d'une solution négociée de la question cambodgienne. Les cinq pays non-communistes, auxquels Hanoï offrait la carotte de traités bilatéraux de non-agression, étaient sommés d'avoir à choisir entre la Chine et le Vietnam.

Enfin, pour ajouter à l'imbroglio d'une situation qui, selon un diplomate, *« évolue vers une stabilisation dans le désastre »* le *Bangkok Post* révèle ce mardi que le gouvernement thaïlandais a entamé des démarches en vue du rétablissement d'un vaste pacte régional de sécurité.

Il serait question, à la suite des évènements successifs du Cambodge et de l'Afghanistan, de *« renforcer le pacte de Manille »* et de ressusciter, sous une forme ou sous une autre, la défunte OTASE : *« Une organisation de sécurité collective régénérée pour l'Asie du Sud-Est est envisagée avec la participation de la Thaïlande, des Philippines, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis »*, écrit le quotidien progouvernemental. L'Indonésie et la Malaisie, deux pays de l'ASEAN, plus préoccupés à long terme par une extension de l'influence chinoise dans la région que par une menace vietnamo-soviétique imminente, ne sont pas ici mentionnées. On sait que la Chine, qui a offert son soutien à Bangkok en cas d'agression extérieure, a suggéré aux pays de l'ASEAN de se regrouper au sein d'une organisation militaire pour faire pièce à l'*« expansionnisme soviétique et vietnamien »*. *« L'objectif, en ressuscitant une alliance militaire régionale,* précise le *Bangkok Post, n'est pas tant d'obtenir l'aide de forces étrangères en cas d'agression contre la Thaïlande ou n'importe lequel des pays de l'ASEAN, mais de réaliser une mise en place de nature militaire propre à dissuader des agresseurs potentiels. »*

R.-P. PARINGAUX.

Cambodge

Plusieurs organisations vont participer en février à l'opération « marche pour la survie »

L'opération Cambodge, marche pour la survie (1), organisée par Médecins *sans frontières* et à laquelle participeront plusieurs organisations humanitaires françaises (2) et étrangères et des personnalités artistiques, littéraires et politiques, aura lieu du 5 au 9 février à partir du poste frontalier d'Aranyaprathet, à la frontière de la Thaïlande et du Cambodge. Les participants quitteront Paris le 2 février.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, lundi 14 janvier, les organisateurs ont expliqué pourquoi ils lançaient une telle opération. Le docteur M. X. Emmanuelli, de Médecins sans frontières, a indiqué qu'elle était notamment organisée parce que leurs spécialistes, « hommes de terrains », n'avaient pas jusqu'à maintenant, en dépit de démarches répétées, pu obtenir l'autorisation d'opérer à l'intérieur du Cambodge. *« Ne pas pouvoir s'engager physiquement*, a déclaré un autre responsable de Médecins sans frontières, le docteur C. Malhuret, *c'est ne pas pouvoir porter assistance à personne en danger. »*

D'où l'idée d'une « marche », geste symbolique destiné surtout à mobiliser l'attention de l'opinion. Une vingtaine de camions chargés de vivres et de médicaments se présenteront au poste frontalier, à l'entrée du Cambodge à partir du 5 février. S'ils ne peuvent pénétrer, l'aide sera remise aux réfugiés en Thaïlande ; sinon elle sera acheminée vers Phnom-Penh. Les organisations entendent, ainsi, *« aller au-delà des pétitions »*. C'est pourquoi, a indiqué M. Bernard-Henry Lévy, l'un des animateurs d'Action internationale contre la faim, cette association lance un mouvement de solidarité en proposant de jumeler des villes de France avec des villes cambodgiennes. Plusieurs municipalités — Metz, Nancy, Lille, Strasbourg, Grenoble, La Rochelle, Montpellier — ont déjà donné leur accord de principe à de tels jumelages. *« Il n'y a pas un jour à perdre pour aider un peuple en voie d'extermination par génocide »*, a déclaré le philosophe. *« Un génocide ouvre la voie à un autre ; Hitler disait qu'on ne se souvenait plus du génocide des Arméniens ; nous sommes tous concernés »*, a dit le chanteur Charles Aznavour, qui apporte sa caution à la « marche pour la survie », ainsi que MM. Jacques Attali, J.-P. Bloch, Jean Lacouture, François Ponchaud, Jean Ziegler, la chanteuse Joan Baez, la veuve du pasteur Luther King, etc.

(1) Télélphone : 389-95-63.

(2) Action internationale contre la faim ; Association Pulau-Bidong ; Comité d'aide aux réfugiés du Sud-Est asiatique (sections régionales) ; Comité « Un bateau pour le Vietnam » ; Enfance et Partage ; Force ouvrière ; Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme ; sections régionales de Terre des hommes.

Les Neuf se concertent sur la politique de restriction des exportations agricoles vers l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui se réunissent ce mardi 15 janvier à Bruxelles, vont s'entretenir de la politique de restriction des exportations agricoles vers l'U.R.S.S. et les pays de l'Est que pratique la Communauté par solidarité avec les Etats-Unis. Il s'agira pour eux, dans une affaire aussi éminemment politique, de donner des orientations à la Commission européenne, laquelle est chargée de gérer les marchés ; de lui dire, comme d'ailleurs elle l'attend, jusqu'où elle doit aller, quelles limites, au contraire, elle ne doit pas dépasser.

Une stratégie passablement rigoureuse

Les mesures administratives prises ces derniers jours par la Commission ont en principe pour objectif d'empêcher que les ventes communautaires à l'U.R.S.S. de céréales et de poulets — produits dont l'administration de Washington a bloqué les exportations vers l'U.R.S.S. — ne se développent, au-delà des courants d'échanges traditionnels, autrement dit, d'empêcher que la Communauté ne prenne la place des Etats-Unis. En fait, la Commission, sans doute préoccupée par des transactions plus ou moins spéculatives, met en œuvre une stratégie passablement rigoureuse. Elle a écarté, au moins pour l'instant, la possibilité pour un négociant de demander une « restitution » (subvention) pour exporter du blé ou de l'orge vers l'U.R.S.S. alors qu'il existe pour l'orge, à un niveau certes modeste, un courant traditionnel d'exportation (*le Monde* du 12 janvier). De même elle a suspendu la « préfixation » de la restitution pour les poulets, ce qui revient, dans la pratique, à en interdire l'exportation. Il avait été décidé initialement que cette mesure s'appliquerait jusqu'au 14 janvier. Cette échéance a été reportée au 20 janvier, afin de donner le temps aux ministres des Neuf de préciser la politique à suivre.

La Commisison a aussi décidé de suspendre du 14 au 16 janvier (mais cette échéance sera probablement prolongée également par le comité de gestion « produits laitiers ») la « préfixation » de la restitution pour le beurre et pour le butter oil, produits pour lesquels cependant aucune mesure d'embargo n'a été prise par les Etats-Unis. Elle a agi de la sorte après que des négociants de la C.E.E. eurent demandé la « préfixation » de la restitution pour des quantités importantes (34 000 tonnes de beurre et 31 000 tonnes de butter oil). *« Ce sont là des quantités importantes qui dépassent les courants d'échanges normaux ; les destinations ne sont pas exactement connues, mais il est clair qu'une partie non négligeable devrait aller en Europe de l'Est »*, commentait-on lundi au siège de la Commission, qui n'a accordé la subvention que pour 10 000 tonnes de beurre. Cette décision, en l'occurrence, vise moins à apaiser les Américains que les Anglais, lesquels, depuis toujours, supportent très mal l'idée que la Communauté subventionne les exportations de beurre vers l'Union soviétique. Il reste à savoir si les gouvernements membres vont appuyer les initiatives ainsi prises. Car, au-delà de l'attitude à adopter à l'égard de l'U.R.S.S., cette question participe de la controverse sur les orientations à donner à la politique agricole commune, qui agite les Neuf.

Les oppositions à l'intérieur de la C.E.E. demeurent vives : la trêve suscitée par la Commission avant Noël dans la guerre du mouton est rompue. M. Gundelach, le vice-président de la commission chargée des affaires agricoles, qui était à Paris vendredi, n'a pas réussi à convaincre ses interlocuteurs de se rallier aux solutions de compromis qu'il leur soumettait. La Commission va donc réactiver la deuxième procédure d'infraction engagée contre la France et adresser contre elle, mardi ou mercredi, un nouveau recours auprès de la Cour de justice de Luxembourg.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'Argentine et le Brésil confirment qu'ils ne participeront pas à l'embargo

Le ministre argentin de l'agriculture a confirmé que son pays ne participerait pas à l'embargo sur les céréales à destination de l'Union soviétique. M. Zorrequieta déclare dans un communiqué que le sdirigeants américains se sont mépris sur la position des autorités de Buenos-Aires sur cette question. Seules les exigences du marché décideront des exportations de céréales argentines, a ajouté le ministre.

Par ailleurs, à l'issue de la réunion, lundi 14 février à Washington, consacrée à un éventuel embargo des ventes de soja et d'oléagineux vers l'U.R.S.S., aucun accord n'a été conclu entre les Etats-Unis, le Brésil et l'Argentine. La délégation brésilienne a fait savoir qu'elle s'était rendue à la conférence *« uniquement pour être iformée par le gouvernement américain de l'impact sur le marché international des mesures adoptées »* par les Etats-Unis. — *(Reuter, A.F.P.)*

LA DÉLÉGATION DE LA C.G.T. A KABOUL SERA CONDUITE PAR M. PIERRE GENSOUS

La délégation de la C.G.T. qui doit se rendre en Afghanistan pour s'informer plus complètement de la situation, conformément aux décisions de la commission exécutive, prises le 8 janvier, a pris contact, à cet effet, avec les syndicats afghans affiliés à la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale, à laquelle adhèrent notamment tous les pays socialistes, les C.G.T. française et italienne, etc.), déclare-t-on au siège de la centrale.

La délégation, composée de trois membres, sera conduite par M. Pierre Gensous, secrétaire confédéral, responsable du secteur international, et qui a été secrétaire général de la F.S.M. de 1965 à 1978, date à laquelle il ne demanda pas le renouvellement de son mandat. M. Gensous est membre du P.C.F.

Il sera accompagné par MM. Jean-Claude Laroze et Joseph Jacquet.

Lorsque, le 8 janvier, la commission exécutive C.G.T. a voté le rapport de M. Galland, secrétaire confédéral, relatif à l'intervention soviétique à Kaboul, M. Jean-Claude Laroze, membre du bureau comme M. Gensous, s'est abstenu pour marquer son désaccord avec un texte qui ne portait pas de jugement sur la présence de l'Armée rouge. M. Laroze est socialiste.

M. Jacquet, cheminot, est secrétaire du conseil régional C.G.T. de la région Rhône-Alpes, et membre de la commission exécutive. Il n'a pas d'étiquette politique connue.

Le départ de la délégation aurait lieu *« incessamment »*.

Inde

Le nouveau gouvernement est constitué de personnalités ayant témoigné leur fidélité à Mme Gandhi

Le nouveau gouvernement indien ne comprend pas de fortes personnalités, notamment celles qui, dans l'entourage de Mme Gandhi s'étaient compromises sous l'état d'urgence en participant à la politique répressive. Mme Gandhi n'a pas confié de responsabilité à son fils Sanjay sans doute parce qu'elle souhaite qu'il fasse d'abord ses premières armes au Parlement. Le cabinet sera cependant élargi dans les prochaines semaines, plusieurs postes, en particulier les ministères de la défense, de l'industrie et du pétrole, restant à pourvoir. La composition de la nouvelle équipe dirigeante montre que le premier ministre entend assurer son ascendant sur celui-ci.

Les principaux ministres sont surtout des personnalités restées fidèles à Mme Gandhi à la fois sous le régime d'exception et pendant la traversée du désert. Le ministre des affaires étrangères, M. P.V. Narasimha Rao n'a pas d'expérience de la diplomatie mais il a été secrétaire général du Congrès sous l'état d'urgence après avoir fait toute sa carrière dans l'Etat de l'Andhra-Pradesh, au sud du pays, dont il dirigea le gouvernement. Il en est de même du nouveau ministre de l'intérieur, M. Giani Zail Singh, un membre de la communauté sikh, qui fut chef du gouvernement du Punjab et a la réputation d'être un homme à poigne. Il va devoir s'attaquer en particulier au malaise de la police et aux troubles dans les régions orientales du pays. Le nouveau ministre de la justice, M. P.S. Shankar, a déjà laissé entendre qu'il s'emploierait à faire supprimer les cours spéciales instituées par le précédent gouvernement et qui devaient juger des délits commis par le régime de Mme Gandhi, entre 1975 et 1977.

Quelques ministres comme MM. K. Tripathi — qui encouragea Mme Gandhi à rompre avec les hauts dirigeants du parti en 1978 et à prendre la tête du Congrès (I) — etP.C. Sethi, ont déjà eu des portefeuilles dans des gouvernements congressistes. En revanche, M. H. Bahuguna, une forte personnalité de l'Uttar Pradesh, rallié de la dernière heure, mais qui a contribué à la victoire du Congrès (I) n'est pas, du moins pour le moment, membre du cabinet. Il est vrai qu'il a appartenu à ceux de MM. Desai et Singh.

Cependant, la répartition des portefeuilles de ministres et de secrétaires d'Etat représente un dosage entre communautés religieuses, défavorisés et régions. Le Sud qui s'estimait lésé sous les précédents gouvernements et d'où est originaire le ministre des finances, M. R. Ventraman, un spécialiste de la planification est bien représenté. Enfin, deux syndicalistes entrent au gouvernement, dont l'un sera chargé de l'information. — G. V.

LE CABINET

Voici la liste des quatorze ministres et sept secrétaires d'Etat :

Premier ministre : Mme Indira Gandhi.

Ministre des affaires étrangères : M. P.V. Narasimha Rao.

Intérieur : M. Giani Zail Singh.

Finances : M. R. Venkataraman.

Information et diffusion : M. Vasanth P. Sathe.

Agriculture : M. Rao Birendra Singh.

Energie et irrigation : M. A.B.A. Khan Chadhury.

Justice : M. Shiv Shankar.

Transports : M. A.P. Sharma.

Logement : M. P.C. Sethi.

Tourisme et aviation civile : M. J.B. Patnaik.

Chemins de fer : M. Kamalapathi Tripathi.

Education : M. B. Shankaranand.

Affaires parlementaires : M. Bhisma Narain Singh.

Commerce : M. Pranab Kumar Mukherjee.

Secrétaires d'Etat :

Agriculture : M. R.V. Swaminathan.

Finances : M. Jagannath Pahadia.

Santé : M. Nihar Laskar.

Intérieur : MM. P. Venkatasubbiah et Y. Makwana.

Chemins de fer : M. Jaffer Sherif.

Intendance : M. Bhagwat Jha Azad.

Tourisme et aviation civile : M. Kartik Oraon.

هكذا من الأصل

GHANISTAN

Chine

Une vaste campagne est en cours pour endiguer une criminalité qui se généralise

De notre correspondant

Pékin. — Une vaste campagne est en cours en Chine pour endiguer une vague de criminalité qui commence à inquiéter les autorités. L'aggravation des peines prononcées contre les coupables présentés à la justice a été l'une des premières mesures dont l'effet s'est immédiatement fait sentir et, de la mi-novembre à la mi-décembre environ, on n'a pas compté moins d'une quinzaine d'exécutions, généralement à l'issue de meetings de *condamnation rassemblant chaque* fois plusieurs milliers de personnes.

Pratiquement dans chaque province, des conférences ont été réunies pour décider des moyens de *renforcer l'ordre public.* Les autorités militaires régionales y ont le plus souvent participé et l'armée a été invitée à prêter main-forte à la police. Ce n'est pas la première fois que des patrouilles armées de l'A.P.L. assument des tâches de *maintien de l'ordre* — Il n'est pas rare d'en rencontrer de nuit, baïonnette au canon, dans les rues de Pékin — mais leur intervention ne peut signifier qu'une chose : les services normaux de sécurité sont débordés.

Il y a quelques jours, Chine nouvelle a voulu présenter une image rassurante de la situation en indiquant que les statistiques faisaient apparaître au troisième trimestre une chute de 9 % du taux de la délinquance juvénile par rapport au trimestre précédent. Le 30 novembre cependant, dans un éditorial sur le renforcement de la légalité socialiste, *le Quotidien du Peuple* parlait clairement d'une « *augmentation des cas de délinquance et des crimes de droit commun* ». Selon des sources chinoises, il apparaît en *fait que, si une* légère diminution de la criminalité, consécutive à un renforcement des mesures de sécurité, a été enregistrée à l'automne, celle-ci continue à battre tous les records. Chine nouvelle indique qu'en ce qui concerne la seule criminalité juvénile, le taux actuel est environ dix fois plus élevé que dans les années antérieures à la révolution culturelle.

Des viols fréquents

De quels crimes s'agit-il ? A en croire les journaux et les radios provinciales, ils sont à peu près de toutes les catégories imaginables. Les viols paraissent particulièrement fréquents, individuels ou collectifs. Les meurtres accompagnent parfois *les vols et les cambriolages, mais il en* est aussi de passionnels. A Shanghai, une femme a tué à la hache un homme après que celui-ci eut découvert qu'elle le trompait. Des bagarres *de rue sont signalées dans* les grandes villes, le plus souvent entre voyous organisés en bandes, parfois en plein jour. On rapporte des cas de pillage, des vols de véhicules, *de multiples vols à la tire.* Le marché noir sévit à Canton et à Shanghai. Dans les provinces du Sud — Guandong, Guangxi, Yunnan, — il est question de contrebande et *même de trafic de drogue.*

L'un des phénomènes qui inquiètent les autorités est l'audace — plusieurs articles parlent de l'« *arrogance* » — dont font preuve les criminels. Dans le Shaanxi, un magasin d'armes de l'A.P.L. a été cambriolé le 13 octobre. A Pékin, *le 26 du* même mois, deux inspecteurs qui tentaient d'arrêter deux voleurs à la descente d'un autobus se sont vu attaquer à coups de couteau par *d'autres membres du même gang.* Egalement à Pékin, des cambrioleurs surpris en flagrant délit font feu sur les policiers à l'aide de pistolets de fabrication artisanale.

La situation est pourtant moins grave dans la capitale que dans certaines villes de province où, rapportent des témoins, les honnêtes gens hésitent désormais à circuler dans les rues *à des heures trop* avancées de la soirée. Dans des localités reculées comme Xining (chef-lieu du Quinghai) les criminels trouvent abri dans des quartiers *de banlieue où ils sont* pratiquement chez eux.

Les commentateurs et les orateurs officiels dénoncent, comme il se doit, « *l'influence néfaste de Lin Piao et de la « bande des quatre »* comme la raison principale de cette recrudescence de la criminalité. La tendance à l'« *anarchisme* », encouragée lors de la révolution culturelle, se manifesterait aujourd'hui dans des actes de « *sabotage de l'ordre social* ». Les jeunes, de surcroît, n'auraient reçu, au cours des dix ou douze dernières années, aucune notion de légalité et ignoreraient en conséquence en quoi consiste le respect des lois.

Une masse de jeunes chômeurs

S'il est vrai que les violences de *la fin des années 60 ont laissé des* traces profondes dans les esprits et dans les mœurs, l'argument n'est pourtant qu'à moitié convaincant. La nouveauté du phénomène auquel on assiste actuellement montre en elle-même que l'augmentation du nombre des crimes et délits trouve ses causes non seulement dans le passé, mais également dans la situation présente. L'amalgame avec l'« *anarchisme* », hérité de la révolution culturelle, n'est d'ailleurs pas sans arrière-pensées de la part du pouvoir, car il permet de mettre dans le même sac les cas de droit commun et les manifestations dites d'« *ultra-démocratisme* », qu'il s'agisse de contestation politique (comme dans le cas de Wei Jingsheng) ou de désordres occasionnés par des « *pétitionnaires* » las de ne pas parvenir à faire entendre leurs plaintes per les autorités.

Des analyses plus sérieuses évoquent le problème du chômage. Il *est certain qu'une masse* de jeunes gens sans emploi, soit fraîchement sortis de l'enseignement secondaire, soit revenus de la campagne où ils avaient été expédiés par millions ces dernières années, constitue un milieu de recrutement naturel pour le houliganisme dans les grandes agglomérations urbaines. Il est trop facile pour un jeune chômeur de se trouver en situation plus ou moins irrégulière si sa famille ne le soutient pas, d'être contraint pour vivre à des expédients plus ou moins graves, de trouver appui auprès de garçons ou de filles dans la même situation mais qui ont déjà appris à « *se débrouiller* ». L'enchaînement de l'illégalité peut être irrésistible.

Il faut rendre cette justice aux autorités chinoises qu'elles sont conscientes de cet aspect de la situation et des dangers qu'il y aurait à s'engager dans un engrenage purement répressif. L'accent est mis sur l'éducation ou la rééducation des jeunes délinquants et une pièce de théâtre jouée à Pékin montre comment l'affection persévérante d'une grand-mère parvient à ramener dans le droit chemin une jeune voleuse de dix-sept ans.

Ce souci de clémence est cependant plus ou moins bien accepté par la population que la campagne en cours a rendue très sensible à toutes les formes de délinquance. La distinction qu'il convient de faire entre les cas de gravités différentes est rendue plus délicate encore par les accusations de mollesse dont la police a été l'objet. Le 5 décembre, *le Quotidien de Pékin* évoquait ainsi le cas des frères Xiong, jugés à Hangzhou après avoir commis plus d'une *centaine de viols, pour* reprocher aux « *chats* », c'est-à-dire aux policiers, d'être « *exagérément prudents* » envers les « *rats* » qu'ils ont mission de pourchasser et de détruire.

Il est bien certain pourtant que, au-delà d'un problème d'ordre public, se pose un problème de morale. Les secousses politiques de ces dernières années ont considérablement fait perdre de leur signification, dans l'esprit de plusieurs générations, aux valeurs morales qui régissaient la société chinoise. L'ouverture au monde *extérieur* — les magnétophones, les postes de télévision, tous les gadgets de l'industrie japonaise pénètrent par centaines en Chine avec chaque train en provenance de Hongkong — a, en outre, été à l'origine de tentations *inédites* dans un monde qui n'en reste pas moins essentiellement marqué par la pénurie. Enfin, les privilèges variés dont continue de bénéficier — malgré de vertueux et répétés appels à l'austérité — une petite colonie de cadres dirigeants invitent chacun à « *chercher la combine* » qui lui permettra d'améliorer un peu son existence.

La *Revue de la jeunesse*, dans son numéro de novembre, brossait le portrait édifiant d'un excellent jeune homme, presque un ouvrier modèle, bien vu de ses chefs en tout cas, dont l'intérieur de jeune mari s'ornait d'un joli mobilier, d'un confortable sofa, d'un poste de télévision, etc. Il avait tout fait lui-même, disait-il, « *sinon, comment aurais-je pu me procurer tout ça, puisque, avec ma femme, nous ne gagnons pas même quatre-vingts yuans par mois à nous deux ?* » Mais le temps, quand on travaille en usine ? « *Eh bien ! par exemple, je fabrique une petite lampe de bureau pour un médecin et il me donne en échange un certificat d'incapacité de travail pour trois jours. C'est juste ce qu'il faut pour que ma paie de fin de mois ne soit pas affectée.* » Mais le matériel enfin, les pièces détachées ? « *L'important, c'est d'être en bons termes avec tout le monde... Les biens de l'Etat sont comme les marchandises d'un supermarché, mais il faut avoir le droit d'y pénétrer.* »

« *Ce genre de mentalité a-t-il toujours existé chez les jeunes,* demandait la *Revue de la jeunesse* ? *Non, mais le milieu social où ils sont placés est l'école où ils apprennent à vivre.* »

ALAIN JACOB.

PROCHE-ORIENT

Iran

A DIX JOURS DU SCRUTIN

Six candidats à l'élection présidentielle restent en lice

Téhéran. — A dix jours du premier tour de l'élection présidentielle, fixé au 25 janvier, le jeu des pronostics, impossible jusqu'à présent en raison du nombre des candidatures, s'est soudainement clarifié. Jusqu'à ce jour, par un phénomène surprenant pour des observateurs occidentaux, habitués à ne voir entrer dans l'arène que des « vedettes » toujours présentes à chaque grand tournoi, c'était certainement le moins connu d'entre les candidats, qui avait le plus de chances de triompher. M. Jalaleddine Farsi, dont personne ici ne connaissait, à la mi-décembre, le nom ni le visage, avait deux excellentes raisons de partir gagnant. D'une part le fait même qu'on ne pouvait, ne sachant pratiquement rien de lui, lui reprocher quoi que ce soit ; d'autre part, le précieux — pour ne pas dire *indispensable* — *soutien* que

De notre envoyé spécial

lui avait pleinement accordé le Parti républicain islamique (PRI), qui se réclame de l'imam Khomeiny et de sa « ligne » révolutionnaire.

Pour renforcer encore s'il en était besoin les chances d'un candidat déjà si bien placé sur la ligne de départ, les innombrables porteurs de turbans qui gravitent autour du patriarche de Qom, mais dont l'influence, même si elle commence à irriter fortement reste encore inégalée à travers le pays, avaient fait savoir à tous les échos que M. Farsi pouvait compter sur l'entier soutien du clergé chiite. Les docteurs en théologie de la ville sainte, dont les avis eux aussi pèsent bon poids, avaient à leur tour déclaré qu'il l'honoraient de leur pleine et unanime confiance.

Or, on a appris, ce mardi matin 15 janvier, que M. Farsi serait très probablement contraint de renoncer à briguer les fonctions de premier président de la République islamique iranienne. Pour être né de mère afghane originaire d'une tribu persanophone de la province de Herad (Afghanistan) et d'un père iranien, M. Farsi ne peut, en effet, être considéré comme Iranien « à part entière », condition *sine qua non* pour toute candidature à la magistrature suprême. Le ministère de l'intérieur devait se prononcer d'une heure à l'autre, mais il est fort peu probable que M. Farsi puisse prétendre *se maintenir*. Du coup, les autres candidats restés en lice, après l'impitoyable décision de rayer de la liste initiale pas moins de... quatre-vingt-dix noms (dont ceux d'un candidat qui avait innocemment déclaré s'être inscrit « *parce qu'il n'avait pas de travail* » et d'un naïf qui a avoué « *ne rien connaître* » à la Constitution) voient leurs chances sérieusement renforcées. La liste des favoris venant immédiatement après M. Farsi ne compte guère plus de six noms. L'opinion publique inscrit très volontiers en tête celui de MM. Abolhassan Bani Sadr, ministre de l'économie et des finances, et l'un des fidèles parmi les fidèles de l'exilé de Neauphle-le-Château, M. Bani Sadr devrait pouvoir compter, ce qui n'est pas négligeable, sur les suffrages des commerçants du bazar de Téhéran. Se place immédiatement ensuite l'amiral Fayed Ahmad Madani, qui vient de démissionner de sa charge de gouverneur de la province du Khouzistan, après s'être démis de ses fonctions de commandant en chef de la marine nationale. Sa cote semble avoir quelque peu baissé lors de ses derniers jour, bien qu'il conserve de très nombreuses sympathies dans ce qu'il est contenu d'appeler la « bourgeoisie » iranienne. Viennent alors M. Sadegh Ghotbezadeh, ministre des affaires étrangères ; M. Kazem Sali, que l'on peut définir comme un islamique de tendance radicale ; M. Darius Forouhar, ancien ministre et le Dr Hassan Habibi, ministre de l'enseignement supérieur et porte-parole du Conseil de la révolution.

Si les murs de la capitale, à l'instar de ceux de toutes les autres villes du pays, se couvrent à présent de dizaines de milliers d'affiches multicolores, et si les écrans de la télévision iranienne s'apprêtent à accorder à chacun des candidats un temps d'antenne rigoureusement égal, les électeurs ne semblent toujours pas se passionner pour la compétition.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *L'ayatollah Hossein Montazeri,* a été déchargé de ses fonctions d'« imam de la prière du vendredi » à Téhéran, et remplacé par l'hodjatoleslam Seyed Ali Khamenei, membre du conseil de la révolution et vice-ministre de la défense. Tous les vendredi, des centaines de milliers de Téhéranis se réunissent dans l'enceinte de l'Université pour la prière hebdomadaire, au cours de laquelle l'imam du vendredi, qui conduit la prière, expose également les thèmes politiques des dirigeants du pays — *(A.F.P.)*

Coup de semonce aux correspondants étrangers

Les journalistes américains seront expulsés pour avoir diffusé des « nouvelles partiales et mensongères »

Téhéran *(A.F.P., A.P.).* — Le Conseil de la révolution a décidé, dans sa séance de lundi soir 14 janvier, d'expulser d'Iran tous les journalistes américains, qui devront quitter le pays dans un délai de deux jours.

M. Ali Moinfar, ministre iranien du pétrole et porte-parole par intérim du Conseil, a fourni, en sortant du Conseil, comme raison de cette décision d'expulsion la diffusion de « *nouvelles partiales* ». M. Moinfar a indiqué aussi qu'un avertissement serait adressé aux autres journalistes occidentaux.

M. Abolqassem Sadegh, directeur de la presse étrangère au ministère de l'orientation, a indiqué que les bureaux iraniens des agences de presse américaines UPI et A.P. allaient être fermés. Ces deux agences sont les seuls organes de presse américains à avoir des bureaux à Téhéran. On estime le nombre des journalistes américains actuellement à Téhéran à une centaine, sur un total de près de trois cents correspondants de presse étrangers.

Dans la déclaration du Conseil de la révolution lue par M. Moinfar, il est dit que « *les journalistes étrangers ont abusé de la coopération et de la liberté que nous leur avions généreusement accordées* ».

Dans une interview publiée lundi par le journal iranien du matin *Bamdad,* M. Sadegh avait fait état d'un certain nombre de reportages « *mensongers et partiaux* », diffusés par des journalistes occidentaux. Il avait notamment cité les propos d'un commentateur de télévision américain, affirmant que les étudiants qui occupent l'ambassade n'étaient « *ni étudiants ni iraniens* », mais des « *fanatiques religieux appuyés par les Fedayin Khalq* » (extrême gauche iranienne).

La campagne contre la presse occidentale a commencé après le début des violences dans les provinces iraniennes, notamment à Qom et à Tabriz. Dimanche, le gouverneur de l'Azerbaïdjan occidental avait décidé d'interdire l'accès des journalistes occidentaux à Tabriz.

Depuis la révolution, vingt-trois journalistes occidentaux ont été expulsés du pays. Le bureau de l'Associated Press à Téhéran a été fermé pendant deux mois et demi, à partir du mois de septembre dernier, pour avoir diffusé des informations sur la rébellion kurde. Un journaliste de l'Associated Press, Alex Efty, a été expulsé en décembre pour ses comptes rendus sur les premières violences à Tabriz.

Les plus récentes expulsions sont celles de deux correspondants de l'hebdomadaire *Time,* Bruce Van Voorst et Roland Flamini, invités à quitter le pays après avoir réalisé une interview de l'imam Khomeiny pour l'édition de fin d'année de la publication. Ils ont été accusés d'avoir « *incité le peuple américain à la haine contre l'Iran* ».

Egypte

Dix jeunes intégristes musulmans sont arrêtés après des attentats contre deux églises d'Alexandrie

Dix jeunes gens appartenant à l'organisation intégriste Al-Djihad ont été arrêtés au cours d'une opération de police mouvementée qui s'est terminée dans un cimetière de Montazah, à l'est d'Alexandrie, et s'est soldée par la mort d'un policier, tué par l'un des militants islamiques. Selon le ministère égyptien de l'intérieur, au moins l'une des personnes arrêtées ne serait pas égyptienne. Des preuves de l'aide envoyée de l'étranger à Al-Djihad auraient été découvertes et des explosifs semblables à ceux qui ont été déposés ce mois-ci dans deux églises coptes d'Alexandrie ont été trouvés chez des membres de ce mouvement intégriste, dont on a déjà annoncé plusieurs fois au Caire, depuis trois ans, le démantèlement.

Des terroristes avaient tenté, dans deux églises du grand port égyptien, durant la nuit de Noël copte orthodoxe du 6 au 7 janvier, de perpétrer des attentats à la bombe.

Au sanctuaire du Champ-de-Vigne, situé dans un quartier populaire d'Alexandrie, l'homme qui portait la

De notre correspondant

bombe, un jeune musulman, aurait été déchiqueté par l'explosif à l'intérieur de l'église. A l'église du quartier résidentiel de Ramleh, de jeunes fidèles auraient été blessés (l'un a dû être amputé), la bombe ayant explosé au début de la messe de minuit.

Ces attentats ont provoqué des scènes de panique dans certains quartiers de la cité, où 10 à 20 % des deux millions et demi d'habitants sont chrétiens, en majorité coptes orthodoxes. Alexandrie est depuis le premier siècle le siège officiel de l'Eglise d'Egypte.

Al-Djihad est un groupement fondamentaliste très peu connu, recrutant surtout ses affiliés parmi la petite-bourgeoisie musulmane des villes, prônant la violence pour réinstaurer « *l'islam pur des origines* » et n'ayant pas de liens avec le courant plus politique des frères musulmans qu'ils estiment compromis avec le pouvoir. Me Omar Telemsani, morched (guide) de la principale tendance des frères n'a-t-il pas participé l'an passé à une soirée de ramadan avec le raïs et ne vient-il pas, dans le quotidien gouvernemental *Al-Goumhouria,* d'emboîter le pas aux positions officielles sur l'Afghanistan ?

Le nom d'Al Djihad a été associé plusieurs fois depuis 1977 à celui d'une organisation de la même inspiration, mais plus puissante, *Al-Takfir oua Al-Hegra* (excommunication et hegire), qui, il y a trois ans, se fit connaître au Caire en prenant en otage, puis en exécutant le cheikh Zahabi, personnalité musulmane modérée, ancien ministre du président Sadate.

A la suite de ce drame l'« émir » d'Al-Takfir oua Al-Hegra et cinq de ses disciples furent arrêtés, jugés et exécutés. D'autres membres de ce groupe se seraient alors réfugiés en Arabie Saoudite, laquelle aurait refusé de les extrader vers l'Egypte. Selon le Caire les dix Egyptiens qui viennent d'être exécutés en Arabie, avec cinquante autres insurgés de La Mecque, auraient appartenu à Al-Takfir.

Incidents dans les villages ou les universités, tentatives d'attentat dans des églises, tracts provocateurs, articles incendiaires de la presse intégriste. Chaque jour ou presque apporte désormais un élément nouveau témoignant de la montée de l'extrémisme islamique en Egypte. Les appels vibrants à l'entente confessionnelle lancés dans les journaux officieux, notamment par le journaliste musulman libéral Moustapha Amine, indiquent le souci du pouvoir d'apaiser les esprits. Mais depuis que, sous les coups du régime et de ses propres chefs historiques, le parti nationaliste et laïque du WAFD, s'est sabordé, en 1978, quelques mois après sa reconstitution et ses premiers succès populaires, il n'existe dans le pays aucune grande force organisée ayant la volonté de faire réellement pièce à l'intégrisme islamique.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Syrie

APRÈS LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le président Assad doit lutter contre l'insécurité le marasme économique et la dégradation des institutions

M. Abdel Raouf Kassem a formé, mardi 15 janvier, le nouveau gouvernement syrien (« le Monde » du 10 janvier). Les titulaires des principaux ministères demeurent à leur poste. M. Abdel Halim Khaddam, notamment, reste vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères. Le général Moustapha Tlass conserve la défense et M. Ahmed Iskandar Ahmad l'information. Le nouveau cabinet comprend trente-sept ministres — dont vingt-quatre nouveaux — contre trente-six dans le précédent gouvernement.

De notre envoyé spécial

Damas. — Le *pouvoir en* Syrie s'effrite mais n'est pas sur le point de s'effondrer : telle est l'*impression éprouvée ici,* avec inquiétude par les proches du régime, avec amertume par les représentants de l'opposition, et avec lassitude par la population après le congrès du parti Baas et la formation du nouveau gouvernement. Le voyageur qui arrive à Damas est assailli par les informations et rumeurs alarmistes illustrant l'instabilité dans laquelle se trouve le pays. Pour les trois dernières semaines seulement, l'énumération des « incidents » est longue : elle va de l'assassinat d'un dentiste appartenant à la communauté alaouite, tué à Damas à la mi-décembre, au démantèlement à Alep d'un réseau de Frères musulmans.

S'il est excessif de prétendre — comme on l'entend parfois ici — qu'Alep échappe la nuit au contrôle des autorités, il est exact que les Frères musulmans y disposent de complicités qui leur permettent de se réfugier dans la vieille ville, comme naguère les combattants du F.L.N. dans la casbah d'Alger. On raconte, à ce propos, l'histoire d'un chirurgien chrétien qui, croyant accompagner les parents d'un blessé à son hôpital, s'est retrouvé, les yeux bandés dans une voiture qui l'a conduit dans une cave transformée en une « salle d'opération » convenablement équipée où l'attendait un des chefs de la confrérie, blessé lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre. Une fois l'intervention terminée, le chirurgien a été raccompagné chez lui, avec les remerciments de ses ravisseurs, et il s'est vu gratifier de cette explication : « *Nous vous avons choisi parce que, en tant que chrétien, vous ne pouvez être suspect de collaboration avec nous et encourir, à ce titre, les représailles de l'Etat.* »

La corruption

La crise actuelle affecte non seulement les services de sécurité auxquels le régime accorde pourtant une attention prioritaire, mais aussi l'administration, l'Université et les affaires. 1979 a été une mauvaise année sur le plan économique. La récolte a été plus que médiocre par suite d'une sécheresse catastrophique, ce qui ne manquera pas de peser lourdement dans une pays dont la moitié de la population active est composée de paysans. Les troubles ont freiné les investissements privés. Les cadres vont chercher des situations plus stables dans le Golfe, aux Etats-Unis, en France et en Allemagne fédérale. L'inquiétude gagne même la fraction de la bourgeoisie proche du parti Baas au pouvoir qui, ces dernières années, se sentait de nouveau à l'aise à Damas. Toutefois, la situation demeure sous le contrôle du régime, qui multiplie les initiatives pour consolider ses assises. On affirme même que le président Assad a essayé d'établir un *modus vivendi* avec les intégristes musulmans, leur proposant de prendre en considération leurs doléances s'ils mettaient bas les armes. L'exécution, le 23 décembre, de cinq Frères musulmans condamnés à mort semble indiquer que cette tentative s'est soldée par un échec.

Le régime syrien se heurte à trois graves problèmes : l'insécurité devenue chronique, le délabrement socio-économique découlant de trois facteurs (inflation, corruption, dépenses militaires) et l'impasse où se trouve sa politique régionale. Les ouvertures du président Assad, essentiellement en direction de la Jordanie, de l'Arabie Saoudite et de l'Irak, n'ont pas permis de nouer avec ces pays des relations stables : avec Bagdad, c'est de nouveau la guerre ouverte ; avec Amman et Ryad, les rapports sont plutôt tièdes.

Les affaires de corruption ont occupé le premier plan de l'actualité au 7e congrès du parti Baas (22 décembre-8 janvier). Le commandant Rifaat El Assad, frère du président, a eu l'habileté de s'y présenter en accusateur et en justicier. Partisan d'un retour à un « *socialisme pur et dur* », il a fait tomber des têtes de comparses, notamment les anciens ministres MM. Mohamed Haidar et Jamal Chaya. Lui-même a consolidé sa position après ses déboires de l'été dernier. Avec l'aide de son frère, le chef de l'Etat, il avait habilement préparé le congrès, retournant à son avantage une situation qui lui était défavorable. Dans un premier temps il a concentré ses critiques sur les « *erreurs individuelles* » qui ne devraient pas éclabousser tout l'appareil dirigeant du parti, *M. Rifaat El Assad* s'est ensuite *personnellement occupé* des élections du Baas et a réussi à « *récupérer* » les jeunes militants qui parvenaient sur le devant de la scène à la place des apparatchiks emportés par la vague de mécontentement suscitée par les abus. L'estocade finale a été portée au congrès du Baas lorsque M. Rifaat El Assad et ses partisans ont pris la tête de al lutte contre la corruption en termes si virulents que le secrétaire adjoint du parti, M. Abdallah El Ahmar, lui-même mis en cause, s'est retiré et a boycotté les travaux durant trois jours. Il a finalement été maintenu à son poste.

Après avoir sacrifié des victimes expiatoires, qui sont d'ailleurs loin d'être innocentes, le congrès a décidé, *pour satisfaire la cohorte des fonctionnaires sous-payés* de l'administration publique, une augmentation des salaires qui serait de 50 % à 75 % et atteindrait même 100 % au sein de l'armée.

Restait à trouver un chef de gouvernement intègre et incorruptible, c'est-à-dire, selon la formule désabusée qui a la faveur du petit peuple « *un baasiste suffisamment riche pour ne pas être tenté par le vol des deniers publics* ». Le président Assad l'a découvert en la personne de M. Abdel Raouf Kassem, préfet de *Damas, qui, avant* d'accéder à cette charge, avait fait répertorier ses biens pour ne pas être accusé de les avoir acquis à la faveur de sa fonction.

Sur le plan de la sécurité, le congrès a recommandé l'intensification de la lutte contre les Frères musulmans, une unité blindée des brigades de défense aurait été aussitôt dépêchée à Alep. Les milieux progressistes craignent que, cette fois, la répression ne les atteigne. Le prétexte en serait des contacts qui auraient été noués *entre une aile de l'opposition* de gauche (les dissidents communistes de M. Riad El Turk et les pro-irakiens), et ceux des éléments *intégristes religieux qui admettent* les règles démocratiques, en vue de la constitution d'un vaste front pour renverser le régime. Mais, en dehors de ces velléités et de quelques attentats de nouveau attribués à des agents de l'Irak, l'opposition non religieuse se révèle une fois de plus attentiste.

Ayant donc consolidé son emprise et celle de son frère sur le Baas, le président Assad a réussi une opération payante pour la stabilité de son régime. Au demeurant, constate-t-on ici, aucune force externe importante ne cherche à le renverser : ni les Etats-Unis, ni l'Arabie Saoudite, ni même l'Irak. Il est significatif de relever que Ryad et Bagdad se sont acquittés de leurs engagements financiers à l'égard de Damas. On a l'impression que leur objectif est de déstabiliser le régime syrien et de l'affaiblir, non de le balayer.

Il règne incontestablement à Damas un climat de fin de régime, mais une fin qui n'est pas pour demain et supposerait exclu un rétablissement de la situation par l'habile homme d'Etat qu'est le président Hafez El Assad.

LUCIEN GEORGE.

LES SUITES DE L'AFFAIRE CURIEL

Des journalistes et des écrivains déplorent qu'une émission de TF1 soit confiée à M. Georges Suffert

M. Jehan de Wangen nous a adressé, au nom de l'Association Henri-Curiel (1), dont il est le secrétaire, l'appel suivant :

« *Nous apprenons que la direction de TF 1 a confié à Georges Suffert la responsabilité d'une importante émission littéraire qui doit débuter le 23 janvier 1980.*

» *Les soussignés, journalistes et écrivains, se sentent, en conscience, tenus de rappeler que, en juin 1976 et en juin 1977, Georges Suffert a lancé dans l'hebdomadaire* le Point *des accusations très graves de terrorisme et d'espionnage contre Henri Curiel. Celui-ci fut assassiné le 4 mai 1978 par un supposé commando Delta, et les tueurs n'ont toujours pas été retrouvés.*

» *Les accusations de Georges Suffert avaient pour origine des fiches établies par des services secrets français. Or, ces fiches restent inaccessibles malgré nos demandes réitérées et malgré la promesse écrite du président de la République que la partie civile Henri-Curiel aurait connaissance du dossier comme il est d'usage dans la procédure judiciaire de notre pays. Ces « informations » ont désigné publiquement aux assassins un homme qui était notre ami.*

» *Tant que Georges Suffert n'aura pas apporté la preuve de ses accusations, nous le considérerons comme l'auteur d'une diffamation aux conséquences fatales et, à ce titre, indigne d'occuper un poste en vue à la télévision française.*

» *Nous appelons journalistes et écrivains à se joindre à notre protestation, soit en la contresignant, soit en adressant au directeur de TF 1 une lettre exprimant leur point de vue. Nous les appelons également à refuser d'apporter leur concours à cette émission.* »

Ont signé ce texte, MM., Mmes : Georges Baguet, Françoise Balibar, Pierre Bourgeade, Simone de Beauvoir, Claude Bourdet, Jean Bruhat, Jean Cassou, Jean-Pierre Chabrol, Jacques Chatagner, Marie Cardinal, Jean-Marie Domenach, Jean Dresch, Marguerite Duras, Claire Etcherelli, Michel Foucault, Victor Fay, André Frenaud, Henri Guillemin, Suzan George, André Halbwachs, Dominique Halevy, Alain Krivine, Elisabeth Labrousse, Jean Lacouture, Simonne Lacouture, Jean Lacroix, Victor Leduc, Michel Leiris, André Pieyre de Mandiargues, Madeleine Moreau, Roger Maria, Vincent Monteil, Bernard Noël, Madeleine Rebérioux, Olivier Revault d'Alonnes, Maxime Rodinson, Denis Roche, Claude Roy, Mme Roger Vailland, Pierre Vidal-Naquet, Paul Vieille, Pierre Vilain.

La rédaction de *Vendredi* (Roger Dosse, Jean-Claude Charles, Jean Guillaneau) s'est jointe à cet appel.

[Ce texte signé par de nombreux journalistes et écrivains au nom de l'amitié qui les liait à Henri Curiel, et de l'éthique du journalisme, donne la mesure de l'indignation que leur inspirent les articles qui ont précédé le meurtre de Curiel. Mais si cette réaction, cette indignation, se conçoivent, la démarche qui en résulte peut susciter des réserves qui risquent d'en affaiblir la portée. Tout suspect est présumé innocent, et si l'on est en droit de répéter à M. Georges Suffert que le moindre des choses est d'« apporter la preuve de ses accusations » contre Henri Curiel, on peut aussi souhaiter, avant d'instruire plus avant son procès, que la démonstration soit fournie que les articles incriminés ont directement inspiré les assassins d'Henri Curiel. Même si cette démonstration se révèle difficile.

Les assassins « n'ont toujours pas été retrouvés », rappelle, à bon escient, le texte de l'association. S'ils le sont un jour, leur interrogatoire permettra peut-être aux enquêteurs d'établir les responsabilités morales précises de M. Georges Suffert et aux signataires de cet appel, de fonder juridiquement une protestation auprès de TF 1, qui, telle qu'elle est aujourd'hui présentée, risque de nuire à la cause qu'ils défendent.]

(1) Association Henri-Curiel, 4, rue Rollin, 75005 Paris. Cette association vient de publier un recueil de textes d'Henri Curiel sous le titre : « Pour une paix juste au Proche-Orient ».

هكذا من الأصل

Syrie

ATION DU NOUVEAU ...

Assad doit lutter contr...

...omique et la dégradation...

Des journalistes ... deplorent qu'une ... soit confiée à M. ...

AFRIQUE

Rhodésie

Le Kenya menace de se retirer de la force du Commonwealth

Le chef de l'Etat kényan, nous signale notre correspondant à Nairobi, J.-P. Langellier, a exprimé lundi 14 janvier son inquiétude au sujet de la présence en Rhodésie d'unités militaires sud-africaines et menacé, au cas où cette dernière se prolongerait, d'ordonner le retrait du contingent kényan servant actuellement dans le cadre de la force de surveillance du Commonwealth. Un communiqué officiel du président Moï précise : « Je ne vois pas pourquoi je pourrais autoriser les troupes kényanes à se trouver sur le sol rhodésien en même temps que des troupes *sud-africaines*... à la conférence de Londres, des assurances ont été données selon lesquelles ces troupes quitteraient la Rhodésie aussitôt après l'arrivée à Salisbury du gouverneur. »

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — Amnesty International a demandé au gouverneur britannique de la Rhodésie, lord Soames, d'« *agir rapidement pour corriger les injustices et promouvoir le respect des droits de l'homme* ».

Tout en reconnaissant que des progrès ont été accomplis depuis un mois (fin des tribunaux de loi martiale, commutation de la peine de mort en prison à vie pour onze condamnés, libération de certaines catégories de détenus politiques), Amnesty International réclame que tous les prisonniers et détenus soient libérés immédiatement et sans condition, que des organisations humanitaires comme le Comité international de la Croix-Rouge aient accès aux condamnés politiques afin de faciliter leur libération, que l'administration britannique s'engage à ne pas utiliser les « *lois répressives en vigueur* », qu'« *une action positive soit prise vis-à-vis de la torture* », et enfin que les noms, dates et lieux de *toutes les exécutions capitales* depuis 1965 soient rendus publics.

Contrairement à ce que pense l'administration britannique, Amnesty International estime que « *la rectification des violations des droits de l'homme ne devrait pas être liée aux progrès du cessez-le-feu* », et surtout *s'étonne que la révision des cas* des détenus et condamnés politiques ait été confiée et laissée *totalement* entre les mains de l'administration rhodésienne en place. L'organisation proteste également contre l'utilisation de la torture.

D'autre part, lundi 14 janvier était le dernier jour d'inscription pour les partis désirant présenter des candidats aux élections pour les 80 sièges africains les 27, 28 et 29 février. Dix mouvements se sont inscrits et, dans un coup de théâtre de dernière minute, la ZAPU de M. Joshua Nkomo a décidé de se présenter sous l'étiquette du Front patriotique, ce qui ne manquera pas d'introduire une certaine confusion : le nom Front patriotique désignait jusqu'à présent l'alliance entre le parti de M. Nkomo et la ZANU de M. Robert Mugabe. Ayant décidé de faire campagne seul, ce dernier *se présentera sous* l'étiquette ZANU (P.F.).

Les deux organisations nationalistes ont sept jours pour présenter à la commission électorale un nouveau symbole devant apparaître sur les bulletins de vote. Celui qu'elles ont déjà soumis a été refusé car il comportait une mitraillette soviétique AK-47, ce qui est considéré comme une incitation à la violence. Le mouvement de l'évêque Abel Muzorewa, l'UANC, peut en revanche conserver une lance sur son symbole.

C. C.

Courte fête sur la frontière du Mozambique

De notre envoyée spéciale

Machipanda (Mozambique). — Un doux vent d'euphorie a soufflé pendant un court instant samedi aux postes douaniers de Forbes (Rhodésie) et Machipanda (Mozambique) lorsque la frontière fermée depuis près de quatre ans fut enfin rouverte. Un policier rhodésien noir et un soldat mozambicain sautèrent dans les bras l'un de l'autre en riant et se frappant dans le dos. A quelques pas d'eux, un groupe d'hommes et de femmes du Mozambique entourèrent, joyeux et bavards, un militaire blanc rhodésien. Ils l'avaient connu autrefois..., au temps de la colonisation portugaise. Il tenait alors un supermarché pas loin de Machipanda.

Une longue attente n'avait découragé ni les journalistes ni la centaine de curieux : la frontière s'ouvrit avec plus de trois heures de retard, après une séries d'hésitations et de quiproquos.

Le Mozambique avait dû juger le moment historique et le gouverneur de la province de Manica s'était déplacé. Il repartit lorsqu'il apprit que, de l'autre côté, il ne s'agissait que d'un simple retour à quatre ans en arrière. Un commissaire politique mozambicain, le major Henrique Madebe, accompagné d'une vingtaine de personnes et arborant le drapeau blanc, vint plusieurs fois aux nouvelles. Digne et solennel dans son impeccable uniforme vert, il tentait de comprendre pourquoi la Rhodésie refusait le cérémonial.

Enfin, à 11 heures et demie, un soldat mozambicain enroula le haut grillage qui coupait en deux le *no man's land* entre les deux postes frontaliers. Ce fut la fête. Hommes, femmes et enfants, qui attendaient patiemment à Machipanda, se mirent à chanter, à danser. On se serra les mains et un Rhodésien blanc se fit beaucoup d'amis en distribuant des cigarettes rhodésiennes.

Les douaniers mozambicains *firent visiter leurs locaux* à leurs collègues voisins. La foule joyeuse se précipita dans un immense hurlement vers Forbes. A demi effrayés par tant d'audace — *et à demi amusés* — les soldats de M. Samora Machel tentèrent de les rattraper. Et, sans le vouloir, se retrouvèrent chez leurs voisins tenant toujours leurs armes à la main.

Enfin détendus, les douaniers de Forbes ouvrirent une bouteille de mousseux national. Sur le toit du poste frontière, l'armée, protégée par des sacs de sable, n'avait pas cessé d'être vigilante, tandis que le représentant de la force du Commonwealth continuait de scruter l'horizon avec ses jumelles. Une équipe de déminage opérant sur la voie ferrée à une centaine de mètres de là n'avait pas interrompu son travail.

Ce vent de liberté n'aura soufflé que vingt-cinq minutes. A midi, les frontières se refermèrent à nouveau — selon la volonté des Rhodésiens — pour ne rouvrir que lundi matin. C'est avec regret que les journalistes renoncèrent au repas de fruits de mer — surtout, de crevettes géantes, dont rêvent encore les Rhodésiens qui se rendaient autrefois en vacance au Mozambique — que les officiels mozambicains leur avaient organisé à Beira.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

EUROPE

Union soviétique

ARRESTATION D'UN DES SIGNATAIRES D'UN APPEL POUR L'AUTODÉTERMINATION DES ÉTATS BALTES

Moscou (U.P.I.). — Le géologue lithuanien Vitalda Skodis a été arrêté pour avoir signé un appel demandant le droit à l'autodétermination pour les Républiques baltes, a annoncé le 14 janvier à Moscou l'académicien André Sakharov.

La révocation du pacte Hitler-Staline *et le retrait des troupes* étrangères, c'est-à-dire soviétiques, des territoires baltes, étaient demandés dans cet appel. Les quarante-cinq signataires de ce texte, qui date d'août dernier, affirmaient que, selon des clauses secrètes du pacte germano-soviétique de 1939, l'armée soviétique *était* autorisée à occuper les trois Républiques baltes une année plus tard. Ils demandaient donc à l'ONU, à l'U.R.S.S., à la R.F.A. et à la R.D.A. de proclamer l'illégalité de ce pacte et, à l'U.R.S.S., de retirer ses troupes d'Estonie, de Lettonie et de Lithuanie. A l'exception des Pays-Bas, aucun pays occidental n'a accepté formellement la légalité de l'incorporation des trois Etats baltes à l'U.R.S.S.

D'autre part, une archiviste des droits de l'homme, Mme Malva Landa, a appris qu'elle serait jugée à moins de renoncer par écrit « à ses idées politiques ». La police a saisi à son domicile un appel, lancé en 1978, par le groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Il y demandait une amnistie de tous les prisonniers politiques pour le trentième anniversaire *des droits de l'homme et* exigeait que les autorités suppriment dans la nouvelle Constitution soviétique *tous les articles permettant des* poursuites pour délit d'opinion.

● L'AGENCE TASS a qualifié, le lundi 14 janvier, « *d'acte de provocation à l'encontre de l'Union soviétique* » l'attentat commis dimanche soir contre les locaux de la compagnie aérienne Aeroflot à New-York.

Italie

L'auteur du détournement de l'avion Rome-Tunis s'est rendu

Palerme (*A.F.P.*). — Un DC-9 de la compagnie Alitalia, assurant la liaison *Rome-Tunis*, a été immobilisé sur l'aérodrome de Palerme du lundi 14 janvier 16 h. 20 au mardi 15 à 5 h. 30. L'auteur, unique, du détournement s'est rendu au bout de dix *minutes de conversation avec* un diplomate italien ; les soixante-deux passagers et les six membres de l'équipage ont alors été libérés.

Dès le début, les autorités italiennes s'étaient montrées intransigeantes devant des demandes initiales imprécises et la formulation tardive de la principale exigence du pirate de l'air : la libération de vingt-cinq détenus politiques tunisiens.

Après avoir arraisonné l'appareil à mi-chemin entre Rome et Tunis, le pirate avait demandé à se rendre à Tripoli, mais l'aéroport était inaccessible en raison d'une tempête de sable. Malte *fermait ensuite* son terrain. L'appareil se posait alors à Palerme.

Au cours de la nuit, treize femmes et sept enfants qui se trouvaient à bord de l'appareil étaient libérés sans contrepartie, puis un passager souffrant. C'est alors que le diplomate italien montait à bord et réussissait à obtenir la reddition du pirate.

∴

Selon notre correspondant à Tunis, quatre-vingts personnes sont encore emprisonnées en Tunisie pour des motifs politiques. Les derniers à avoir été jugés sont les membres du groupe Ech Chaab « clandestin » (*Le Monde* du 23 août 1979) dont l'affaire doit venir en appel le 5 mars. Dix-huit sont encore incarcérés et les trente-deux autres en liberté provisoire ou en fuite. Les autres détenus sont trente-six syndicalistes impliqués dans les émeutes du 26 janvier 1978.

M. ATTILIO RUFFINI REMPLACE M. MALFATTI AU POSTE DE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Attilio Ruffini a été nommé lundi 14 janvier ministre italien des affaires étrangères (nos dernières éditions du 15 janvier). Il remplace M. Franco Maria Malfatti. M. Ruffini, qui était ministre de la défense, est remplacé à ce poste par M. Attilio Sarti, ministre chargé des relations avec le Parlement. Et M. Sarti est lui-même remplacé par M. Clelio Darida, ancien secrétaire d'Etat à l'intérieur et ancien maire de Rome.

Ce remaniement ne change pas l'équilibre politique du gouvernement de M. Francesco Cossiga, *composé de démocrates-chrétiens,* libéraux et sociaux-démocrates, MM. Malfatti, Ruffini, Sarti et *Darida étant tous quatre démocrates-chrétiens.*

Turquie

DES DIRIGEANTS SYNDICAUX ARRÊTÉS POUR AVOIR CHANTÉ « L'INTERNATIONALE »

(De notre correspondant.)

Ankara. — Le tribunal militaire de la première armée d'Istanbul a décidé lundi 14 janvier de faire écrouer M. Kemal Turkler, président du syndicat ouvrier communisant Maden-Is, et six autres dirigeants syndicaux, pour avoir « *fait de la propagande tendant à assurer la domination d'une classe sociale sur les autres* » (propagande réprimée par l'article 142 du code pénal), en chantant *l'Internationale* à l'ouverture et à la clôture d'une réunion de cette organisation, les 19 et 22 décembre. Le tribunal d'état de siège d'Istanbul, saisi le premier de cette affaire, avait laissé les prévenus en liberté en attendant leur jugement. Le commandant de l'état de siège a fait appel et a demandé leur arrestation

ARTUN UNSAL.



DIPLOMATIE

S'ADRESSANT AU CORPS DIPLOMATIQUE

Jean-Paul II rappelle les exigences de « la vie pacifique internationale »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Recevant comme chaque année les vœux du corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, le pape a fait, lundi 14 janvier, un discours sur la situation internationale, prononcé en français selon l'usage. On y a relevé un assez long passage sur l'Afghanistan. Mais au-delà des thèmes d'actualité, Jean-Paul II s'est attaché à expliquer la mission de l'Eglise dans le monde, en insistant sur quelques thèmes qui lui tiennent à cœur : le désarmement, la liberté religieuse et la lutte contre la malnutrition.

Il a évoqué, l'un après l'autre, ses différents voyages (Mexique, Pologne, Etats-Unis, ONU et Turquie) : « *Toutes ces visites ont voulu servir la cause de la paix. Elles demeurent entièrement au service de buts religieux, pastoraux, œcuméniques ; mais, en même temps, conduisant le pape en divers points du globe, elles créent l'occasion de rencontres avec des sociétés, des réalités et même des systèmes politiques fort divers.* » Le Saint-Siège pense ainsi « *favoriser le rapprochement* » entre les peuples.

Commentant les événements de Kaboul, Jean-Paul II n'a pas mentionné l'Union soviétique : « *En face des faits dramatiques qui se passent en Afghanistan et qui tiennent en suspens l'opinion publique du monde entier ou presque, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les mobiles qui peuvent déclencher des événements aussi graves et aussi menaçants pour la détente internationale. En tout cas, est-il vraiment possible de prétendre circonscrire le problème d'une région en le détachant du contexte de tout un ensemble auquel il est lié ? N'est-ce pas à tous bien sûr, mais d'une façon particulièrement grave à ceux qui ont les plus grands pouvoirs, que reviennent aussi les plus grandes responsabilités ? Je le dis dans le cadre de ma mission spirituelle, pour renforcer chez les uns et les autres la conscience des exigences fondamentales de la vie pacifique internationale, le respect de l'indépendance de chaque pays, le droit des peuples à conduire leur propre destin, selon leurs sentiments patriotiques et religieux...* »

Nulle allusion non plus aux otages américains de Téhéran : « *Ma sollicitude et ma sympathie vont en particulier au peuple de l'Iran, dont la glorieuse histoire et les traditions humanitaires sont universellement connues. Nous lui souhaitons tous de surmonter les difficultés actuelles, et je forme les meilleurs vœux pour sa vie, sa tranquillité et son progrès.* » Et lorsqu'il parle de l'Afrique « *qui connaît encore de redoutables oppositions fratricides* », Jean-Paul II préfère ne pas désigner nommément « *certaines puissances qui veulent parfois tirer profit* » de ces affrontements.

A propos de la « *liberté de conscience et de religion* », l'allusion aux pays communistes est évidente : « *Encore aujourd'hui, nombreux sont les cas de véritable violation de la liberté religieuse quelles que soient les explications mises en avant, et moi-même j'en reçois souvent le témoignage.* »

Le droit à la liberté n'est pas celui de faire ce qu'on veut, a rappelé le pape. Il « *n'inclut pas évidemment (...) le droit de supprimer la vie humaine, comme dans l'avortement, ou la liberté d'user de choses nocives pour soi ou pour les autres* ».

En conclusion Jean-Paul II a lancé un vibrant appel à la lutte contre la malnutrition, reprenant son récent discours à la F.A.O. : « *Des plans généreux contre la disette s'imposent et devraient mobiliser les efforts de tous. (...) Au lieu de cela, que de fonds consacrés à multiplier les armements et engins de mort ! Que d'incohérences dans les échanges commerciaux, que d'énergies gaspillées à des luttes idéologiques, à des politiques de prestige et de pouvoir ! Mais un pouvoir pour qui ? Pour quoi ? Pour quel bien commun ? Les générations à venir nous en demanderont compte. Dieu nous en demande compte.* »

ROBERT SOLÉ.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés demande le doublement de son budget

De notre correspondant

Genève. — Au cours d'une conférence de presse, le lundi 14 janvier à Genève, le haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Hartling, a lancé un appel pour que les principaux programmes qu'il dirige (et dont le budget s'élève à 240 *millions* de dollars pour 1980) soient doublés, pour atteindre un montant de 500 millions de dollars (2 *milliards de francs*). Cet appel est motivé par l'accroissement considérable du nombre des réfugiés au Pakistan, en Thaïlande, en Somalie, au Zimbawe.

Au Pakistan, à la veille de Noël, le nombre des Afghans fuyant leur pays atteignait, selon le haut commissaire, quatre cent vingt mille personnes, et, depuis l'intervention soviétique, il s'élève à six cent mille ou sept cent mille personnes. Le haut commissariat avait alloué fin octobre 10 millions de dollars au Pakistan. Avec l'afflux des Afghans, cette somme devrait être portée à 55 millions. On précise au siège de l'organisation que plusieurs dizaines de *milliers d'Afghans se sont réfugiés* en Iran et le haut commissariat n'a pas encore eu à s'en occuper.

Pour les réfugiés indochinois, M. Hartling a indiqué que le H.C.R. avait mis en place des équipes d'accueil plus importantes que partout ailleurs. Le sort des Vietnamiens réfugiés par mer est meilleur qu'il y a six mois, a souligné M. Hartling ; leur nombre a sensiblement baissé ces derniers temps, pour atteindre moins de 3 000 personnes en décembre, sans que le haut commissaire puisse préciser les raisons de cette évolution. En ce qui concerne les départs par avion, organisés en colaboration avec le gouvernement de Hanoï, M. Hartling a reconnu qu'ils n'avaient pas été *« assez importants »* : ils se montent au total à 1 229 personnes.

En Somalie, on dénombre *500 000* réfugiés d'Ethiopie (auquel s'ajouterait un autre demi million de personnes non recensées), *fardeau* écrasant pour un pays de quatre millions d'habitants. Le secrétaire général des Nations unies, *M. Waldheim va* lancer pour eux un appel pour réunir *110 millions* de dollars.

Bien que le nombre des réfugiés de Rhodésie-Zimbabwe s'élève à quelque 200 000, le H.C.R. s'occupe du rapatriement de 60 000 à 70 000 d'entre eux. Il faut encore 2,2 millions de dollars pour vider les camps, a dit M. Hartling.

(Intérim.)

● *L'ambassade d'U.R.S.S. en Grande-Bretagne* a remis au secrétaire général de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale l'instrument de ratification par l'Union soviétique de la convention sur la protection de la vie humaine en mer du 1er novembre 1974. — *(Tass.)*

A travers le monde

Argentine

● QUARANTE-HUIT ENFANTS de prisonniers politiques, ou de personnes tuées ou enlevées ont disparu entre 1976 et 1978 en Argentine, a affirmé, le lundi 14 janvier, à Sao-Paulo, un avocat brésilien, M. Luis Eduardo Greenhalgh, membre du comité de défense des droits de l'homme dans les pays du cône sud de l'Amérique latine, a précisé que ces enfants sont nés en prison, ou ont été arrêtés en même temps que leurs parents. La plupart vivent actuellement dans des familles de militaires qui les ont adoptés ou souhaitent le faire. — *(A.F.P.)*

Brésil

● M. SALIM MALUF, gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo, sera reçu par M. Valéry Giscard d'Estaing le vendredi 18 janvier, a indiqué le vendredi 11 janvier M. Blot, porte-parole adjoint de l'Elysée. M. Maluf, qui sera de passage à Paris après un voyage au Proche-Orient, doit s'entretenir de divers projets de coopération industrielle entre la France et l'Etat de Sao-Paulo.

Togo

● LE MOUVEMENT TOGOLAIS POUR LA DEMOCRATIE (M.T.D.), mouvement d'opposition au régime du président Eyadema, affirme, dans un communiqué diffusé à Paris, que *« des centaines et des centaines de prisonniers politiques croupissent dans les prisons du Togo »*. Le communiqué est consécutif à l'annonce faite par le gouvernement togolais de la libération de trente-quatre prisonniers politiques (*le Monde* du 15 janvier).

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

M. Jean-Claude Delarue est exclu du Mouvement d'écologie politique

Le bureau provisoire du Mouvement d'écologie politique *(MEP), réuni le samedi* 12 janvier à Paris, a publié un communiqué affirmant que les déclarations de M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, au sujet de la présentation d'un candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981, constituent une *« violation évidente des décisions prises aux assises de Dijon »*. En conséquence, le bureau provisoire estime que M. Delarue *« s'est exclu de lui-même du MEP »*. Il ajoute : *« Le MEP prend acte de cette exclusion de fait et confirme les décisions de Dijon : la position des écologistes sur les élections présidentielles sera définie par toutes les composantes de l'écologie lors d'assises prévues au printemps 1980. »*

M. Delarue avait déclaré qu'il envisageait comme une *« possibilité parmi d'autres »* d'être candidat à l'élection présidentielle, le représentant des écologistes devant être indépendant des partis politiques et M. Brice Lalonde, animateurs des Amis de la *Terre, ne satisfaisant pas, selon* lui, à ce critère (*le Monde* du 1er janvier). Aux assises de Dijon, il avait été constitué un comité de liaison réunissant le MEP, les Amis de la Terre et les groupes n'appartenant à aucune de ces *deux structures, comité* dont il était convenu qu'il serait seul habilité à parler au nom des écologistes dans la perspective de l'élection présidentielle (*le Monde* du 27 novembre).

Il n'est pas évident que M. Delarue ait contrevenu à cette règle. Le président de S.O.S.-Environnement, qui a décidé d'en appeler aux anciens animateurs d'Europe-Ecologie, fondateurs du MEP, peut faire valoir qu'il s'est borné à émettre une opinion en tant que responsable d'une association. Cependant, en laissant entendre qu'il pourrait être candidat à l'élection présidentielle et en engageant une sorte de bataille de tendances contre M. Lalonde, M. Delarue a prêté le flanc à l'un des reproches qui lui sont le plus souvent adressés par les militants écologistes : celui de se présenter ou de se laisser présenter à l'extérieur du mouvement comme l'un de ses porte-parole, alors qu'il ne représente que quelques groupes de la région parisienne.

La constitution du mouvement

La création du MEP et la mise en place d'un comité de liaison avec les Amis de la Terre constituent précisément une tentative, de la part des militants écologistes, pour maîtriser l'expression politique de ce courant et éviter qu'elle ne soit prise en mains, à l'approche de chaque échéance électorale, par quelques personnalités qui échappent au contrôle de ceux qu'elles entendent représenter. Les déclarations de M. Delarue mettaient en jeu, volontairement ou non, la crédibilité de cette tentative, ce qui explique que les dirigeants du MEP aient été conduits à faire acte d'autorité.

Le bureau provisoire du MEP assure concurremment deux tâches : établir les structures du Mouvement et préparer, au sein du comité de liaison, des assises qui définiront l'attitude des écologistes en vue de l'élection présidentielle et désigneront un éventuel candidat. Le MEP se proposant de rassembler pour les écologistes qui n'appartiennent pas aux Amis de la Terre (sans pour autant pratiquer d'exclusive *vis-à-vis de ces derniers ni* interdire la double appartenance), il est essentiel, pour ses responsables, de faire la preuve de leur représentativité et de leur aptitude à organiser, au sein du mouvement, des procédures de décision qui *donnent satisfaction* à tous.

Les structures qui doivent être proposées à l'assemblée des militants, en vue des assises constitutives du MEP, prévues pour les 16 et 17 février à Versailles, comprennent une double représentation. Les membres du MEP, adhérents individuels, se réuniraient une fois par an en assemblée générale, chaque participant *ne pouvant disposer que de dix* mandats au maximum, pour fixer les grandes orientations du Mouvement et désigner les vingt et un membres de son conseil *national. Celui-ci, qui se réunirait* tous les mois, élirait en son sein un bureau de *sept à neuf* membres.

D'autre part, les adhérents du MEP se constitueraient en agences départementales, lesquelles, *réunies une fois par an en assemblées* régionales, éliraient chacune un délégué. L'assemblée des délégués régionaux contrôleraient le conseil national, qu'elle pourrait, à la majorité des deux tiers, décider d'interpeller. Si le litige *se maintenait entre les deux* organismes, l'assemblée des délégués régionaux pourrait convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le trancher.

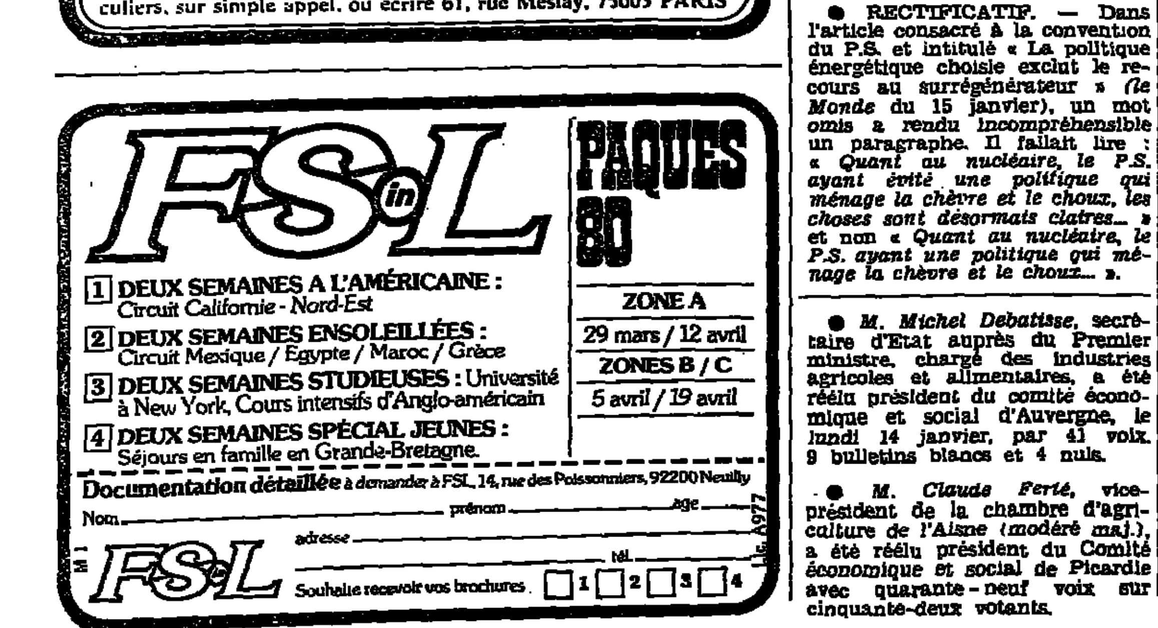
L'assemblée constitutive du MEP discutera aussi de l'élection présidentielle et d'un « profil » de candidature. Les 1er et 2 mars, les Amis de la Terre étudieront à leur tour cette question. Les assises écologistes envisagées pour le mois d'avril pourront alors prendre une décision. *MM. Lalonde* et Philippe Lebreton figurant parmi les candidats possibles le plus fréquemment cités, mais certains citent également le nom de M. Jean-Yves ment le nom de M. Jacques-Yves Cousteau.

La candidature de M. Roger Garaudy pose un problème aux écologistes, dont les animateurs ne reconnaissent pas *pour un* des leurs l'ancien responsable du P.C.F., mais constatent que les thèmes qu'il développe, dans les réunions organisées autour de la parution de son livre, *Appel aux vivants*, ont un écho certain dans leur milieu.

Il s'agit en fait, pour les écologistes, de savoir *s'ils vont* présenter de nouveau une candidature de témoignage, comme celle de M. René Dumont en 1974, ou, s'il est possible d'aller plus loin, en proposant aux électeurs un véritable programme et une stratégie. Certains se demandent s'il ne serait pas préférable d'utiliser la campagne présidentielle sans y participer, c'est-à-dire sans pré*senter de candidat*, afin de faire pression sur les partis. Cette position semble, toutefois, très minoritaire.

PATRICK JARREAU.

● RECTIFICATIF. — *Le roi s'amuse* est de Victor Hugo et non (comme une erreur de transcription l'a fait dire à Jack Lang dans son article paru le 12 janvier) d'Eugène Ionesco, auteur du *Roi se meurt*.



INVITÉ A « CARTES SUR TABLE »

M. Mitterrand lance un appel aux communistes

Invité, lundi soir 14 janvier, de l'émission d'Antenne 2 *« Cartes sur table »*, M. François Mitterrand a réaffirmé avec *force et solennité la fidélité du P.S.* à l'union de la gauche, bien que celle-ci *n'ait plus de « réalité politique »* en raison, selon lui, de l'attitude du P.C. et de la volonté de l'U.R.S.S. « de ne pas déstabiliser l'Europe ».

L'espoir du premier *secrétaire* du P.S. est que cette fidélité, jointe au fait que la direction communiste « s'entend avec la droite », provoquera dans les rangs du P.C. un trouble tel que ses dirigeants seront contraints de revenir à de meilleurs sentiments unitaires. C'est pourquoi M. Mitterrand a lancé un appel aux communistes et à « la conscience de tous les électeurs de gauche » en affirmant qu'il dépend d'eux que la gauche puisse l'emporter en 1981.

Ce succès passe également, à ses yeux, par la nécessité pour le parti qu'il dirige de « grandir », cela afin d'empêcher les « manœuvres » du P.C.F. et pour préserver *(bien que cet objectif n'ait pas été formulé)*, voire aggraver, au profit du P.S. le *rééquilibrage de la gauche. Quant* au candidat qui pourrait assurer ce succès, M. Mitterrand a indiqué que ce pourrait être lui-même. Du moins, s'il a « le sentiment qu'il peut réaliser » des objectifs définis par lui.

Ainsi, le premier secrétaire du P.S. montre qu'il entend mettre à profit le répit qu'il pense avoir obtenu lors de la convention nationale d'Alfortville, la date de la désignation du candidat socialiste ayant été repoussée vers la fin de l'année. Il devrait donc tout mettre en œuvre pour être celui qui répondra aux critères qu'il a lui-même dessinés : la capacité de rassembler les socialistes et de gouverner la France.

Ces déclarations s'inscrivent dans le schéma élaboré par les partisans de M. Mitterrand : valoriser son image d'homme d'expérience — il y a lui-même fait allusion — dans un monde troublé *et dans un pays qui aspire à la sécurité*.

Dans ces conditions, l'allusion à d'autres candidats possibles, formulée avec une certaine condescendance, malgré la mention de leur « talent » et de leur « conviction », semblait être une clause de style. D'autant que pour le reste, le premier secrétaire du P.S. s'est montré à la fois convaincu et convaincant.

Mais cette allusion était aussi un acte de prudence, visant à parer à deux éventualités : celle d'une défaite assurée si rien ne change au P.C. et celle d'un mouvement de grande ampleur au sein du P.S. en faveur de M. Michel Rocard.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. François Mitterrand a tout d'abord repris l'analyse qu'il avait faite la veille devant la convention nationale du P.S. sur les causes de l'intervention soviétique en Afghanistan et la condamnation qu'elle entraîne à l'encontre de l'U.R.S.S., du P.C.F., et du gouvernement. Le premier secrétaire du P.S. a également indiqué qu'il *« ne croit pas »* à l'utilisation de l'arme alimentaire ou au boycottage des Jeux olympiques de Moscou à titre de rétorsion. *« Je crois davantage aux dispositions de caractère technologique »*, a-t-il précisé.

M. Mitterrand a ensuite affirmé que la rupture de l'union de la gauche en 1977 procède d'une *« relation privilégiée »* entre l'U.R.S.S. et le P.C.F., ce dernier étant, selon lui, *« avec le P.C. portugais, celui qui est resté le plus étroitement lié, et peut être dépendant des décisions prises au niveau du P.C. de l'Union soviétique »*.

Evoquant la déclaration du bureau politique du P.C.F. condamnant l'attitude du P.S., M. Mitterrand a souligné que les communistes espagnols, italiens, *roumains et yougoslaves ont* stigmatisé l'intervention soviétique en Afghanistan sans être pour autant accusés par les communistes français de relayer la *« propagande bourgeoise »*. Il a affirmé : *« Ce type d'accusation de Georges Marchais, du comité central, du parti communiste à l'encontre du parti socialiste relève d'un incroyable sectarisme ou bien alors d'un formidable mépris à l'égard des Françaises et des Français, car nous n'avons dit, à notre manière, que ce que disaient les autres partis communistes. »*

Evoquant l'échec de 1978, *« voulu par la direction du P.C. »*, M. Mitterrand s'est adressé aux communistes français en ces termes : *« Accepteront-ils davantage que la direction de leur parti détourne et déforme à ce point les espérances et les engagements sincères et honnêtes des militants et de tous les électeurs communistes ? Moi, socialiste, je leur dis : j'y ai consacré des années de travail, de foi, d'espérance. Je ne doute pas davantage aujourd'hui de la vérité de la cause que je sers.*

» Il est arrivé un jour, il y a bien longtemps déjà, où j'ai compris que si l'on ne réunissait pas politiquement toutes les forces sociales opprimées, exploitées par une politique d'injustices et d'inégalités au bénéfice des plus puissants (...) et des sociétés capitalistes et multinationales, ce serait encore pour des années et des années que la majorité du peuple français serait tenue sous la botte des intérêts de quelques-uns. Alors j'ai tenté de donner une traduction politique à cette réalité sociale. Quelle force, quelle puissance ! Vous vous souvenez de nos rassemblements, de nos réunions, de ces chants qui nous rassemblaient, vous vous souvenez de tout cela. Cela reste toujours possible. Nous sommes encore majoritaires dans le pays. »

Le premier secrétaire a estimé que la direction du P.C. peut empêcher la gauche de l'emporter et qu'il faut que le P.S. *« grandisse de telle sorte qu'il rende impossible ce genre de manœuvre »*. Il a souligné que *« le parti qui empêche cette victoire* (de la gauche) *par des positions internationales et intérieures proprement insupportables (...) s'entend avec la droite »*. Il a invoqué le témoignage de M. Charles Tillon (1) pour affirmer que *« ce n'est pas le destin du P.C. de casser l'espérance de la gauche »*.

« Le P.S., a-t-il expliqué, *« exprime la voix de la gauche »* et doit conduire celle-ci vers la victoire. Il a ajouté : *« Georges Marchais pratique l'union de la gauche comme l'Union soviétique pratique la détente, à coups de canon. »*

M. Mitterrand a également réaffirmé qu'*« il n'y a pas d'accord politique possible entre le P.S. et les partis de droite »* et que c'est *« dans la continuité de son action »* que le P.S. espère *« être entendu de l'opinion »*. Enfin, à la question de savoir si l'U.R.S.S. peut accepter en 1981 *« ce qu'elle n'a pas voulu en 1977 »*, M. Mitterrand a indiqué : *« C'est une question sérieuse. Je me la pose souvent. Je pense que l'Union soviétique n'a pas voulu, en 1977, que soit déstabilisée l'Europe occidentale ; les Etats-Unis d'Amérique — Kissinger s'était exprimé souvent à cet égard — proférant des menaces pour le cas où les communistes parviendraient au gouvernement en Italie, ou en France. D'une certaine manière, l'Union soviétique a préféré que ce problème ne se pose pas pour ne pas gêner les Etats-Unis d'Amérique en Occident, ne voulant pas que les Etats-Unis d'Amérique gênent l'Union soviétique dans ses possessions d'Europe centrale et orientale. »* Il a aussi estimé que la direction communiste *« sera contrainte de réexaminer cette situation »*.

L'éventualité d'une candidature aux présidentielles

Interogé sur son éventuelle candidature à la présidence de la République, M. Mitterrand a répondu : *« C'est moi qui ai demandé à mes amis socialistes de ne pas tomber dans le piège, dans lequel on les précipitait, d'une désignation prématurée d'un candidat. Pourquoi voulez-vous, à seize mois, dix-huit mois de l'élection, choisir un candidat àla présidence de la République. S'il s'agit de conduire le parti socialiste dans la période présente, le parti socialiste est organisé pour cela, il a un premier secrétaire : c'est moi ; il a des secrétaires nationaux : ils sont seize ; il a un comité directeur, un bureau exécutif et tout le reste.*

» La charge à moi, candidat ou pas, premier secrétaire du parti socialiste, c'est de dire chaque jour, avec beaucoup d'arrière-pensées électorales pour le parti socialiste (parce que, moi, je voudrais gagner les élections) c'est de dire ce que nous pensons. Nous n'avons pas besoin d'un candidat pour conduire la politique socialiste. Nous avons besoin d'un candidat pour gagner. Et nous choisirons ce candidat en temps utile [semble-t-il] *vers la fin de l'année. (...) Il peut être utile de le désigner en octobre. Il peut être utile de le désigner en décembre. On choisira l'utilité. Pour le moment il n'y a pas de règle pour cela. Il faut attendre ces mois-là pour se déterminer. A ce moment-là, me direz-vous : serez-vous candidat. Je n'ai pas pris ma décision. (...) Ce qui me déterminera ? La politique. La capacité de rasembler les socialistes, de préserver leur unité, de l'accroître ; d'assurer la permannece des choix fondamentaux à la fois modernes et historiques du socialisme en France. Et puis, comme on se présente pour être élu, la capacité de codnuire les affaires de la France.*

» Si j'ai la conviction que je suis en mesure de réaliser ces objectifs je serai candidat. Si j'ai le sentiment que je ne suis pas en mesure de le faire et que d'autres qu moi le sont — ils sont plusieurs — je serai ce que j'ai été depuis le premier jour : celui qui fait passer le rassemblement des socialistes avant toute autre chose. Car c'est l'arme maîtresse à partir de laquelle la gauche l'emportera.

» On voudrait que je sois candidat. Je dis : attendez donc. On voudrait que je ne le sois pas, je dis, cela me regarde et cela regarde la majorité du parti socialiste.

M. Mitterand a également indiqué que le P.S. est en mesure, *« selon les circonstances, de proposer les homes qu'il faut »*. Evoquant d'autres candidats possibles, il a précisé : *« Il y a Rocard, Mauroy et quelques autres ; ce serait vraiment un échec de ma part s'il n'y en avait qu'un, deux ou trois. »*

(1) Ancien responsable des F.T.P., exclu du parti communiste.

Après la convention nationale du P.S.

« U.D.F. 1 » : l'hypocrisie

U.D.F. 1, lettre quotidienne l'information de l'Union pour la démocratie française, commente en ces termes la convention extraordinaire du P.S. : *« La convention de l'hypocrisie : voilà comment on pourrait qualifier la réunion extraordinaire du parti socialiste qui s'est tenue ce week-end. Hypocrisie parce que d'emblée les deux concurrents potentiels du P.S. à l'élection de 1981 avaient choisi de rester sur leurs positions sans s'affronter (...). Rocard, malgré quelques réserves, a approuvé le texte. Il y a quelques semaines pourtant, au Club de la presse d'Europe 1, il ne démentait pas l'avoir qualifié de « bouillie indigeste ». (...) Le projet socialiste a pour fondement la stratégie de l'union de la gauche. En le votant, quinze jours après le coup de Kaboul des Soviétiques, deux jours après le « numéro de Moscou » de Georges Marchais, et après bien d'autres affaires (les euromissiles, le Cambodge...), il faut être aveugle ou masochiste. Le P.S. n'est sans doute ni l'un ni l'autre. Il commet simplement une grave erreur en s'acharnant à rêver d'un parti communiste français différent de ce qu'il est vraiment et de ce qu'il a toujours été : un parti stalinien à l'écoute du grand frère soviétique. »*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la convention du P.S. et intitulé « La politique énergétique choisie exclut le recours au surrégénérateur » (*le Monde* du 15 janvier), un mot omis a rendu incompréhensible un paragraphe. Il fallait lire : *« Quant au nucléaire, le P.S. ayant évité une politique qui ménage la chèvre et le choux, les choses sont désormais claires... »* et non *« Quant au nucléaire, le P.S. ayant une politique qui ménage la chèvre et le choux... »*.

● *M. Michel Debatisse*, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des industries agricoles et alimentaires, a été réélu président du comité économique et social d'Auvergne, le lundi 14 janvier, par 41 voix, 9 bulletins blancs et 4 nuls.

● *M. Claude Ferté*, vice-président de la chambre d'agriculture de l'Aisne (*modéré maj.*), a été réélu président du Comité économique et social de Picardie avec quarante-neuf voix sur cinquante-deux votants.

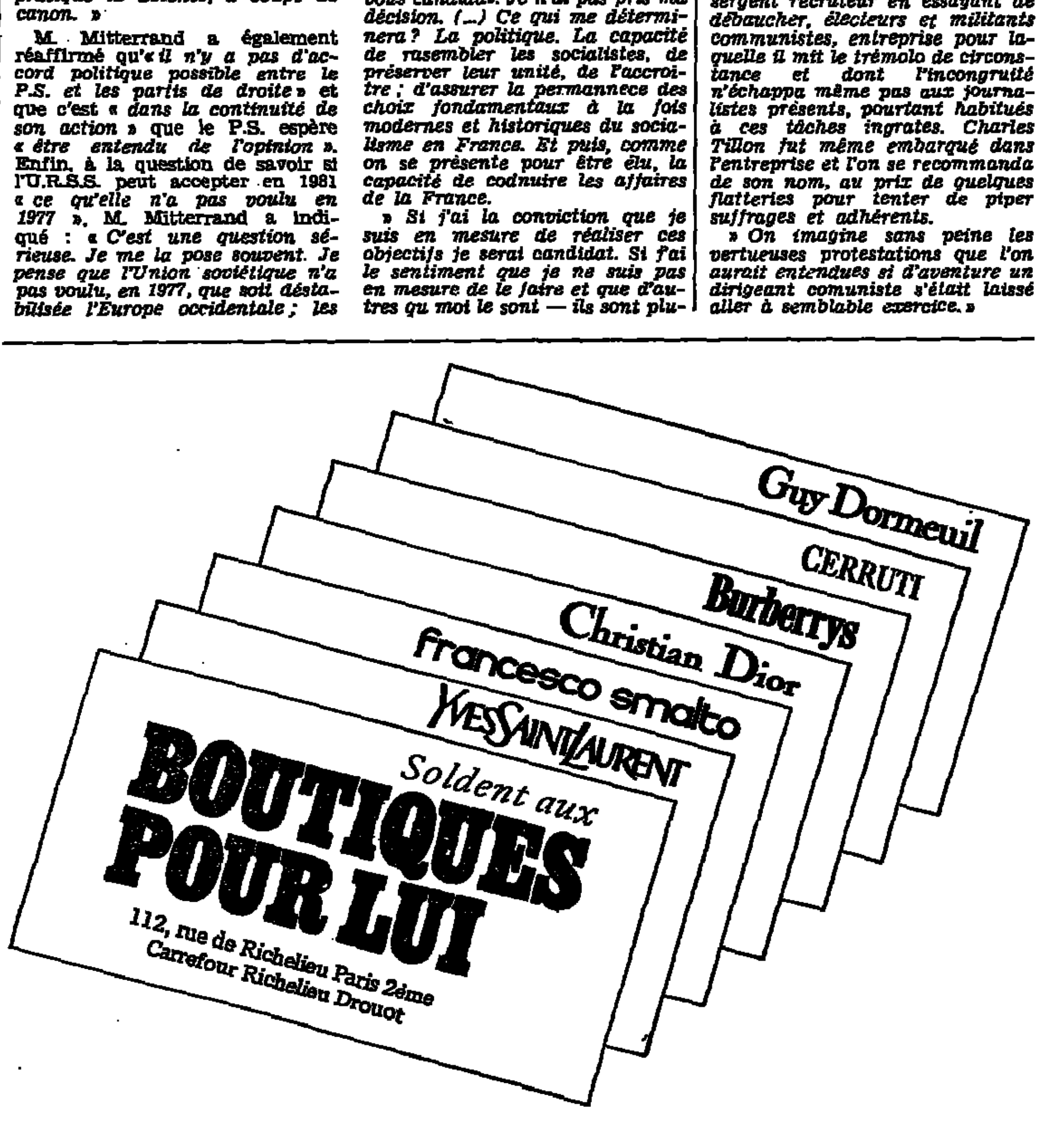
« L'Humanité » : un sergent recruteur.

Dans l'*Humanité* du 15 janvier, Michel Naudy commente en ces termes les déclarations de M. François Mitterrand à Antenne 2 : *« François Mitterrand a choisi la droite*, écrit-il, *c'est vrai pour ces longues minutes qu'il consacra à farder la réalité de l'agressivité de l'impérialisme américain, à lui donner* quitus *pour sa politique dangereuse en Asie occidentale, en estimant, notamment, qu'il ne possédait* « aucune preuve » *des menées américaines contre l'Afghanistan. »*

Michel Naudy ajoute : *« C'est vrai quand la seule critique qu'il osa faire au gouvernement français fut une critique de droite en répétant, toujours à propos de l'affaire afghane, qu'il* « ne fallait pas attendre quinze jours pour opposer à la force des armes la protestation des consciences » *et en dénonçant* « l'effacement de la politique étrangère » *de la France sous prétexte que l'alignement sur les positions du Pentagone ne fut à son goût ni assez rapide ni assez net. »*

Il écrit encore : *« Il ne restait à François Mitterrand qu'à se lancer dans la triste besogne de sergent recruteur en essayant de débaucher, électeurs et militants communistes, entreprise pour laquelle il mit le trémolo de circonstance et dont l'incongruité n'échappa même pas aux journalistes présents, pourtant habitués à ces tâches ingrates. Charles Tillon fut même embarqué dans l'entreprise et l'on se recommanda de son nom, au prix de quelques flatteries pour tenter de piper suffrages et adhérents.*

» On imagine sans peine les vertueuses protestations que l'on aurait entendues si d'aventure un dirigeant comuniste s'était laissé aller à semblable exercice. »





ÉPARTS.

SANS ESCALE

CONCORDE

S ET DE TARIFS

POLITIQUE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Vent d'Est

S'il fallait un signe tangible de la rupture de l'union de la gauche, s'il manquait une preuve sérieuse de l'impossibilité d'une telle union, certains commentateurs de la presse hebdomadaire ont trouvé l'un ou l'autre (parfois les deux) dans la prise de position du parti communiste français sur l'intervention soviétique en Afghanistan.

Après avoir évoqué la *« véritable désaffection qui touche l'ensemble des militants, à qui les méandres de la « bande à Marchais » donnent le tournis »*, Michel Cotta attribue dans *LE POINT*, à *« la tradition historique »*, *« cette pesanteur qui ramène les dirigeants du P.C., périodiquement, à Moscou, ou dans les filets trop serrés du centralisme démocratique »*.

Elle poursuit :*« Tout se passe comme si, en face de mouvements qui les dépassent et dont ils ne peuvent même pas feindre d'être les organisateurs, Georges Marchais et les siens se raccrochaient aux traditions : à la tradition ouvriériste, face aux intellectuels qui, comme Fizbin, Elleinstein ou Althusser, demandent au parti plus d'imagination ; à la tradition du centralisme démocratique — sans revenir toutefois à tous les usages su stalinisme — face à ceux de leurs adhérents qui discutent la moindre de leur décision ; à la tradition communiste, face à un parti socialiste dont la force désormais est équivalente à celle du P.C. ou même plus grande ; à la tradition soviétique, face à la crise internationale. En débarquant à Moscou, Georges Marchais avait réveillé dans chaque Français, y compris chez les communistes, toute une série de craintes, de terreurs, de soupçons. Il les a entièrement confirmés. Le P.C. de 1950 regardait vers l'Est. Celui de 1980 regarde à la fois vers l'Est et vers le pasé. Rétro-communisme, te voilà ! »*

Dans *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, Claude Estier pose des questions : *« Pourquoi* [le P.C.F.] *fait-il donc le contraire de ce qu'il préconisait naguère? Pourquoi se sent-il contraint aujourd'hui à un alignement sans nuance qu'il dénonçait hier encore comme nuisible à son parti? Quel contrat a fait de nouveau du parti communiste français la « fille aînée » en Occident de l'Eglise soviétique? »* Il ajoute : *« Ce ne sont pas des questions auxquelles on trouve des réponses dans l'immédiat. Mais devant ces spectaculaires retrouvailles entre le P.C.F. et Moscou, elles ne peuvent plus être passées sous silence, sous le prétexte que les poser serait apporter de l'eau à la grande campagne anticommuniste de la bourgeoisie. L'ensemble des hommes et des femmes de gauche, et d'abord les militants communistes eux-mêmes, ont le droit de savoir.*

» Quand, au début des années 60, le P.C.F. a commencé, tardivement, à se « déstaliniser », ses dirigeants ont expliqué que s'ils avaient approuvé les procès, les atteintes aux libertés, l'étouffement de la démocratie, le culte de la personnalité, c'est parce qu' « ils ne savaient pas ». Ils ne pourront pas dire cela de ce qui se passe aujourd'hui à Kaboul. Faut-il que l'enjeu soit si considérable pour qu'ils prennent à nouveau un tel risque devant l'histoire? »

LUTTE OUVRIERE, trotskiste, constate : *« Avec la campagne actuelle contre le prétendu « nouvel » alignement du P.C.F. sur l'U.R.S.S., la droite se satisfait de pouvoir l'isoler un peu plus, le P.S. n'est pas mécontent d'avoir quelques munitions pour répondre à la polémique de Marchais, et tous sont heureux de justifier leur anticommunisme. Tous sont d'ailleurs d'autant plus hypocrites que l'intervention soviétique en Afghanistan, selon toute vraisemblance, ne déplait peut-être pas tant que cela à l'impérialisme. Car au fond, dans cette affaire, si le P.C.F. se fait l'avocat du gendarme soviétique contre une révolte populaire, l'attitude des partis de droite comme de la gauche non communiste n'est pas plus reluisante. »*

» Les chroniqueurs de ce début d'année retiendront que le secrétaire général d'un grand parti ouvrier français a choisi le moment où l'Union soviétique envahissait un pays voisin sans défense pour échanger, à Moscou, un soutien contre une investiture » écrit Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* qui, d'autre part, souligne l'impopularité de l'intervention soviétique dans les pays du bloc de l'Est. Il ajoute : *« Tout le travail (prodigieux) fait par les Soviétiques et les Cubains à la conférence des non-alignés de La Havane a été détruit par l'occupation de l'Afghanistan. Le coup de Kaboul a déjà coûté à Cuba son siège au Conseil de sécurité : c'est le Mexique qui l'occupe. Et c'est le plus grand échec diplomatique de l'U.R.S.S. depuis le vote sur le Cambodge et la condamnation du Vietnam. »*

Dans le numéro de *L'EXPRESS* consacré à l'Asie, Branko Lazitch et Jacques Roure s'interrogent sur *« le mystère Marchais »* qui entoure *« son irrésistible ascension vers la direction du P.C.F. »* ou sa *« brouille »* à partir de 1975 avec le Kremlin. Ils notent : *« Mais si un épais brouillard couvre ce quart de siècle de la vie publique de Georges Marchais, tout comme il couvre les quinze années précédentes de sa vie privée, le processus de réconciliation publique qui a abouti ces jours-ci est, lui, d'une clarté aveugle. Et d'une parfaite conformité aux traditions communistes : n'est pas reçu au Kremlin qui veut, quand il le veut. Toute faute mérite pénitence avant que le pardon soit accordé. Le P.C.F. de Marchais, ces derniers mois, s'est consacré à son rachat avec un zèle remarquable. »*

Alain Griotteray écrit sous le titre « Moscou : Marchais au rapport, dans *LE FIGARO MAGAZINE* : *« L'intervention militaire russe en Afghanistan correspond sans doute à une nécessité historique telle que la conçoit une nation forte, sûre de son droit et de ses devoirs. Georges Marchais et ses amis prennent ce droit et ces devoirs à leur compte, qui n'est pas le compte de la France. Mais hélas notre pays n'entend pas exprimer avec suffisamment de force, de clarté quel est son rôle, sa politique, son avenir. Il appartient au président de la République de remettre les choses et les gens à leur place. Et tout d'abord Georges Marchais qui n'est que le secrétaire général d'un parti pour qui votent des Français qui le considèrent comme celui défendant le mieux leurs revendications, mais dont ils ne souhaitent surtout pas l'accession au pouvoir ! »*

Dans une interview accordée à *VALEURS ACTUELLES*, Pierre Daix (ancien communiste, ancien rédacteur en chef des *Lettres françaises)*, estime que le P.C.F. place son propre intérêt électoral avant celui du mouvement communiste international. Il ajoute : *« Cela comporte deux conséquences. Au plan intérieur, c'est le blocage de la politique française, par l'impossibilité de l'alternance. Au plan international, c'est la France placée dans une situation proche de la « finlandisation ». Je m'explique. En bloquant 20 % du corps électoral français, le P.C.F. a le moyen d'assurer le maintien du gouvernement en place. Il y est d'autant plus incité que ce gouvernement pratique une politique qui, sans être prosoviétique, ne déplait pas à Moscou. Le président de la République est ainsi amené à négocier en permanence, par sa politique étrangère, la neutralité du P.C.F. Cela peut conduire à des complaisances, voire des faiblesses, le dernier exemple en date étant la modération des propos tenus par M. Jean François-Poncet, l'autre dimanche, sur l'affaire afghane. L'U.R.S.S. dispose donc ainsi d'un moyen de pression sur la politique étrangère de la France. »*

Pour André Diligent, dans *DEMOCRATIE MODERNE*, organe du C.D.S., *« on attend une attitude commune des Neuf à la mesure des événements qui menacent notre société »*. Il ajoute *« Devant tant de prudence, de silence, la question s'impose en termes brutaux aux esprits les plus portés à la modération : les diplomates chargés de nous représenter et de défendre nos intérêts dans le monde sont-ils, à leur tour, soumis à l'esprit de Munich qui habitait leurs prédécesseurs ou bien sont-ils tout simplement les victimes d'une tradition diplomatique qui se révèle inadaptée au monde actuel »?*

Dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, Michel Tardieu assure qu'il faut se réjouir de la « prudence » de la France. Notamment, estime-t-il, en raison de la *« personnalité même de M. Carter »*. Il explique : *« Ses volte-face ont été nombreuses. Et rien ne dit qu'Américains et Soviétiques ne retrouveront pas dans quelques mois le cshemin de la coopération. Dans ce cas, malheur au pays de seconde dimension qui auront pris des positions en flèche. Le raisonnement est à peu près celui du Pakistan, qui ne montre aucun empressement à accepter les armes que lui proposent les Etats-Unis. »*

« Le « bras de fer » Moscou-Washington peut aboutir à un arrangement entre les deux grands », écrit José de Broucker, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, avant de rappeler : *« Cela s'est déjà vu, à Yalta et depuis. Il s'agirait alors d'un partage de l'Asie, et plus particulièrement du Moyen-Orient, comme il y a eu un partage de l'hémisphère occidental. Ce genre de partage se fait rarement dans l'intérêt des peuples mis sous tutelle. S'il inclut un produit aussi vital que le pétrole, il n'en favorise certainement pas le juste et libre accès pour les utilisateurs. La paix impériale vaut mieux que la guerre nucléaire. Mais elle est toujours génératrice d'injustices et de révoltes. »*

Georges Montaron, dans *HEBDO - TC - TEMOIGNAGE CHRETIEN*, n'est pas loin de partager cet avis quand il écrit : *« L'équilibre de la terreur entre les Grands est tel qu'un affrontement entre eux apparaît improbable. Et la Chine n'est pas encore suffisamment puissante pour rompre cet équilibre. Les intérêts des deux Grands sont beaucoup plus complémentaires qu'opposés. Chacun d'eux respecte le territoire et les zones d'influence de l'autre. Pourquoi s'opposeraient-ils, au risque de faire sauter le monde et de s'entre-détruire? Par contre, le risque de voir se décelopper les guerres régionales est de plus en plus grand et de plus en plus inquiétant. »*

Pour Jacques Varin, dans *FRANCE-NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste : *« La tâche urgente à laquelle doivent s'attaquer le président Babrak Karmal, le nouveau gouvernement, les militants du Parti démocratique du peuple afghan est de consolider le régime progressiste, regagner la confiance de toutes les couches populaires qui avaient appuyé la révolution de « saür » et élargir cet appui par la mise en œuvre d'une politique démocratique et de progrès social qui respecte les traditions du peuple afghan et tienne compte de la réalité du pays. (...) C'est manifestement la seule voie difficile qui puisse mettre l'impérialisme en échec en Afghanistan. »*

L'intervention soviétique à Kaboul, le voyage de M. Marchais à Moscou : décidément c'est un vent d'est qui souffle sur la vie politique française. — A Ch.

● ERRATUM. — C'est en juin 1969 que M. Waldeck Rochet, alors secrétaire général du P.C.F., s'était rendu à Moscou pour la dernière fois (et non en juin 1968, comme il a été indiqué par erreur dans nos premières éditions du 15 janvier).

Le Sénat reprend l'examen du budget qu'il doit achever dans la semaine

Le Sénat achèvera vendredi ou samedi prochain, selon les prévisions de sa conférence des présidents, la discussion du budget de 1980, recommencée mardi 15 janvier à 16 heures. Il avait adopté cette loi de finances le 11 décembre en première lecture, par 145 voix contre 104 (P.C., P.S., rad. g.), et *« définitivement »* le 19 décembre.

Moins concerné que l'Assemblée nationale, puisque l'annulation du Conseil constitutionnel visait une procédure qui lui fut étrangère, le Sénat reprendra néanmoins l'examen d'un certain nombre d'amendements déposés par l'opposition et que le gouvernement devra se contenter de faire repousser sans pouvoir en interrompre la discussion. Cette discussion, *toutefois*, a été étroitement réglementée et M. ALAIN POHER déclarait lundi 14 janvier à l'issue d'un déjeuner que le premier ministre lui avait offert ainsi qu'aux présidents de groupe et au rapporteur général de la commission des finances : *« Le Sénat sera sans doute logique avec lui-même. »*

Le président du Sénat a pourtant reconnu que des amendements pouvaient être déposés et discutés au Sénat puisque le gouvernement ne peut pas utiliser, comme l'Assemblée nationale, l'article 49, alinéa 3. Il a d'autre part annoncé qu'au cours de la prochaine session extraordinaire du Parlement (fin février), consacrée à la loi d'orientation agricole, le Sénat pourrait examiner le projet de loi portant réforme du statut de la magistrature.

Dans le rapport qu'il a présenté au nom de la commission des finances, M. MAURICE BLIN (Un. cent., Ardennes), rapporteur général, demande aux sénateurs de voter sans modification le texte de la loi de finances présenté par le gouvernement. La commission propose aussi une réforme de la loi organique fixant la procédure de vote du budget. Celui-ci ne ferait plus désormais l'objet d'un seul projet de loi de finances, comme c'est le cas actuellement. Il y aurait chaque année deux projets de loi de finances : l'un fixant les ressources (impôts et recettes diverses), l'autre établissant *« les ressources et charges de l'exercice »*. *« Ce système*, souligne la commission, *aurait permis de lever la difficulté d'interprétation de l'article 49, alinéa 3, à l'Assemblée nationale. »*



(Dessin de KONK.)

Le communiqué commun P.C.F. - P.C. soviétique

« UNE DATE DANS L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS NOUVEAUX ENTRE LES DEUX PARTIS FRÈRES », déclare le bureau politique

Le bureau politique du P.C.F. déclare : *« De même qu'ils ont caché aux Français le texte du communiqué commun du parti communiste italien et du P.C.F., les moyens d'information leur cachent maintenant le texte du communiqué commun du P.C.U.S. et du P.C.F.* (2) (...)

» Ce communiqué marque une date dans l'établissement de rapports nouveaux entre les deux partis frères d'Union soviétique et de France. Il s'inscrit dans l'évolution des relations au sein du mouveemnt communiste international.

» Le bureau politique approuve l'activité de la délégation du parti en Union soviétique. Il se félicite de ses résultats et des déclarations faites par Georges Marchais à cette occasion.

» Dans sa prochaine session, les 21 et 22 janvier, le comité central procédera à l'examen approfondi de la situation internationale et précisera les tâches du parti. »

Le bureau politique *« élève une protestation indignée contre le comportement des grand smoyens d'information téléguidés de l'Elysée »* et affirme que, *« dans tout le pays, les communistes approuvent massivement l'activité de la direction du parti et passent à l'offensive contre le mensonge »*.

Le bureau politique du parti communiste a publié, lundi 14 janvier, une déclaration dans laquelle il affirme que *« la grande bourgeoisie a monté une nouvelle opération d'une grande violence contre le P.C.F. et son secrétaire général »*, à la suite de l'*« information »* donnée par M. Georges Marchais, le 11 janvier, à la télévision, sur le communiqué commun du P.C.F. et du P.C. soviétique et de la *« réaffirmation »* de la position du parti français sur l'Afghanistan.

(1) *Le Monde* du 8 janvier.
(2) *Le Monde* du 12 janvier.

● *Un appel soutenant le P.C.F. face à la « campagne anticommuniste »* et affirmant : *« Nous refusons d'être dupes ou complices de la présentation qui est faite de la situation en Afghanistan, parce qu'elle ignore la gravité des questions et des enjeux, parce qu'elle camoufle le rôle déstabilisateur des Etats-Unis et de la réaction internationale, singulièrement au Moyen-Orient et en Asie occidentale. »*, a été signé par quatre-vingts personnes, pour la plupart membres ou collaborateurs du comité central du P.C.F., Louis Aragon, Jean Effel et Louis Daquin figurent également parmi les signataires.

★ Les signatures doivent être adressées à M. Jean-Daniel Simon, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris.

● *La pétition demandant le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan*, lancée par des militants communistes (*le Monde* du 8 janvier) a été signée notamment par MM. Maurice Berlemont, conseiller de Paris; Roger Pellayon, conseiller municipal d'Arles (Bouches-du-Rhône) et Pierre Weecxsteen, syndicaliste C.G.T.

CORRESPONDANCE

Les incidents du colloque du GRECE

Les incidents qui ont marqué, le dimanche 9 décembre, le quatorzième colloque du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) nous ont valu plusieurs lettres de lecteurs, dont voici quelques extraits :

M. Jean Varenne, professeur à l'Institut de linguistique générale et d'études orientales et slaves de l'université de Provence, qui présidait le colloque, indique notamment :

Une chose peut-être fut oubliée au cours de ce colloque dont les thèmes étaient consacrés à la lutte contre tous les totalitarismes : c'est que le totalitarisme prend aussi la forme de la violence nue. Le commando de furieux qui tenta, en vain heureusement, de troubler les travaux vint le rappeler aux participants. Contre de telles agressions il faut d'abord se défendre, c'est l'évidence. Mais il faut aussi (et c'était la raison d'être de cette journée) comprendre comment est né l'esprit totalitaire, comment il s'est diffusé, comment il se manifeste chez nous aujourd'hui. Avec pour corollaire l'urgente nécessité de promouvoir une nouvelle culture, fondée sur la reconnaissance de la diversité de nos origines et donc sur le libre dialogue entre les peuples, les groupes sociaux, les individus. Apprendre à acepter la pluralité du réel, apprendre à reconnaître sa féconde complexité, sa richesse. C'est à ce prix seulement que chacun conservera son identité, sa valeur intrinsèque, irremplaçable et donc sa liberté. Cette liberté que certains s'imaginent pouvoir briser à coups de barre de fer.

M. André Bloch, professeur au lycée Henri-IV, nous écrit :

Vous avez ouvert vos colonnes à une pétition qui condamne l'attaque menée par de jeunes juifs contre une réunion du GRECE. Vous avez rempli votre devoir de journaliste.

Cette pétition appelle deux remarques : elle rassemble des signataires parmi lesquels mai 68 fut pour les uns une aube, pour les autres un crépuscule. Cela s'appelle l'union sacrée : c'est aussi émouvant que rare. Dans un autre ordre de choses, il faut remonter à l'affaire du Concorde pour entendre une aussi harmonieuse polyphonie.

En second lieu, ces signataires appartiennent, si on prend le terme en un sens un peu large, à une espèce très particulière, celle des intellectuels.

Le sens large n'est pas le faux sens ; l'intellectuel n'est ni un juge ni un directeur de conscience ; il n'est pas plus intelligent que les autres : par un patient effort, il tente de faire de son intelligence le meilleur usage possible. Poser la question : approuvez-vous ? désapprouvez-vous ? est une forme de dualisme qui conduit au manichéisme. On demande à un intellectuel de comprendre — et, s'il croit avoir compris, d'expliquer. Le clerc trahit quand il confond : « donner des raisons » et « avoir raison ». Je ne reconnais pas le droit de juger, comme intellectuel, que les jeunes juifs qui ont donné l'assaut « avaient raison » ou « avaient tort » ; mais je connais leurs raisons. Attaché — à tort ou à raison — à l'Etat d'Israël, il ne m'est jamais venu à l'esprit de « désapprouver » les méthodes de l'O.L.P. Elles ne regardent que les dirigeants palestiniens.

J'ai des raisons de penser que le GRECE est une nouvelle forme, sournoise, d'antisémitisme — que j'appellerais l' « antisémitisme en gants blancs ». Je ne prétends pas « avoir raison ». J'ai des raisons de croire — mais ce n'est pas de l'ordre de l'évidence mathématique — que la révolte du ghetto de Varsovie a été une riposte un peu tardive. Le chemin est long, certes, qui conduit des balivernes d'un professeur de sanscrit aux camps d'extermination, mais c'est le même chemin.

Je n'ai pour les signataires du manifeste ni mépris ni colère ; des liens d'amitié m'unissent à certains d'entre eux. Je ne mets pas en doute leur sincérité. Mais, non sans quelques scrupules, j'oserai suggérer un conseil : il est trop facile de donner une signature. S'ils veulent écouter la voix de leur conscience, qu'ils aillent, à la prochaine réunion du GRECE, renforcer le service d'ordre.

D'autres sources que l'hitlérisme

M. André Cocatre-Zilgien, professeur de libertés publiques à l'université de Paris-XII, écrit :

« Je n'appartiens pas au GRECE. Je doute de la pertinence de certaines des analyses historiques et synthèses philosophiques auxquelles se livrent les maîtres à penser de ce mouvement. Mais je les approuve d'avoir secoué la baraque du conformisme idéologique dans lequel ce pays vit depuis des décennies. (...)

» Les idées développées par le GRECE sur les religions du Livre sont d'autres sources que l'hitlérisme : Nietzsche peut-être, mais aussi Voltaire qui les émit dans d'innombrables pamphlets dont quelques-uns, s'ils étaient publiés aujourd'hui, feraient encore scandale. (...) Il y a de la tartuferie chez beaucoup de gens — nantis ou privilégiés, décidés à le demeurer — qui s'indignent que le GRECE ne tienne pas le « discours égalitaire cher aux démocrates ». Ni Montesquieu ni Tocqueville n'étaient férus d'égalitarisme ; mais ils l'étaient de liberté : doit-on, eux aussi, les vouer aux gémonies ? Au surplus, connaissez-vous beaucoup de « démocrates » qui le soient vraiment ?

Faudra-t-il brûler les livres des auteurs, souvent estimables et parfois très anciens, qui inspirent peu ou prou les idées du GRECE, et à cause de cela précisément ? Cela ferait un bel autodafé ! (...)

J'ai été témoin des incidents du 9 décembre. (...) Une société de pensée a été sauvagement agressée par des nervis, cherchant aujourd'hui à se faire passer pour des victimes : voilà la vérité. (...) L'assaut brutal auquel s'est livrée l'O.J.D., le 9 décembre, est absolument de même nature que celui dont un professeur de droit appartenant à l'université de Paris-II a été la malheureuse victime, tout récemment, de la part, semble-t-il, d'une organisation estudiantine d'extrême droite. »»

Le GRECE, pour sa part, a diffusé un témoignage signé de deux personnes ayant suivi les travaux du colloque, Mme Anna Fosner, ancienne déportée politique à Auschwitz et M. Pierre Barrucand, maître de recherches au C.N.R.S. Ce témoignage indique notamment :

Afin d'être objectivement informés, nous avons tenu à assister au colloque du GRECE ; nous n'avons eu aucune difficulté à obtenir des invitations, alors que nous avions précisé que nous venions en observateurs sceptiques (...).

Nous n'avons relevé aucun propos pouvant être qualifié de raciste, d'antisémite ou d'antidémocratique. Il n'y a pas eu davantage le moindre relent de néo-nazisme. Cette impression a été partagée par plusieurs auditeurs dont nous connaissons personnellement les convictions solidement républicaines. Nous avons enregistré avec satisfaction qu'à deux reprises — dans son rapport et en réponse aux questions — Alain de Benoist a condamné sans la moindre équivoque toutes les formes de racisme (...).

En admettant que certaines personnes (qui ne se sont à aucun moment manifestées dans la salle) veuillent utiliser le GRECE à des fins antisémites et le manipuler, l'agression sauvage contre ce colloque ne pourrait que les conforter. En tout état de cause, une telle attaque ou provocation nous semble inadmissible.

M. RAYMOND BARRE EN VOYAGE PRIVÉ A NEW-YORK AU MOIS DE FÉVRIER

M. Raymond Barre doit se rendre en voyage privé à New-York du 7 au 9 février, sur l'invitation de deux associations spécialisées dans l'étude des problèmes économiques internationaux : le Council on Foreign Relations, Conseil de relations étrangères) et la Foreign Policy (Association) de politique étrangère). Le premier ministre prononcera deux conférences devant ces organisations, respectivement le jeudi 7 février dans la soirée et le vendredi 8 février au terme d'un déjeuner.

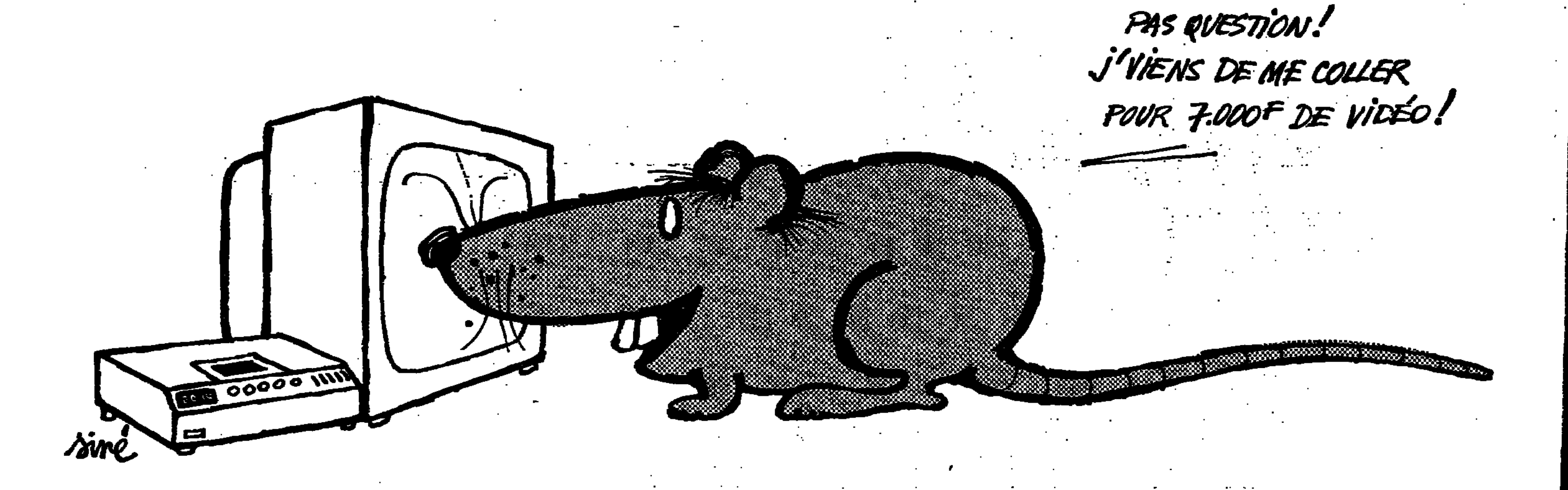
La première de ces manifestations se déroulera selon la tradition du Council on Foreign Relations, à huis clos. La seconde sera publique. Les thèmes traités par le chef du gouvernement au cours de ces conférences seront de nature économique : programme économique du gouvernement français, situation économique internationale dans le contexte énergétique actuel.

A l'occasion de ce déplacement, dont la nature est strictement privée, indique-t-on à l'hôtel Matignon, le premier ministre rendra également visite, le vendredi après-midi 8 février, à l'Institut d'études françaises de l'université de New-York.

Il n'est pas exclu que M. Barre ait des contacts avec les représentants des autorités américaines, mais aucun rendez-vous ne figure pour l'instant au programme de son voyage.

هكذا من الأصل

SORTEZ DE VOTRE TROU



C'est vrai ça... Faut que j'amortisse... Surtout si un jour, je veux me payer des cassettes pour mettre dedans.

Alors ce nouveau magazine... Paris Hebdo qu'ils l'appellent... Ils veulent me parler, chaque mercredi, des sorties dans Paris.

A Paris, il se passe toujours quelque chose qu'ils disent et Paris Hebdo souhaite vous en avertir.

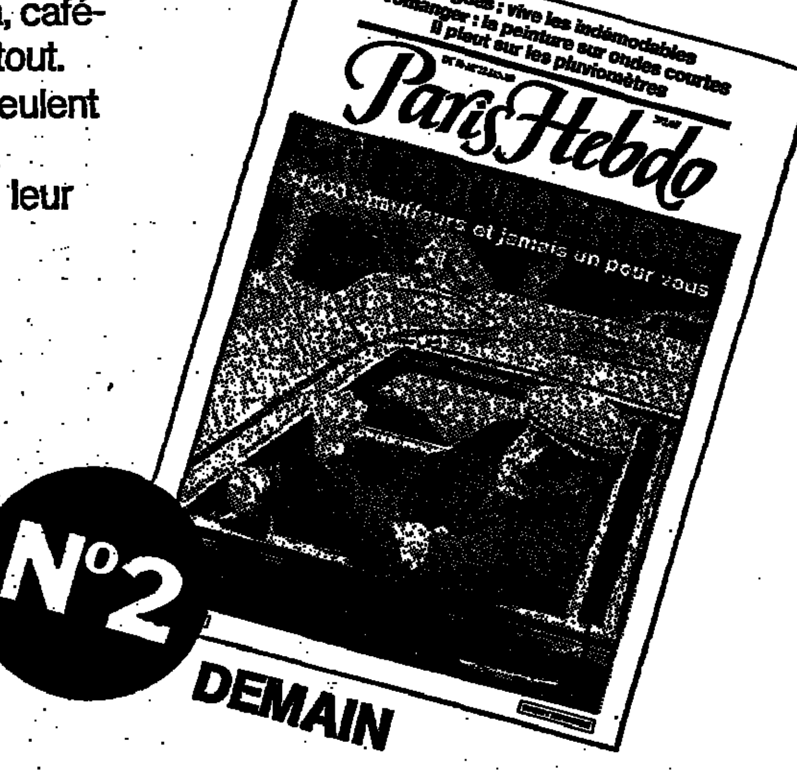
Pop Music, peinture, cinéma, café-théâtre, ils veulent m'emmener partout.

Sont trop bons. Mais où ils veulent que je prenne l'argent.

Surtout qu'il coûte 6 francs leur journal.



6 F – En vente exclusivement en région parisienne.



Le Monde

société

Après les événements en Corse

Alors que les obsèques du C.R.S. Hubert Massol ont eu lieu lundi 14 janvier à Montauban, M. Philippe Delsol, C.R.S. âgé de vingt-huit ans, sérieusement blessé, a été transporté dans la soirée dans un hôpital de Marseille. Son état, semble-t-il, est stationnaire. Une autre personne, blessée dans la nuit du 9 au 10 janvier à Ajaccio et hospitalisée à Marseille, Mme Berthe Valli, trente et un ans, enseignante, a repris connaissance lundi 14 janvier, indique-t-on de source médicale.

D'autre part, avant que la F.D.S.E.A. et le C.N.J.A. appellent leurs adhérents à former des barrages routiers dans les deux départements corses mardi 15 janvier, le préfet de la Haute-Corse a reçu, lundi 13 janvier, ces organisations agricoles pour les inciter à la modération.

Enfin, nous indique notre envoyé spécial Guy Porte, cinq personnes sont désormais gardées à vue par la police judiciaire à Bastia, sur réquisition de la Cour de sûreté de l'État, après l'enlèvement à Bravone d'un agriculteur rapatrié de soixante-neuf ans, M. Jean-Robert Dumont (« le Monde » du 15 janvier).

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, M. Edmond Simeoni, porte-parole du mouvement autonomiste Union du peuple corse (U.P.C.), confirme sa volonté d'« ouvrir le dialogue avec le pouvoir », mais refuse d'« emprunter la voie d'un régionalisme timide ».

« On ne nous contraindra pas à emprunter la voie d'un régionalisme timide »

nous déclare M. Edmond Siméoni

« Quelles conclusions tirez-vous des derniers événements ?

— On pouvait éviter ce drame, mais le pouvoir ne l'a pas voulu, en recourant à des méthodes répétitives dans l'erreur. Si l'on compare, en effet, les affaires d'Aléria et de Bastelica, on s'aperçoit qu'elles ont été engendrées, l'une et l'autre, par des situations d'injustice intolérable : le scandale des vins à Aléria, la pratique de polices parallèles à Bastelica. Elles ont dégénéré parce que le pouvoir ne tolère pas d'être mis en accusation et cède aussitôt à son réflexe de répression.

» Le résultat est qu'aujourd'hui l'unité s'est faite entre pratiquement toutes les organisations démocratiques de la Corse. Il y a deux ou trois ans, le P.C., le P.S., la C.G.T., la FEN, n'auraient, en aucun cas, accepté de s'associer à un mouvement dont les représentants se sont livrés à des actes illégaux. Il existe d'ailleurs une volonté de poursuivre en commun le combat. Je pense que cette démarche unitaire, qui est imposée, à mon avis, par la base, est peut-être le phénomène politique le plus important de ces cinq dernières années.

— Le mouvement autonomiste ne s'est-il pas mis à nouveau dans la situation d'Aléria ?

— Nous avions dénoncé depuis longtemps l'existence de polices parallèles. On nous a opposé la thèse selon laquelle il s'agissait de patriotes corses profondément attachés à la France et ulcérés par notre comportement, qu'ils taxaient de séparatisme. Or, nous en avons acquis la certitude, ces soi-disant patriotes ont toujours travaillé avec des officines téléguidées et couvertes par le pouvoir.

» Il faut rappeler aussi que nous, autonomistes qui nous battions dans la légalité, nous avons subi soixante attentats. Certains de ces attentats ont été particulièrement graves et voulaient même être délibérément meurtriers, comme celui dirigé contre ma mère. Conaissant notre tempérament généreux et porté à l'action, le pouvoir voulait que nous répondons sur ce terrain. Nous avons toujours évité de tomber dans ce piège.

» Dans l'affaire de Bastelica, l'initiative a été prise par des militants de Bastia et d'Ajaccio qui avaient eu des renseignements précis et concordants sur le fait que M. Bertolini, avec une équipe de deux hommes, allait perpétrer un attentat contre l'un des nôtres, Marcel Lorenzoni. Je n'avais pas été informé préalablement. Je me suis rendu immédiatement sur place, et, ces gens étant indéfendables, j'ai pensé que l'on allait pouvoir s'acheminer vers une solution pacifique. On sait ce qui s'est passé...

» Dans la nuit même, un déferlement de forces de police. J'ai compris qu'il s'agissait d'un piège mortel. Je suis parti en incitant le « collectif » à avancer l'heure de la conférence de presse prévue et de rendre ces hommes à la justice. A Ajaccio, mes propositions de médiation se sont heurtées à une exclusive de la préfecture... où l'on m'a reçu le lendemain.

« Implorer ? Menacer ? »

— L'opération de Bastelica ne signifie-t-elle pas que les méthodes, voire les positions de l'U.P.C., se sont radicalisées ?

— Bastelica a été, en effet, dans la forme, une opération menée en marge de la légalité. Mais comment éviter cete extrémité ? Pendant deux ans, nos dénonciations publiques n'ont servi à rien. Quand vous constatez que des gens, pris en flagrant délit lors d'attentats anti-autonomistes, sont relâchés sans procès à la suite de l'intervention de hauts fonctionnaires de la police ou d'hommes politiques, que faut-il faire ? Pleurer ? Implorer ? Menacer ?

» Bastelica n'est cependant qu'une opération ponctuelle. Je mets quiconque au défi de trouver, depuis trois ans, une action des autonomistes qui soit sortie du cadre de la légalité. Notre position de fonds, elle, n'a pas changé. Nous étions et nous restons partisans de l'octroi pour la Corse d'un statut d'autonomie interne. Quant au séparatisme, ses choix politiques et ses méthodes sont absolument différents des nôtres.

» Nous n'assumons pas le rapt de M. Dumont (1), ni la séquestration, après la fin de l'opération de Bastelica, du commandant Bertolini. Nous n'avons jamais eu la prétention de nous ériger en tribunal populaire. Nous voulions seulement obliger la justice à faire son travail. J'ai lu, d'autre part, que M. Leonelli, intercepté à Bastelica avec le commandant Bertolini et M. Olliel, était un élément infiltré de l'U.P.C. Je ne connais pas cette personne.

« Les Français... »

— Croyez-vous avoir convaincu l'opinion publique de la validité de vos accusations ?

— La tournure prise par les événements a occulté, provisoirement il est vrai, le problème des polices parallèles. Mais voyons le cas d'Olliel. Il s'agit d'un « droit commun ». Il a purgé deux ans d'emprisonnement aux Baumettes à Marseille pour un vol d'armes sur la base militaire d'Aspretto, dans le sud de la Corse. Or, il a été réhabilité par un tribunal corse et on lui a accordé, malgré ses antécédents judiciaires, une licence d'armurier. N'est-ce pas troublant ? Sur la base de quels critères a-t-on réhabilité cet homme ? Et lorsqu'on l'intercepte, que trouve-t-on sur lui ? Une carte du R.P.R. et une carte du S.A.C.

» Quant au commandant Bertolini, qui n'avait pas en sa possession ce genre de pièce, mais des armes de gros calibre, il a reconnu, dans la conversation de huit heures que j'ai eue avec lui en présence de nombreux témoins, qu'il était le patron de Francia. Mais qui l'ignore encore ? Toute la Corse le sait ; le préfet, les élus, le savent. Un haut fonctionnaire de la police nous a lui-même mis en garde contre l'esprit de vengeance animant M. Bertolini à l'égard des autonomistes, qu'il rend (à tort) responsables de l'attentat dont il a été l'objet.

— Nous voudrions véritablement ouvrir le dialogue avec le pouvoir. Mais si l'on pense nous contraindre à emprunter la voie d'un régionalisme timide, on se trompe lourdement. Les générations actuelles ont grandi dans le respect de la France, de ses valeurs culturelles. Elles ont connu de Gaulle, la Résistance, et il n'y a jamais eu, de leur part, de remise en cause fondamentale de leur appartenance à la nation française.

» Mais les très jeunes Corses, qui voient aujourd'hui la France à travers le prisme déformant d'une administration autoritaire et d'une vie politique insulaire qui est tarie, car elle n'est pas démocratique, seront conduits inéluctablement à rompre le statu quo. Demain, les jeunes Corses qui, de plus en plus couramment, parlant des continentaux, disent « les Français », rejetteront totalement la France. »

(Propos recueillis par GUY PORTE.)

(1) Selon le procureur de la République d'Ajaccio, M. Xavier Pompeani, M. Olliel a demandé, sept à huit ans après avoir exécuté sa peine, que sa condamnation soit rayée du bulletin n° 2 de son casier judiciaire. Tout citoyen a le droit d'effectuer cette démarche, qui est examinée par le tribunal, réuni en chambre du conseil et délibérant à huis clos. En l'occurrence, le tribunal d'Ajaccio a statué favorablement sur la demande de M. Olliel.

M. BALLANGER (P.C.F.) DEMANDE UN DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé au premier ministre, lundi 14 janvier, une lettre dans laquelle il déclare que, *« la politique répressive du pouvoir est responsable des événements qui ont eu lieu »* en Corse et que *« des assassinats, dont celui d'une jeune femme, n'auraient pu être commis si le gouvernement n'entretenait dans l'île un climat de tension et de violence et ne maintenait un dispositif policier manifestement disproportionné, dont la présence constitue une véritable provocation »*.

Le président du groupe communiste demande *« la levée des poursuites et la libération des personnes arrêtées pendant les événements, le jugement des membres des organisations factieuses qui ont été remis à la justice, le retrait immédiat de l'énorme dispositif policier actuellement en place »*. Il ajoute : *« La Corse a besoin d'une politique de démocratie régionale qui permette aux citoyens de l'île de vivre comme des citoyens à part entière. C'est pourquoi je vous demande qu'ait lieu à l'Assemblée nationale, à partir d'une déclaration du gouvernement, un débat suivi d'un vote sur les problèmes de la Corse et la politique économique, sociale et culturelle menée dans l'île. »*

M. BONNET FÉLICITE LES C.R.S. POUR « LEUR SANG-FROID ET LEUR DIGNITÉ »

Au cours des obsèques du C.R.S. Hubert Massol, lundi 14 janvier à Montauban, le ministre de l'intérieur a notamment déclaré : *« Dans la douleur qui nous rassemble autour de sa dépouille, c'est de lui et de lui seul que je veux vous parler (...). Depuis plus de sept années, il se signalait dans toutes les occasions. Il méritait à tous égards l'estime unanime dont il était entouré (...) Le 9 janvier 1980, à Ajaccio, Hubert Massol était placé au premier rang de la C.R.S. 28, dont je souligne ici le remarquable sang-froid et la grande dignité montrés à l'occasion de cette opération de maintien de l'ordre. »*

« Ce policier irréprochable de vingt-sept ans, a poursuivi M. Bonnet, *est tombé assassiné par un lâche qui ne doit pas échapper à la rigueur de la loi qui protège les policiers dans l'accomplissement de leur mission. »*

LES OBSÈQUES D'HUBERT MASSOL

Le « maudit voyage » de la C.R.S. 28

De notre envoyé spécial

Montauban. — Il était bien sûr le meilleur d'entre eux. Brave, dévoué. Celui sur qui on pouvait compter, en chaque occasion, dans les « opérations de maintien de l'ordre », où il excellait, comme dans les activités de routine du camp de Gattine à Montauban. Ses qualités, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, allait les évoquer durant les obsèques du brigadier Hubert Massol, tué par balles le mercredi 9 janvier à Ajaccio. Son chef, le « patron » de la C.R.S. 28, le commandant Bru, allait en dresser la liste dans la citation à l'ordre de la Nation : *« Intelligent. » « Dynamique. » « Bel exemple de courage et d'abnégation. »*

Mais ce ne sont là que des mots qui ne font pas revenir les C.R.S. morts en service commandé. *« Morts pour la sécurité des honnêtes citoyens »,* ajoutera même M. Christian Bonnet. *« Vous comprenez, Hubert Massol était bien plus que ces discours et ces médailles. »* Sanglé dans son uniforme d'apparat, le gardien de la paix, au-dessus de sa moustache de grenadier d'Empire, a les yeux rougis par l'émotion.

Il aimerait évoquer la fraternité du maintien de l'ordre, les nuits chaudes des manifestations, la sensation de la course, épaule contre épaule, matraque levée dans les gaz lacrymogènes, qui font aussi pleurer... les C.R.S. Dans ce foyer ultramoderne du cantonnement, ce lundi 14 janvier, la prudence doit rester réglementaire. Même un jour de deuil, les C.R.S. se sentent mal aimés.

« Vous n'auriez pas pu leur parler le lendemain de la mort de Massol », explique un officier de la C.R.S. 28. Le sentiment de colère était trop fort. Une révolte, l'expression d'un certain malentendu percent encore, cinq jours plus tard, entre Montauban et Ledergues, le petit village de l'Aveyron où le jeune brigadier, âgé de vingt-sept ans, a été enterré.

Surtout lorsqu'il est question de la Corse. *« Maudit voyage »,* affirme l'un. *« Qu'allions-nous faire là-bas ? »* demande un autre. Les cent vingt hommes de la compagnie, et six cuisiniers, étaient arrivés à Ajaccio, mardi 8 janvier, dans la nuit. *« Nous pensions être appelés à protéger les bâtiments administratifs. »* La routine des rotations en somme. La compagnie devait au contraire s'installer, seule, dans la rue Fesch, l'une des plus célèbres peut-être des rues françaises pour les C.R.S. Une rue maudite qui allait tenir la promesse de sa légende : vingt-quatre heures plus tard, une main anonyme levait à bout portant, sans hâte, un pistolet de calibre 9 mm contre le groupe d'Hubert Massol. Jeudi, vers 12 heures, la C.R.S. 28 relevée de toute urgence, se retrouvait à Montauban en proie à un vif traumatisme.

Tenter le diable

« Nous savons qu'en Corse les risques que nous sommes appelés à prendre sont plus grand que partout ailleurs », dit le lieutenant Daniel Markevisch. Le maintien de l'ordre dans l'île peut désormais tourner en quelques secondes *« au tir forain ». « Là, il y avait comme une fatalité : dans l'avion qui les conduisait à Ajaccio, les hommes avaient le sentiment d'aller tenter le diable. Après Aléria, les émeutes de Bastia, quelque chose de dramatique pouvait se passer à Ajaccio. »* En Corse, les C.R.S. se sentent exposés, un peu comme les cibles d'un champ de tir. *« Nous devons les exciter »,* explique l'un des blessés. On est loin de l'*« idéologie anti-C.R.S. »* de mai 1968. *« Ils ne disent plus : un bon flic est un flic mort. Ils passent aux actes. »*

Dans le petit cimetière de Ledergues, qui domine les collines ensoleillées, les cent vingt hommes de la C.R.S. 28 ont déposé des dizaines de gerbes de fleurs sur la tombe d'Hubert Massol. Le toit des « cars anti-émeutes » dépasse du mur de pierre. Un curé de campagne, dans un chemin creux, demande à l'assistance de considérer le sacrifice du brigadier *« comme un germe de paix et d'amour sur cette terre ».* Les larmes aux yeux, un solide C.R.S. raconte qu'il a vu Massol tomber à ses côtés. *« L'assassin a tiré cinq fois. J'ai vu les flammes. J'ai été le seul du groupe à ne pas être touché. J'ai aussi le souvenir d'être resté pétrifié durant de longues secondes. »* Puis des ordres ont été hurlés : *« Ne tirez pas ! »*

Les Corses se rendent-ils compte ? Aucun C.R.S. n'a répliqué. *« Si les nerfs de nos hommes avaient lâché,* explique un officier, *vingt civils innocents auraient été tués. »*

PHILIPPE BOGGIO.

CORRESPONDANCE

A la façon des consuls...

Le Dr François Mattei, chef de service au centre hospitalier d'Ajaccio, membre de l'Académie de chirurgie, nous a adressé la lettre qu'il a envoyée au président de la République après les événements de la semaine dernière :

Permettez-moi, avec déférence, de m'adresser au « président de tous les Français » qui a estimé devoir venir personnellement sur notre île pour nous assurer de son estime, de son affectueuse compréhension et nous dire qu'il désirait être un président de dialogue et celui d'une société libérale et avancée...

C'est pourquoi un Corse de père et de mère, élevé très jeune aux plus hautes distinctions militaires au titre de la France en guerre et aux plus hautes distinctions médicales nationales et internationales, se croit autorisé à vous dire, en tant que patriote corse, que votre ministre de l'intérieur, vos préfets, vos conseillers personnels ont fait que la Corse soit endeuillée, humiliée, occupée militairement — et que certains des nôtres soient traités à l'échelon du haut banditisme. Ceci est insupportable et profondément douloureux.

Des enfants de Corse et de France garderont à jamais dans leur vie le souvenir — maintes fois renouvelé — d'hommes casqués et de janissaires en armes.

Vous avez permis que, à la façon des consuls d'une Rome aux abois, on fasse sur cette terre noble, courageuse, respectable, *« lever la hache et marcher les licteurs »*...

Nous ne méritons pas cela.

Le syndicat des policiers en civil proteste contre la mutation d'un de ses membres

Le Syndicat autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), en signe de protestation contre la mutation d'un de ses membres, a organisé, lundi matin 14 janvier, une distribution de tracts à l'entrée du personnel de la préfecture de police, quai des Orfèvres, à Paris.

Ce tract, intitulé *« Alerte, l'épuration va commencer ! »*, relate l'affaire qui a abouti à la mutation de M. Jean-Pierre Planchet, trente-trois ans, inspecteur à la brigade criminelle et responsable syndical pour cette brigade. Après la mort de Jacques Capela, tué devant l'ambassade d'Irak le 31 juillet 1978, M. Planchet a été l'un des meneurs du mouvement de revendication qui s'est manifesté par des défilés de policiers dans les rues de Paris. Immédiatement après, M. Planchet a été muté une première fois à l'intérieur de la brigade. *« Mais on savait que son groupe allait quitter la brigade, ce qui arrive aujourd'hui »*, indique-t-on au syndicat, qui considère cette affaire comme *« une grave atteinte aux libertés syndicales »*.

« Veut-on museler les flics dans un tel fatras de petites complications, conclut le tract du syndicat, *qu'ils en oublient leur principale revendication : celle de savoir comment un certain fonctionnement a pu les placer dans un tel isolement, que le souci principal, celui de l'amélioration du service public, devient presque une source de comique. Le pouvoir n'aurait-il pas intérêt à maintenir dans sa police un certain niveau d'injustice qui, si l'origine en était mal comprise, la mènerait aux extrémités. Il ne faut pas céder à cette tentation. »*

Le S.N.A.P.C. a précisé que l'entretien qu'il avait eu vendredi 11 janvier avec le directeur général de la police avait été *« totalement négatif »* et que *« si la situation ne bougeait pas, d'autres formes de riposte seraient envisagées »*.

En 1979 LA DROGUE A TUÉ CENT DIX-SEPT PERSONNES EN FRANCE

D'après les statistiques du ministère de l'intérieur établies par l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.), cent dix-sept personnes sont mortes en France en 1979 des suites d'une surdose de drogue. Soit 7 % de plus qu'en 1978, où il y avait eu cent neuf décès.

De 1977, année où l'on avait enregistré soixante-douze surdoses, à 1978, l'augmentation du nombre des morts avait été de 51 %. On constate donc cette année une progression moindre qui pourrait être due au fait que l'approvisionnement du marché est plus régulier que les années précédentes. On se refuse néanmoins, à l'O.C.R.T.I.S., à toute interprétation hâtive. D'autre part, le nombre des affaires traitées par les services de police et de gendarmerie est passé de 3 182 en 1978 à 4 824 en 1979. 10 430 personnes ont été arrêtées contre 7 799 en 1978 : 225 trafiquants internationaux, 585 trafiquants locaux, 1 627 usagers revendeurs, 7 993 usagers simples.

LES SUITES D'UNE EXPULSION

Le tribunal de Paris se déclare incompétent dans l'affaire Bozano

Mme Simone Rozès, présidente du tribunal de Paris, s'est déclarée incompétente dans l'affaire Bozano, ce citoyen italien réfugié en France après sa condamnation par la cour d'assise de Gênes pour le meurtre d'une fillette. A la suite du refus de la cour d'appel de Limoges d'autoriser son extradition, Lorenzo Bozano, qui avait bénéficié d'un non-lieu pour escroquerie mais avait été renvoyé devant le tribunal correctionnel pour usage de faux papier d'identité en France, avait été interpellé à son domicile où des policiers en civil, qui lui avaient notifié un arrêté d'expulsion, l'avaient conduit *manu militari* à la frontière suisse. Le 17 décembre, ses défenseurs avaient demandé à Mme Rozès d'enjoindre aux autorités françaises de réclamer le retour de M. Bozano en France (*le Monde* du 19 décembre 1979).

Tout en se déclarant incompétente, Mme Rozès juge que les policiers français ont commis de *« très graves irrégularités manifestes, tant au point de vue de l'ordre public français qu'au regard des règles résultant de l'application de l'article 48 du traité de Rome »*. Cet article fait notamment état du droit, pour les ressortissants des pays de la Communauté européenne, *« de se déplacer (...) librement sur le territoire des Etats membres »*. Le président du tribunal de Paris s'étonne que les policiers français aient choisi la frontière suisse plutôt que la frontière espagnole, *« plus proche de Limoges »*. Ce choix, avaient souligné les défenseurs de Bozano, s'explique par le fait que la victime, Milena Sutter, était de nationalité helvétique. En remettant son meurtrier aux autorités de ce pays, les policiers français pouvaient escompter que celui-ci serait extradé vers l'Italie où il avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

L'ordonnance de Mme Rozès relève que *« l'autorité judiciaire n'a pas eu la possibilité de constater les éventuelles infractions à l'arrêté d'expulsion pris à son encontre puisque, dès la notification de cet arrêté, Bozano a été remis sans désemparer aux policiers helvétiques en dépit de ses protestations. Ainsi l'administration a procédé elle-même à l'exécution de sa décision. »*

Pour justifier sa décision d'incompétence, le président du tribunal déclare : *« Attendu que la demande de M. Bozano tend en fait à nous demander d'enjoindre au ministre de l'intérieur de réclamer sa restitution au gouvernement helvétique par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères, cette demande mettant en cause des relations d'Etat à Etat échappe à la compétence du juge des référés judiciaires. »*

● *Attentat rue de la Paix à Paris.* — Une déflagration causée par un engin explosif déposé sur le trottoir a provoqué de très importants dégâts dans les locaux de l'agence Transports Air Tourisme et du bureau de la compagnie aérienne Sabena dimanche 13 janvier à 20 h. 30. Il n'y a pas de blessés, mais les vitres des immeubles avoisinants et trois voitures en stationnement ont été endommagées. Cet attentat a été revendiqué par un « comité contre le génocide arménien ».

UN CAMBRIOLEUR EST TUÉ PAR UN POLICIER

Dans un corps-à-corps avec un policier qui s'était lancé à sa poursuite après un cambriolage, un jeune Algérien de vingt et un ans, Yazid Naïli, est mort, dimanche 13 janvier, dans la banlieue de Strasbourg, à Bischheim (Bas-Rhin).

Naïli avait participé avec trois autres individus au cambriolage d'un bureau de tabac, à Schiltigheim. Dans un premier temps, il avait réussi à fuir à l'arrivée de la police, alertée par un voisin. Son signalement était diffusé à toutes les voitures de patrouille. Une de celles-ci, affectée à la surveillance des abords du Conseil de l'Europe, se joignit à la chasse. Elle repéra le fugitif au moment où il quittait une voiture à l'arrêt.

Le policier qui conduisait la voiture de patrouille, un gardien âgé de vingt-sept ans, descendit du véhicule et poursuivit Naïli, qui s'esquivait sur les berges de l'Ill. Le policier, dès lors seul témoin, tira, semble-t-il, un coup de sommation, au moment où Naïli fit volte-face un couteau à la main.

La poursuite reprit. Le gardien rattrapa le fuyard. Au cours d'une brève mêlée, le policier aurait tiré une deuxième balle qui atteignit Naïli en pleine tête. — *(Corresp.)*

● *L'attentat du centre Pompidou.* — Une organisation bretonne Waraok (en avant) a expliqué, lundi 14 janvier, dans un communiqué, les raisons de l'attentat commis samedi 12 janvier contre le centre Pompidou à Paris (*le Monde* daté 13-14 janvier). *« Jacobins français, vous devez comprendre que ce nouvel attentat est d'essence culturelle »*, déclare le communiqué avant de développer la revendication bretonne pour la langue, l'histoire et sa culture. Le texte s'achève par la menace d'une *« guérilla »* en cas de refus.

SOCIÉTÉ

Les casinos sur le tapis

II. — D'une fraude l'autre

par
MICHEL BOLE-RICHARD

Les casinos ne sont plus ce qu'ils étaient. Le décor a changé, les joueurs aussi. Dans un premier article, nous avons décrit leur psychologie, leurs manies et les rites des temples du hasard. Un monde secret, où, pour mettre le maximum de chances de leur côté, certains peuvent aller jusqu'à la fraude en truquant par exemple les roulettes. Mais les joueurs ne sont pas les seuls tricheurs. (Le Monde du 15 janvier.)

Au début de 1979, quand les inspecteurs du service des courses et des jeux ont commencé leur enquête au casino de Dieppe, ils étaient loin de soupçonner que les fraudes commises dans cet établissement avaient pris une telle ampleur. Pourtant les recettes avaient chuté de près de 1,8 million entre les exercices 1976-1977 et 1977-1978. Autre signe qui ne trompe pas, le déficit anormal de la roulette sur une longue période. Les malversations duraient depuis longtemps. Il aura fallu qu'elles prennent une dimension rarement atteinte et qu'une erreur grossière de caisse soit commise pour que les policiers interviennent, en dépit des réticences initiales du parquet pour ouvrir une information. Des « barons » (joueurs complices) repartaient certains soirs, dit-on, avec des sacs bourrés de jetons. *« Ils auraient emmené les lustres s'ils avaient pu »*, dira un croupier. Une véritable organisation qui s'est développée rapidement en raison du manque de surveillance.

Les plus intrépides ont commencé. Les autres ont suivi. L'impunité semblait assurée. Alors comment résister ? Même des valets de pied ont touché leur part du butin. Des jetons leur étaient remis au moment de la « salade », lorsque, la partie terminée, les croupiers ramassent avec leur râteau les jetons et les rangent. Les autres employés se sont tus. Un chef de partie, qui s'était inquiété des proportions que prenait la « fauche », a été menacé. Les pneus de sa voiture ont été crevés.

Au total, trente-sept personnes ont été inculpées dans ce casino, dont vingt-trois croupiers sur trente-cinq employés. Le dossier est maintenant clos. Une somme de 2,20 millions a été officiellement dérobée sur les recettes. C'est du moins ce qui a pu être prouvé. Des fraudes auraient également été commises au black-jack, mais les auteurs n'ont pu être confondus.

Les enquêtes en matière de jeu sont souvent difficiles. Et si un croupier ne s'était pas « mis à table », les policiers n'auraient même pas pu aller aussi loin et prouver la culpabilité de tout ce petit monde, notamment celle de certains « barons » comme cet industriel du Nord, un habitué du casino de Dieppe. Comment, en effet, établir qu'il y a eu fraude autrement qu'en prenant les croupiers en flagrant délit ? Or le flagrant délit est rare, et même impossible en la matière. *« C'est aussi difficile que de voir le truc, l'astuce dans un tour de prestidigitation*, raconte un policier. *Tout va tellement vite. »* Il faut avoir l'œil et de l'expérience, car le détournement s'opère en quelques secondes. C'est pour cette raison que les policiers des renseignements généraux, qui sont normalement chargés de la surveillance des casinos, ne peuvent y voir que du feu, à moins d'être — c'est exceptionnel — spécialisés.

Même les inspecteurs des jeux ne sont vraiment opérationnels qu'après plusieurs années. Seul un œil exercé peut voir qu'en changeant une plaque ou un billet de banque le croupier donne plus d'argent qu'il ne faut au « baron » ; qu'il paie à celui-ci des gains non réclamés, les « orphelins », voire des gains indus ; qu'il se rend complice d'une annonce à la volée, c'est-à-dire d'une annonce faite au dernier moment quand la boule s'est logée dans un alvéole, etc.

La tâche de l'« incognito »

Il faut une vigilance à toute épreuve et une mémoire phénoménale pour pouvoir déceler les *incorrections quand la table est* couverte de jetons et que le croupier manie le râteau ou la palette (banque) avec une dextérité difficile à suivre. Alors comment procéder ? Quand la sous-direction des courses et des jeux flaire la fraude, elle envoie sur place un « incognito » (policier inconnu du personnel et de la direction) pour surveiller ce qui se passe. Afin de ne pas se faire remarquer, celui-ci joue et essaie de gagner la confiance des croupiers afin de pouvoir *surprendre* d'éventuelles malversations. La surveillance peut être très longue.

Mais il arrive aussi que les directions des casinos alertent elles-mêmes les policiers. Ce fut le cas, notamment à Enghien, au mois de mai 1979, après la découverte d'anomalies dans les comptes. Celles-ci sont apparues de manière presque fortuite quand un changeur, au chemin de fer, (jeu de baccara à un seul tableau), *M. Roland Bruno*, fut contraint de quitter son poste en raison d'un malaise, affirmaient certains, parce qu'il avait trop bu, disent d'autres. A cette occasion, on découvrit un excédent dans la caisse. Interrogé par les enquêteurs, qui, prétendent les croupiers, n'ont été prévenus que trois jours plus tard, celui-ci avoua qu'il soustrayait de l'argent à l'établissement en effectuant le change avec les clients. Il mit aussi en cause certains de ses collègues les accusant d'avoir *effectué des prélèvement sur la* cagnotte ou, tout simplement, d'avoir favorisé un joueur complice en profitant de la méconnaissance des règles du jeu par certains clients, notamment des personnes âgées qui fréquentent, en grand nombre, cet établissement. Onze employés et un joueur ont déjà été inculpés. L'enquête est loin d'être close, et le montant des détournements qui se produisaient depuis plusieurs années n'a pas encore été *évalué*.

A Forges-les-Eaux (l'établissement le plus proche de Paris à posséder une roulette qui n'est toujours pas autorisée à Enghien), les enquêteurs ont été appelés par la direction du casino. Mais les policiers s'intéressaient déjà à cet établissement de jeux dans lequel ils soupçonnaient quelques « barons » bien connus à Dieppe d'opérer là aussi. Les croupiers des deux maisons se connaissaient d'ailleurs bien. Là, les malversations avaient commencé un peu plus tard qu'à Dieppe, soit vers la fin de l'année 1977. Les procédés étaient presque identiques. L'exemple avait été donné ! Il ne semble pas cependant que la fraude ait atteint les mêmes dimensions. Des inculpations ont déjà été prononcées contre vingt et un employés de jeux et quatre « barons ».

Pour expliquer cette gangrène qui ronge les casinos, certains directeurs, voire des croupiers, ont beau jeu de dire que le *mal vient d'ailleurs*, que ce ne sont pas les employés du pays qui sont à l'origine des escroqueries, même s'ils se sont laissé entraîner. On désigne ceux que l'on appelle les « pigeons voyageurs », les croupiers qui changent souvent d'établissements ; on montre du doigt les « Niçois » (croupiers originaires de Nice). Accusation bien commode qui permet de mettre ces fautes sur le compte d'une « organisation » tout à fait hypothétique.

Plus inquiétante, en effet, est cette contamination qui a gagné les casinos et notamment certains de ceux du nord de Paris. De là à assurer que l'on fraude dans tous les casinos de France, et qu'il suffit de chercher sérieusement pour découvrir des escroqueries, le pas est vite franchi. Il n'empêche que, depuis deux ans, le monde des jeux a été troublé par une succession de malversations.

Ce fut d'abord au Palais de la Méditerranée, où quatre croupiers et un « baron » étaient inculpés d'abus de confiance et d'escroqueries. Puis au Ruhl, à Nice également, où vingt croupiers (dont cinq chefs de table) et huit « barons » ont été traduits devant le tribunal correctionnel en juillet 1978, pour avoir détourné 330 000 F. Enfin au casino de La Grande-Motte (Hérault), où deux croupiers ont été inculpés pour avoir trafiqué les cartes du sabot au jeu du chemin de fer.

Comment expliquer cette série noire qui jette le discrédit sur toute une profession au grand dam des dirigeants d'établissements de jeux ? Une soixantaine de croupiers ont été inculpés depuis le début de 1979. Un beau « score » pour une profession qui compte environ quatre mille cinq cents employés de jeux, surtout si l'on songe aux garanties prises par l'Etat avant que le candidat puisse pratiquer ce métier. Pour exercer, en effet, chacun d'eux doit obtenir l'agrément du ministère de l'intérieur, accordé après une enquête de moralité qu'on prétend très sérieuse, et renouvelé chaque année. Il n'empêche que la fraude existe. On peut expliquer cela par la tentation qu'offrent ces masses d'argent lancées sur les tables par les joueurs, bien que les croupiers soient en général relativement bien payés, surtout dans les grands établissements. Constitué uniquement par le produit des pourboires, leur revenu peut avoisiner les 15 000 francs par mois pour un chef de table. Pourtant, quatre d'entre eux ont encore été surpris l'an dernier *dans le plus grand casino de* France, à Divonne-les-Bains (Ain), considéré comme l'un des plus sûrs. Trois l'ont été en flagrant délit de vol. Le directeur responsable (expression officielle), M. Roger Bonnaud, ancien sous-directeur des jeux avant d'être nommé à la tête des renseignements généraux du département de la Loire, puis magistrat et enfin directeur général de la Société thermale touristique et hôtelière de Divonne, pense que le vol est inévitable. *« Cela a toujours existé et existera toujours. »* Il reconnaît même ne pas être sûr à 100 % de quelques-uns de ses deux cent six croupiers.

Cet ancien policier raconte que, un jour, quand il exerçait encore ses fonctions au ministère de l'intérieur, le directeur du casino de Charbonnières lui avait dit que, chez lui, il n'y avait pas de vol. Quelque temps après, deux de ses inspecteurs surprenaient un « baron » dans la salle de jeux. *Celui-ci avouait qu'il fraudait* depuis trois ans avec la complicité d'un croupier.

Que conclure ? Le commissaire Bernard Orengo, chef adjoint du service des courses et des jeux, n'avait-il pas déclaré, lors du procès des croupiers du casino Ruhl : *« D'autres établissements ont été, et sont encore, le théâtre de détournements. Mais il est souvent providentiel de pouvoir l'établir dans le cadre d'une enquête. »* Alors, tous « pourris », les croupiers ? Ou, tout simplement, une profession ni plus ni moins sujette à la délinquance qu'une autre ? Sans doute !

Prochain article :

LES PIÈGES DE LA TENTATION

UN SERVICE DE POLICE SPÉCIALISÉ

On l'appelle la « brigade des des jeux ». Sa véritable dénomination est sous-direction des courses et des jeux du ministère de l'intérieur. C'est le plus ancien service de police spécialisée puisqu'il a été créé au lendemain de la loi du 2 juin 1891 sur les courses de chevaux. Il était, alors, chargé de la surveillance des bookmakers, puis plus tard du contrôle du pari mutuel. Depuis la loi du 15 juin 1907, autorisant la pratique des jeux de hasard en France, il veille à la régularité des jeux dans les cent quarante-huit casinos français.

Composée de soixante-cinq policiers, la brigade des jeux est aidée dans sa tâche par les renseignements généraux. Une tâche administrative puisqu'elle est chargée des enquêtes sur les croupiers et les membres des comités de direction en vue de l'obtention de leur agrément, mais également préventive par la constitution, notamment, d'un important fichier sur les joueurs. Dirigé depuis deux ans par M. Roger Saunier, contrôleur général, ce service a compétence sur tout le territoire national. Cependant, une section spécialisée de la préfecture de police de Paris contrôle spécialement la vingtaine de cercles de jeux installés dans la capitale.

Les effectifs, bien qu'accrus récemment de près de vingt-cinq personnes, sont encore insuffisants, estime M. Saunier. Mais les volontaires sont peu nombreux en raison des conditions de travail particulièrement difficiles.





JUSTICE

LE MEURTRE A VILLENEUVE-SUR-LOT D'UN FRANÇAIS EXPULSÉ DU GABON

C'est si loin, Libreville...

De notre envoyé spécial

Villeneuve-sur-Lot. — « Vous allez voir, si ça continue, ils vont nous dire que c'est un suicide ! » Simple boutade lancée d'un accent fleurant bon le rugby ? Pas seulement : ils sont quelques-uns, comme ce Villeneuvois, à s'être intéressés à l'« affaire », et quelques-uns à assister aujourd'hui à son enlisement. L'« affaire », c'est la mort, le 27 octobre, peu avant minuit, d'un peintre en bâtiment au chômage, Robert Luong Nhu Thuat, trente-neuf ans, atteint de deux balles de 7,65 dans la tête sur le parking de son immeuble, une H.L.M. de la périphérie. Mais Luong n'est ni Stavisky ni Figon (1) : dans sa mort, il y a une balle de trop. Là, pourrait-on dire, semblent pourtant s'arrêter les différences. Car, deux mois et demi plus tard, la mort de ce métis, toutes les pistes criminelles défrichées en vain, parait plonger dans la perplexité et l'embarras tous ceux qu'on appelle les enquêteurs.

Essayant de leur parler de ce décès, aussitôt les sirènes policéro-judiciaires entonnent leur célébrissime chœur virginal. Le gendarme : *« Il a vécu en zone urbaine, il est mort en zone urbaine. Nous, on ne le connaît pas. Voyez le commissariat. »* Le commissaire de Villeneuve : *« Jamais eu affaire à lui. Aucune fiche. Pas de demande de carte d'identité. Pas le moindre procès-verbal. Quant à l'enquête sur sa mort, j'en ai tout de suite été dessaisi. Voyez la police judiciaire. »* La P.J. : *« On a des centaines d'affaires à traiter chaque année. Luong ? Une de plus. Et puis, secret de l'instruction. Voyez le juge. »* Le magistrat d'Agen : *« Les journaux locaux ont écrit des aberrations. Mais je ne puis rien dire : article 11. Voyez les ennuis de mon malheureux confrère Van Ruymbeke. »*

Quelques mauvaises langues prétendent qu'on ne fait pas toujours le même cas du prétendu secret, mais la vérité se situe peut-être à mi-chemin de ces interprétations. Car ce mutisme pas forcément concerté dissimule peut-être moins, pour l'instant, une volonté de « figoniser » le cas Luong que les lacunes d'une enquête qui, comme on dit pudiquement, « marque le pas », mais dont on pressent qu'elle ne concerne pas une mort banale.

Fausses barbes

Banale, la disparition brutale de Robert Luong ne l'est pas : en Villeneuvois, on tue rarement, et plus souvent par jalousie que dans des règlements de comptes. Rien de tel pour le peintre. Surprenant apparut aussi le déploiement de police à travers la ville dans la nuit même de sa mort : des policiers venus d'un peu partout, d'Agen, de Toulouse, des gens des R.G. s'informant à la demande de leurs confrères de la D.S.T. ; on dit même que quelques « fausses barbes » se seraient profilées dans les jours suivants à l'ombre de la bastide du treizième siècle qui fait l'orgueil de la cité. Enfin, il n'est quand même pas habituel que l'évocation, par quelque concitoyen, du nom d'un chômeur « tragiquement disparu » rende irritable le président du conseil général du Lot-et-Garonne, M. Jean François-Poncet, qui paraît s'intéresser beaucoup à Villeneuve. Alors, même si l'enquête n'a pas encore voulu — ou osé — s'y aventurer, on est tenté de croire que Luong n'est mort ni d'un drame de la jalousie ou du voisinage ni d'une vengeance du « milieu », mais peut-être d'un mal qui frappe impitoyablement ceux qui en attrapent certains virus : l'Afrique.

Et plus précisément le Gabon, qu'il avait découvert, il y a quatre ans, après trente-cinq années d'une existence sans grand relief. Fils d'un militaire indochinois et d'une Guyanaise, Luong est élevé chez les enfants de troupe avant d'être rapatrié, la guerre terminée, vers le centre d'accueil des Français d'Indochine du village de Sainte-Livrade, à quelques kilomètres de Villeneuve, un aggloméra de baraques d'allure concentrationnaire perdu en pleine campagne près d'une boucle du Lot. Quelques années plus tard, fort d'une petite expérience, il monte, à Sainte-Livrade, une modeste entreprise de peinture — la gendarmerie l'aurait-elle donc oubliée ? — mais il abandonne l'artisanat à la fin des années 60, après quelques déboires. Il continue son métier comme salarié, à Villeneuve, jusqu'à ce qu'un parent travaillant au Gabon, dans la même spécialité, lui offre un emploi. Il y part apparemment sans qu'un passeport lui soit légalement délivré, puisque, rappelons-le, le commissariat de la localité n'a, si on l'en croit, jamais entendu parler de ce personnage.

Anges gardiens

Ce qu'il a *fait* au Gabon ? De la peinture, dit-on, mais dans un contexte étrange, ainsi qu'il l'a laissé entrevoir après son retour à quelques relations : son entreprise travaillait beaucoup dans le palais du président Omar Bongo. Puis c'est le retour précipité, en janvier 1979, à Marseille — *« dans l'avion présidentiel »*, précisa-t-il, — pour raison d'expulsion du territoire gabonais. Motif officiel : trafic de drogue. Dans ces conditions, pourquoi, simultanément, deux Gabonais débarquant de leur pays s'installent-ils à Villeneuve sans attirer, eux non plus, l'attention de la police locale, mais au moins celle du ministre de l'intérieur, qui demande aux renseignements généraux une enquête sur leur compte ? Cette enquête tend à établir que les deux hommes appartiendraient à la garde présidentielle du Gabon (2).

Luong, en tout cas, ne s'offusque pas de la présence de ceux qu'il appelle ses « anges gardiens » et mène une existence plutôt agréable que le « travail noir » qu'il invoque ne suffit pas à justifier. Entre deux longues prties de pétanque au Tennis-Club de Villeneuve, il s'absente souvent pour des réceptions ou des déplacements. Il est dans le cortège officiel qui inaugure, en présence de M. François-Poncet, la place d'Aquitaine. Une photo de *la Dépêche du Midi* le montre au côté du président du conseil général inaugurant, le 1er septembre 1979, la foire-exposition.

Dans la soirée du 27 octobre, il rentre, en compagnie de sa sœur, venue pour quelques semaines à Villeneuve, d'un voyage de trois jours à Paris. Il descend de voiture, une D.S. prêtée par un chirurgien-dentiste bordelais. D'une R5 orange ou rouge, immatriculée dans l'Essonne, garée non loin de là, deux silhouettes se détachent. *« Encore vous ? Mais c'est pas fini ? »*, a le temps de demander Luong, tandis que sa sœur se recroqueville sous le tableau de bord. Deux coups de feu partent, le peintre est tué sur le coup et ses agresseurs détalent.

Aussitôt commence l'étonnant ballet policier. Toutes les fausses pistes sont explorées. S'était-il fait des ennemis dans la région ? Non. Avait-il des relations dans le milieu à Bordeaux ou à Paris ? Non. Le juge d'instruction entend sans interruption plus de cent auditions à ce jour. En vain.

Et ces trois années gabonaises ? Oui, bien sûr, mais le Gabon, c'est loin et c'est, comment dire, un terrain marécageux. Alors, on s'est bien occupé des deux « anges gardiens »... pour découvrir que l'un d'eux avait disparu quelques semaines avant le meurtre. Quant au second, il prétend n'être pour rien dans la mort de cet ami de jeunesse qu'il avait connu chez les enfants de troupe et retrouvé au Gabon avant de le suivre sur les rives du Lot. D'ailleurs, les deux tueurs, longtemps présentés comme des Noirs dans les indiscrétions officielles, sont maintenant devenus des Blancs. Mémoire, quand tu trahis...

La piste gabonaise semble s'être arrêtée là. On n'a pas cherché, notamment, à vérifier à bonne source certaines des confidences de Luong dans l'année qui précéda sa mort. Ainsi avait-il affirmé à plusieurs intimes que ses prestations à Libreville ne s'étaient pas limitées à redorer les lambris du palais présidentiel, mais qu'il avait, à cette occasion, fait connaissance de l'épouse du chef de l'Etat, avec laquelle il aurait, par la suite et selon ses propos, entretenu des relations très assidues. Les policiers auraient même retrouvé, à son domicile villeneuvois, des lettres attestant cette liaison. A quelques-uns, Robert Luong avait confié que, depuis son retour, il craignait pour sa vie, mais, à d'autres, il indiquait qu'il voyait toujours Mme Bongo lors de ses passages à Paris.

S'ils se confirmaient, ces aveux expliqueraient plus clairement les raisons de l'expulsion du métis. Ils démontreraient en tout cas que la police de tel chef d'État étranger — ami de la France — peut assassiner en toute impunité sur le territoire français un ressortissant français, fût-il coupable d'un quelconque crime de lèse-majesté. Voilà peut-être pourquoi c'est si loin, Libreville.

JAMES SARAZIN.

(1) Après avoir détourné pour plusieurs dizaines de millions de francs de bons émis par le Crédit municipal de Bayonne et contribué à discréditer des personnalités impliquées dans ce scandale financier, Serge-Alexandre Stavisky (1886-1934), recherché par la police, fut retrouvé mort, d'une balle de revolver, à Chamonix.

Fils d'un haut fonctionnaire, Georges Figon (1927-1966) était en relations avec le milieu (Pierrot le Fou et Jo Attia) et impliqué dans la disparition en France, en 1965, du leader marocain Ben Barka. Il fut retrouvé mort, à Paris, au moment où il allait être arrêté.

(2) La garde présidentielle gabonaise est dirigée par un ancien officier supérieur parachutiste de la légion étrangère, qui a quitté l'armée française à la fin de la guerre d'Algérie et qui porte aujourd'hui l'uniforme gabonais, le général Loulou Martin. Cette garde comprend le service dit de contre-ingérence, l'équivalent d'un service secret de renseignements, animé par un ancien officier français de la sécurité militaire qui vient, il y a quelques jours, de cesser ses fonctions au Gabon.

Les permissions de sortir

2,24 % D'ÉCHECS POUR LES DIX PREMIERS MOIS DE 1979

Selon les statistiques de la Chancellerie, le bilan établi, à la fin de 1979, après un an du nouveau régime de permission de sortir institué par la loi du 22 novembre 1978, fait apparaître une diminution du nombre des permissions de l'ordre de 14 % et, surtout, une forte diminution du nombre des échecs. Tout détenu ne regagnant pas, à l'heure prévue, le lieu de sa détention est comptabilisé parmi les échecs. En 1978, entre le 1er et le 30 septembre, donc avant l'application de la loi, sur 10 726 permissions on avait compté 331 échecs soit 3,09 %. Pour l'ensemble de 1978, sur 19 953 permissions on a relevé 392 échecs soit, 2,80 %.

Pour les dix premiers mois de 1979, on compte sur 9 256 permissions 201 échecs, soit 2,24 %. Ce sont surtout les infractions graves commises à l'occasion de ces permissions qui ont diminué, précise la Chancellerie. Avant la loi, elle représentait 0,03 %. En 1979, d'après les statistiques actuellement disponibles, un seul détenu permissionnaire, arrêté le 7 décembre, a commis des crimes de sang. Il s'agit de Philippe Maurice, meurtrier de deux policiers (*le Monde* du 11 décembre 1979), qui a, en outre, avoué le meurtre d'un gardien de parking. En 1976, cinq crimes avaient été commis par des permissionnaires, en 1977, cinq, en 1978, sept.

AUX ASSISES DE PARIS

Deux détenus permissionnaires sont jugés pour avoir blessé des policiers

Accusés de « tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique », Marcel Le Menn, vingt-sept ans, et Jean-Michel Adnot, vingt-cinq ans, comparaissent depuis lundi 14 janvier devant la cour d'assises de Paris que préside M. Paul Gaillardot. C'est après une fusillade boulevard Voltaire, à Paris, au cours de laquelle un policier avait été gravement blessé le 29 août 1978 (« le Monde » du 31 août 1978) que les deux hommes, détenus permissionnaires qui n'avaient pas réintégré leur prison, avaient été arrêtés.

Deux jours après cette fusillade, le garde des sceaux annonçait un projet de loi modifiant les conditions de l'exécution des peines — notamment les permissions de sortir. La loi est en application depuis le 22 novembre 1978.

Marcel Le Menn, avec son visage lisse et ses cheveux mi-longs soignés, semble à peine sorti de l'adolescence. Jean-Michel Adnot, au contraire, tendu, crispé, coiffure vieillotte, paraît plus que ses vingt-cinq ans. Pourtant, ils ont déjà fait tout le parcours de la criminalité, du tribunal pour enfants à la cour d'assises.

Le premier, après une enfance sans histoire puis une brouille avec ses parents, avait été condamné huit fois pour vols, puis tentative d'évasion, à des peines allant de quatre mois à un an d'emprisonnement, avant d'être condamné en mai 1975 par la cour d'assises de l'Oise à sept années de réclusion criminelle pour vol qualifié.

Le second, abandonné par sa mère alors qu'il avait deux mois, fut élevé par son père et une belle-mère avec laquelle il ne s'entendait pas. A l'âge de dix-sept ans, il fut condamné à six mois d'emprisonnement par le tribunal pour enfants de Vesoul. De centres d'orientation en tribunaux, il eut encore quatre condamnations avant celle qui lui valut sept années de réclusion criminelle pour vol qualifié devant la cour d'assises de la Marne.

Le 29 mai 1978, Le Menn obtenait une permission dont il ne rentrait pas. Jusqu'à son arrestation, le 29 août suivant, il a commis plusieurs hold-up *« un peu partout en France »*, dit-il, surtout contre des banques. Ce dossier, disjoint de l'affaire du boulevard Voltaire, sera examiné ultérieurement. Adnot était sorti, lui, à la fin de juillet. *« Je pensais rentrer »*, dit-il. Après être allé voir sa famille, il rencontre Le Menn à Paris. Ensemble, ils *« ont décidé de résoudre des problèmes financiers en faisant des attaques à main armée »*.

C'est ainsi que le 29 août, après avoir fait divers achats et être allés dans deux armureries où ils n'ont pas trouvé le holster et les chargeurs de pistolet qu'ils désiraient, ils entrent dans l'armurerie Paris-Sport, 43, boulevard Voltaire (10e). Adnot achète ses chargeurs et Le Menn son holster. Ce dernier sort son arme pour essayer l'étui.

Alors commence la succession de « hasards » qui aboutit à l'arrestation, après une fusillade, des jeunes gens. M. Jocelyn Monteil, trente ans, commissaire stagiaire à la 4e brigade territoriale passant, dit-il, *« par hasard »* près de l'armurerie dans un véhicule conduit par le gardien Chaintron, s'avise qu'il a besoin de matériel. Dans le magasin la conduite des deux hommes, tendus, l'intrigue.

Le commissaire alerte alors le gardien et décide d'interpeller les deux clients. *« Un des deux hommes s'est avancé vers moi,* raconte Adnot, *alors que je sortais du magasin, m'a saisi par le revers de mon veston. Je l'ai repoussé de la main gauche en dégainant de la main droite. Il m'a lâché, j'ai dit ne bouge pas. J'ai eu l'impression d'un guet-apens. Il n'a pas dit « police » et tout le monde s'est mis à tirer. Lui et moi on s'est tiré simultanément dessus. »*

Le commissaire Monteil a été gravement blessé de trois balles, dans le pied, dans le bras gauche et à la nuque. Le gardien Chaintron a été légèrement atteint à la cheville gauche. Le Menn et Adnot se sont enfuis immédiatement. Mais non loin de la gare de l'Est ils ont été arrêtés par trois inspecteurs de la brigade de répression du banditisme qui se trouvaient là *« par hasard pour une autre enquête »* ont-ils affirmé et auxquels ces deux hommes avaient paru suspects.

Si beaucoup de « hasards » ont aidé la police dans cette affaire, le plus étrange est qu'on ait perdu la balle qui a touché M. Monteil à la nuque, après son extraction. On ignore donc si elle était du même calibre que les deux autres, tirées par les malfaiteurs.

Le avocats de la défense Mes Lev Forster et François Stefanaggi, souhaiteraient qu'on s'interroge sur ces hasards, qu'on sache enfin combien de balles ont été tirées par chacune des parties et si cette affaire n'a pas été un épisode de la « guerre des polices ». La police, qui jusqu'alors ne l'était pas, s'est constituée partie civile à l'audience.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE RÉUNIRA UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE SUR L'AFFAIRE LLORCA

Après les sanctions prises vendredi 11 janvier par le Conseil supérieur de la magistrature (C.S.M.) contre M. Philippe Llorca, juge des enfants à Verdun (Meuse), qui s'est vu retirer ses fonctions et qui sera muté d'office (*le Monde* daté 13-14 janvier), le syndicat de la magistrature — dont M. Llorca est membre — réunira le samedi 2 février un congrès extraordinaire *« pour tirer un certain nombre de conséquences syndicales de l'affaire Llorca »*.

Dans une lettre au président du C.S.M., M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation, le S.M. écrit notamment : *« Le 11 janvier 1980 représentera pour nous l'abandon de toute croyance, de tout espoir que l'organisme que vous présidez a pour mission d'assurer l'indépendance de la magistrature. Notre indignation et notre colère sont à la mesure de la parodie de justice rendue ce jour-là au nom de quelque obscure raison d'Etat. La matinée au cours de laquelle vous avez décidé que Philippe Llorca ne serait plus juge des enfants et devait être muté dans une autre ville n'a été que l'accablante illustration du mépris d'un certain nombre de droits (...) »*

ÉDUCATION

Des professeurs dans les entreprises parisiennes

Quelque cinq cent trente-deux professeurs certifiés de la région parisienne (académies de Paris, Créteil, Versailles) vont, pour la première fois (1), faire un stage en entreprise de trois semaines (du 21 janvier au 8 février). Tous n'ont pas encore leur affectation définitive, mais la répartition des stagiaires sera en principe close le 16 janvier. Près de la moitié des certifiés parisiens ont trouvé eux-mêmes l'entreprise où accomplir leur stage.

Les stagiaires sont affectés indifféremment dans le secteur public ou le secteur privé, pour des activités secondaires ou tertiaires. Le plus « gros » receveurs sont les P.T.T. (une centaine de stagiaires), Rhône-Poulenc (quatorze), l'Assistance publique (treize), la S.N.C.F. (douze), le Crédit lyonnais (dix). L'industrie automobile, toutes marques confondues, accueillera vingt-trois stagiaires.

Pour faciliter l'opération, une « cellule opérationnelle » a été mise sur pied au rectorat de Paris. Les futurs stagiaires, et en particulier ceux qui n'avaient pas trouvé d'entreprise, ont été invités à passer au rectorat pour un entretien de « pré-embauche ».

La chasse aux « terrains de stage »

« Est-ce que vous privilégiez la proximité ou l'intérêt du travail ? » Le candidat hésite, manifestement désarçonné par la question. Faut-il choisir un stage en fonction des correspondances du métro ou du goût qu'on peut avoir pour le tri postal, les produits pharmaceutiques ou l'informatisation des services bancaires ? Vient la réponse, désabusée : *« Etant donné l'intérêt du stage tel qu'il est organisé, je ne vois pas pourquoi il faudrait faire des sacrifices. »* Ce sera donc la proximité.

Denis G... est un jeune certifié d'espagnol récemment « monté » à Paris de son Tarn natal. Il profite de son séjour dans la capitale pour dévorer les livres. Pour son stage en entreprise, il s'est donc adressé aux maisons d'édition — qui ont toutes refusé. *« Le monde du travail, je connais. Mon père est forgeron »*, dit-il pour expliquer sa démarche. L'employé du rectorat va chercher quelques fiches d'entreprises. *« Je peux vous proposer les usines Simca-Talbot à Poissy puisque vous habitez à côté de la gare Saint-Lazare. » « Ce qui m'intéresse, ce sont les maisons d'édition. » « Nous n'en avons pas. » « Qu'est-ce que vous avez d'autre ? »*

On se rabattra finalement sur les P.T.T. Mais Denis G... proteste, avec son fort accent du Sud-Ouest : *« Pourquoi veulent-ils absolument nous dépayser, nous les littéraires ? Ils acceptent bien d'envoyer les scientifiques dans leur branche : je connais un physicien qui a obtenu un stage dans les pétroles chez Total ! »*

Ce refus du dépaysement s'accompagne souvent du louable souci de faire un stage « utile ». Ainsi, cette jeune certifiée de lettres modernes, qui espère ne pas faire la classe plus tard, mais travailler dans un C.D.I. (Centre de documentation et d'information) : elle a pris contact avec le service de documentation d'une entreprise d'urbanisme, dont elle attend la réponse. *« La documentation est à la limite de l'acceptable,* coupe l'inspecteur pédagogique régional qui l'accueille. *Ce stage n'est pas un complément de formation pédagogique mais une incursion dans le monde de l'entreprise. »* La future stagiaire n'est pas convaincue : *« Je ne vois pas comment je vais m'insérer dans une entreprise en trois semaines. Mon problème, c'est que je n'ai reçu aucune formation pratique pour le métier que je veux faire : la documentation. Est-ce que je ne peux pas profiter du stage en entreprise pour m'initier ? »* Peut-être. Il faut attendre la réponse de l'entreprise sollicitée.

Tous les stagiaires ne sont pas aussi méfiants envers la formule proposée par le ministère de l'éducation. Ainsi, Catherine R..., certifiée d'anglais, qui n'a *« jamais travaillé »* : elle avait demandé un stage dans le secteur secondaire, *« pour voir autre chose »*, et elle a finalement été affectée dans le secteur tertiaire, en l'occurrence un Prisunic de Parly II, dans la banlieue ouest. Avec son amie Isabelle, certifiée d'anglais comme elle — qui a choisi de faire un stage à la Compagnie générale de géophysique, où travaille son père, — Catherine va pouvoir enfin sortir du milieu scolaire où elle a toujours vécu. *« Les stages en entreprise, je suis pour »*, dit-elle sans hésiter.

Isabelle N..., elle aussi certifiée d'anglais, se déclare pour le principe des stages en entreprise, mais elle ne sait pas à quoi elle s'expose. Avec son amie, elle a prospecté auprès d'une société pharmaceutique dont la réponse tarde à venir. *« Nous allons quand même chercher autre chose,* explique l'employé du rectorat. *Un stage des P.T.T. au service des ambulants, ça vous intéresse ? »* Isabelle N... n'a qu'un souci, que le stage lui laisse le temps de préparer son agrégation. Hélas ! *« Le stage est à temps complet. L'horaire est celui de l'entreprise. »* Isabelle, soudain inquiète : *« On n'aura même pas le mercredi libre pour les cours d'agrégation ? » « En année de C.P.R. (2) la préparation est seconde »*, explique la fonctionnaire avec ménagement. Et elle consulte ses fiches jaunes : C.I.T.-Alcatel ? Non. Astra ? Non. Les usines de Poissy ? Trop loin. Un hôpital ? *« J'ai fait quatre ans de médecine, alors les hôpitaux, je connais ! »* Elle aussi se contentera des P.T.T., *« parce que c'est nouveau »*.

Les cas les plus difficiles restent les stagiaires qui ont passé la trentaine. Pour ceux-là, qui ont parfois été salariés pendant plusieurs années, la vie de l'entreprise n'a plus de mystère. Mais il n'est pas question de les dispenser de stage : ce serait, paraît-il, les avantager pour la préparation de l'agrégation ! Tout le monde fera donc ses trois semaines cette année, en attendant plus l'an prochain, lorsque les certifiés de 1979 auront essuyé les plâtres. Une chose est sûre : jamais les fonctionnaires de l'éducation nationale qui travaillent au rectorat n'auront pris autant de contacts avec les entreprises pour obtenir des « terrains de stage ». Pour eux, au moins, l'expérience est nouvelle.

ROGER CANS.

(1) Des stages d'un an existaient il y a quelques années, mais ils ont été supprimés.

(2) Centres pédagogiques régionaux, où se prépare le CAPES pratique.

Le Monde DE LA MÉDECINE

TROIS VOIES POUR LUTTER CONTRE L'ALCOOLISME :

- *INFORMATION*
- *DÉPISTAGE ET TRAITEMENT*
- *RÉINSERTION*

Le Français est le plus gros consommateur d'alcool d'Europe : 16,4 litres d'alcool pur par habitant et par an, contre 12,4 en République fédérale d'Allemagne et 8,2 en Grande-Bretagne. On compte en France environ deux millions d'alcooliques avérés et trois millions de buveurs excessifs, et l'alcool serait à l'origine de soixante-dix mille décès prématurés par an (dont vingt mille pour les seules cirrhoses du foie). Ce constat impressionnant est cependant moins sombre qu'il y a vingt ans puisque la consommation moyenne d'alcool a diminué de près de 20 % en France, au cours des deux dernières décennies, au contraire de ce qui se passe à l'étranger. En Grande-Bretagne, les admissions à l'hôpital pour éthylisme ont été multipliées par vingt en vingt-cinq ans. En Allemagne, la consommation d'alcool a augmenté de 40 % depuis 1970. Dans les pays en voie de développement, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) *la même tendance est constatée.*

Comme le notait le président de la République aux Entretiens de Bichat en 1977, l'alcoolisme demeure le plus important des fléaux sociaux, par ses conséquences physiques ou psychologiques directes, par ses répercussions indirectes telles que les accidents de la route ou du travail et par ses incidences sur l'économie nationale (coût des soins aux alcooliques, journées de travail perdues).

Jusqu'à présent, les mesures prises pour endiguer ce fléau sont restées timides. En 1960, on mettait fin au privilège des bouilleurs de cru qui leur permettait de fabriquer annuellement, en franchise d'impôt, 10 litres d'alcool pur, réservés à leur consommation personnelle. En juillet 1978, une loi est votée pour autoriser, sur les routes ou dans les villes, le contrôle de l'alcoolémie des conducteurs même s'ils n'ont commis aucune infraction. Enfin, différentes taxes sur l'alcool majorent son prix, mais une nouvelle taxation, pour risque excessif, sur l'alcool *et le tabac est souhaitée par de nombreux* responsables.

La récente création au ministère de la santé et de la sécurité sociale d'un « groupe de travail de lutte contre l'alcoolisme » présidé par le professeur Jean Bernard permettra-t-elle de dégager les mesures appropriées ? La mission de ce groupe de travail porte sur le dépistage, le traitement et la réinsertion des malades alcooliques et sur les dispositions économiques et sociales permettant de lutter contre l'alcoolisme. Il devrait remettre, avant l'été, les premières propositions d'action de son programme pour les dix années à venir.

Le professeur Bertrand, de Montpellier, analyse ici les divers aspects de la véritable maladie qu'est l'alcoolisme chronique, et expose les trois actions qu'il convient de mener simultanément pour en atténuer les effets : l'information, le dépistage et le traitement, la consolidation et la réinsertion.

Le coût annuel de ce fléau (85 milliards de francs environ) indique, en un temps *où le budget de l'assurance-maladie* suscite de graves préoccupations, l'urgence d'une action préventive. — Dr Ph. L.

Avec l'aide du groupe

ON *ne peut traiter un alcoolique sans qu'il reconnaisse plus ou moins tacitement l'intoxication. L'aveur ne doit jamais être arraché ; quant à la raison, il est parfois préférable qu'elle soit non dite.* Dans tous les cas, l'alcoolique chronique a besoin d'un inventaire préalable (clinique, biologique, *psychologique) qui peut être* réalisé par le médecin de famille, dans un hôpital psychiatrique, plus souvent dans un service hospitalier spécialisé ou orienté vers les maladies du foie, puisque cet organe est le plus directement atteint par l'alcool. Après quoi, hormis les médications symptomatiques (vitamines du groupe B et anxiolytiques), il n'y a pas de traitement proprement dit de l'alcoolisme.

Comme pour toute toxicomanie, l'essentiel est d'obtenir l'abstinence par des méthodes de dissuasion ou de persuasion. Lorsqu'elle est nécessaire, la dissuasion utilise le disulfirame qui provoque des réactions vasomotrices désagréables à la moindre absorption d'alcool (cure de dégoût conditionnée par effet dit « antabuse »).

Mais le meilleur traitement est la persuasion apportée par l'entrée dans un groupement d'anciens alcooliques ; analogue à celle utilisée dans les centres de drogués par les hallucinogènes, cette méthode, fondée sur le témoignage du vécu, est préférée par les alcooliques eux-mêmes à la psychothérapie de groupe ou à la relaxation individuelle sous l'égide d'un psychiatre.

Lorsque le sevrage est obtenu, l'alcoolique chronique doit rester entouré, en famille et être suivi par le groupement auquel il s'est affilié pour éviter la rechute. Mieux, il pourrait être placé dans un organisme de consolidation destiné à faciliter sa réinsertion sociale.

La consolidation a, en effet, plus de chance d'être obtenue *par le séjour dans un établissement* adapté à la rééducation des alcooliques dont un petit nombre existe en France. Eloigné du milieu familial, du lieu de travail et d'un débit de boissons, l'alcoolique sevré doit y être pris en charge avec fermeté et compréhension, occupé à des activités individuelles et de groupes (artisanales, sportives, artistiques), intégré en des entretiens dirigés par d'anciens buveurs.

En cas de rechute ou de maladie due à la reprise de l'intoxication, l'alcoolique se retrouve en milieu hospitalier. Là, il lui arrive de côtoyer chez d'autres les accidents majeurs de l'alcoolisme ; il se produit alors une prise de conscience souvent décisive... malheureusement parfois trop tardive. En effet, plus tôt l'alcoolique est pris en mains, plus le traitement est actif, plus la réinsertion est solide. A défaut, il entre dans le cercle vicieux de complications sociales psychologiques et médicales. Il est alors très difficile de l'en sortir même à l'aide d'une chaîne de solidarité et d'un système relationnel très personnalisé, s'il est vrai, comme on le dit, que l'alcoolique chronique a perdu la liberté de s'abstenir d'alcool.

Pr L. B.

Accident du travail et de la route

UNE alcoolémie élevée est *un facteur de risque intervenant dans les accidents du travail et de la route,* et la valeur de l'augmentation du risque peut être facilement connue. En 1977, trois mille quatre cent vingt-trois accidents mortels observés par la gendarmerie en dehors des agglomérations ont été étudiés. Dans 37 % des cas le responsable de l'accident avait une alcoolémie élevée. Ce fait isolé n'a pas de signification ; il serait également possible d'indiquer que 20 % de ces responsables ont les yeux bleus sans que cette constatation signifie que le fait d'avoir les yeux bleus intervient dans la production d'un accident.

Il est nécessaire de comparer l'alcoolémie des responsables d'accidents à celle des usagers *non accidentés. Si moins de* 4 % de ces derniers ont une alcoolémie supérieure à 0,8 g/l dans un échantillon représentatif de la circulation en France et si la proportion d'alcoolémies élevées chez les responsables d'accidents approche 40 %, il est possible de dire que le risque de provoquer un accident mortel est multiplié par 10 quand l'alcoolémie dépasse 0,8 g/l. Il est également possible de faire des sous-groupes pour différents taux d'alcoolémie et de connaître l'augmentation du risque en fonction de celui-ci. A 0,80 g/l, le risque est multiplié par 4, à 1,50 il est multiplié par 16, et par plus de 100 au-dessus de 2 grammes.

Professeur CLAUDE GOT,
Hôpital Raymond-Poincaré (Garches).

Un problème collectif et individuel

par le professeur LOUIS BERTRAND (*)

EN France, où les vins sont une importante ressource naturelle, le rebondissement de la lutte anti-alcoolique ne doit *pas être considéré comme* une campagne anti-vin. Le vin, en effet, n'est pas la seule boisson contenant de l'alcool, et il en est des boissons alcooliques comme des médicaments : seuls l'abus et l'excès sont dangereux. Aussi, l'alcoolisme chronique doit-il être compris scientifiquement, sans préjugé ni parti pris.

Les vertus de l'alcool sont connues de tous. C'est pourquoi, dans un but de convivialité, dîners et banquets sont toujours arrosés de boissons alcooliques. Mais, si à faible dose et à l'occasion l'alcool est un plaisir, à forte dose et pendant des années, il provoque une authentique maladie : l'alcoolisme chronique. Il s'agit d'une véritable *intoxication par imbibition prolongée* de l'organisme par des boissons plus ou moins riches en alcool éthylique (éthanol). Outre la longue durée et la forte dose de l'intoxication, l'alcoolique se définit par une autre donnée fondamentale : sa dépendance vis-à-vis de l'alcool (véritable état de besoin comme chez l'opiomane), qui, théoriquement du moins, le distingue du buveur excessif ; mais le passage d'une situation à l'autre est difficile à fixer. Dans les pays à développement industriel, l'alcoolisme vient en troisième position, après les affections cardio-vasculaires et les cancers, à l'origine des maladies graves.

Une prédisposition génétique ?

Il est difficile de chiffrer l'importance de l'alcoolisme chronique dans le monde, et même pour un pays donné, à cause du chevauchement entre alcoolisme aigu et chronique. On peut seulement apprécier la consommation globale d'alcool absolu par habitant et par an : de ce point de vue et depuis plusieurs années, en Europe, la France est en tête (avec plus de 16 litres). Quant à la fréquence de la cirrhose alcoolique du foie pour 100 000 habitants, la France vient en deuxième position (quarante-huit cas) derrière le Portugal (cinquante cas).

De nombreuses enquêtes ont étudié comment on devient alcoolique. On peut individualiser quatre voies : l'entraînement par imitation, l'occasion professionnelle, la solitude avec carence affective, la responsabilité parentale chez le jeune. Les deux premières sont réputées à l'origine du plus grand nombre de cas, mais les autres ne sont pas négligeables. Mutuellement influencées, l'ambiance défavorable (l'occasion) et la prédisposition individuelle ou familiale (le *terrain*) sont très souvent réunies pour aboutir à l'alcoolisme chronique. Pour expliquer l'inégale *réceptivité morbide* des individus face à l'alcool (seulement 10 à 20 % des alcooliques chroniques deviennent cirrhotiques), on peut se demander s'il y a une prédisposition génétique. Même séparés de leurs parents dès la naissance, les enfants d'alcooliques courent un risque quatre fois plus grand que les témoins ; à l'origine de ce phénomène, on invoque un trouble du métabolisme de l'éthanol.

Les boissons alcooliques sont obtenues directement par fermentation : vin, cidre, bière... ou indirectement par distillation de produits de fermentation (à partir de vins, graines, fruits), et sont alors appelées eaux-de-vie (cognac, whisky, divers alcools blancs, etc.). Il est fréquent d'entendre ou de lire : « *L'alcool tue, pas le vin...* », comme si le vin ne contenait pas d'alcool. C'est pourquoi, il faut dire et répéter que les graves méfaits de l'alcool sur l'organisme n'appartiennent pas à telle boisson (le vin, la bière ou tout autre...), mais à toutes les boissons alcooliques dont la consommation prolongée est excessive. Il faut donc rappeler la teneur en grammes d'alcool absolu des différentes boissons : faible dans le cidre et la bière (5°, soit 40 à 50 g/l), moyenne dans le vin (10°, soit 80 à 100 g/l), *forte* dans les *apéritifs* à base de vin et les liqueurs (20°, soit 160 à 200 g/l) et très forte dans les apéritifs à base d'alcool, le whisky, le *cognac et les alcools blancs (40°,* soit 320 à 400 g/l). Est unanimement appelé alcoolique chronique celui qui absorbe chaque jour et pendant plusieurs années une dose d'alcool supérieure ou égale à 160 g (soit 2 litres de vin à 10° ; 1 demi-litre de whisky ou de cognac à 40°).

Les méfaits de l'alcoolisme chronique s'expliquent par le devenir de l'alcool dans l'organisme. Absorbé dans l'estomac et surtout dans l'intestin grêle, très rapidement (en 15 à 30 mn, notamment à jeun) et totalement (il n'y a pas d'alcool dans les selles), il diffuse dans tous les viscères. Puis, il est complètement transformé dans le foie (après hépactectomie, l'alcoolémie de l'animal reste stationnaire) à l'aide d'une enzyme cytoplasmique spécifique : l'alcool-déshydrogénase qui peut brûler *168 g d'éthanol* par vingt-quatre heures au maximum à une vitesse limitée (7 g à l'heure). Après plusieurs étapes, cette combustion aboutit à la formation d'eau et de gaz carbonique en libérant sept calories par gramme d'alcool (soit environ six cents calories par litre de vin).

Lorsque la dose d'alcool est trop forte, le foie met en jeu un autre mécanisme d'oxydation : le système général de détoxication des drogues par les microsomes de l'hépatocyte. Inducteur enzymatique puissant, l'alcool déclenche et utilise ce système pour lui-même en le réquisitionnant à son profit ; ce phénomène explique la tolérance et, pour partie, la dépendance de l'alcoolique chronique vis-à-vis de l'éthanol. De quelque manière que l'alcool soit oxydé, *les calories produites sont* immédiatement utilisées dans le foie qui fonctionne comme un calorifère.

L'alcool n'est pas biotransformable ni en sucre, ni en lipides, ni en acides aminés ; il ne peut donc pas être mis en réserve. N'ayant aucune valeur plastique, il est seulement un aliment d'épargne des réserves énergétiques. Cet avantage apparent est contrebalancé par un gaspillage *qui aboutit* à la *perturbation des* grands métabolismes... C'est la note que paie l'individu pour se débarrasser de l'éthanol. De plus, l'alcool produit des dégâts sur divers organes, notamment sur le système nerveux et sur le foie. Sur le cerveau, on suppose que l'acétaldéhyde, premier produit d'oxydation de l'alcool, se combine à des amines biogènes pour former des produits morphinomimétiques (explication possible de l'alcoolisme - toxicomanie). Sur le foie, l'alcool finit par épuiser la synthèse des protéines aboutissant à la mort de la cellule (prélude de la cirrhose).

Les maladies dues à l'alcoolisme chronique sont bien connues des médecins. D'abord, les troubles du comportement : jovialité excessive, irritabilité, désintéressement familial, négligence professionnelle. Ensuite, l'atteinte hépatique avec ses trois stades : stéatose, nécrose, cirrhose ; anatomiquement décrite par Laennec sur un grognard de l'Empire, la cirrhose est un remaniement total et profond du foie qui aboutit à d'affreuses complications (hydropisie, vomissement de sang, coma, transformation cancéreuse). Enfin, divers troubles neurologiques : polynévrite des membres inférieurs, encéphalite, hématome intracrânien, delirium tremens (à l'occasion d'un sevrage brutal). De plus, par un mécanisme encore obscur, les cancers du carrefour aérodigestif (bouche, larynx et œsophage) dépendent indirectement de l'alcoolisme chronique. D'autres maladies sont aussi dues à l'alcoolisme, en particulier la pancréatite calcifiante et la cardiomyopathie, plus rarement la tuberculose pulmonaire... Enfin, on revient à la réalité de l'alcoolisme fœtal (malformations crânio-faciales, hypotrophie et retard mental). Curieusement, l'alcool protégerait de l'athérosclérose en liant le cholestérol à des lipoprotéines de haute densité... mais contre quels autres risques !

(*) Professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

(Lire la suite page 16.)

Coût annuel : 85 milliards de francs

SOIXANTE-DIX MILLE morts, quatre millions de malades ou de blessés, et 85 milliards de francs, voilà le coût humain et financier de l'alcoolisme, en France, pour l'année 1977, tel qu'il est présenté dans une brochure que vient de réaliser le haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme (1).

La notion du coût de l'alcoolisme repose, dans cette étude conduite par M. Michel Le Net, sur l'estimation de la somme totale qu'il faut soustraire au produit national brut, c'est-à-dire la richesse de la nation, du fait des cas de morts ou de maladies en relation avec l'intoxication éthylique. Afin de circonscrire le champ réel de ce fléau social, l'étude analyse, par secteur, le rôle de l'alcool dans la genèse, le développement et les effets des maladies, accidents et violences diverses, mettant en jeu la santé et la vie des individus, ainsi que leurs répercussions sur les biens matériels.

L'alcoolisme n'étant pas une maladie à déclaration obligatoire et les statistiques ne comptabilisant, de ce fait, que des renseignements très épars, les auteurs ont recouru à des enquêtes et des études menées dans les circonstances et les époques les plus diverses. Mais, bien que d'« *importants progrès soient encore à réaliser pour connaître les chiffres réels du coût de l'alcoolisme,* admet le haut comité, *l'essentiel est, d'ores et déjà, connu, et il ne faudrait surtout pas invoquer ce manque de précision pour justifier un éventuel retard dans les mesures à prendre* ».

(1) *Le coût de l'alcoolisme,* 31 pages. 27, rue Oudinot - 75700 Paris. Disponible à la Documentation française.

Origine	Mortalité	Morbidité	Accidents (blessés)	Coûts Milliards de F
Maladies	50 000	4 000 000		73
Accidents de la route	8 600		212 000	27 dont (1) mortalité 7,1
Accidents du travail, absentéisme	700	230 000		11 dont mortalité 0,5
Accidents domestiques, de loisirs, de sports	5 000		10 000	3 dont mortalité 2,4
Crimes et suicides	5 300		10 000	3 dont mortalité 2,6
Récapitulatif	70 000	4 462 000 (incluant malades et blessés)		85

(1) Y compris les dégâts matériels.

CONTROVERSE SUR LA VIVISECTION EN MARGE D'UN PROCÈS

Le 4 décembre, la septième chambre du tribunal de grande instance de Marseille déclarait irrecevable la plainte déposée par la Ligue française contre la vivisection contre le professeur Henri Sarles, accusé par cette même Ligue de « cruauté » envers des animaux (« le Monde » des 5 et 6 décembre). Il s'agissait en particulier d'expérimentations menées sur des chiens auxquels l'on faisait absorber de l'alcool afin de reproduire les effets d'une pancréatite alcoolique chronique. La Ligue avait notamment reçu le soutien de M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, de Mme Brigitte Bardot et de M. Jean Ziegler, député et écrivain suisse.

Le professeur Henri Sarles répond, dans l'article que nous publions ci-dessous, aux accusations portées contre lui, et expose les conditions dans lesquelles son équipe procède aux expérimentations animales.

D'autre part, le syndicat des médecins, chirurgiens et spécialistes des hôpitaux de Marseille vient d'exprimer, dans un communiqué, « son indignation devant la campagne menée contre le professeur Henri Sarles ».

Le syndicat indique qu' « il n'est pas raisonnable de croire que la raison d'être d'un des nôtres soit la torture sadique et inutile d'animaux. Les recherches médicales faites par le professeur Sarles ont abouti, et pour la première fois au monde, à la mise au point du traitement d'une maladie du pancréas jusqu'alors incurable et au prix d'une expérimentation qui ne revêt, en aucun cas, le caractère atroce décrit ».

Les signataires précisent également qu'« on ne saurait admettre la suppression de l'expérimentation sur l'animal au profit de l'expérimentation sur l'homme ».

En conclusion, ils espèrent que « la population est convaincue du fait que les médecins n'admettent l'expérimentation sur l'animal qu'à la condition qu'elle soit justifiée par l'espérance raisonnable de l'amélioration de la santé de l'homme ».

POINT DE VUE

La recherche a besoin de l'expérimentation sur l'animal

par le professeur HENRI SARLES

LES attaques contre l'expérimentation animale ne sont pas neuves. La femme de Claude Bernard, le père de la physiologie moderne, n'aimait pas son mari. Elle fonda la première ligue contre la *« vivisection »* et c'est peut-être elle qui créa ce terme inexact, injurieux et sur lequel nous reviendrons. Il y a deux ans, les animaux d'un laboratoire d'expérimentation du C.N.R.S., dirigé dans la région parisienne par le docteur Naquet, étaient volés, ce qui représentait la perte de plusieurs années de travail. Cette année, comme directeur d'unité de recherches à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), j'ai été accusé par une Ligue internationale de la vivisection et jugé au tribunal correctionnel de Marseille, le 4 décembre. Dimanche 10 décembre, le chenil du laboratoire que je dirige était pillé et trois chiens en expérience volés : perte de deux années de travail pour six chercheurs. La Ligue contre la vivisection annonce qu'elle étendra son action à d'autres groupes scientifiques, notamment à Toulouse, à Bordeaux, à Nice, à Paris, etc. Cette escalade de la violence, bien dans le goût de l'époque, nécessite une information du public sur la recherche bio-médicale.

1) La recherche bio-médicale à laquelle appartient le laboratoire que je dirige est une recherche d'Etat. L'originalité et la valeur scientifique des expériences réalisées et des travaux publiés sont soumis à de nombreux contrôles qui en sont garants. Tout d'abord, le contrôle des publications par les journaux scientifiques dits internationaux (américains, anglais, scandinaves, allemands, français, belges ou européens) : chaque article, avant d'être accepté, est envoyé à deux ou trois censeurs de pays différents connus pour leur compétence internationale dans le domaine de la publication à critiquer. Le taux d'articles acceptés varie, selon les journaux, de 60 % à 20 %. Beaucoup de ces journaux, en particulier en Angleterre, ont un comité d'éthique et refusent toute expérimentation animale inutile ou douloureuse. Les travaux des laboratoires nationaux sont également soumis à la critique de commissions d'experts élus et nommés. Les crédits accordés sur contrats sont jugés à deux reprises : lors de la demande et en fin de contrat.

Autre témoignage de qualité, la fréquentation de la plupart des laboratoires de l'INSERM pendant des périodes de un à trois ans par des chercheurs étrangers. C'est ainsi que le laboratoire que je dirige accueille, chaque année, six à douze chercheurs étrangers des Etats-Unis et du Canada au Japon, de la Suède à l'Argentine.

Nécessité de l'anesthésie

2) Des personnes non documentées ont brodé à plaisir sur la cruauté de la recherche médicale. Pour beaucoup, le terme de « vivisection » s'applique à l'expérimentation sans anesthésie. A ce compte, la vivisection n'existe plus. Je ne connais ni laboratoire de recherches où l'on accepterait d'opérer un chien ou tout autre animal autrement qu'anesthésié puis réanimé après l'opération et traité comme un être humain, ni protocoles expérimentaux dans lesquels on ne cherche à éviter la douleur, l'anxiété ou la fatigue. Cela est d'ailleurs nécessaire, car toute agression entraîne une dispersion des résultats qui les rendrait inanalysables. Les *« anti-vivisectionnistes »*, qui nous refusent le droit de chercher par l'étude de l'animal à améliorer le sort de l'homme, oublient qu'ils font couper les oreilles ou la queue de leur chat ou de leur chien, castrer leurs chats, chiens, chevaux, etc., souvent sans anesthésie.

3) Les ligues anti-vivisectionnistes prétendent qu'il existe des moyens pour remplacer l'expérimentation animale. Dans ce domaine, l'imagination, jointe à l'absence de connaissances scientifiques, leur a permis d'accumuler les contre-vérités. La Ligue prétend que l'expérimentation animale peut être remplacée par des robots qui (je cite un de ses tracts), *« respirent, saignent, salivent, toussent, vomissent, crient, roulent les yeux dans les orbites, souffrent »*. Si de tels robots existaient, ils coûteraient le prix d'une fusée dans la Lune et ne pourraient fournir que des réponses à des questions déjà résolues. Autre alibi, l'ordinateur : celui-ci ne peut qu'interpréter les résultats fournis par l'expérience et non pas les imaginer.

Enfin, les cultures de cellules. Il est vrai que ces préparations sont un grand progrès dans l'étude des phénomènes à l'échelon de la cellule. On les utilise dans le laboratoire que je dirige pour l'étude de l'adaptation de la sécrétion pancréatique à l'alimentation. Mais les cultures de cellules perdent leurs droits quand il s'agit d'étudier, comme nous le faisons, les relations entre une glande et l'ensemble du système nerveux par exemple.

4) La recherche animale est d'autant plus indispensable en France que l'expérimentation humaine, même sur volontaires, même avec des protocoles sans risques, y est, au contraire des Etats-Unis, interdite par la loi.

La recherche bio-médicale est en partie une recherche appliquée à faire progresser le traitement des souffrances humaines. Les sérums, les vaccins, la chirurgie moderne, l'hormonologie, y compris le traitement du diabète, ont été mis au point grâce à des sacrifices d'animaux. Qui d'entre nos lecteurs, diabétique dès l'enfance, accepterait d'échanger son sort d'homme normal, grâce à un traitement fondé sur l'expérimentation animale, pour la mort ? Combien peuvent penser, comme l'écrit l'un des plus enthousiastes anti-vivisectionnistes, le docteur Kalmar, de Grenoble (*le Méridional*, 10 octobre 1979) : *« Prendre un médicament, c'est être complice d'un assassinat »* ?

Le retour à l'obscurantisme

L'expérimentation animale est nécessaire au contrôle des médicaments. Vues les différences de réaction d'une espèce à l'autre, ces expériences doivent être réalisées sur plusieurs espèces animales. C'est seulement quand la dose moyenne (D 50) de l'effet toxique à éviter et de l'action pharmacologique recherchée a été fixée que l'on peut essayer le produit chez l'homme si les effets bénéfiques sont obtenus à des doses inférieures aux doses toxiques.

Reste un stade indispensable, l'action du produit sur la reproduction et les mutations génétiques. Certes, il existe des tests de dépistage sur bactéries, mais ceux-ci ont été assez souvent en défaut pour devoir toujours être contrôlés par l'expérience si possible sur trois générations successives d'animaux. C'est parce que ce stade expérimental n'avait pas été réalisé que les dramatiques accidents de la thalidomide ont été observés à l'étranger.

Il faut aussi parler de la recherche fondamentale dont le but est la connaissance en soi. L'homme a détruit l'équilibre de la nature, mais veut-il vraiment revenir à l' « âge d'or », brûlé par le froid, miné par les épidémies ou la famine épisodique, rongé par les parasites ? L'Europe n'a plus de matières premières. Si l'homme, et surtout l'Européen, survit à la période actuelle et à venir, c'est par la recherche incessante qui lui permettra par l'imagination et l'effort de trouver des solutions nouvelles. Dans le domaine de la recherche biologique, l'expérimentation sur l'animal vivant, y compris le chien, le chat, le singe, reste un stade indispensable. Certes, celle-ci doit être faite avec le minimum de souffrances, c'est la tâche de la Société protectrice des animaux d'y veiller. Peu de laboratoires sérieux ont eu des différends avec cet organisme, auquel j'ai proposé une « table ronde » de réflexion avec des scientifiques.

5° Ceux qui, par obscurantisme, contestent l'intérêt et même le droit de la recherche bio-médicale se livrent, consciemment ou inconsciemment, aux mensonges, au truquage des faits, à la calomnie. C'est ainsi que dans ses tracts ou ses affiches, la Ligue contre la vivisection affirme que les accidents de la thalidomide sont dus à l'expérimentation animale alors qu'ils sont dus au fait que celle-ci a été insuffisante. C'est ainsi qu'un tract de la même Ligue cite contre l'expérimentation animale des phrases du professeur Mathé, alors que celui-ci était témoin à mon procès de son utilité. C'est ainsi que Mme Brigitte Bardot écrit que l'expérimentation animale est faite sans anesthésie, alors qu'elle est toujours faite sous anesthésie, et que les laboratoires de recherches lui sont fermés. Cela est faux. Je l'ai, par lettre recommandée, invitée à venir visiter mon laboratoire. Elle n'a pas répondu.

Ces maladresses traduisent souvent la préférence anormale, pathologique, qu'une minorité donne à l'animal sur l'homme. En témoignent les nombreuses lettres anonymes que m'a valu ce procès. Elles commencent en général par affirmer que l'animal vaut mieux que l'homme...

L'alcoolisme

Un problème collectif et individuel

(Suite de la page 15.)

Globalement, les conséquences socio-économiques de l'alcoolisme sont considérables. En France, et par an : environ 70 000 morts, 4 millions de malades, 85 milliards de francs de dépense, perte de production de 900 000 personnes actives. Pour l'individu, les maladies précitées sont responsables d'une mortalité élevée. Sur la famille, l'alcoolisme entraîne : endettement, disputes, mauvais exemple. Dans la société, il est à l'origine d'un grand nombre de délits : crime, viol, inceste, incendie volontaire. Enfin, il est un important facteur d'absentéisme par maladies ou accidents du travail qui entraînent dépenses et manque à gagner considérables.

Le dépistage de l'alcoolisme chronique ne trompe pas un médecin averti : tremblement des mains, rougeur des pommettes, congestion des yeux, saillie des glandes parotides. En outre, on observe parfois des stigmates d'atteinte hépatique : angiomes stellaires, érythème palmaire ponctué, coloration brun ocre des jambes, gynécomastie. A l'examen plus approfondi, la constatation d'un agrandissement du foie ou de signes de polynévrite indique un alcoolisme grave plus évolué. Dans le sang, le dosage de l'alcool n'a aucune valeur pour le dépistage de l'alcoolisme chronique, car il s'agit d'un instantané. Par contre, l'augmentation simultanée du volume des globules rouges et de la gamma-glutamyltransférase sérique est hautement significative d'intoxication chronique.

La prévention de l'alcoolisme serait idéale, mais elle est très difficile à cause des facteurs d'environnement qui le sous-tendent. L'interdiction des boissons alcooliques étant absurde et irréalisable, elle dépend d'une large information et éventuellement d'une législation souple. L'information doit être intelligente : il faut répéter que l'alcool ne peut pas être identifié au seul vin ; inversement, certaines propagandes pour des boissons alcooliques sont franchement stupides : les bons vins et les bonnes liqueurs n'ont pas besoin de publicité tapageuse. Cette question a été agitée dans un procès intenté par un fabricant d'apéritif à un médecin qui l'avait traité à la télévision d' *« ennemi public numéro un »* ; l'avocat du premier argumentait subtilement : *« Nous sommes des buveurs, pas des poivrots »*. Cette boutade résume le fond du problème sur la consommation d'alcool : de la modération à l'excès, de l'occasionnel au quotidien. Quant à la législation qui actuellement s'adresse à la seule ivresse publique, divers projets ont été émis pour prévenir l'alcoolisme chronique, notamment : impôt supplémentaire sur les boissons alcooliques et mention des risques encourus sur les flacons (*« abus dangereux »* comme sur les paquets de cigarettes). Seul un essai expérimental pourrait permettre de juger de leur opportunité.

La responsabilité civile de l'alcoolique est évidente : quiconque a causé un dommage à autrui doit le réparer (article 1 382). En cas de délit ou de crime par un alcoolique, sa responsabilité pénale a souvent été niée, surtout à cause de l'absence de préméditation. Actuellement, l'alcoolisme est considéré comme une infraction dangereuse que nul n'est censé ignorer, aussi la responsabilité pénale est-elle généralement reconnue, il est vrai parfois avec atténuation. Quant à l'indemnisation des victimes de l'alcool, elle a été élargie, les assurances garantissant les dommages de l'alcoolique sur lui-même et sur les autres. Evidemment, les peines infligées (retrait du permis de conduire, emprisonnement) ne sont pas indemnisées.

Le problème de l'alcoolisme chronique est complexe, à la fois collectif et individuel. Les mesures pour le résoudre ou en atténuer les effets doivent intervenir avant (information), pendant (dépistage et traitement) et après (consolidation et réinsertion). Ces actions doivent être menées conjointement mais avec doigté, comme pour tout ce qui touche à la personnalité de l'homme et à l'économie d'une nation. A tous les stades, l'expérience des anciens alcooliques est indispensable à ceux qui se trouvent placés au carrefour de cette intoxication.

Pr LOUIS BERTRAND.

CORRESPONDANCE

La stérilité en Afrique noire

A la suite du compte rendu publié dans « le Monde de la médecine » du 19 décembre 1979 sur les Journées médicales du Gabon consacrées, pour une part, aux problèmes que pose la stérilité constatée, chez un tiers des femmes, dans certaines régions d'Afrique, le docteur Anne Retel-Laurentin, maître de recherches au C.N.R.S., qui étudie ce phénomène depuis vingt-cinq ans et a publié plusieurs ouvrages à ce sujet, nous adresse la lettre suivante :

En réalité, les régions inféconden forment de vastes « poches » en Afrique équatoriale et aussi de multiples îlots disséminés aussi bien dans les zones de savane que dans les zones forestières. Les zones d'infécondité sont liées aux coutumes de mobilité conjugale propres à certaines ethnies géographiquement exposées aux grands courants commerciaux, en particulier la traite des esclaves, qui introduisirent en un siècle les maladies vénériennes depuis les côtes jusqu'au cœur du continent.

Le Gabon y fut exposé au premier chef. Dès 1834, la présence de blennorragies est attestée autour de l'estuaire de l'Ogooué. De 1920 à 1957, les rapports médicaux estiment que les gonococcies *« foisonnent au Gabon »*, que *« 95 % des gens sont atteints »*. Or ces maladies ne firent l'objet d'aucun traitement collectif, comme cela fut fait entre 1950 et 1960 dans les régions peu fécondes du Sud-Cameroun, de la Volta-Noire (Haute-Volta), du centre et sud-ouest du Zaïre. Les recensements des services statistiques ont fait apparaître un relèvement de la natalité dans toutes ces contrées.

Ainsi pour ne citer qu'un exemple, au Tschuapa (Zaïre) où 40 % des femmes étaient stériles en 1957, le recensement de 1977 effectué par l'université de Louvain n'enregistrait plus que 6 % de femmes stériles. Cette démonstration nous paraît suffisante pour que nous ne nous étendions pas sur les enquêtes médico-démographiques qui ont montré les covariations étroites entre stérilité (et mortalité fœtale), infections génitales et maladies sexuellement transmissibles.

L'enjeu est d'importance pour le Gabon. Ce pays a désormais les moyens d'entreprendre des recherches médicales de haut niveau scientifique, c'est un point positif. Mais le prestige scientifique doit-il cacher aux intéressés que la résurrection de la démographie gabonaise est un problème de santé publique urgent, peu coûteux de surcroît ?

Il fut un temps où l'on n'osait même pas parler de stérilité au Gabon de peur de déplaire. Maintenant, les autorités en parlent ouvertement et s'en alarment officiellement. Va-t-on continuer à dissimuler la réalité ? Quel que soit l'intérêt des hypothèses médicales sur la stérilité, personne n'a avantage à retarder, si peu que ce soit, un traitement de la population dans ce pays comme cela a été fait avec succès chez leurs voisins du Cameroun. C'est sur le résultat démographique que sera jugé le travail scientifique.

هكذا من الأصل

Une équipe britannique a réussi à produire un nouveau vaccin antigrippal à partir de manipulations génétiques

Une importante entreprise pharmaceutique américaine vient d'annoncer que l'une de ses équipes, installée en Angleterre, était parvenue à faire produire, par une bactérie au patrimoine génétique transformé, les composants d'un vaccin protecteur contre l'infection grippale. Si une telle découverte ne bouleversera vraisemblablement pas les méthodes de prévention actuellement utilisées — des vaccins anti-grippaux existant déjà — elle pourrait cependant constituer un élément important vers la généralisation de la production de certains vaccins par les techniques des « manipulations génétiques ».

Le schéma suivi par l'équipe anglaise des laboratoires Searle, à High WYcombe dans la banlieue londonienne est — en théorie — fort simple, commun à tous les travaux dits de « manipulations génétiques ». On incorpore au patrimoine génétique (génome) d'une bactérie un fragment de génome étranger. La bactérie ainsi transformée devient alors capable de synthétiser la protéine correspondant à ce fragment de génome. Depuis quelques années on connaissait, dans le détail, l'ensemble des structures composant les virus grippaux. En incorporant au génome bactérien la fraction du génome *viral qui est à l'origine de la* synthèse des protéines vaccinantes (antigènes capables de provoquer l'apparition d'anticorps protecteurs contre le virus), on devait donc théoriquement obtenir la production — par bactérie interposée — des constituants d'un vaccin anti grippal.

Relativement simples dans leur principe de telles « manipulations » sont, en fait, de part les dimensions des organismes concernés, particulièrement délicates. Il faut notamment parvenir à préciser quelle fraction de génome viral code par la protéine vaccinante, isoler cette fraction et, une fois l'incorporation réalisée, purifier l'ensemble de la préparation afin de ne disposer que de la structure virale, à l'exclusion de toute structure bactérienne. L'équipe anglaise dirigée par le docteur Arthur J. Hale vient d'annoncer qu'elle est parvenue à vaincre une partie de ces difficultés.

Pour brillant squ'ils soient, ces travaux n'entraîneront vraisemblablement pas, dans l'immédiat, de bouleversements quant à la prévention de l'infection grippale. On dispose, en effet, depuis quelques années, de plusieurs types de vaccins anti-grippaux, obtenus soit à partir de virus tués ou inactivés, soit à partir de virus « atténués ». Le vaccin récemment mis au point, quand il aura fait la preuve de son innocuité, ne pourrait donc « supplanter » ceux existant actuellement qu'en faisant la peruve d'une plus grande efficacité et d'une abtention plus aisée. Les vaccins disponibles aujourd'hui sont, en effet, de préparation délicate à cause des difficultés rencontrées dans la culture des virus. Il est cependant trop tôt pour envisager une telle comparaison, puisque le docteur Dan Azannoff, directeur de la section des recherches de la compagnies Searle, pense qu'il faudra encore deux à trois ans de travail pour mettre au point ce nouveau vaccin.

Quoiqu'il en soit les travaux de la firme américaine ne résolvent pas le problème essentiel auquel se heurtent l'ensemble des spécialistes de la grippe : les modifications de structure que présente chaque année le virus grippal de type A (1). La composition de ses antigènes de surfaces varie, en effet, régulièrement, soit de manière minime et cumulative (ce sont les « glissements »), soit à intervalles plus espacés et de manière importante (ce sont les « cassures »). Ces phénomènes s'accompagnent, en parallèle, de modifications immunologiques, ce qui implique leur surveillance à l'échelle mondiale — sous l'égide de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) — afin de pouvoir constamment actualiser les vaccins disponibles, ceux-ci ne pouvant être protecteurs au-delà d'une anée.

L'idéal dans ce domaine serait de disposer d'un vaccin « universel », capable de provoquer, chez le sujet vacciné, une immunisation contre l'ensemble des virus grippaux, quelles que soient leurs hypothétiques mutations. *« Rien ne permet de conclure d'après les informations dont nous disposons que cette étape soit atteinte »*, précise le professeur Claude Hannoun, directeur du Centre national de la gripoe France-Nord (Institut Pasteur), qui précise, d'autre part, l'ampleur des moyens mis en œuvre pour parvenir à cette réalisation.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il existe trois types sérologiques de virus grippaux : A, B et C. C'est le virus A, le plus important au point de vue médical, qui présente la plus grande variabilité.

SELON UN RAPPORT OFFICIEL

Le CNET devrait être le centre-pilote de la recherche en télécommunications

Le conseil des ministres qui se réunira le 16 janvier doit en principe prendre un certain nombre de décisions quant à l'avenir du Centre national d'études des télécommunications (CNET). Pour les préparer, mission avait été confiée à une « commission d'audit », présidée par le directeur de l'Institut d'optique d'Orsay, M. André Maréchal, d'évaluer les activités de recherche du CNET, de mettre en évidence les points faibles de ses structures, d'apprécier la richesse de ses relations avec l'extérieur et de passer en revue les problèmes du personnel « sous-encadré » et dont « le profil de carrière est, au CNET, nettement plus avantageux » pour ceux qui sortent du corps des ingénieurs des télécommunications. On peut regretter cependant qu'une plus large place n'ait pas été accordée à l'industrie et à son organisation dans la mesure où elle influence les recherches qui sont faites en amont.

Le rapport rédigé par la commission ne constituait qu'un document de travail pour ceux qui sont appelés à décider des changements qu'il convient d'apporter au CNET. Pour autant qu'on le sache, ceux-ci seront en deçà de ce qui était proposé. Pour faciliter l'orientation de la recherche française en matière de télécommunications, une agence de veille technologique devrait être créée à la direction générale des télécommnications, sous l'autorité de laquelle est placé le CNET.

D'autre part, un comité scientifique consultatif devrait être créé au sein du CNET pour aider à la définition de la politique de recherche. Enfin, les deux missions du CNET — recherche et développement, assistance et expertise techniques — devraient être mieux « distinguées » et les cinq centres du CNET devraient bénéficier d'une autonomie accrue.

Les télécommunications représentent une activité en forte croissance dans le monde entier. Même si cette croissance est inégale selon les pays, il n'existe pas d'activité économique qui puisse s'exercer sans faire appel au téléphone, au télex, à la télématique et à l'ensemble des services qui y sont et y seront associés. *« Maîtriser l'évolution de ce secteur,* déclarait récemment M. Maurice Bernard, directeur du Centre national d'études des télécommunications (CNET), *c'est conduire le changement au lieu d'être conduit par lui, c'est construire notre avenir au lieu de le subir. »*

Dans ce contexte, un organisme comme le CNET, dont les moyens humains — trois mille huit cents personnes — et financiers — 566 millions de francs en 1979 — sont importants, n'est-il pas appelé à jouer un rôle ? Dans l'affirmative, est-il un outil adapté aux ambitions affichées par les pouvoirs publics en matière de télécommunications ? M. André Maréchal, directeur de l'Institut d'optique d'Orsay, a tenté, à la demande du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, M. Norbert Segard, et du secrétaire d'Etat à la recherche, M. Pierre Aigrain, de répondre à ces questions. De cette réflexion est né un rapport d'une trentaine de pages qui a servi de document de travail destiné aux artisans de la réforme de cet organisme.

Tout n'est pas parfait. *Le CNET, avec les moyens dont il dispose, doit pouvoir rivaliser avec les meilleurs centres de recherche »* : l'apparente bienveillance dans la formulation des conclusions masque une critique parfois sévère pour le Centre. *« Il semble que la production du CNET en matière de recherche soit relativement insuffisante compte tenu des moyens qui lui sont affectés et de la qualité des hommes qu'il emploie »*, note le rapport de la commission présidée par M. Maréchal. *« Les résultats ne sont pas du tout homogènes »*, ajoute-t-il. On trouve des *« réalisations remarquables* — commutation temporelle, par exemple — à côté de *« faiblesses manifestes dans certains domaines »*.

Les rapporteurs évoquent l'insuffisance, dans beaucoup de domaines, des connaissances de base qui sous-tendent les techniques étudiées, l'abandon dans les année 60 de tout programme sur les composants silicium à haut niveau d'intégration, le fait que le CNET, qui n'a jamais été en pointe dans le domaine de l'optique, ait très peu contribué aux progrès de cette discipline, l'insuffisance manifeste des études à caractère socio-économique, en particulier pour les nouveaux services...

Pour la commission, cette situation est due en particulier à la multiplicité des missions confiées au CNET — recherche et développement interne d'une part, expertise et assistance technique de l'autre, — mais aussi à l'inadaptation des structures et des modes de fonctionnement du CNET, à l'insuffisance du nombre de responsables scientifiques de haut niveau dansle domaine de la recherrbe et, enfin, à une tendance à confondre les rôles administratifs, scientifiques et techniques.

A cela s'ajoute le fait que le CNET *« s'est fermé sur lui-même »,* alors que *« la progression de la valeur de ses travaux implique nécessairement une ouverture importante »*. Or, *« le dialogue avec le CNET est généralement considéré comme insuffisant par les industriels, les membres de l'Université et les grands organismes de recherche et les laboratoires étrangers »*. Entre le CNET et l'industrie s'est établie *« une barrière formelle »* où chacun a sa part de responsabilité. Le premier parce qu'il n'intervient plus que comme expert vis-à-vis de l'industrie et qu'il tarde trop à faire connaître ses idées ou l'état d'avancement de ses études pour assurer le relais industriel. La seconde parce qu'elle fait *« montre d'une certaine inertie et accepte trop peu souvent de prendre des risques »*. D'autre part, les relations du CNET avec la communauté scientifique française et étrangère sont insuffisantes.

De nouvelles structures ?

S'il apparaît aux auteurs du rapport que l'existence du CNET est justifiée par la nécessité pour la France d'avoir un grand centre d'études et de recherches voué aux télécommunications, ils se demandent, en revanche, s'il ne doit pas être *« le centre-pilote de la recherche en télécommunications dans l'ensemble du dispositif français »*, plutôt que le centre d'études de l'administration des télécommunications. Une telle option, compatible avec les missions qui ont été confiées au CNET, permettrait de renforcer le caractère interministériel, *« prévu par les textes mais en fait assez formel »* de cet organisme auquel, sauf exception, de gros utilisateurs de télécommunications comme les armées font rarement appel, même à titre d'expert.

Afin de permettre la coexistence des deux missions du CNET — recherche et développement interne, d'une part, et expertise et assistance technique de l'autre — la commission préconise de placer le Centre directement sous l'autorité de la Délégation générale aux télécommunications (D.G.T.), qui lui laissera une relative autonomie en matière de recherche et de développemen, et la création de deux nouvelles entités à caractère scientifique.

La première serait une direction scientifique chargée *« d'animer et de coordonner les recherches en cours, de promouvoir les relations extérieures au niveau scientifique, et de participer à la définition des nouveaux axes de recherche en veillant à leur intégration dans des programmes d'ensemble »*.

La seconde prendrait la forme d'un conseil scientifique et technique — comprenant des personnalités venues de l'extérieur — qui, à partir des travaux effectués par des comités de programme, fournirait des avis sur la qualité des équipes de recherche et de développement et sur les propositions de programme.

Ce changement dans les structures devrait s'accompagner, conseille le rapport, d'une large ouverture sur l'extérieur représenté par les régions et la communauté scientifique, mais aussi sur l'industrie. *« Il ne servirait à rien,* fait remarquer la commission, *de renforcer la mission de recherche si cela ne s'accompagne pas de l'instauration d'un nouveau climat de relations »* entre ces deux partenaires. A cette fin, peut-être faut-il *« faciliter le recrutement de chercheurs ayant une expérience industrielle»* et aider à *« la création d'équipes mixtes, soit en accueillant au CNET des personnes du secteur aval, soit en favorisant le détachement des ingénieurs du CNET qui ont mis au point un projet, pour qu'ils puissent suivre son développement et sa production »*.

La mise en place de telles réformes, si elles devenaient effectives, ne pourrait avoir lieu, note la commission, sans que l'on substitue à l'intérieur du CNET, *« une hiérarchie du savoir à celle du pouvoir administratif »*. Le nombre de chercheurs permanents de haut niveau est actuellement insuffisant dans cet organisme et, par rapport aux grands laboratoires français et étrangers, il existe une trop grand disproportion entre le nombre d'ingénieurs et de chercheurs et l'effectif global du Centre (moins de 25 %). Ainsi, affirme la commission, l'efficacité du CNET dépendra-t-elle pour beaucoup de sa *« capacité à rassembler une équipe de tête »*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● *L'explorateur de l'Antarctique, Finn Ronne, est mort*, le 14 janvier, à Bethesda (Maryland).

[Né à Horten (Norvège) le 20 octobre 1899, Finn Ronne a vécu aux Etats-Unis à partir de 1923. Il fut membre de la deuxième expédition Byrd en Antarctique (1933-1935) et revint très souvent sur le continent polaire austral où il fut, en 1946, le premier « postmaster » (responsable des postes) américain en Antarctique. De 1946 à 1948, il dirigea une expédition qui explora plus de 600 000 kilomètres carrés. Une partie de cette terre (recouverte par la glace) reçut le nom de Terre Edith-Ronne (du nom de sa femme). Il prit une part active à l'Année géophysique internationale (1957-1958), s'occupant en particulier de la recherche scientifique. Il écrivit plusieurs livres sur ses expéditions antarctiques. Son père, Martin Ronne, fut un des quatre compagnons d'Amundsen pour la première expédition qui réussit, en décembre 1911, à atteindre le pôle sud.]

La réforme du statut des chercheurs sera publiée dans les tout prochains jours

Dans les tout prochains jours seront publiés les textes réglementaires définissant le nouveau statut des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Simultanément seront annoncées des décisions d'accompagnement, qui portent notamment sur des trasformations de postes et sur un plan de créations de postes sur cinq ans.

Ces créations doivent permettre de résorber les listes d'attente pour l'entrée dans ces organismes et ramener l'âge normal d'entrée à vingt-sept ans. Des textes analogues, réformant le statut des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) seront publiés ultérieurement.

Toutes ces mesures, qui modifient profondément les carrières de la recherche scientifique, reprennent en partie les suggestions faites dans l'étude que le premier ministre avait demandée à M. Michel Massenet, conseiller d'Etat. Préparées par M. Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, elles ont plusieurs buts :

1) Supprimer l'attente à l'entrée des organismes *« dans des positions de bénévoles ou de péons de mandarins »* pour reprendre les termes de M. Aigrain; 2) Raccourcir à quatre ans (au lieu de huit en moyenne actuellement) la durée du grade d'attaché de recherche, et en faire une période probatoire à l'issue de laquelle 80 % des attachés seront nommés chargés de recherche ; 3) rendre plus transparentes les procédures de recrutement par l'instauration de concours ; 4) Favoriser la mobilité des chercheurs; celle-ci sera pratiquement obligatoire pour le passage du grade de chargé à celui de maître, mais pourra prendre des formes très variées : changement de discipline, passage de quelques années hors de l'organisme, fondation d'une équipe, etc.

Depuis les entretiens que M. Aigrain a eus l'été dernier avec les syndicats de chercheurs, ceux-ci ont manifesté une vive opposition au projet de réforme. Leurs objections principales portaient sur la barre de 80 % et sur l'obligation de mobilité qui risquait selon eux de désorganiser des équipes de recherche. Sur ce dernier point, des aménagements nombreux ont été faits et la mobilité a été définie dans un sens assez large pour que cette objection perde de sa force.

[Dès avant sa publication officielle, cette réforme du statut des chercheurs provoque déjà des réactions : lundi 14 janvier, le siège de l'INSERM, rue de Tolbiac, à Paris, a été occupé par le personnel, qui protestait contre cette réforme et contre le report des dates de réunions des instances scientifiques, décidé par la direction de l'organisme dans l'attente de la publication des textes (nos dernières éditions).]

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Florence à Florence.

« Florence et la Toscane des Médicis dans l'Europe du seizième siècle », sera le thème de la prochaine exposition du Conseil de l'Europe, la seizième (la quinzième, « Tendances des années 20, avait eu lieu à Berlin, en 1977). Elle s'ouvrira le 15 mars prochain à Florence, comme il se doit, et sera traitée en plusieurs parties dans divers palais et musées. Pendant trois mois, on pourra voir simultanément au Palazzo Vecchio : « Le collectionnisme des Médicis » ; au palais Strozzi : « La primauté du dessin » ; au palais Medici Ricardi : « La scène du prince » ; au palais Pitti : « Les relations internationales de 1532 à 1609 », la cour, la mer, les marchands, ainsi que l'édition et la société ; à la bibliothèque Laurencienne : « La renaissance de la science » ; au fort du Belvédère : « Le pouvoir et l'espace » ; à l'Institut et au Musée de l'histoire des sciences : « Astrologie, magie et alchimie ».

A la grande Mostra organisée par le gouvernement italien, la région de Toscane et la ville de Florence, s'ajouteront des manifestations, présentées à l'initiative des villes de la province, qui se prolongeront tout l'été : à Lucques, Arezzo, Pise, Livourne, Pistoia, Sienne, Grosselo, Prato, Impruneta.

Venise et la peste.

Au Palazzo ducale de Venise vient de s'ouvrir l'exposition « Venise et la peste, 1348-1797 ». Ce thème passionnant fournit l'occasion d'étudier quantité de choses : l'évolution des théories médicales, la médecine, jusqu'au costume des praticiens, l'action de la République de Venise contre la maladie, les pouvoirs des institutions religieuses, les pratiques de protection, la démographie...

L'exposition comporte trois cents pièces, œuvres d'art, documents, objets — beaucoup d'œuvres présentées ont été restaurées pour la circonstance, notamment le San Rocco tra gli appestati, *du Tintoret. Le parcours est jalonné d'audiovisuels et nous place dans une ambiance musicale du compositeur Edouard Nono.*

L'exposition restera ouverte jusqu'au 6 avril.

Pour Venise.

La restauration de San Stae vient d'être achevée par la remise en état des peintures de la sacristie, celle-ci abrite des œuvres de Tiepolo, Pellegrini, Ricci, Piazzetta et Pitoni. Cette restauration financée par le comité suisse pour Venise redonne sa place à un complexe architectural et pictural du dix-huitième siècle parmi les plus importants.

A Paris, du 25 janvier au 24 février, à la mairie annexe du vingtième arrondissement, puis du 13 mars au 13 avril à la mairie annexe du seizième, sera présentée une exposition sur la sauvegarde de Venise. Elle réunit des estampes, des plans, des photographies. D'autre part, une nouvelle association, les Amis de la sauvegarde de Venise, vient d'être créée à Paris, qui agira, en liaison avec le Comité pour la sauvegarde et l'Unesco. Son président est M. Gonzague Saint-Bris.

Un graveur des Pays-Bas.

L'Institut néerlandais a tiré de son fonds remarquable de gravures et de dessins un ensemble réduit mais significatif d'œuvres de Hendrik Goltzius (1558-1617). Fixé à Haarlem, il connaissait ses confrères de Prague, il alla à Florence où il fit le portrait de son ami Stradanus, et il en résulta des œuvres truculentes comme l'Hercule *tiré en clair-obscur à deux tons, les allégories de la nuit, etc... Dans ses cuivres, il ne craint pas d'imiter Dürer et Lucas de Leyde. Les porte-étendard martiaux sont célèbres et son portrait de Henri IV au feutre en bataille inoubliable; les dessins, très variés, sont moins connus. Un type parfait de « romaniste » nordique excité par l'Italie, où il a lui-même laissé une influence. Institut néerlandais, 129, rue de Lille (jusqu'au 31 janvier).*

A. C.

THÉATRE

« Simul et singulis » à la Comédie-Française

La Comédie-Française célèbre, cette année 1980, son tricentenaire.

C'est le 21 octobre 1680 que Louis XIV décide de réunir en une seule troupe les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et ceux de la rue Guénégaud, signant ainsi, avec Colbert, l'acte de naissance des comédiens-français, auxquels était accordée l'exclusivité d'interpréter la comédie (et la tragédie) à Paris.

Pour célébrer l'événement, la Comédie-Française présente cette année trois soirées, une par siècle, sous le titre d'ensemble : *Simul et singulis*.

Cette expression latine, devenue la devise de la Comédie-Française, a pour origine l'une des premières manifestations d'indiscipline des acteurs.

En 1680, au moment de la création, la troupe comptait en tout vingt-sept comédiennes et comédiens. Louis XIV avait décidé qu'ils se réuniraient, tous ces sociétaires (il n'y avait pas alors de pensionnaires), une fois par quinzaine, en assemblée générale, pour fixer le programme de la quinzaine suivante et traiter des affaires courantes.

Dès 1682, moins de quinze mois plus tard, il n'était plus possible de tenir ces assemblées générales, car les acteurs préféraient rester chez eux ou au café.

Pour lutter contre l'absentéisme, il fut décidé, en 1682, de rendre ces assemblées obligatoires, et pour plus de sûreté, il fut fabriqué des jetons de présence, en argent, sur lesquels on grava une ruche, symbole édifiant, encourageant, et la devise *Simul et singulis*, que l'on traduit parfois par « *Un pour tous, tous pour un* », mais qui signifiait alors : « *Soyez tous présents au travail, vous n'en resterez pas moins chacun vous-même.* »

La première soirée *Simul et singulis* a été donnée au Théâtre-Français le lundi 14 janvier. Simon Eine, Jacques Destoop et Alain Pralon ont mis en scène une suite de courtes séquences qui rappellent les dates principales — création, règlements, déménagements — pendant la période 1680-1780, et des tableaux pris chez les auteurs qui, dans leur temps, furent inscrits au répertoire, et que l'on n'a plus honorés par la suite, comme Donneau de Visé, Jean-Baptiste Moreau, Dancourt, Hauteroche, Philippe Poisson, etc.

Tout cela est joué avec entrain, mais les textes ne sont pas fameux, les costumes et les décors sont convenus, la mise en scène est mécanique, et les comédiens, malgré leur bonne humeur, ne trouvent pas ici l'occasion de jouer sur leur vraie nature. Francis Huster, Catherine Salviat et sa sœur Christine Murillo, Nicolas Silberg, Claire Vernet, Patrice Kerbrat, leurs nombreux camarades, ont été meilleurs en d'autres circonstances.

Attendons la prochaine soirée, souhaitons qu'elle soit plus attachante. Pour l'instant, disons que la Comédie-Française n'a pas été raisonnable de célébrer sa naissance d'une façon si machinale, sans plus de talent, sans plus de jeunesse.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française : du 14 au 23 janvier, à 20 h. 30 (sauf le 18).

MUSIQUE

La « Septième » de Mahler

Chacune des dix symphonies de Mahler est un univers, chacune a son mystère, et l'on en sort parfois sans avoir résolu l'énigme, étourdi par des développements dont la nécessité échappe tout d'abord. Sans doute, depuis que Mahler est devenu à la mode, sa musique a trouvé des auditeurs qui ne se posent à son sujet aucune question embarrassante et qui goûtent avec la même satisfaction les pages les plus inspirées et celles qui le sont moins. Que le bruyant finale de la Septième Symphonie *(donnée lundi soir au Théâtre des Champs-Elysées et retransmise en direct sur France Musique) ne soit pas, et de loin, à la hauteur des mouvements précédents — le deuxième et le troisième particulièrement — ne les préoccupe guère, ou plutôt ils ont la sagesse de ne pas s'en inquiéter car cela les mènerait trop loin.*

Faut-il chercher la cause de cette faiblesse dans le fait qu'après la Cinquième Symphonie *de Beethoven il serait devenu presque impossible de faire triompher de façon convaincante une symphonie dans la tonalité d'ut majeur ? Mais aussi, pourquoi Mahler a-t-il éprouvé le besoin de cette musique redondante, presque primitive, après les subtilités harmoniques et orchestrales de son* scherzo *? L'un est-il la conséquence de l'autre, comme si tout le bavardage qui avait été exorcisé d'abord devait fatalement resurgir après ? Il ne suffit pas de dire qu'il l'a voulu ainsi, car le vrai problème commence là.*

Cette inégalité d'inspiration qu'on est bien forcé de reconnaître entre les cinq mouvements de cette Septième Symphonie *est sans doute la raison pour laquelle elle reste relativement peu jouée. On n'en appréciera pas moins, au contraire, la décision de Gary Bertini de la défendre à la tête de l'Orchestre national de France. On avait déjà pu apprécier dans* Boris Godounov *ses qualités de chef lyrique ; ce sont celles-là mêmes qu'on retrouvait dans cet opéra sans paroles qu'est la* Septième Symphonie. *On pouvait regretter, à certains moments, une volonté aussi affirmée de dramatiser le texte musical, même lorsque cela ne semble pas nécessaire, mais Mahler n'en a-t-il pas donné lui-même l'exemple ? L'Orchestre national, malgré quelques incertitudes au début, a tenu bon jusqu'au bout avec ce brio et cette souplesse des grands jours.*

GÉRARD CONDÉ.

■ La Maison de la culture de Nanterre et l'Atelier lyrique du Rhin ont décidé d'annuler la venue de l'Opéra de Brno, qui devait présenter « l'Affaire Makropoulos », de Janacek, les 13, 14 et 15 mars, au cours de la deuxième biennale Voix, théâtres, musiques d'aujourd'hui, pour protester contre « la persistance et la recrudescence des atteintes à la liberté de création et d'expression en Tchécoslovaquie » et pour manifester leur « solidarité aux artistes et aux intellectuels poursuivis ».

■ Le chef d'orchestre américain André Kostelanetz est mort le 13 janvier Haïti. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

D'origine russe, André Kostelanetz avait émigré aux Etats-Unis en 1922. Il avait dirigé de nombreuses formations symphoniques, et notamment, depuis 1952, à plusieurs reprises, l'Orchestre philharmonique de New-York.

EXPOSITIONS

Les années 20 vues de New-York

(Suite de la première page.)

Pour la première fois on y sacrifie au genre nouveau des expositions multidisciplinaires autour d'un thème, que le Centre Georges-Pompidou a développées avec « *Paris-New York* », « *Paris-Berlin* » et « *Paris-Moscou* ». Les « *Twenties* » apparaissent comme un raccourci de ces trois manifestations qui, à un certain moment, se rejoignent sur les années 20. Et s'il a été possible de la monter à partir des seules collections du musée c'est que le MOMA s'était, dès l'origine, dédié à l'illustration de l'art moderne et contemporain.

La conception de l'exposition est conforme à la philosophie optimiste qui a présidé à la création de ce musée : la ville qui change, un monde *nouveau qui* s'annonce et l'artiste qui observe, peint, sculpte, photographie et filme ces transformations invisibles au commun.

La peinture et l'architecture connaissaient alors des changements radicaux en Europe, mais non aux Etats-Unis où la création artistique n'était pas encore parvenue à maturation. L'exposition est astucieusement conçue à partir de cette réalité locale. S'il n'y avait pas encore une école de peinture moderne américaine, il y avait néanmoins les photographes. Ce sont eux qui ont vu et fixé sur plaques sensibles la mutation du paysage urbain et identifié son nouveau langage des formes : Strand, Steichen, Stieglitz, Sheeler... Avec eux le *dessin lithographique* prend la suite logique de la photographie et annonce, par certains côtés, le Pop Art et ses réifications des objets quotidiens.

L'Europe, en partie détruite par la guerre, rêve de *reconstruction*, de modernisme et de *machinisme*. Un style international vient de naître en architecture selon Philipp Johnson dont on sent la main sur la très riche partie architecturale de cette exposition. Les bâtisseurs sont, avec les peintres du stijl hollandais, les constructivistes russes et le groupe Cercle et Carré parisien, ceux qui *manifestent* les idées les *plus positives face à l'âge industriel* qui s'annonce.

L'exposition présente notamment de très belles maquettes de la *villa Savoye* de Le Corbusier, chef-d'œuvre d'architecture cubiste, de l'école du Bauhaus par Gropius, les grands dessins prémonitoires de Mies Van Der Rohe pour les tours qu'il devait réaliser plus tard aux Etats-Unis, des maquettes d'architecture, des dessins et des meubles de Van Doesburg et Rietveld. Dans les années 20, toute une partie de la peinture abstraite est influencée par l'architecture alors qu'une autre l'est par la photographie et par le cinéma.

C'est le moment où monte irrésistiblement l'utopie d'un monde du progrès avec ses promesses de bonheur pour tous. Les visions de Le Corbusier, pour la ville de demain, illustrées par le pavillon de l'Esprit nouveau à l'Exposition universelle de Paris, en 1925, et celles de Mies Van Der Rohe que reflète le pavillon de Barcelone, en 1929, sont les deux pôles qui définissent ce style moderne.

Pour illustrer son ouverture vers le modernisme, le MOMA a accumulé une collection impressionnante de peintures d'abstraction géométrique. On trouve quatre tableaux de Mondrian (le musée en possède huit accrochés dans ses salles permanentes), de nombreux Van Der Rohe, Lissitsky (avec ses fameuses compositions « Proun »), Vesnine, Malevitch, Mohoy-Nagy, Pevsner.

La « nouvelle subjectivité »

Mais les mouvements qui tissent les années de cette décennie sont contradictoires. En Allemagne, aux antipodes du Bauhaus, temple de l'âge industriel, on trouve l'œuvre pleine de hargne critique des artistes de la guerre : Grosz, Dix, Beckmann peignent des anciens combattants estropiés et médaillés, des bourgeois en goguette dans une atmosphère de bars et de rues chaudes. Cependant, avant que n'apparaisse cet expressionisme qui saisit le réel à la gorge, ses précurseurs se manifestent dans la gravure sur bois, en noir et blanc, à Berlin avec Kirchner, Mack, Munch et Chagall qui avait fait halte en Allemagne sur sa route vers Paris. C'est à Berlin, en 1919, que Chagall grave une splendide série de bois dont la sauvage authenticité stimule les imaginations des expressionnistes allemands. Dans cette continuité expressionniste ou fauve, on trouve des peintures de Corinth et Kokoshka, Soutine et Rouault, Dufy et aussi le Monet au regard flou du *Pont japonais*.

Du surréalisme, il n'est pas question ici en tant que tel. Et pourtant, il traverse toute la décennie des années 20 qu'il conteste et nargue. A sa manière c'est un mouvement anti-moderne. Il est abordé sous le faux-semblant du « miroir magique » qui donne des allures aimables et très esthétiques aux Miro (les beaux Miro du MOMA), aux Duchamp, Magritte, Man Ray et Tanguy.

Tout un « style moderne » allait se dégager de ces expériences par un processus de simplification linéaire des formes. C'est là qu'on retrouve le « purisme » d'Ozenfant et de Le Corbusier, les images iconiques de Léger, dont la monumentale balustrade de 1925 décorait le pavillon de l'Esprit nouveau. Et au-delà, le style postcubiste de Picasso, Braque et les formes polies de Brancusi et de Arp. Ce phénomène a des échos aux Etats-Unis, mais vers la fin des années 20 seulement, avec Davis, Blume et O'Keeffe...

En réalité, les artistes, et dans une certaine mesure les architectes américains, n'étaient pas encore montés aux premières lignes de l'avant-garde artistique. Il faut attendre la fin de la décennie suivante, jusqu'aux années 40, pour la voir émerger, enracinée dans les traditions locales et enrichie par les apports européens. C'est un peu pour contribuer à sa venue au monde que fut créée, en 1929, année de crise, une institution nouvelle appelée Museum of Modern Art, le premier du genre, dix-sept ans avant que notre Musée national d'art moderne ne voie le jour.

JACQUES MICHEL.

★ Jusqu'au 22 janvier.

NOTES

Cinéma

« La Légion saute sur Kolwezi » de Raoul Coutard

Le 19 mai 1978, nos paras légionnaires tombaient du ciel pour délivrer Kolwezi, cité minière du Shaba, au Zaïre, où les Katangais faisaient régner la terreur parmi la population. Raoul Coutard, dont on n'a pas oublié l'émouvant « Hoa-Binh », reconstitue l'événement selon le schéma du western classique ou plus exactement du film-catastrophe : présentation (sociale, psychologique, affective) des multiples personnages, tant civils que militaires ; montée des périls, suspense et délivrance au son de « la Marseillaise ». La politique et ses méandres n'ont rien à voir dans cette histoire où l'action est maîtresse.

En rendant hommage aux vertus militaires et en faisant vibrer la fibre tricolore, Coutard ne craint pas d'afficher des convictions qui ne sont plus guère à la mode sur les écrans. Ce non-conformisme mérite d'être salué, et l'on eût aimé que Coutard le baroudeur fît preuve d'autant de caractère dans sa mise en scène. Là, malheureusement, les clichés abondent, la réalité des faits se dissout dans l'anecdote, les dialogues parfois sonnent faux. On ne s'ennuie pas, simplement on a l'impression d'avoir déjà vu cent fois ces images. Au fond, c'est moins le suspense que le *lyrisme* qui peut sauver les récits de ce genre. Reste à savoir si le vent du lyrisme soufflait sur Kolwezi.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« La Bande des quatre » de Peter Yates

Ils sont bien quatre. Le titre français et la première partie du scénario donnent à penser que l'on va voir un film sur une bande de jeunes à Bloomington (Indiana), mais un héros se détache finalement du peloton (c'est un coureur cycliste).

A Bloomington, on est à l'université, ou on n'y est pas. Dave, Mike, Cyril et Mooche n'y sont pas ; ils chôment. Entre les étudiants (propres, beaux, intelligents) et eux (pas très propres, pas très beaux, un peu débiles, très sympathiques), la lutte des classes fait mal. Les mollets de Dave, l'espoir de l'équipe, vengeront-ils les petits gars de Bloomington, les fils de « cutters » (tailleurs de pierre) ?

Dave ne pense qu'à l'Italie à cause du champion Gimondi. Il mange, il parle, il chante italien, ce qui irrite son père, type de l'Américain moyen râleur. Jusqu'au moment où Dave est trahi dans son italophilie. On bascule alors dans l'émotion, et le film jusqu'à la fin emporte le spectateur dans son histoire, rire et attendrissement mêlés. Peter Yates signe une fois de plus ici un film dont le résultat est à la hauteur des ambitions.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« Alors, heureux ? » de Claude Barrois

Réalisé par un monteur de Claude Lelouch — qui l'a produit, — ce film est surtout l'œuvre des frères Jolivet, Marc et Pierre, animateurs de radio, spécialistes des duos hurluberlus. Marc, gardien de nuit licencié, Pierre, fils d'un milliardaire défunt et malheureux en amour, tous deux candidats au suicide, se rencontrent dans un hôpital parce qu'il fallait bien un scénario. Trouveront-ils le bonheur dans l'amitié, oublieront-ils leur manie suicidaire ? Sur ce thème-prétexte s'étire une suite de sketches faussement burlesques.

A l'écran, le comique verbal des frères Jolivet fait long feu, car ces deux gentils garçons, tentés par l'absurde, manquent de personnalité, n'ont ni un physique ni un jeu accordés à leurs ambitions cinématographiques. Ils s'agitent beaucoup, cherchent dans l'actualité (la flambée des prix du pétrole, les prises d'otages) de quoi nourrir une dérision, une insolence, qui restent théoriques. Habitués à se renvoyer la balle, ils jouent pour eux-mêmes, sans souci des acteurs et des actrices qui traversent leurs aventures. Ce n'est pas tant de la prétention qu'une méconnaissance du cinéma comique.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

GRÈVE DU PERSONNEL DE L'INVENTAIRE

Les personnels du département de l'inventaire du ministère de la culture et de la communication ont observé à « titre d'avertissement » une grève de vingt-quatre heures, le 14 janvier, à l'appel de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la FEN. Ils entendaient ainsi protester contre le blocage des carrières des agents contractuels, qui constituent plus de la moitié des employés de ce service de deux cent cinquante à trois cents personnes, et attirer l'attention sur la précarité de la situation des vacataires, qui représentent près d'un tiers du personnel. Plusieurs d'entre eux sont menacés de licenciement, malgré une ancienneté de plusieurs années, précise un communiqué syndical.

Le communiqué annonce que les personnels chargés dans les départements et les régions de recenser les objets d'art, monuments ou articles de la vie quotidienne qui constituent le patrimoine culturel français ont l'intention de participer à un « boycottage actif » des manifestations organisées dans le cadre de l'Année du patrimoine.

ROCK

Blondie à l'Hippodrome de Paris

Deborah et les autres

A la fin de l'année 1976, Blondie enregistrait son premier disque à New-York. C'était un choc. La pochette permettait des rêves en sucre d'orge et promettait des plaisirs pas si innocents que ça. Du coup on en oubliait presque la musique avec ses échos délicieusement passéistes. Blondie manigançait un rock, frais, séré, pensé en termes de chansons : c'était à l'époque une manière de révolution. Les mélodies acidulées, les guitares pulpeuses, les résonances chatoyantes rappelaient Phil Spector et empruntaient au rhythm'n blues du début des années 60. Tout cela avait le goût de l'éphémère et c'était aussi bien. Il suffisait de se laisser séduire et d'ignorer le reste.

L'image du groupe était forte avec sa chanteuse blond platine aux yeux immenses et à la bouche sensuellement dessinée par un rouge à lèvres. Elle avait été, disait-on, une bunny-girl au service des play-boy clubs et personne ne s'en souciait vraiment. Des baskets, une chemise à carreaux rouges et blancs, Deborah Harry chantait, d'une voix espiègle, les désirs, les illusions, les sensations des adolescentes avec un brin de féminisme, des textes *qui en disaient* juste assez sur des histoires de flirt et un corps qui en disait long. En somme *il n'en fallait pas plus pour oublier que* Blondie était un *groupe* et non pas une chanteuse blonde et séduisante. La confusion était facile.

Tout le monde se précipitait aux concerts pour admirer de plus près les charmes à peine cachés de cette adolescente de trente ans qui, le succès aidant, faisait la fortune des marchands de posters.

Les albums se succédant, Blondie s'impose très vite, d'abord en Europe, ensuite aux Etats-Unis avec le succès colossal de *Heart of Glass*, une chanson pop et pétillante sur des rythmes disco. Tout à coup Blondie devient le groupe phénomène du moment avec un 45 tours et un album, *Parallel Lines*, tenant des mois durant les premières places des charts internationaux. A New-York Andy Warhol organise des soirées en l'honneur du groupe et la presse américaine lui consacre ses couvertures. Pour la première fois la nouvelle vague est portée à l'échelle de la grande consommation. Blondie a le privilège de toucher le grand public sans que l'audience spécialisée n'en pâtisse. Là est sa force, celle d'un groupe populaire dont on peut ne pas avoir honte. Un groupe de rock. Un groupe avec une image. Une image rock.

Alors, les radios américaines deviennent de nouveau écoutables parce que derrière Blondie, d'autres groupes de la même veine font une entrée en force et le marché discographique offre un visage plus attrayant. Simplement parce que Blondie au sommet des charts, ça vous a une autre allure que Fleetwood Mac ou Supertramp. C'est plus crédible. C'est rassurant. Ça promet des lendemains qui chantent. Et c'est quand même le but.

On sait aujourd'hui que Blondie sera présent dans les années 80 parce que sa musique a un passé, des références. Quelque chose de vrai, de concret. Parce que le rock a retrouvé un visage, un visage qu'il a perdu avec des groupes comme Eagles ou Supertramp. Il suffit d'aller à un concert de Blondie, à Newcastle, par exemple, où ils se sont arrêtés au début du mois de janvier dans le cadre d'une tournée britannique, pour voir des corps serrés, des bras tendus devant la scène, des gens qui connaissent les textes, par cœur, des yeux passionnés qui regardent un visage. Un visage rêvé. Et l'on comprend la différence.

Alors reprocher au groupe, comme certains le font aujourd'hui, d'utiliser le charisme de Deborah Harry à des fins commerciales, c'est reprocher aux Rolling Stones le magnétisme de Jagger, d'autant que le show de Blondie ne repose pas seulement sur elle. Derrière le sex-symbole que représente la chanteuse, il existe un groupe, des compositeurs : Jimmy Destri, et surtout Chris Stein qui possèdent une conscience profonde du rock. « A partir d'un certain stade, explique ce dernier, le rock est une espèce de ring. On écrit des chansons qui deviennent des énormes succès et l'on se demande jusqu'à quel point on sera les prochains Beatles.

ALAIN WAIS.

★ Le 15, à 20 h., à l'Hippodrome de Paris ; le 16, à 24 h., au Palace. Discographie chez Phonogram.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

Mardi 15 janvier

théâtres

Nouveaux spectacles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Coup de poing sur la pointe du couteau.
Chaillot, Musée des monuments historiques, 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — La Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Simul et singulis.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Intimité.
Théâtre de l'Union de Paris (651-25-20), 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 45 : la Poule d'eau.
Suresnes, Théâtre Jean - Vilar (772-38-80), 21 h. : la Voix humaine.

Les salles subventionnées et municipales

T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Pezza contre Tchorba.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; 20 h. 30 : Gin Game.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57.49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison.
Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : la Voix humaine ; 21 h. : les Trois Jeanne.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : Albert. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), III, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig. — II, 20 h. 30 : Elle est là.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ?
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
TAI - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplim.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : le Sucre d'orge ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : Tout pour s'éclater.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (373-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : R. Baron ; 23 h. : Segelstein ; 23 h. 30 : S. Raton.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. 30 : Popeck (dernière).
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Claire ; 21 h. 30 : Confetti en tranches.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Claudius Pupuce.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : Arlette Mirapeu.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don ; 22 h. 30 : R. Marino.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : J. Berlac (dernière).
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : D. Kaninka ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : C. Marchand, Boireau et Ferrier, L. Klein.
La Vingtième - Marche (636-72-45), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigoureux.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Les comédies musicales

Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Perle des Antilles.

Les concerts

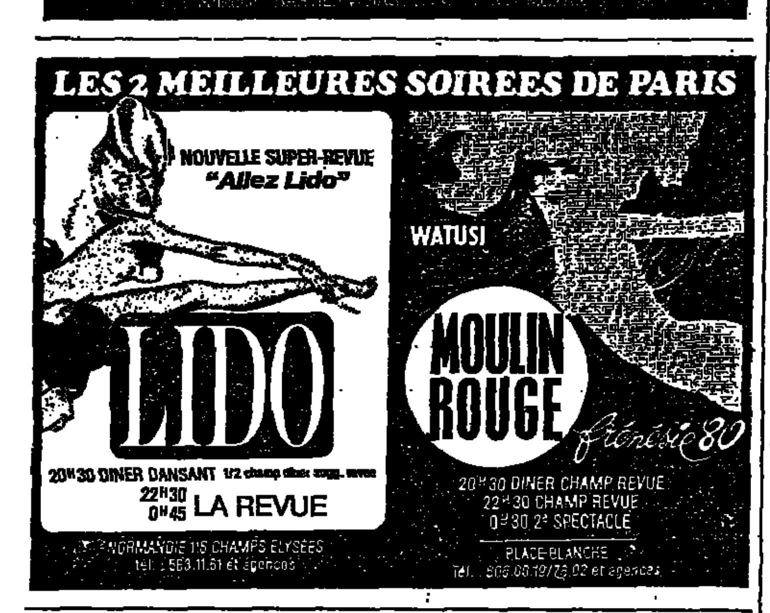
Radio - France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; sol. H. Harper, soprano ; P. Grossley, piano (Berg, Beethoven, Strauss).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mozart).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Colomer, D. Adam, F. Boyer (Butor, Kagel, M. Colomer).
Théâtre de la Cité internationale universitaire, 21 h. : Duo J. Ballot, flûte ; J.-M. Mourat, guitare (Vivaldi, Boccherini, Gossec, Scheidler, Chopin, Méranger).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Trio d'anches de Montmartre, J.-M. Wilmaut, J.-P. Gauvin, R. Pierry, M. Prady, J.-M. Phillips, M. Varjabedian, F. Lieutaud, R. Bernier, D. Ferrand-Teulet (Guillaume, Kai, Matsuka, Wilmaut, Vallier, Phillips).

La danse

American Center (354-99-92), 21 h. : Jane Honor (rond-point).

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Antoine Tome ; 20 h. 30 : Armande Altaï.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 22 h. : Marianne Sergent.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Henri Tachan et J.-C. Monteils.
Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : Dalida.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Jean Berlac (dernière).
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Contraste.





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

cinémas

La cinémathèque

Challlot (704-24-24), 16 h., Le cinéma et l'opéra : Satan conduit le bal, de C. Gallone ; 18 h., Cinéma hongrois : Hors du temps, de F. Kosa ; 20 h. et 22 h., relâche.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

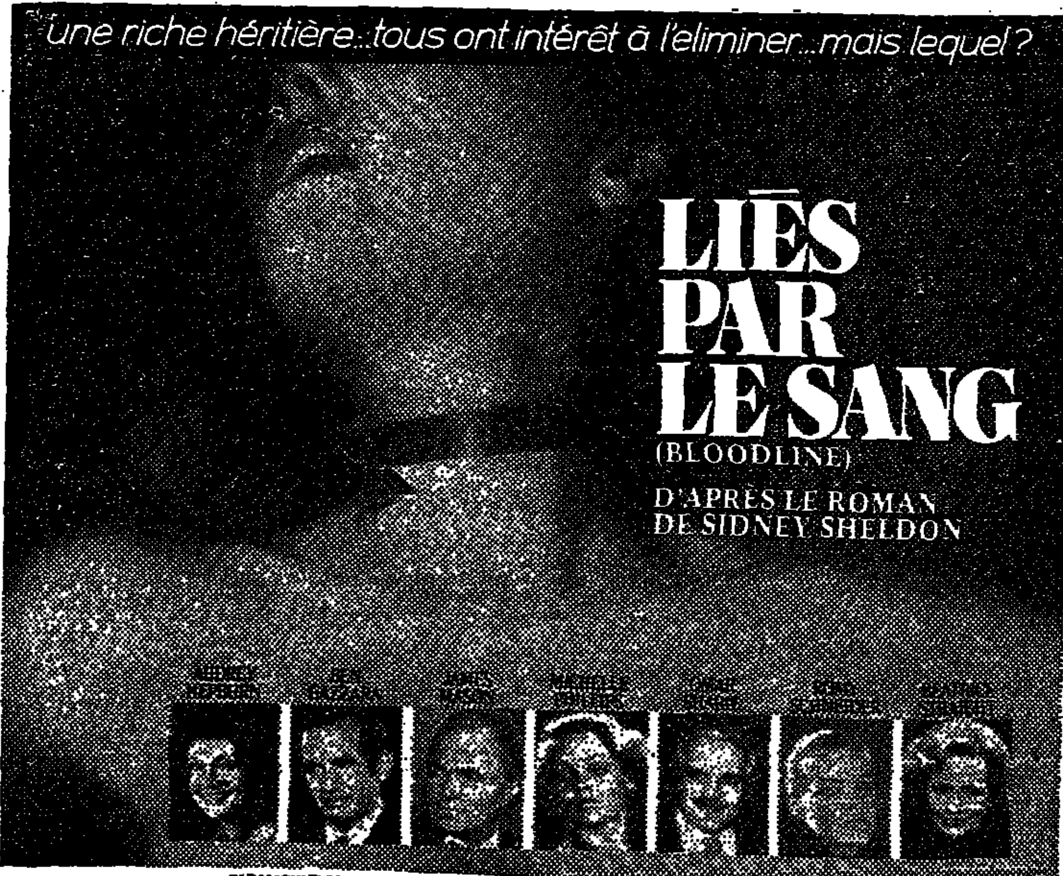
Les exclusivités

ALIEN (A.) (*), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)
ALYAM ALYAM (mar.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69)
AIRPORT 80 CONCORDE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-73) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LES BRONZÉS FONT DU SKI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) (*) Paramount-Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-38)
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
COURAGE FUYONS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88)
CUL ET CHEMISE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA DEROBADE (Fr.) (*) : Opéra, 2e (261-50-32), Contrescarpe, 5e (325-78-37), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
DON GIOVANNI (Fr.), v. it. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), La Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67)
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LE GAGNANT (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It.) (*) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), Ternes, 17e (380-10-41).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) Mistral, 14e (539-52-43), Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00)
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) Colisée, 8e (359-29-46) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Mercury, 8e (225-75-90), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Nation, 12e (343-04-67), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Cambronne, 15e (734-42-96) Mayfair, 16e (525-27-06), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Wepler, 18e (387-50-70)
IRACEMA (Brés., v.o.) : La Clef, (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE PULL OVER ROUGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
QU'IL EST JOLI GARÇON, L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE, film français de Roger Coggio. Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (503-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HAINE, film français de Dominique Goult (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CHEMIN PERDU, film français de Patricia Moraz : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Paramount-City, 8e (225-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
METEOR, film américain de Ronald Neame : (v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.), Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA FEMME FLIC, film français d'Yves Boisset : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
ALORS HEUREUX, film français de Pierre et Marc Jolivet et Claude Barrois : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI, film français de Raoul Coutard : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BANDE DES QUATRE, film américain de Peter Yates : (v.o.), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (359-42-33) ; (v.f.), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).





SPECTACLES

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Richelieu, 1er (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-05-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
ROCKERS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
S'IL VOUS PLAIT, LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41 16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe, 15e (544-25-02)
UN MILLION DE DOLLARS PAR MEURTRE (A., v.o.) (*) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Secrétan, 19e (206-71-33). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

FRED ASTAIRE, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Carrioca.
ROBERT MITCHUM, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Aventurier du Rio Grande.
RITA HAYWORTH, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Cover-Girl.
PORTRAITS DE PARIS, Action-République, 11e (805-51-33) : Brigitte et Brigitte.
CALIBRE 38, v.o. Olympic, 14e (542-67-42) : Un justicier dans la ville.
CINEMA SUISSE (Tanner), Olympic, 14e (542-67-42) : le Milieu du monde.
ALTMAN, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : Welcome to L. A.
HUMPHREY BOGART, v.o., Action Christine, 5e (325-85-78) : Une femme dangereuse.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83) : Bons à tout, bons à rien ; les Rois de la gaffe.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. I. : 10 h 30 : John McCabe ; 12 h 40 : Easy Rider ; 14 h 20 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 20 : le Charme discret de la bourgeoisie ; 18 h. 15 : Prova d'Orchestra ; 19 h. 45 : l'Œuf du serpent ; 22 h. 10 : Délivrance. — II, 11 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 13 h. 15 : Iphigénie ; 15 h. 30 : le Lauréat ; 17 h. 30 : New-York, New-York ; 20 h. : Alphaville ; 21 h. 45 : Midnight Express.
CALYPSO, 17e (380-30-11), v.o. I. : 13 h. 15 : Cat Ballou ; 15 h. 15 : le Souffle de la tempête ; 17 h. 30 : Retour ; 20 h. : Tout va bien ; 22 h. : la Poursuite impitoyable. — II, 13 h. 30 : Salomon (v. f.) ; 16 h. 10 : la Mousson ; Lord Jim (v. f.) ; 21 h. : Ambre.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04), v.o. : le Ballon rouge, Crin Blanc, Parade, le Crime de l'Orient Express, le Bon, la Brute et le Truand.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o., 14 h. : Tueur d'Elite ; 16 h. : Girl Friend ; 18 h. : Rollerball ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14), v.o. — I. : 14 h. 10 : Bilitis ; 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 05 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Cabaret ; 22 h. 35 : Orange mécanique. — II, 14 h. 10 : Citizen Kane ; 16 h. 5 : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour.
WIM WENDERS, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
LA MACHINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
SCHUBERT (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 45 et 22 h 45
VIVRE SA VIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZARDOZ (A., v. o.) : Studio Acacias, 17e (754-97-83), sam., 0 h.

RELIGION

LORS DE LA MESSE D'OUVERTURE

« Le Synode des évêques néerlandais doit s'inspirer de l'enseignement de Vatican II », *souligne Jean-Paul II*

Cité du Vatican. — Le synode des évêques des Pays-Bas, qui a fait appel à titre de secrétaire adjoint à Mgr Descamps, théologien à l'université de Louvain, s'est ouvert le 14 janvier au Vatican. Ses travaux ont lieu dans la bibliothèque grecque, sous la présidence de Jean-Paul II, assisté du cardinal Johannes Willebrands, archevêque d'Utrecht, et de Mgr Godfried Danneels, nouvel archevêque de Malines-Bruxelles.

Premier président délégué, le cardinal Willebrands a ouvert la session en citant l'apôtre saint Paul : « Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui. » En 1969, Paul VI avait déjà appliqué ce passage du Nouveau Testament aux conférences épiscopales. Pour la première fois, l'orateur a donné une sorte de définition, encore assez floue il est vrai, du synode : « Aboutir à des propositions pastorales concrètes qui pourraient, avec l'approbation du pape, déboucher sur des conclusions. »

Volontairement ou non, le cardinal semble refléter l'hésitation fondamentale qui pèse sur ce synode. Après avoir affirmé que cette réunion « est véritablement un événement de de l'Eglise dans l'Esprit-Saint », il se reprend un peu plus tard dans ses conclusions en disant : « Nous souhaitons et nous espérons que ces temps d'échanges deviennent vraiment un événement de l'Esprit-Saint. »

Dans la matinée, à la chapelle Sainte-Mathilde, le pape avait prononcé une homélie de caractère exclusivement spirituel sur l'Eglise et sur le concile, évoquant, non sans intention, le prophète Isaïe qui disait à propos de la mansuétude du Bon Pasteur : « Il ne criera pas, il n'élèvera pas le ton, il ne brisera pas le roseau froissé, il n'éteindra pas la mèche qui faiblit, il proclamera le droit avec fidélité. »

Puis le pape a insisté avec vigueur sur le concile et l'on pourrait presque résumer ainsi sa pensée : l'enseignement de Vatican II doit être la mesure de la pensée et de l'action pour tous ceux qui constituent l'Eglise du Christ ; il doit être la mesure de notre pensée et de notre action, à nous qui sommes réunis pour ce synode ; la raison de ce synode n'est rien d'autre que l'incarnation authentique et entière, dans la vie, de cette vérité apostolique sur l'Eglise qui a été manifestée dans l'enseignement de Vatican II ; de son début à sa fin, elle doit demeurer son contenu, son inspiration et son but.

Une concertation inhabituelle

De notre envoyé spécial

Le face-à-face de Jean-Paul II avec l'épiscopat néerlandais, dont cinq membres sur sept représentent une Eglise libérale et quelque peu en avance sur son siècle, a quelque chose de pathétique. Dialogue volontaire ; le pape aurait pu en faire l'économie, mais il lui a semblé opportun de l'engager à la fois par loyauté, par réalisme et par souci collégial. Il aurait pu faire semblant d'ignorer la gravité des désaccords qui touchent cette Eglise locale et s'en remettre au temps pour que les conflits s'apaisent. Car si l'Eglise reste, les évêques passent, et ce qui paraît scandaleux en 1980 peut devenir banal avant dix ans.

Mais tel n'est pas el tempérament de cet homme sportif qui tient à la discipline et qui aime se mesurer aux difficultés. Il ne lui a pas suffi d'un certain courage pour convoquer cette assemblée ; il lui a fallu aussi quelque modestie. Qu'on le reconnaisse ou non, les préférences — bien connues maintenant — de Jean-Paul II ne vot pas *a priori*, dans le sens de la grande majorité des évêques des Pays-Bas officiellement convoqués pour s'exprimer au cœur de la chrétienté. Ce synode n'est pas, il est vrai, uniquement composé des évêques des Pays-Bas, et il est hasardeux de prévoir dans quel sens pencheront les autres participants (sauf les six préfets des congrégations romaines qui voteront évidemment dans un sens conservateur pour les questions de leur compétence).

L'absence des laïcs

Le rôle principal et le moins contesté d'un pape est d'arbitrer les conflits lorsqu'ils se durcissent et paarissen tinsolubles. Il aurait pu suffire à Jean-Paul II de se décider seul après maintes consultations, à la manière d'un Pie XII définissant le dogme de l'Assomption ou d'un Paul VI quand il dit non à la contraception artificielle. Le pape actuel a voulu jouer le jeu d'une rencontre et recueillir les fruits d'une discussion collective librement menée. Qui pourrait le lui reprocher ? De toutes manières, il n'a pas grand'chose à craindre de ces débats qui ne lient pas son pouvoir. On peut espérer que ses décisions ne sont pas prises d'avance et qu'une information détaillée le conduira à modifier ses vues sur tel ou tel point. On ne saurait se faire pourtant trop d'illusions, le président du synode (le pape) étant celui-là même qui a soutenu la Congrégation pour la doctrine de la foi dans ses actes contre les théologiens Schillebeeck, Pohler et Küng.

La concertation a été institutionnalisée par Vatican II et c'est bien ce qui fait, en l'occurrence, l'aspect dramatique de la situation actuelle. Voici un pape largement conservateur et de tempérament autoritaire acculé par la constitution conciliaire — dont il ne cesse de défendre la valeur — et par la force des événements à une méthode de gouvernement qui n'est pas habituelle aux papes depuis des siècles.

Ici, à ce synode, il n'y a pas un seul laïc et c'est pourtant, ddans une très large mesure, d'eux et de leur avenir dont il sera question. Cette lacune est voulue, systématique. On est allé jusqu'à refuser l'accès de l'assemblée au porte-parole laïc de l'épiscopat néerlandais chargé officiellement de l'information dans son propre pays. De ce synode on ne saura à l'extérieur que ce que Rome voudra bien laisser filtrer et il est très vraisemblable que les participants recevront, ou on déjà reçu, des consignes de discrétion très strictes. La manie habituelle du secret romain se renforce encore lorsqu'il s'agit de questions touchant les personnes. En l'occurrence, Mgr Gijsen, évêque de Rœrmond, représente le *« signe de contradiction »* de l'assemblée. Sans lui, d'ailleurs, le synode n'aurait pas eu lieu.

Son éloignement ou sa démission éventuels ne résoudrait certes pas les problèmes comme par enchantement, mais en changerait profondément l'acuité. Cette solution apparaît pour le moment hors de portée. Personne ne peut oublier d'ailleurs que cet évêque a été nommé par Paul VI et que les papes répugnent toujours à défaire ce qu'a fait leur prédécesseur.

HENRI FESQUET.

● *A l'occasion de la première session de 1980 de l'Assemblée des Communautés européennes* à Strasbourg, l'évêque de cette ville, Mgr Léon-Arthur Elchinger, entouré du pasteur André Appel, président de la Conférence européenne des églises chrétiennes, et du Père David Stonesbank de l'Eglise anglicane, a célébré lundi 14 janvier à la cathédrale un office œcuménique. Devant les représentants de l'assemblée, l'évêque a notamment déclaré : *« Les hommes européens sont toujours à la recherche de l'âme commune, qui seule cimentera leur unité. Il faut viser à faire de l'Europe plus encore qu'une Chambre de commerce européenne. L'Europe sera de nature spirituelle ou elle ne sera pas. »*

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques

ÉLECTION DE M. PIERRE GEORGE

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi, en remplacement de Marcel Dunan, décédé, dans la section d'histoire et géographie, M. Pierre George, par vingt voix contre quatorze à M. René Rémond, et trois bulletins blancs.

[Né le 11 octobre 1909 à Paris, M. Pierre George est agrégé d'histoire et géographie et docteur ès lettres. Il a été successivement professeur d'enseignement secondaire en divers lycée, maître de conférences à l'université de Lille, maître de conférences, puis professeur à la Sorbonne (1949-1977), directeur de l'institut de démographie de l'université de Paris-I (1972-1976). Il est professeur à l'institut d'études politiques de l'université de Paris depuis 1948. Il est président de la section de géographie du comité des travaux historiques et scientifiques, vice-président du Centre de recherches d'urbanisme, membre du conseil scientifique et du conseil d'administration de l'Institut national d'études démographiques, président de l'Association française d'études canadiennes.

Parmi les thèmes de recherche ayant donné lieu à publication, on relève, à partir de 1945, des études sur les transformations de l'Europe orientale et centrale (notamment « Le problème allemand en Tchécoslovaquie ») ; sur la croissance urbaine, l'urbanisme et les sociétés urbaines (ouvrages : *la Ville, Précis de géographie urbaine)*; sur les populations ; sur la place de la géographie parmi les sciences humaines, etc.

Ouvrages récents : *Sociologie et Géographie, l'Action humaine, Population et Peuplement, l'Ere des techniques, Constructions et Destructions, les Migrations internationales de population, les Populations actives, Essai sur la géographie du travail, Panorama du monde actuel, le Québec.*]

● *L'Académie des beaux-arts* a installé son nouveau bureau, ainsi composé : président, M. Paul-Louis Weiller ; vice-président, M. Félix Labisse ; secrétaire perpétuel, M. Emmanuel Bondeville. M. Paul-Louis Weiller est également président de l'Institut de France pour 1980.

INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Lingeries

Après plusieurs années d'éclipse, la lingerie féminine revient sur le marché et, en particulier, le soutien-gorge. L'utilisation du lycra et des fins jerseys de coton permet d'affiner les modèles de jour et de sport. Certains sont spécialement conçus pour le « jog » : ils n'ont ni coutures ni armatures et nous les verrons bientôt dans les magasins sur les stands *Chantelle, Dim, Huit, Lejaby, Playtex, Triumph, Valisère* et *Warner.*

En 1978, les Françaises ont acheté de 26 à 28 millions de soutiens-gorge, pour une population de vingt et un millions de femmes. C'est peu par rapport à ce qu'ont acquis les Britanniques ou les Américaines. On note aussi un retour des modèles à armatures. Les couleurs favorites demeurent le blanc (44 % des achats), suivi des tons « chair » (25 %).

Le slip subit aussi l'influence du prêt-à-porter et sort de sa banalité grâce aux nouveaux voiles extensibles en lycra et coton. Sous les jupes droites, les culottes et boxer shorts ne marquent pas le haut des cuisses et sont agréables à porter.

Appelés aussi caracos, voici les succédanés des chemises de jours des années 20, coupées droit et bordées de dentelles, sous de fines bretelles. Les fabricants les ont relancées l'année dernière en soie naturelle dans un style rétro dont le succès s'est fait sentir en cascade sur les formes de combinaisons, voire des chemises de nuit. C'est ce que confirme Mme Lemercier, acheteuse de ce rayon très important chez Franck et fils.

Parmi les nouveautés demandées par les femmes jeunes et souvent sportives, elle cite les modèles américains de *Vassarette,* en coton blanc, auxquels s'ajouteront bientôt ceux de *Simone Pérèle, Vellsère, Warners.* Mais la tendance des survêtements de sport ressort aussi dans les combinaisons de loisirs, les chemises de nuit et de robes de chambre, voire les peignoirs de bain. Tout cela est pratique, se lave en machine et sèche sur cintre.

L'autre tendance suit les méandres du rétro, des incrustations de dentelles, des froufrous et des lingeries mousseuses. Les plus luxueuses sont en crêpe ou en satin de soie, coupées en combinaisons, à fines bretelles et incrustations de dentelles.

(Croquis de MARCQ.)

GEMMA : soutien-gorge en Celon « antistat », à bande de dentelle de Calais appliquée de façon à former un bandeau dans l'échancrure d'un corsage. Existe du 80 au 95, avec mini-slip assorti. 72 F et 42 F en blanc, noir, marron, beige, chair et orchidée, dans les grands magasins et chez les détaillants spécialisés. FRANCK & FILS : bustier corselet lacé en satin polyester orné de broderie anglaise, sur un jupon assorti, ainsi qu'une culotte ou un slip string. 325 F, 165 F, 174 F et 100 F, 80, rue de Passy.

Aux Trois Quartiers, Marks et Spencer, au Printemps, aux Galeries Lafayette ainsi qu'à la Samaritaine, les jupons sont proposés en deux longueurs dans une gamme de coloris pastels, noir, blanc et marron, de façon qu'ils puissent être portés sous les robes imprimées et unies qu'on ne double plus et les jupes de velours ou de jersey.

Vaq réalise pour Franck et fils des ensembles en Enka, des chemises de nuit, caracos et culottes dans un superbe rouge Pommard. La maison lance aussi une collection de nuit très raffinée du couturier *Louis Féraud,* en toile de polyester blanche ornée de dentelles et de jours.

D'Italie arrivent les robes d'intérieur et de nuit en satin de *Liliana Rubechini* pour les femmes sophistiquées. Les autres apprécieront les cotons blancs de *Pluto,* un fabricant français qui utilise les mélanges frais de tricots et de crépon à volants.

Rappelons enfin pour celles qui préfèrent les dessous sur mesures que *Cadolle* exécute la lingerie ainsi que les modèles gainants et importés, en outre, des Etats-Unis, les prothèses pour les opérées du sein (14, rue Cambon). Les opérées et les brûlées trouveront aussi prothèses et soutiens-gorge aux Nuits américaines (7, place des Ternes).

NATHALIE MONT-SERVAN.

LES NOUVELLES DENTELLIÈRES

Le Centre d'initiation à la dentelle du Puy-en-Velay, en Haute-Loire, créé en 1974, s'est donné pour tâche de « maintenir la tradition, la pratique et l'enseignement de la dentelle à la main et de sauvegarder le patrimoine dentellier ». En 1979, en Haute-Loire, quatre cents enfants ou adultes ont réappris à faire de la dentelle soit au Centre du Puy, soit dans les clubs ouverts dans plusieurs villages du département.

Voici les deux formules d'initiation que propose actuellement le Centre :

— Des sessions sont organisées dans les écoles de dentelles à Paris, Saint-Etienne, Marseille, Montpellier, Béziers ;

— Des stages sont organisés durant toute l'année au Puy par fraction de cinq jours, du lundi au vendredi soir en initiation (de 320 à 580 F) ou en perfectionnement (de 420 à 680 F). Des possibilités d'hébergement sont proposées.

Le Centre a édité plusieurs ouvrages historiques ou d'enseigne-

★ Renseignements au Centre.

Mme Mick Fouriscot, vient de publier aux Editions Berger-Levrault, dans la collection Métiers d'hier et d'aujourd'hui, un petit livre illustré où elle raconte l'histoire de la dentelle à travers les temps et les pays. La préface est de Robert Sabatier, enfant du pays.

★ **Renseignements au centre, 2, rue Du Guesclin, 43000 Le Puy, tél. (71) 02-01-68.**

BRISE-VENT EN COULEURS. — La styliste Marie-Pierre Tattarachi propose d'amusants manteaux en forme de kimonos réversibles. Une face est en fausse fourrure de coton marron, l'autre en bandes de couleurs, travaillées comme des pelleteries, mais en trois couleurs, mêlant les tons forts et les neutres. Ainsi le marine se marie-t-il au bordeaux et au rouge, le beige au chaudron et au caramel, le vert au bordeaux et au fuchsia, comme d'ailleurs le bleu-violet.

★ **2 400 F, chez Bus-Stop, 147, boulevard Saint-Germain ; Léopoldine, 38, avenue Victor-Hugo ; Marlène Gandin, 77, rue Saint-Louis-en-l'Ile.**

Chaussures à nos pieds

Les formes des chaussures pour hommes s'inspirent ce printemps des folklores américains, tant estudiantins que du Far-West.

André, Bailly, Charles Jordan, Montclair et *Weston* exploitent chacun ce filon à sa manière. D'abord en important des Etats-Unis ces mocassins « à la pièce » chers aux étudiants, dans la bande d'empeigne desquels se place un « penny », le centime américain ou anglais. Ces formes souples et désinvoltes se portent en cuir rustique avec les jeans, en box noir ou bordeaux foncé avec le costume de ville, voire en vernis avec les tenues habillées.

Ainsi, chez *André,* l'authentique « flâneur à la pièce » (traduisez « penny loafer ») se vend-il à 210 F et son succédané à pampilles à 199 F.

Bailly les propose en veau fort, à semelles de cuir, comme presque tous les modèles de la marque. Les boots, moins recherchés au printemps, s'enfilent avec des incrustations élastiques au côté.

Les bottes texanes paraissent moins cascadeuses avec des talons plus droits et des bouts plus arrondis. Les modèles campagnards offrent le talon « négatif » des chaussures écologiques lacées, tandis que les modèles d'été remplacent le tressage et les perforations par un « gougeage » perpendiculaire donnant une aération à dessins d'écorce (de 265 à 350 F environ).

Charles Jourdan sort une toile granée bordée de cuir en mocassins à l'italienne qui allongent le pied en souplesse. Les richelieu lacés soutiennent la voûte plantaire comme les derby à boucle. Un nouveau haut de gamme en box ou chevreau est taillé en forme lacée ou en escarpins dans les coloris classiques ou clairs pour l'été, dont un vert mousse, un beige rosé, un gris ou un blanc (de 265 à 700 F).

Montclair — trente points de vente à travers la France, dont *Old England,* 12, boulevard des Capucines — joue un style qui allie le sérieux de la City de Londres à l'élégance italienne : donc des chaussures qui ont de la tenue, mais sans raideur. Il y a des boots au ras de la cheville, des derby à boucle et double semelle de cuir, des chaussures lacées à bout lisse ou « fleuri », enfin des formes un peu montantes en daim et box sur semelles de crêpe dans les tons chauds des tweeds irlandais (de 235 à 500 F).

Weston, lui, reste fidèle à ses mocassins classiques et à ses modèles lacés en cuir lisse ou grainé (autour de 700 F). — N. M.-S.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 14 et 15 janvier 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant et complétant le décret du 22 août 1978 fixant les conditions de location de certains logements anciens vacants ;

● Portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les fruits et légumes faisant l'objet de normes communes de qualité ;

● Portant application du rapport constant établi par l'article L 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre en vue de la revalorisation au 1er décembre 1979 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

DES ARRETES

● Portant extension d'avenants modifiant la convention collective du bâtiment de la région parisienne ;

● Relatif au dépassement des pris de référence des logements locatifs.

UNE CIRCULAIRE

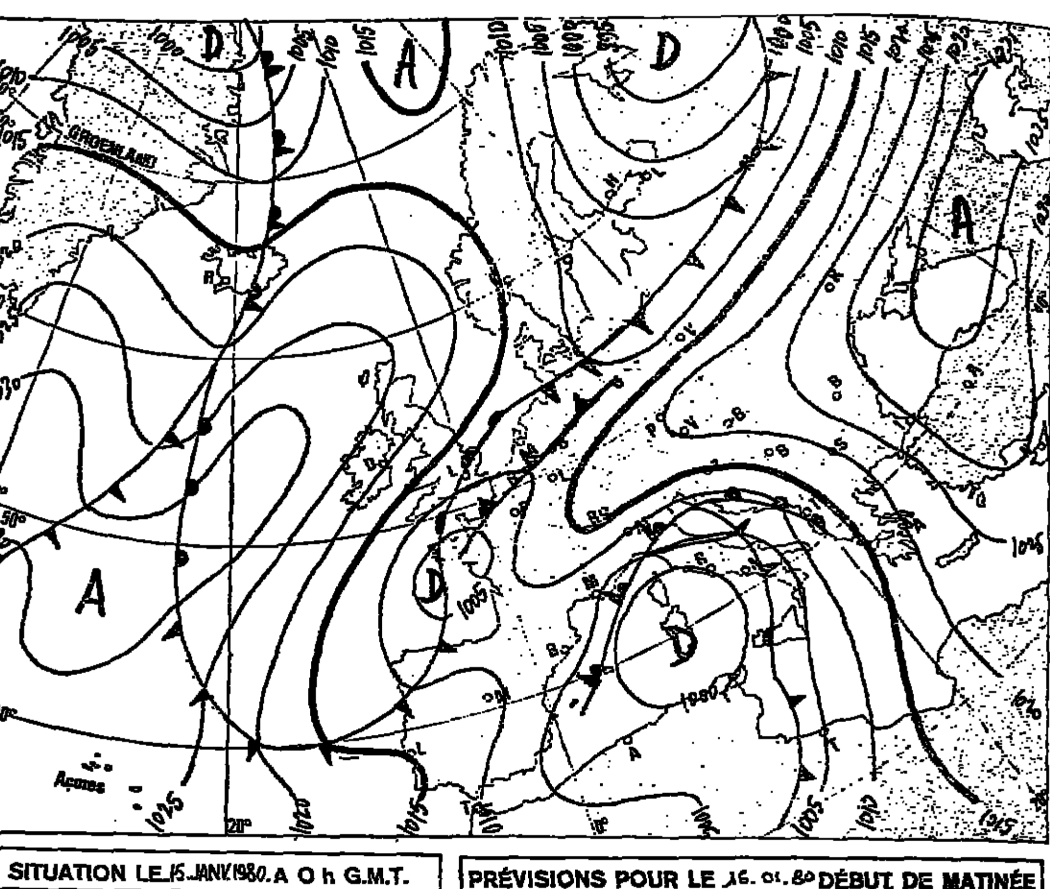
● Relative à la désignation des actes administratifs à motiver en application de la loi du 11 juillet 1979.

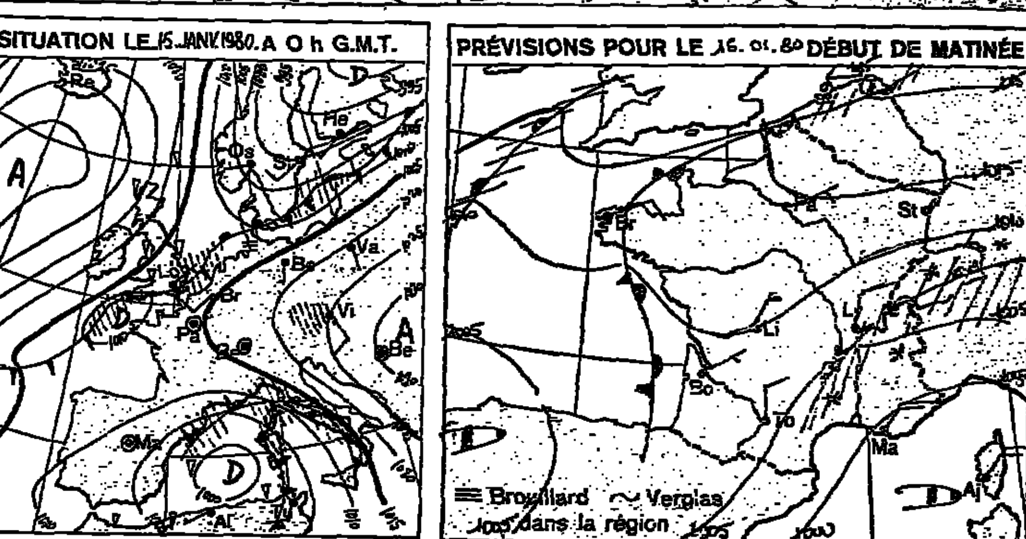
UNE LISTE

● De classement des auditeurs de justice de la promotion 1978.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 janvier à 0 heure et le mercredi 16 janvier à 24 heures :

L'air continental venant d'Europe centrale persistera sur la majeure partie de la France et s'étendra même un peu plus vers nos régions de l'Ouest. En revanche, le sud-est de notre pays sera sous l'influence des perturbations méditerranéennes, qui apporteront des nuages abondants et des précipitations.

Mercredi 16 janvier, le temps sera très nuageux des régions méditerranéennes aux Alpes, au Jura et à l'est du Massif Central. Il neigera en montagne à basse altitude; en plaine, il y aura des averses de pluie souvent orageuses. Les vents resteront forts en Méditerranée, et assez forts près des côtes. Les températures seront relativement douces de la Provence et du Languedoc à la Corse.

Sur le reste de la France, il fera froid avec des minima atteignant fréquemment — 10 °C dans le Nord-Est, la région parisienne, le Nord et le Centre, — 5 °C à — 7 °C dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Les maxima resteront généralement au-dessous de 0 °C. Il y aura des bancs de brume, mais le ciel sera généralement peu nuageux. Les vents viendront de l'est ; ils seront faibles ou modérés.

Le mardi 15 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,5 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 12 et 8 degrés ; Biarritz, 5 et — 1 ; Bordeaux, 5 et — 5 ; Brest, 5 et 2 ; Caen, — 2 et — 2 ; Cherbourg, — 1 et — 3 ; Clermont-Ferrand, 5 et — 5 ; Dijon, — 1 et — 6; Grenoble, 1 et — 3; Lille, — 3 et — 5; Lyon, 0 et — 3; Marseille, 10 et 5 ; Nancy, — 3 et — 10 ; Nantes, 1 et — 2 ; Nice, 8 et 6 ; Paris-Le Bourget, — 2 et — 7 ; Pau, 5 et 1 ; Perpignan, 5 et 4 ; Rennes, — 1 et — 2 ; Strasbourg, — 3 et — 9 ; Tours, 1 et — 6 ; Toulouse, 2 et — 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6 degrés ; Amsterdam, — 1 et — 6 ; Athènes, 5 et 0 ; Berlin, — 4 et — 10 ; Bonn, — 1 et — 10 ; Bruxelles, 0 et — 4 ; Le Caire, 18 et 10 ; îles Canaries, 20 et 13 ; Copenhague, — 1 et — 2 ; Genève, — 2 et — 3 ; Lisbonne, 11 et 3 ; Londres, 0 et — 1; Madrid, 6 et — 2; Moscou, — 2 et — 8 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 10 et 5 ; Palma-de-Majorque, 10 et 9 ; Rome, 13 et 9 ; Stockholm, 3 et — 3 ; Téhéran, 5 et — 1.

PROBABILITES JUSQU'A DIMANCHE

JEUDI : le froid persistera sur l'ensemble du pays. Seul le littoral méditerranéen sera épargné par les gelées. Sur le Massif Central et les Alpes, les nuages seront abondants et il neigera. Sur les autres régions, le temps sera sec avec des éclaircies.

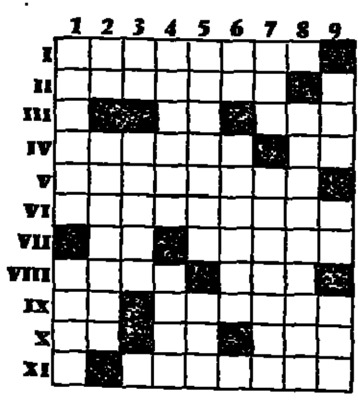
VENDREDI : un début de radoucissement affectera le sud-ouest du pays. Il sera précédé de chutes de neige qui se transformeront en pluie. Sur les autres régions, le temps froid et sec persistera.

SAMEDI ET DIMANCHE : le radoucissement précédé de neige et de verglas, puis accompagné de pluie, s'étendra progressivement vers le nord. Seules, les régions situées au nord de la Seine et celles du Nord-Est resteront sous l'influence d'un temps froid et sec. Des chutes de neige abondantes sont à craindre sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 586



HORIZONTALEMENT

I. Pour les protéger, il faut un bon rideau. — II. Bien malades quand ils commencent à perdre leurs dents. — III. Possessif ; Oblige à faire un choix. — IV. Nom qu'on donne à une vacherie ; Pronom. — V. Jeunes femmes qui pouvaient se tenir sur un bras. — VI. Risque de se répandre quand il y a beaucoup de cafards. — VII. Ile ; N'est jamais un gros pépin. — VIII. Pouvait un peu faire la pluie et le beau temps ; Amas. — IX. Ne se presse pas ; On est mouillé quand on l'essuie. — X. Vieille ville ; Abréviation pour un prince ; Une larme, par exemple. — XI. Peuvent être vidés pjar celui qui commence à monter.

VERTICALEMENT

1. Est souvent une cause d'embarras ; S'écoulent moins vite quand il y a un mauvais larron. — 2. Dans un alphabet étranger ; Evoque un goût particulier. — 3. Peut courir dans les prés ; Génie dans la Tempête. — 4. Sont généralement piquants ; Saint-Louis, dans l'Illinois. — 5. Caractérise l'humeur de celui qui ne fume jamais ; Département. — 6. Note ; Qui a besoin d'un appareil. — 7. Un point ; Très raide. — 8. Faire des répétitions. — 9. Se noie dans un verre d'eau ; Préposition ; Possédés.

Solution du problème n° 2 585

Horizontalement

I. Vocales. — II. Huche ; Ter. — III. Cerveau. — IV. Brava ; Rua. — V. Satin. — VI. Il ; Eté. — VII. Géo ; Oslo. — VIII. Ein ; Nulle. — IX. R.D. ; Rein. — X. Ebahi ; Té. — XI. Présentée.

Verticalement

1. Héberger. — 2. Vu ; Eider. — 3. Occasion ; B.E. — 4. Cheval ; Pas. — 5. Aération ; Hé. — 6. Surin. — 7. Eternelle. — 8. Seau ; Tolite. — 9. Ruade ; Enée.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

مكبر من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

CIRCULATION

Bison futé a quatre ans

Bison futé a quatre ans. Il a été créé en 1976 par la Direction des routes au ministère des transports, afin de constituer le pivot d'une vaste campagne d'information destinée à obtenir des automobilistes qu'ils étalent davantage leurs départs. Les difficultés de circulation s'amplifiaient en effet très rapidement, et atteignaient en 1975 un seuil inacceptable : deux millions d'heures perdues dans les embouteillages en quinze jours, soixante mille véhicules bloqués simultanément aux moments les plus critiques.

Aussi, était-il indispensable de développer rapidement de nouvelles mesures d'exploitation routière. D'année en année, une part importante des automobilistes a consenti à adopter d'autres dates, d'autres heures de départ, d'autres itinéraires.

Dès lors, la progression spectaculaire des encombrements a été stoppée et ce, malgré l'accroissement annuel du trafic.

Les mesures mises en œuvre par Bison futé sont maintenant bien connues et visent à obtenir : un étalement du trafic dans le temps par une diffusion de conseils relatifs au moment du départ, un étalement du trafic dans l'espace par la promotion d'itinéraires moins fréquentés. Sur ce dernier point, les dispositions adoptées à l'origine de l'opération ont été systématiquement reconduites et amplifiées. En 1976 le réseau des itinéraires bis couvrait 3 500 kilomètres, la carte Bison futé était éditée à 450 000 exemplaires et l'usager pouvait se reposer et s'informer dans une quinzaine de points d'accueil répartis essentiellement sur la RN 10. Aujourd'hui, on compte 10 300 kilomètres d'itinéraires bis, 4 millions d'exemplaires de la carte ont été distribués cet été, soixante-cinq points d'accueil ont été ouverts lors des grands retours et des grands départs de l'été dernier.

En 1979, la nouveauté a été surtout la mise en œuvre de deux actions d'information très importantes. La première a été conduite dès novembre 1978 en direction des entreprises, la seconde au printemps 1979 auprès des automobilistes de l'Europe du Nord qui, chaque année, empruntent davantage les routes de notre pays.

Cinq mille six cent vingt-six entreprises représentant près de quatre millions de salariés ont été contactées par téléphone au moins deux fois. 35 % des chefs d'entreprises ont indiqué avoir tenu compte des informations fournies par la direction des routes.

D'autre part, chaque année, la France s'ouvre plus largement au tourisme étranger : pays de séjour ou de transit. Un secrétariat permanent a été créé et confié à la direction des routes du ministère des transports français, qui a été chargé de rassembler et de redistribuer toutes les informations fournies par les pays intéressés afin d'améliorer progressivement la circulation estivale.

Dans un second temps des contacts ont été pris avec les principales organisations européennes, représentant plus de 17 millions d'automobilistes, afin de leur présenter les moyens d'exploitation mis en œuvre en 1979 et d'obtenir leur concours pour la bonne information de leurs adhérents.

Les chiffres recueillis en 1979 montrent que le trafic des mois de juillet et août a été voisin de celui de l'an passé, sauf en direction du Sud-Ouest, où l'augmentation est sensible. Globalement, on peut estimer que l'accroissement du trafic est voisin de 1 %.

Au centre national d'information routière de Rosny durant les quinze jours de pointe de l'été, on a enregistré huit cent trente-cinq mille heures perdues dans les embouteillages. C'est le meilleur score enregistré depuis 1971, et ce malgré un accroissement de trafic de l'ordre de 30 %. Bison futé est satisfait.

VIVRE A PARIS

LES TAXIS AUGMENTENT DE 10 %

Les tarifs des taxis parisiens seront augmentés de 10 % environ à compter du 16 janvier, annonce un communiqué du préfet de police. Les modalités de cette augmentation seront précisées sur une affichette qui sera apposée dans les voitures. Le supplément de prise en charge dans les gares est doublé et le prix du transport des bagages est réajusté.

Les dernières augmentations des tarifs des taxis parisiens datent du 18 janvier 1979 (+ 10 %) et du 7 mars 1978 (+ 10 %).

[Force est de répéter à propos du dernier relèvement ce qui a déjà été dit des précédents. Ne discutons pas le bien-fondé ou non de cette mesure ; s'agit-il du « solde pour tous comptes » dont parlait il y a quelques mois le président de la République ? Il reste que, contrairement à ce qui se passe pour tous les autres tarifs publics, les usagers sont avertis à la dernière minute de l'augmentation qui leur est imposée. Professionnels et pouvoirs publics font ainsi preuve d'une désinvolture difficilement admissible. Nul doute qu'elle ne vienne grossir le dossier déjà lourd des doléances des Parisiens vis-à-vis de leurs taxis.]

LE PRIX DE L'EAU. — Un arrêté publié au « Bulletin municipal officiel » de la Ville de Paris du 12 janvier fixe le prix de l'eau dans la capitale. Il est notamment de 1,54 F le mètre cube pour l'eau potable.

SANTÉ

Une nouvelle réglementation des cures thermales

La Caisse nationale d'assurance maladie, le syndicat des médecins des stations thermales et les organisations professionnelles d'établissements thermaux attirent l'attention des assurés sociaux, dans un communiqué commun, sur les « très importants changements » intervenus en 1979 dans la réglementation thermale.

1) La date limite de dépôt des demandes de cure du 1ᵉʳ avril est supprimée. La demande doit être adressée au contrôle médical de la caisse trois mois au moins avant la date présumée de départ en cure ;

2) Les orientations thérapeutiques des stations ont été révisées et incluses dans la nomenclature générale des actes professionnels (10 mai 1979) ;

3) De nouveaux imprimés de demande et d'accord de prise en charge de cure sont en service depuis septembre dernier ;

4) Désormais, le médecin prescripteur doit indiquer non seulement la station proposée, mais aussi quelle(s) orientations(s) est (sont) demandée(s) à la cure. Il doit également signaler les cas où l'hospitalisation serait médicalement justifiée et ceux où il y aurait intérêt médical à raccourcir le délai de trois mois entre la demande de cure et le départ en cure ;

5) Il n'est plus possible, dans le cas de traitement de deux handicaps chez le même curiste, de remplir deux formulaires distincts de demande de cure. Il convient de mentionner sur le même imprimé la prescription de l'atteinte principale, qui doit alors correspondre à l'orientation principale de la station proposée et la prescription annexe du second handicap ;

6) L'accord de prise en charge fixe explicitement ses limites puisqu'il précise désormais l'orientation thérapeutique pour laquelle est accordée la cure, et, s'il y a lieu, l'orientation thérapeutique pour laquelle est accordé le traitement thermal annexe d'un second handicap.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 16 JANVIER

« Tableaux flamands et hollandais au Louvre », 14 h. 15, pavillon de Flore, entrée, porte Jaujard, Mme Saint-Girons.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame et ses parties hautes », 15 h., façade, portail gauche, Mme Oster-Ahlberg.

« L'hôtel Thiers », 15 h., métro Saint-Georges, Mme Legregeois.

« Le règne de Saint-Louis », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, métro Hôtel-de-Ville (Mme Hager).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

18 h., Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. André Gribenski : « Le cerveau humain, aboutissement d'une longue évolution ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Jean Gallimard : « Le miracle allemand ».

20 h. 30, Musée de l'homme, palais de Chaillot, M. Marc Gaboriau : « Les Indo-pakistanais et l'intégration nationale ».

20 h. 30, Hypérion, 27, quai de la Tournelle : « L'italien à travers l'opéra » (entrée libre).

21 h., 9, villa Molitor, R.P. Bertrand de Margerie : « Apostolat de la prière et Eglise corédemptrice » (Fraternité d'Abraham).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Extraversion - introversion » (Psycho-Santé).

Mardi 15 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants : « L'orange bleue ».
18 h 55 C'est arrivé un jour.
19 h 10 Une minute pour les femmes
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
20 h Journal.
20 h 35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau :
« Le sang de la mer », réalis. de J.-Y Cousteau
21 h 25 Caméra Une, Première : L'Oasis, Réalisation : M. Teulade. Avec C. Vanel, R. Bussières, M.-H Dasté.
De beaux comédiens pour le passage à la fiction d'un documentariste. Une histoire cruelle, celle de la vieillesse dans les maisons de retraite.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Il pleut sur Santiago ».
Film franco-bulgare de H. Soto (1975), avec J Abbey, B Andersson, N Calfan, R Cucciolla, A Dussolier, B Fresson, M. Garrel, A. Girardot, H. Poirier, L. Terzieff.
La journée du 11 septembre 1973, au Chili. Le coup d'Etat militaire et la chute du gouvernement Allende, malgré la résistance populaire
Spectacle historique manichéen, sans analyse politique approfondie, sacrifiant tout à l'emphase d'une démonstration rudimentaire.
22 h Débat : Coup d'Etat au Chili.
Avec MM A Uribe, ancien ambassadeur du Chili en Chine ; J Chonchol, ancien ministre de l'agriculture du président Allende ; Mme C Ajuayo, de l'Institut national du développement social ; MM R Lozada, journaliste ; J Garces, conseiller du président Allende ; G. Dupoy, journaliste, et P. Gauchon, professeur d'histoire.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Citoyens du monde.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Clovis, roi des Francs.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Tarzan et sa compagne ».
Film américain de C Gibbons et J Conway (1934), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, N Hamilton, P Cavanagh. (N Rediffusion.)
Harry Holt revient en Afrique pour retrouver Jane, sa fiancée, restée avec Tarzan. Son associé recherche le cimetière des éléphants qu'une bande d'aventuriers convoite. Evocation bucolique de la vie de la jungle opposée aux appétits des hommes « civilisés ». Action mouvementée, exotisme.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand
19 h. 30, Science et défense : Taverny, le cerveau du système de défense aérienne
20 h., Dialogues avec... M Olender et J.-P Vernant : Œdipe, mythe et tragédie
21 h. 15, Musiques de notre temps : G. Amy (Strophes) ; B. Jolas (Stances) ; P. Méfano (Madrigal).
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique : Lauréats du Concours d'excellence du royaume de la musique 1980
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 » en ut majeur (Beethoven), « Sept lieder de jeunesse » (Berg), « Capriccio » scène finale (Strauss), par le Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir G Amy avec H Harper, soprano et P Crossley, piano
23 h., Ouvert la nuit : Un siècle de vie musicale à Paris : Debussy : « Estampes, danses pour harpe » (Debussy), « Deux pièces espagnoles pour piano » (Falla), « Morceau de concert pour harpe et orchestre » (Saint-Saëns) « Istar » (d'Indy) « Etudes. Livre I » et « Monsieur Croche Antidilettante », extraits (Debussy) ; 1 h., Mille ans de musique sacrée en France : P. Abélard

Mercredi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
De C Izard, avec les marionnettes de M. et B. Schetgam ; 13 h. 45, L'argent de poche ; 14 h. 5, La bataille des planètes ; 14 h. 55, feuilleton : « La pierre blanche » ; 15 h. 25, La petite science : « Spécial nucléaire » ; Sport : « le moto-ball » ; 16 h. 15, Dessin animé ; 16 h. 40, Les infos ; 16 h. 55, Feuilleton : « Les cinq se serrent les coudes » ; 17 h. 20, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants
18 h 55 C'est arrivé un jour : Les diamants bleus.
19 h 10 Une minute pour les femmes :
« Le secondaire : à qui faut-il s'adresser ? »
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les beaux joueurs.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « les Aventures d'Yvon Dikkebush.
Réalisation : M. Failevic. Avec R. Coutteure, J. Clève, A. Floret...
Le jour où l'on se mit à parler de la fermeture de l'usine, Yvon Dikkebush s'inquiéta pour son café et entreprit de visiter à Paris les responsables... Une fable sociale, instructive et souvent drôle, parfaitement interprétée et mise en scène.
22 h Documentaire : « Le temps des yéyés » (1960-1964).
De G. Jourd'hui.
Avec des extraits d'émissions de variétés de l'époque.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Sports : Ski.
Slalom géant dames, à Arosa.
12 h 5 *Passez donc me voir.*
12 h 30 Série : Le roman d'un jeune homme pauvre.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h [illegible] vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Sabotage à l'usine atomique.
16 h 10 Récré A 2.
Circus ; Maraboud'ficelle ; la Panthère rose ; Zeltron ; L'énergie nucléaire ; Albator ; Ces sacrés parents (le vol) ; Wattoo-Wattoo, etc.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
H. Tachan, J.-M. Jarre et les Charlots.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Premier prix : Carlos.
21 h 55 Magazine scientifique : Objectif demain.
La science et l'art.
22 h 55 Histoire courte : L'inconnu.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
La boucherie.
18 h 30 Pour les jeunes.
Eurêka.
18 h 55 Tribune libre.
L'Institut Charles-de-Gaulle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Charles Martel, roi vainqueur.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « les Filles d'Adam ».
Réalisation : E. Le Hung. Avec D. Gélin, T. Marshall, S. Deschamps, V. Rivière.
Un père séduisant et ses filles.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : le sel de la terre ; 8 h. 32, L'homme de Tautavel.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « l'Aventure au coin de l'histoire », d'A. et M Politzer.
11 h. 2, Ernest Ansermet ; dix ans après (Répétition de « la Boîte à musique », de Debussy)
12 h. 5, Agora : « Le je-ne-sais-quoi et l'identité », de V. Jankélévitch.
12 h. 45, Panorama : Marrakech.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons à la campagne : à l'heure où les veaux tètent.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Roulements de tambour pour Rancas », de M Scorza.
14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs : l'orthographe aujourd'hui
14 h. 57, Point d'interrogation : les grandes civilisations (l'Iran).
16 h., Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 15, Les travaux et les jours... d'un berger en montagne.
16 h. 50, Actualité : atmosphères stellaires.
17 h. 32, Ernest Ansermet : dix ans après (« Petrouchka », de Stravinsky)
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand
19 h. 30, La science en marche : déjà le tyran de Syracuse demandait à Archimède...
20 h., La musique et les hommes : femmes musiciennes au dix-neuvième siècle.
22 h. 30, Nuits fantastiques : en direct d'Avoriaz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique : 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Jean-Sébastien Bach : « Les sept paroles du Christ », extrait (Schutz), « Cantate BWV 80, Ein feste Burg... » (J.-S Bach), Motet « Singet dem Herrn » et des extraits de la « Passion selon saint Matthieu » (Bach), dir. E. Jochum.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : Count Basie ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h 30 (et à 16 h. 25 et 17 h. 15), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Feuilleton : « Les grotesques de musique » ; 16 h. 5, Création ; 16 h. 30, Galerie de portraits ; 16 h. 55, Haute infidélité : les effets spéciaux ; 17 h. 20, ...En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chants de la Terre
20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle : œuvres de A. Moene, G. Masson, F. Vandenbogaerde, X. Darasse, R. Tessier, M. Constant, par l'Ensemble Ars Nova et le Quatuor Parrenin, dir. M. Constant.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La voix, Manuscrits musicaux et éditions musicales ; 23 h. Le lied schubertien (L'intégrale) : autour de Schiller (1812-1813), Lieder par G Janowitz, D. Fischer-Dieskau, J Baker, S. Stämpfli ; 0 h. 5, Les sopranistes allemands, « Oratorio de Noël I et II » (J.-S Bach), dir H. Schneidt, « Musikalische Exequien » (Schutz), dir. R. Mauersberger ; 1 h. 30, Les grandes voix.

PRESSE

● *Le quotidien « la Croix »* n'a pas paru lundi 14 janvier en raison d'un arrêt de travail des rotativistes. Ceux-ci réclament une augmentation de salaires de 5 % consécutive à l'accroissement de la pagination du journal, qui doit comprendre dorénavant vingt pages et plus au lieu de seize à vingt pages. Cette modification venait d'être décidée par la direction qui envisage de lancer une nouvelle formule après le centenaire du titre.

● *Dix quotidiens de l'Est de la France* ont décidé de créer une structure commune qui assumera la régie publicitaire des annonces extra-locales. *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et *le Nouvel Alsacien* (Strasbourg), *le Républicain lorrain* (Metz), *la Liberté de l'Est* (Epinal), *l'Est républicain* et *le Comtois* (Nancy), *le Bien public* et *les Dépêches* (Dijon), *l'Ardennais* (Charleville) et *Haute-Marne libérée* (Chaumont), y participent, ce qui représente une diffusion totale de 880 981 exemplaires par jour.

● *Appel à la grève pour... le redémarrage de Chaix.* — Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. (presse et labeur) appelle à un arrêt de travail de quinze minutes le mercredi 16 janvier pour exiger la réouverture de l'imprimerie Chaix, à Saint-Oeun, en région parisienne. Le syndicat du Livre C.G.T. estime que toutes les conditions sont réunies pour un redémarrage de l'imprimerie Chaix (qui est occupée depuis quatre ans).

LES JOURNALISTES S.N.J. DE FR 3 S'INQUIÈTENT DU PROJET GOUVERNEMENTAL DE RADIOS RÉGIONALES

La section FR 3 du Syndicat national des journalistes s'inquiète des « *véritables motivations* » qui ont conduit le gouvernement à annoncer la création d'un réseau autonome de radios régionales. S'il s'agit de « *rendre compte de l'actualité régionale et locale* », demande le S.N.J., « *n'est-ce pas déjà le rôle des stations régionales de FR 3, qui manquent considérablement de moyens pour accomplir cette tâche ?* ». Quant à « *donner la parole aux associations et aux municipalités* », ajoute le syndicat, « *n'est-ce pas là encore le rôle de FR 3 ?* ». Le communiqué conclut : « *Sans s'opposer* a priori *à des expériences de radio décentralisée dans le cadre du service public, les journalistes du S.N.J.-FR 3 tiennent à attirer l'attention du public et du législateur sur les risques des propositions du ministre qui pourraient apparaître comme une nouvelle manière de détourner le service public de son véritable objectif.* »

Première expérience à Lille

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a affirmé, le samedi 12 janvier à Sarrebourg, à propos du projet gouvernemental de radios régionales : « *Ce projet n'est ni un désaveu de l'action menée par FR 3 ni même une action qui entend se substituer à ce que fait FR 3.* »

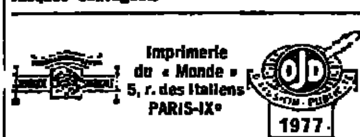
La première des trois expériences annoncées par M. Lecat aura lieu vraisemblablement à Lille sous l'égide de Radio-France. Sous une forme juridique à déterminer (par exemple un G.I.E.), des membres de la station FR 3 Lille seraient mis à la disposition de Radio-France, qui aurait la responsabilité des émissions régionales dont le projet a été conçu par M. Lecat.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 JANVIER

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, secrétaire général du P.S., participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
mondialement connu, spécialisé dans la fourniture d'équipements agricoles et agro-alimentaires
recherche

DIRECTEUR

- Pour participer à l'étude de l'implantation d'une filiale en *Amérique Latine* et en prendre la direction.
- Cette personne devra contrôler et animer le réseau de représentants commerciaux, selectionner et contrôler des sous-traitants locaux pour la fabrication de tout ou partie des équipements, ainsi que pour leur montage.
- *Ce poste nécessite des connaissances techniques solides* dans le domaine des industries mécaniques principalement, une expérience commerciale si possible dans un pays d'Amérique Latine, des qualités de gestionnaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prét. sous réf. 2876 à P.LICHAU S.A. - BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

directeur général

TUNISIE

Un important groupe industriel international recherche le Responsable Général de sa filiale tunisienne, leader incontesté pour ses produits industriels. Sous la tutelle du Président Directeur Général du Groupe, il aura la responsabilité complète de la direction et de l'animation d'un important centre de profits (C.A. 30 M de F, effectif 150) dans tous ses aspects (technique, fabrication, commercial, finances). Par ailleurs, il assurera au plan local, en application de la politique stratégique du groupe, la coordination des relations entre les instances administratives et les actionnaires de la Société. Ce poste de cadre dirigeant conviendrait à un gestionnaire confirmé de nationalité tunisienne, Ingénieur chimiste de préférence, âgé d'au moins 35 ans, ayant acquis une expérience de gestion d'un centre de profits appliquée à des lignes de produits destinés à des marchés grand public et industriels. A la rémunération s'ajoutent des avantages (voiture de service...) conformes aux statuts d'un cadre dirigeant. Des informations détaillées seront fournies par le conseil chargé de cette recherche au cours d'un entretien confidentiel qui aura lieu à Paris ou à Tunis selon l'origine des candidatures.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 80.04-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

un Responsable Administratif

- pour prendre en charge directement : la comptabilité générale et analytique, la trésorerie, les relations avec les banques
- pour superviser l'administration du personnel

de sa filiale MAROCAINE (Casablanca)

Profil :

Comptable confirmé, apte aux relations à tous niveaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et *prétentions à N. 5620* à PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Dans le cadre de son programme d'arabisation, l'une des filiales d'un
Important Groupe Pétrolier
opérant dans le **Golfe Arabique**, recherche un

Assistant de Nationalité Arabe pour son Département du Personnel

Le candidat sera de formation supérieure en **DROIT** ou **SCIENCES HUMAINES** et aura si possible quelques années d'expérience dans l'industrie.

Après une formation pratique aux différents aspects de la gestion du personnel tant administratifs qu'humains, il se verra confier l'ensemble de la fonction.

Une assez bonne connaissance de l'arabe littéraire moderne est nécessaire et celle de la langue anglaise serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo récente sous la référence 3 038 à



(Réponse et discrétion assurées)

SOCIÉTÉ D'ÉTAT IVOIRIENNE DE PREMIÈRE IMPORTANCE
(+ de 20.000 salariés)
recrute

5 CHEFS COMPTABLES

pour poste en Côte-d'Ivoire

Ayant le D.E.C.S. complet et une expérience minimum de 2 ans.

Contrat de 2 ans renouvelable avec avantage expatrié.

Rémunération annuelle entre 120.000 et 180.000 FF selon expérience et capacité à diriger.

Adresser C.V. manuscrit à :
S.F.E.P. - réf. 1559
21 bis, rue Lord-Byron
75008 PARIS

TOPO FRANCE *recherche*

GÉOMÈTRES

très qualifiés

— Chantiers Moyen-Orient.
— Anglais lu et parlé exigé.

Envoyer C.V. à TOPO FRANCE, Sainte-Anne, 38300 L'ISLE-D'ABEAU, ou tél. : (74) 93-35-12.

Promodès

est le 1er Distributeur Européen en Produits Alimentaires et le 3e sur le plan mondial. Dans le cadre de sa récente acquisition aux Etats-Unis de la chaîne "RED FOOD STORES", la branche

supermarchés champion — **presto CAFETERIA**

recherche un

Contrôleur de Gestion U.S.A.

Lieu de travail : Caen avec déplacements fréquents aux Etats-Unis, pour lui confier

aux U.S.A. :
- toutes les liaisons avec le Vice-Président Finances de la chaîne américaine.

en France :
- la supervision du Contrôle de gestion des 2 Divisions (Supermarchés et Cafétérias) de la Branche;
- l'assistance financière du Responsable des recherches immobilières, lors des opérations d'acquisition de supermarchés.

Le candidat retenu possédera nécessairement :
- un sens aigu des relations humaines et une expérience vécue de la culture anglo-saxonne;
- une connaissance parfaite de la langue anglaise;
- une grande expérience en : contrôle de gestion, finances, droit immobilier, comptabilité, fiscalité et informatique.

Il aura acquis cette expérience, par exemple, dans un Cabinet Comptable Américain (en France et aux Etats-Unis).

Si vous êtes intéressé par cette fonction qui offre, pour un candidat de valeur, de réelles perspectives d'avenir dans un groupe en pleine expansion, adressez vos c.v., photo et prétentions sous réf. 731 à P. Périvier, Gestion des Cadres, PROMODES, B.P. 17, 14120 Mondeville, qui traitera votre candidature avec discrétion.



HISPANO-SUIZA

recrute pour son Antenne en

ARGENTINE (Buenos-Aires)
UN ADJOINT ADMINISTRATIF

NIVEAU BAC ou BTS

- Tenue de la comptabilité
- Gestion (préparation et suivi des comptes d'exploitation)
- Liaisons avec les services financiers et administratifs de la société

Espagnol lu, parlé, écrit indispensable.

Durée 2 ans minimum avec possibilité de reconduction.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé aux Relations du Travail - HISPANO SUIZA - *sous réf.* IG - 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex.

ADJOINT ADMINISTRATIF AU NIGER

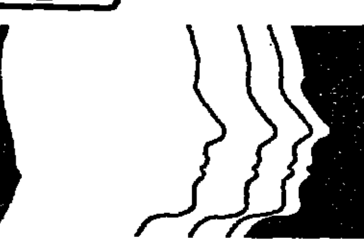
Vous avez déjà travaillé en AFRIQUE et vous aimeriez y retourner. Votre expérience de la comptabilité et de la gestion de personnel nous intéresse. Nous vous offrons dans une importante société de prospection minière un poste D'ADJOINT ADMINISTRATIF AU NIGER pour seconder un chef de mission sur le terrain. Rémunération importante, statut d'expatrié. Merci d'envoyer CV manuscrit + photo + prétentions sous référence 108/80 M à LS CONSEIL - 34 cours Gouffé - 13006 Marseille.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE





emplois régionaux



BIJOUTERIE INDUSTRIELLE

CHATENOUD est une des premières entreprises françaises de fabrication et commercialisation d'articles de bijouterie industrielle (bracelets montres métalliques, gourmettes, chaîne, etc...). A la suite d'un changement de majorité un nouveau plan a été défini ; le Directeur Général que nous recherchons sera l'artisan du développement de l'entreprise et mettra en place la structure adaptée.

Nous demandons à ce collaborateur d'avoir une formation supérieure, être familiarisé avec un outil de production utilisant les différents métiers de la mécanique, avoir le sens de l'adéquation produit-marché, être capable de "sentir" des articles influencés par la mode.

Le groupe propriétaire peut offrir à un "battant" de réelles perspectives d'épanouissement personnel.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1069 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :



BERNARD-KRIEF CONSULTANT
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

DESSALEMENT

IMPORTANT GROUPE FRANCO-BELGE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL THERMIQUE recherche pour poste À BRUXELLES

INGÉNIEUR

ayant expérience en ce domaine

Situation à responsabilité et avenir. Connaissance langue anglaise indispensable.

Réponse urgente sous référence 2125/M à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09.

Pour un programme spatial ARIANE
recherchons

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

en systèmes électriques

Activité au Centre Spatial Guyanais-Kourou

SERA CHARGE :
- gestion, configuration, bande contrôle du lanceur ;
- Instruction technique des modifications ;
- Suivi des dossiers industriels.

Poste réclamant personnalité, méthode, apte à de nombreux contacts.

Adr. C.V., prét. ss le nº 40.509 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Société diffusant produits bâtiment et second-œuvre, désirant accroître ses ventes sur le Maghreb, souhaite contact avec toute personne désirant collaborer. Faire proposition sous nº 2 929 Média P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris. Réponse assurée

Importante industrie de fabrication de peinture de bâtiment et de droguerie installé à Casablanca recherche

FABRICANT DE PEINTURE

La préférence sera donnée aux candidats ayant plusieurs années d'expérience dans le même secteur d'activité. Aucun grade universitaire n'est exigé.
Envoyer C.V., photo et prétent. à nº 7328 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

MONDEMPLOIS

VOIR RUBRIQUE EMPLOIS Informations DIVERS.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour son département

ETUDES MARINES AVANCEES
un ingénieur techniques nouvelles de production sous-marine

Formation supérieure exigée (type A. et M.) avec un très bon niveau d'anglais.

Quelques années d'expérience en production pétrolière, si possible en Off-Shore.

Lieu de travail : PAU puis ETRANGER.

Les candidats devront pouvoir travailler sur chantier en mer.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 40230 à S.N.E.A.P. D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64000 PAU.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

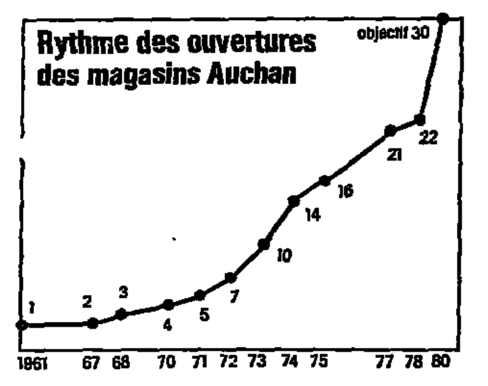


emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

AUCHAN

Du tempérament, des diplômes E.S.C. ou universitaires:

des valeurs sûres pour réussir chez Auchan.



Auchan est une des entreprises les plus performantes dans le secteur de la distribution grâce à sa structure très décentralisée.

Auchan compte aujourd'hui 24 hypermarchés en France, soit 2 fois plus qu'il y a 5 ans. Il y en aura plus de 30 en 1981. Cette expansion permet à chacun de satisfaire sa volonté de réussir et entraîne la création de nombreux postes d'encadrement.

Chacun des directeurs d'hypermarchés recrute actuellement des responsables de rayons pour lui-même et pour l'expansion.

Cette fonction de responsabilité est un passage obligatoire dans notre métier vers des postes de Chef de Secteur, de Contrôleur de Gestion, et tous nos Directeurs de Magasins l'ont exercée.
Nos objectifs de développement nécessitent de faire appel à des hommes qui possèdent une formation supérieure ou une première expérience commerciale réussie en entreprise et un tempérament jeune, fonceur et accrocheur.

La fonction est passionnante car nos responsables de rayons sont à la fois :

- *Commerçants :* – ils définissent leur politique commerciale (choix de la gamme de produits, fixation des prix de vente), – fixent leurs objectifs de C.A. et de rentabilité, – décident et mettent en œuvre les moyens pour les atteindre.
- *Meneurs d'hommes :* ils embauchent, forment et animent leurs équipes.
- *Gestionnaires :* ils mesurent et améliorent leurs résultats en utilisant les outils informatiques et de contrôle de gestion.

Il est offert :

- un travail passionnant dans des équipes jeunes et dynamiques,
- une formation complète au métier de la distribution,
- de réelles possibilités de promotion,
- une rémunération annuelle motivante en rapport avec les responsabilités de la fonction.
- une participation importante aux résultats de la société.

Pour répondre à cette annonce, envoyez C.V. manuscrit et photo à l'un de nos Directeurs qui centralise les candidatures pour les magasins mentionnés ici et précisez sur votre réponse la référence indiquée.

AUCHAN : Lille 59, Roubaix-Tourcoing 59, Dunkerque 59 réf. 0 015 M. J.P. Lengaigne, Auchan Direction des Ventes, 200, rue de la Recherche, 59650 Villeneuve-d'Ascq

AUCHAN : Valenciennes 59, Douai 59, Maubeuge 59, Boulogne-s/Mer 62 réf. 0 016 M. Guy Dujardin, Auchan Départementale 121, 59720 Louvroil

AUCHAN : Fontenay-sous-Bois 94, Paris-La Défense 92, Orléans 45, Cambrai 59 réf. 0 017 M. J.P. Sanson, Auchan Av. du Mal-Joffre, 94120 Fontenay-sous-Bois

AUCHAN : Versailles-Ouest 78, Melun 77, Mantes 78, Le Havre 76 réf. 0 018 M. W. d'Audiffret, Auchan Route Nationale 5, 77240 Cesson

AUCHAN : Strasbourg 67, Bordeaux 33, Marseille 13 réf. 0 019 M. M. Lepoutre, Auchan Centre d'affaires Cap Sud-D, Route de Marseille, Antarès, 84000 Avignon

---

Télic

Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICRO-PROCESSEURS, QUI EVOLUENT, VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES

LA POURSUITE DE NOTRE CROISSANCE NOUS AMENE A RECHERCHER DES

INGENIEURS LOGICIEL

DE HAUT NIVEAU

Les candidats retenus seront des ingénieurs pouvant se prévaloir d'une première réussite en informatique technique.

Ces postes, à pourvoir à STRASBOURG, se situent au sein des fonctions étude et support.

Envoyer C.V. et prétentions à
LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
Direction du Personnel - 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

MATRA

Développe ses activités spatiales et crée des postes pour son Centre de TOULOUSE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

ESE - EISI - INSA -

— FIABILITE :

- Il participe avec les Groupes Projets à l'étude et à la conception de satellites sous les aspects fiabilité.
- Sous cet angle, il est chargé de suivre et de coordonner les activités de conception et de développement chez les industriels contractants.
- Une formation en statistiques et probabilités, et une expérience industrielle de 3 ans sont souhaitées. Réf. A.

— QUALITE :

- Il est responsable de la politique qualité et de ses applications sur des programmes spatiaux.
- Une expérience d'environ 5 ans acquise dans l'industrie électronique, aéronautique ou si possible dans le milieu des télécommunications. Réf. B.

— QUALITE COMPOSANTS :

- Il est responsable de l'assurance qualité des composants sur des projets spatiaux.
- Il assure la coordination des sous-traitants et le suivi de la qualité des produits chez les fournisseurs.
- Il est souhaité une expérience de 4 ans environ dans la fabrication des composants et de leur technologie, notamment des circuits hybrides et MIC. Réf. C.

INGENIEUR INFORMATICIEN

- Il est responsable de la qualité des logiciels de projets spatiaux.
- Une expérience minimum de 5 ans de logiciel de base et/ou du temps réel sur mini-calculateurs est indispensable. Réf. D.

— La connaissance de l'anglais est indispensable pour ces postes.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous N° SM 538 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 - 7810 VELIZY

---

3 SUISSES

Offrent, dans leur Direction des Relations Humaines,

un poste

d'ASSISTANT(E) DE PERSONNEL

auprès du Responsable de la Gestion des Cadres.

Le titulaire, dans un premier temps, effectuera des descriptions de poste et du recrutement. Puis, il participera à la conception et à la mise en oeuvre d'outils de Gestion Prévisionnelle.

Le poste peut intéresser un jeune issu d'une école commerciale, de Sciences Humaines, d'ingénieur fortement motivé par les problèmes de personnel.

Le candidat évoluera ultérieurement dans la structure de la Direction des Relations Humaines ou dans d'autres structures de la Société.

Le poste est à pourvoir dans l'agglomération lilloise.

Merci d'envoyer lettre de candidature, CV, photo et salaire actuel à la Direction des Relations Humaines 3 SUISSES, 12 rue de la Centenaire 59170 CROIX

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son unité de fabrication située en BRETAGNE

2 INGENIEURS

CONTROLE DE PRODUCTION

Adjoint au Chef du Service CONTROLE DE PRODUCTION, il sera chargé :

- du contrôle entrée
- des contrôles visuels et électriques
- des cartes et des baies
- de la mise au point des organes.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR ELECTRONICIEN, possédant 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine du contrôle du matériel électronique et dans l'animation des hommes.

GESTION DE PRODUCTION

Dans le cadre du service "ORDONNANCEMENT-LANCEMENT", assumera des missions spécifiques de coordination.

Ce poste conviendrait à un ingénieur possédant une expérience en gestion de production et en informatique.

La société offre d'intéressantes possibilités d'évolution pour des candidats intéressés par les *problèmes de production.*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 40292, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

La SOCIÉTÉ BERTHIEZ (500 personnes) à GIVORS près de LYON, filiale de la SNECIA, seul fabricant français de tours verticaux (80 % du C.A. à l'exportation) recherche son futur

CHEF BUREAU D'ETUDES MECANIQUES

Ce poste qui implique grande capacité de conception en mécanique, hydraulique et automatismes, s'adresse à un ingénieur généraliste de type CENTRALE, A et M, EAM ou similaire.

Les contacts avec le client au niveau de l'étude sont fréquents ainsi que quelques déplacements à l'étranger avec les ingénieurs d'affaires. Il pilotera également la partie sous-traitance des études.

Écrire CABINET GATIER
Service F - 32, rue Barrême 69006 LYON. Réponse assurée et motivée.

MEDIA-SYSCEM

Cabinet Gatier

---

directeur technique

AGRO-ALIMENTAIRE — NORMANDIE

Un des premiers groupes nationaux de l'agro-alimentaire cherche pour une de ses unités importante de production (800 personnes) un

INGENIEUR GRANDE ECOLE

35 ans environ, ayant une expérience de conduite d'un secteur de production en agro-alimentaire, chimie ou papeterie impliquant une connaissance de la gestion budgétaire.

Rattaché directement au Directeur d'Etablissement, il aura la responsabilité d'un secteur de fabrication et du développement de ce même secteur y compris l'étude et le suivi des projets d'investissements.

Sa réussite et son évolution dans la société dépendront en grande partie de son aptitude aux relations sociales et à l'animation des hommes ainsi que de ses capacités d'innovation.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous réf. 2025-M) seront examinées avec toute la discrétion d'usage par

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY



S.A.

MANUFACTURE DE PORCELAINE
recherche pour son usine de
MEHUN SUR YEVRE

chef du service décor

Il a pour mission de faire exécuter les commandes et il anime une équipe de 60 personnes. Il est responsable des achats de son service.

Souhaitons candidats ayant formation ou goût pour décoration des arts de la table et expérience d'un poste de responsable d'atelier. L'évolution vers des fonctions d'organisation ou de gestion commerciale est possible pour un candidat de valeur.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 29M217

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 PARIS.

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

CPA

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche
Pour son Établissement
du VAL-DE-LOIRE

PHARMACIEN

Ayant EXPERIENCE CONFIRMEE en matière de contrôle physico-chimique et micro-biologique des médicaments et connaissance de problèmes de production pour assurer la responsabilité du contrôle de la qualité.

Adresser C.V. et photo à n° 41.005 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

URGENT

Recherchons pour usine 700 personnes
Région rouennaise

INGÉNIEUR ENTRETIEN

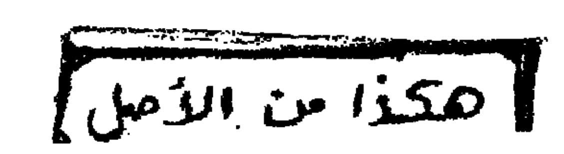
DÉPANNAGE, TRAVAUX NEUFS

Expérience mécanique, électricité, électronique, chauffage, vapeur :

— sens organisation ;
— commandement, atelier 70 personnes.

- Age 35 ans minimum.
- Préférence Arts et Métiers.

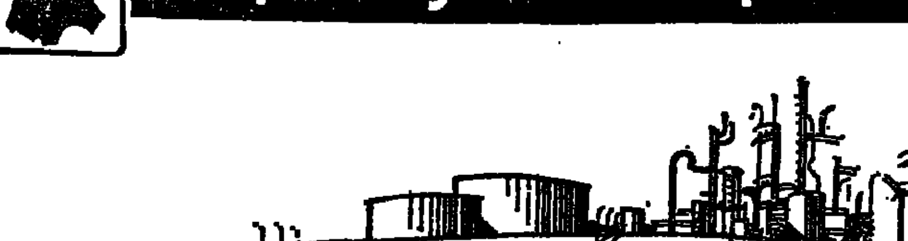
Adr. candidature avec C.V. à n° 041015, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



مكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



nous recrutons nos futurs experts techniques

ESSO-CHIMIE occupe une position importante dans son secteur. Elle est la principale filiale chimique d'EXXON en Europe.
Elle envisage de renforcer et d'étendre son implantation industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon (région du Havre), de dimensions déjà très importantes et d'un haut niveau technologique. Elle souhaite s'adjoindre pour cela des hommes et des femmes capables d'être rapidement opérationnels sur des projets d'amélioration et de développement des installations.
L'objectif de ces recrutements est de renforcer le groupe d'experts dans différents domaines.
Leur évolution professionnelle pourra donc déboucher sur des postes d'encadrement ou sur des responsabilités techniques à l'échelle nationale ou internationale, dans le cadre des groupes techniques EXXON CHEMICAL. De très bonnes notions d'anglais seraient à ce titre un atout important.

Pour chacune des fonctions suivantes, plusieurs postes sont à pourvoir, intéressant des

ingénieurs
débutants et expérimentés (1 à 5 ans)

génie chimique — réf. MG/1
Généralistes ou formés au génie chimique ces ingénieurs travailleront à la définition et aux études d'équipements (procédés).

études et réalisations — réf. MG/2
Également généralistes et ayant des notions de génie civil, ces ingénieurs participeront à la conception et au contrôle de la réalisation d'équipements industriels.

résistance des matériaux structures — réf. MG/3
Capables d'utiliser les techniques modernes de calcul de résistance des matériaux et de structures, ils ont ou acquerront la connaissance des codes. Ils prendront en charge les problèmes de fiabilité et de longévité des équipements statiques.

instrumentation — réf. MG/4
Ingénieurs diplômés et formés si possible au génie chimique, ils connaissent l'instrumentation classique et l'utilisation des microprocesseurs. Ils prendront en charge des problèmes d'analyse en continu et de mesure et régulation.

électricité industrielle — réf. MG/5
Ingénieurs électriciens, ils doivent être capables de concevoir l'installation des matériels dans un réseau complexe. Leur mission sera de conseiller les choix de matériel et d'apporter une assistance à l'exploitation des équipements installés.

logiciel (software) — réf. MG/6
Ingénieurs diplômés d'une grande école, formés à l'informatique, ils seront affectés à des projets de grande envergure.

matériel informatique (hardware) — réf. MG/7
Ces postes requièrent aussi un diplôme d'une grande école ainsi que la connaissance de plusieurs types de matériels. Ils participeront au développement et à la modernisation d'un équipement informatique déjà très important, dans le cadre d'un projet de très large informatisation de l'ensemble des structures du groupe.

métallurgie-corrosion — réf. MG/8
Ingénieurs mécaniciens, ayant de bonnes bases en métallurgie, corrosion, problèmes de soudage et une connaissance générale des matériaux métalliques et non métalliques (plastiques, verres, céramiques, etc.).

Les dossiers de candidatures sont à adresser sous la référence du ou des postes correspondants à

ESSO CHIMIE
Département des relations sociales
B.P. 52
76330 NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

Esso CHIMIE

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE de **BORDEAUX** RIVE DROITE recherche

UN RESPONSABLE COMPTABILITE PRIX DE REVIENT

qui sera chargé d'assister le chef de service dans la conception et la mise en place d'une comptabilité de prix de revient en standard.
Les applications de ce nouveau système devront s'intégrer aux supports informatiques existants.

Le DECS ou un diplôme d'une Ecole Supérieure (option comptabilité finances) est exigé.

4 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un service de comptabilité analytique informatisée sont indispensables.
Connaissances des problèmes de production appréciées.

Ce poste de cadre nécessite des déplacements dans les différents établissements de la société.

Ecrire avec C.V. et prét. no 39747 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Important Groupe Industriel Français recherche pour une de ses filiales située dans une grande ville du *CENTRE OUEST*

JEUNE INGENIEUR MECANICIEN

(Formation A.M. ou similaire) pour études, mise au point et lancement d'un nouvel appareil de traitement des fluides.

Une première expérience de 2 ans environ serait appréciée.

Adresser CV et prétentions à No 40.273 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Compagnie Fabrication Mécanique Niveau International, recherche pour son usine BANLIEUE LILLE

chef du service
Développement et Recherches

sera également responsable du département études et méthodes.

Expérience grandes cuisines, hautement souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 900 à Mr J. GAUSSIN 104 rue de Richelieu 75002 PARIS

Société Internationale MATERIAUX D'ISOLATION recherche

jeune cadre commercial Nantes

Il sera chargé de promouvoir sur le 44, des *produits du bâtiment destinés à l'isolation thermique* et acoustique auprès des négociants et des prescripteurs : conseils de mise en œuvre, de gestion, de publicité, de tarifs...
2 à 3 ans d'expérience commerciale sont souhaitées pour tenir ce poste évolutif. Rémunération fixe + remboursement frais.

Envoyez rapidement lettre détaillée (référence 2.47) à :
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.

THE DOW CHEMICAL COMPANY

L'une des sociétés les plus importantes et les plus performantes de la chimie au monde, 12 000 personnes en Europe - DOW CHEMICAL FRANCE -

jeunes diplômés
écoles de commerce, chimie, sciences po (Eco-fi) 25-30 ans
vendre à l'industrie, saisissez la chance DOW

Votre intégration dans notre équipe de ventes vous apportera une parfaite connaissance de DOW CHEMICAL, de ses ressources, de ses rouages. Vous entretiendrez un rapport constant avec les utilisateurs de nos produits et assimilerez leurs besoins et leurs exigences. Maîtrisant les mécanismes du marché des produits chimiques en utilisant l'informatique, il vous sera très vite confié des responsabilités.

Bénéficiant du support technique de nos ingénieurs et du potentiel de nos implantations, votre aptitude à vous exprimer couramment en anglais, votre disponibilité et votre désir de tout faire vous apporteront un avenir à la dimension de DOW CHEMICAL et à la mesure de sa croissance, sans jamais être freiné par des préséances de formation ou d'appartenance.

Ecrivez lettre + C.V. + photo à :
DOW CHEMICAL FRANCE: Département des Relations Humaines
Aéroport NICE Côte d'Azur - 06050 NICE Cédex

LA SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS - RHIN - RHONE, recherche POUR SA REGION D'EXPLOITATION ALSACE - FRANCHE-COMTE

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Chargé notamment de l'administration quotidienne des personnels ouvriers et employés, de l'assistance auprès des responsables opérationnels, des contacts avec les représentants du personnel, et, en relation avec le service central des relations humaines, de la formation.

Lieu de travail : Besançon, voiture de service, position cadre, le candidat retenu devra posséder obligatoirement une très bonne connaissance de la législation sociale et de la législation du travail et manifester un réel intérêt pour les contacts humains. Une première expérience professionnelle similaire est souhaitée.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Société des Autoroutes Paris - Rhin - Rhône, Service Relations Humaines, Boîte Postale 52, 21019 DIJON GRESILLES.

SOCIÉTÉ MÉCANIQUE MATÉRIEL DE PEINTURE

recherche

CHEF D'AGENCE
régions LILLE et NANTES

Les postes seront donnés à des hommes jeunes, très dynamiques ayant déjà eu un poste similaire et possédant une forte personnalité.

Adr. C.V., photo sous n° 40.714 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transm.

BANQUE DE DÉPOTS
rattachée à un groupe important Siège PARIS, recherche pour DIJON et sa région :

UN JEUNE COLLABORATEUR pour service commerce extérieur
CLASSE IV minimum

Ce poste conviendrait à une personne 25 ans minimum et ayant au moins 2 ans d'expérience dans les techniques du commerce extérieur et d'une clientèle d'entreprise.
Ce collaborateur devra, avec l'appui du Siège, prospecter et suivre une clientèle P.M.E. exportatrice.
Env. lettre manus., photo, prétentions à O.C.B.P., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris sous réf. 7700 M.

POITOU CHARENTES
Groupe important recherche le

RESPONSABLE
de son secteur électricité automatisme.

Il aura tout pouvoir pour développer techniquement et commercialement une activité visant à automatiser les process en particulier dans l'industrie Agro-Alimentaire.

Il aura sous sa responsabilité un petit groupe d'étude et un atelier de fabrication de 7 à 8 personnes.

Le candidat, minimum 30 ans, de formation ingénieur ou assimilé, devra dominer les techniques d'automatisme et aura l'expérience des automates programmables.

Salaire motivant, en fonction de l'expérience, de 75 à 100.000 F.
Ecrire n° T 017.640 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Société des MAISONS PHENIX RHONE ALPES

nous recherchons pour GRENOBLE un

responsable gestion clientèle

A la tête d'une équipe pluridisciplinaire, il devra
- gérer les dossiers clients (permis de construire, financements...),
- assurer la qualité des relations avec la clientèle, l'administration et les organismes de crédit.

Le candidat retenu sera:
- âgé de 28 ans minimum,
- diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co, Sc. Eco, Droit),
- possédera une première expérience professionnelle de la gestion de dossiers dans le secteur immobilier ou bancaire.

Merci d'adresser un dossier détaillé de candidature sous *réf. 8004-M (discrétion assurée)* à notre conseil.



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 1
tél. (7) 842.29.53

annecy - grenoble

Responsable Production

Grand Sud-Ouest - 240 000F +
Diversifier notre Production

Nous sommes une des 200 premières entreprises françaises, du secteur AERONAUTIQUE.

La spécificité de nos produits - TECHNOLOGIE DE POINTE - et la DIVERSITE de leurs applications *industrielles possibles* (OFF-SHORE, ARMEMENT, MEDICAL, AUTOMOBILE...) nous ouvrent des marchés nouveaux mais concurrencés.

Vous aurez donc la mission délicate mais passionnante d'adapter les MOYENS et l'ORGANISATION pour mener de pair l'activité traditionnelle qui demeurera à bon niveau et des fabrications nouvelles (moyennes et grandes séries).

Dépendant du Directeur, vous dirigerez 700 personnes - dont 70 ingénieurs - répartis en plusieurs ateliers modernes et disposerez d'une équipe de techniciens solides et de gestionnaires rôdés.

Ce poste s'adresse à un INGENIEUR (X, ECP, AM...) homme de PRODUCTION de l'INDUSTRIE CONCURRENTIELLE pouvant justifier d'une expérience réussie (15 ans minimum) à la tête d'une usine ou d'un département équivalent.

Nous recherchons un HOMME DE SYNTHESE, animateur et organisateur, capable de promouvoir des changements avec l'impulsion nécessaire.

Envoyez à OCS, notre Conseil, sous réf. 2119 M., un dossier de candidature complet décrivant bien votre expérience. P. BASSEVILLE traitera votre candidature avec la plus grande confidentialité.

MEDIA PA

OCS Conseil en Recrutement 15, Avenue Victor Hugo - 75116 PARIS

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

expert comptable ou niveau équivalent — Réf. J. O3 M

LA SOCIETE DES EAUX MINERALES D'EVIAN (700 M de C.A., 1700 personnes) recherche un Expert-Comptable pour lui confier ses Services Comptables (35 personnes) qui ont en charge les comptabilités générale et analytique, les bilans et déclarations diverses, la trésorerie, ainsi que la consolidation des résultats de la Société et de ses filiales.
Parmi ses principales responsabilités : l'animation et l'organisation de ses Services, l'étude et la mise en place des méthodes comptables les plus adaptées, la préparation des dossiers de financement, la proposition des principales options fiscales, l'assistance et le contrôle des services comptables des filiales.
Cette opportunité de développement intéresse une personne âgée d'au moins 35 ans, disposant du DECS complet minimum, et ayant acquis au moins 7 ans d'expérience professionnelle dans les services comptables d'entreprises industrielles de taille importante. Poste à pourvoir à Evian.

BSN-EMBALLAGE, 7700 personnes, 1,7 milliards de C.A., 10 usines, est le n° 1 en France de l'Emballage en verre (bouteilles, pots, flacons). *Cette société recherche :*

responsable service qualité — Réf. JC O2 M

La qualité est un des axes prioritaires de la politique industrielle de BSN-Emballage. D'où le rôle déterminant du responsable qualité de chacune de nos usines.
Nous recherchons actuellement le responsable du service qualité de notre usine de Vayres (33) et celui de notre usine de Reims (51).
Ces deux usines à feu continu fabriquent chaque année plusieurs centaines de millions de bouteilles, de modèles variés et impliquant de fortes contraintes techniques. Le responsable qualité, qui dépend du Directeur de l'Usine, dirige un service d'une vingtaine de personnes assurant le contrôle statistique à tous les stades de la production. Il gère et améliore la qualité en s'appuyant sur des méthodes modernes d'analyse de données. En contact avec la force de vente et la clientèle, il suit notamment l'évolution des besoins de cette dernière, gère les litiges, participe à l'actualisation des cahiers des charges techniques.
Nous souhaitons confier ces postes à des candidats Ingénieurs ou de formation supérieure scientifique, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience industrielle, de préférence en contrôle de production de grande série.

chef du service entretien travaux neufs — Réf. JC O3 M

C'est à Gironcourt, dans les Vosges, qu'est installée l'usine la plus importante de BSN-Emballage : 4 fours à feu continu, un millier de personnes, le sixième de la production française de bouteilles en verre.
Nous recherchons le chef du service études – travaux neufs - entretien de cette usine pour lui confier la responsabilité :
- des études et de la réalisation des travaux de maintenance et d'installations nouvelles ;
- de la transformation et de la distribution de l'énergie et des fluides.

Ce cadre dirige un service d'une centaine de personnes. Avant sa prise de fonction, il pourra se familiariser avec les spécificités de l'industrie verrière.
Les candidats sont Ingénieurs diplômés ENSAM, ECAM,..., ont acquis une dizaine d'années d'expérience d'animation des hommes en milieu industriel et une pratique de la fonction entretien - travaux neufs.

responsable du service organisation — Réf. P O2 M

LA SOCIETE DIEPAL - C.A. 450 MF, 1150 personnes, 3 établissements – qui fait partie du Groupe BSN-Gervais Danone, occupe la position de leader sur le marché des farines et des aliments en pots pour enfants. Elle se diversifie depuis 1977 sur le marché alimentaire de grande consommation.
Elle recherche le responsable de son service Organisation. Sa mission sera de conduire, en liaison étroite avec tous les services de la Société, les projets liés à l'évolution technique et sociale ainsi qu'à la diversification, en particulier :
- modernisation, automatisation et réimplantation d'ateliers ;
- adaptation de l'organisation commerciale et de la logistique de distribution ;
- introduction de la mini-informatique pour améliorer le système d'information interne.

Sa responsabilité s'étendra du diagnostic jusqu'à la mise en œuvre des projets organisationnels et inclura la détermination et le suivi des actions de formation du personnel.
Cette fonction sera confiée à un diplômé de l'enseignement supérieur (grande école d'ingénieur ou de gestion) disposant de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont 2 à 3 ans au moins dans le domaine de l'organisation industrielle ou de l'organisation commerciale et administrative.
Ce poste est situé à Villefranche-sur-Saône à proximité de Lyon. Son importance particulière permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

TRES IMPORTANTE SOCIETE HOTELIERE DE RENOMMEE MONDIALE
RECHERCHE

food and beverage manager

LES FONCTIONS :
- Il dépendra directement du Directeur Général
- Il sera chargé de la coordination de l'ensemble des objectifs et des résultats des points de ventes de la Restauration, et en particulier, des restaurants de très grand luxe de la Société.

LE CANDIDAT :
- Il sera âgé de 35 ans au moins
- Il aura au minimum le baccalauréat et sera en plus diplômé d'une Ecole Hôtelière
- Il possèdera une expérience de plusieurs années dans la restauration de luxe
- Il sera bilingue (anglais - français).

Une rémunération attractive est offerte à un candidat de premier plan.

Lieu de travail : **MONTE-CARLO.**

Adresser CV, photo et prétentions à No 40.144 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra (discrétion assurée)

---

societe generale de fonderie

Leader dans l'équipement de l'Habitat
MARQUES
CHAPPÉE
JACOB DELAFON

15 USINES EN FRANCE
souhaite compléter ses équipes de production en recrutant des

INGENIEURS grandes écoles

ECP, MINES, A.M., ENSM... + ESF

Plusieurs postes :

2 INGENIEURS DEBUTANTS — réf. 1
FONDERIE A SOISSONS – MECANIQUE A REIMS

1 INGENIEUR BE PRODUIT — réf. 2
ROBINETTERIE A REIMS
2 à 3 ans d'expérience

CHEFS DE PRODUCTION — réf. 3
EN FONDERIE ET EN MECANIQUE
Responsables de l'ensemble des services de fabrication d'une usine, ils doivent pourvoir faire état de plusieurs années d'expérience dans la direction d'atelier. Evolution possible vers des postes de DIRECTEUR D'USINE.

Ecrire avec C.V. et prétention en précisant la référence du poste choisi à Mme M.T. MARTIN - S.G.F. - 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS.



ANNECY
Haute-Savoie

LA STÉ NOUVELLE DE ROULEMENTS
4 usines - 4.000 personnes
recherche :

pour son Service **ORGANISATION**

UN CADRE RESPONSABLE DE PROJETS

Chargé de l'étude et de la mise en place de nouveaux systèmes de gestion de l'information.

Débutant ou ayant quelques années d'expérience en entreprise. Après quelques années, larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs de la société.

FORMATION Grande Ecole scientifique ou Commerciale.

Ecrire à S.N.R., Service Emploi Cadres, réf. O.R.G., 1, rue des Usines, B.P. 17. — 74010 ANNECY Cedex.

ORGANISME FINANCIER
recherche pour
ORLEANS

JEUNE CADRE DE L'INDUSTRIE

(quelques années d'activité)
désireux d'élargir son expérience dans le domaine économique et financier pour fonction TECHNICO-COMMERCIALE.
Envoyer C.V. photo et prétentions à :
M. DUBANTON - SODECCO
12 rue Lafayette 75009 Paris
Tél (1) 246.23.00

IMPT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour
NANTES

ASSISTANTS DE CABINET

Formation E.S.C., SC. ECO, DUT, B.T.S. ou équivalent même débutant.
Expérience éventuelle (cabinet ou entreprise) appréciée.
Formation assurée.
Ecr. avec C.V. manuscrit et photo à n° 40.375, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PRIS Cedex 01.

Fabricant de matériaux de couverture
recherche :

SON RESPONSABLE SECTEUR COMMERCIAL RÉGION POITIERS

Mission : développement et animation d'un secteur de distribution
Expérience similaire demandée
Adresser lettre MANUSCRITE, C.V., PHOTO, PRETENTIONS, sous réf. M. 01 à :
Marketing et Communication
6, rue Picot, 75116 PARIS.

Directeur d'Usine Production en continu Rhône-Alpes

200/240.000 F an

Leader dans notre marché et filiale d'un grand groupe, nous recherchons le patron de l'une de nos principales unités de production (+ 250 personnes). Ingénieur de formation, ayant une dizaine d'années d'expérience industrielle, il ne sera pas uniquement «homme du technique».
Il gérera un budget d'environ 100 Millions de Francs, sera responsable des relations sociales et de l'image de marque locale de l'entreprise et prendra en charge la gestion sous tous ses aspects tout autant que la production.
En cas de réussite dans ce poste, l'évolution de carrière offrira des possibilités attrayantes au niveau de responsabilités générales de Direction.
Ce poste est à pourvoir dans une très agréable ville moyenne (Rhône-Alpes).

Envoyez votre CV sous référence M 734 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Ingénieur Chimiste H/F Recherche et Développement Angers



Votre première expérience vous a familiarisé(e) avec les techniques et moyens d'analyse en chimie et physique dans le domaine alimentaire liquide ou plus généralement dans un secteur où l'on travaille à partir de matières végétales (type matières aromatiques).
Vous aimez organiser, réaliser et mener à leur terme des études variées de R. & D. moyen et long terme. Vous avez l'esprit critique concret et réaliste.
Nous vous proposons de vous joindre à une équipe dans laquelle vous pourrez vous réaliser pleinement dans votre vocation de chercheur et faire la preuve de vos capacités à aller plus loin.

Envoyez votre CV sous référence M 767 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

SUD-OUEST

Sté d'Emballage PLASTIQUE SOUPLE
recherche
pour son développement en secteur industriel

CADRE COMMERCIAL EXPÉRIMENTÉ

Adresser candidature manuscrite, C.V. détaillé, prétentions, photo (retournée) à :
CIPPE, Chemin de la Matte, 33360 LATRESNE (près Bordeaux)

SUNDSTRAND - FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
désire étoffer son service développement
POMPES A MAZOUT
et recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Libéré O.M., possédant une formation de type Arts et Métiers et ayant une très bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de résidence : DIJON.

Adresser candidatures avec photo et prét. à M. DE BUCY SUNDSTRAND - FRANCE Z. I. Dijon Sud - 21600 LONGVIC.

DANS LE CADRE D'UN GROUPE INFORMATIQUE FRANÇAIS DE DIMENSIONS INTERNATIONALES

PROLOGUE

recrute

DE JEUNES INGÉNIEURS

pour

DÉFINIR, RÉALISER, METTRE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES D'INFORMATIQUE DISTRIBUÉE

Les postes sont à pourvoir en toutes régions. Les centres importants sont localisés à : Lille, Rennes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Paris.

Compétences requises, 2 années d'expérience dans un ou plusieurs de ces domaines : PL 1, Télé-Traitement, Micro-Processeur, Mini-Ordinateur.

Envoyer C.V., photo, prétentions et disponibilité à :

PROLOGUE - 94, rue Servient, 69003 LYON.

DIJON

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
recherche

UN INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

pour réaliser des diagnostics de P.M.E. portant sur leur organisation, leur équipement et leurs produits.

Une double expérience de Conseil (en Cabinet ou Entreprise) et de Gestionnaire sera appréciée.

Ce poste exige des déplacements brefs mais fréquents. Le candidat travaillera en collaboration avec une équipe d'Analystes Financiers.

Merci d'adresser votre C.V. en indiquant votre rémunération annuelle actuelle sous référ. 925 à :

C. et G. JOUBLIN
CONSEILS D'ENTREPRISES
62, avenue de Wagram, 75017 Paris.

Etablissement Financier SAINT-ETIENNE rech. un responsable PROMOTION PUBLICITE pouvant justifier d'une expérience professionnelle. Il devra avoir l'esprit créatif, le sens du travail en équipe et une bonne aptitude à assimiler un minimum de connaissance bancaires. Ecrire HAVAS, St-Etienne sous n° 52.878.

Pour l'une de ses filiales fabrication, MATAL S.A. recherche : un ingénieur débutant ou légère expér. pour gestion d'affaires ds les domaines construction mécan., thermique, chaudronnerie. Poste situé à : Nantes (L.A.). Perspectiv. intéressantes. Angl. exigé. Envoyer C.V. et prétent. à MATAL Formation, B.P. 302 - 44010 NANTES.

---

offres d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
F 120.000 +
PARIS

CLA

DIPLOMÉ A FORT POTE…
POUR L'INFORMATIQ…

J.R.P.

CHERCHEUR ARABISA…
UN CHERCHEUR

emplois régio…

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

PARIS — **F 120.000 ±**

Une entreprise de travail temporaire, membre UNETT ASCOBATT, bien implantée sur le marché parisien, recherche un DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET COMPTABLE.

Bras droit du directeur général, il doit • maîtriser tous les problèmes administratifs et comptables • organiser et gérer l'activité • optimiser les moyens informatiques • être parfaitement à l'aise dans le domaine de la paye • assurer toutes les déclarations fiscales et sociales.

Ce poste conviendra à un (e) candidat (e) muni d'une solide formation comptable, familiarisé avec l'informatique, dynamique, concret, bon gestionnaire, organisateur, et ayant un sens développé du commandement.

Une expérience acquise dans une activité similaire serait appréciée.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (ret.) et rémunération souhaitée sous réf. 20.75-M à CLA RECRUTEMENT 3, av. Percier, 75008 Paris.



Jeunes diplomés grandes écoles

(X, E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C...)

cegi tymshare

Filialé commune de CREDIT LYONNAIS et TYMSHARE (USA) vous propose à Paris le poste d'INGENIEUR CONSULTANT.

Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :
- une formation pratique aux techniques de gestion (simulation financière, contrôle de production, gestion du personnel, étude marketing...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience de contacts à haut niveau au sein des plus importantes entreprises nationales et internationales ;
- de réelles responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 50 gros systèmes interconnectés. Nous utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert :
- *un caractère actif et ouvert aux contacts ;*
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et à la diversité ;
- la pratique d'un langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Il s'adresse à des candidats débutants ou ayant une première expérience.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V. et photo à Mlle SABOUREAU sous réf. 215 à CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 ST-CLOUD - Tél. 602.70.12.

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Région CHANTILLY

Une société agro-alimentaire, filiale d'un important groupe américain, recherche un RESPONSABLE DE SERVICE INFORMATIQUE.

Relevant du directeur général, la fonction consiste à : • gérer, organiser et animer l'équipe • assurer la maintenance des programmes existants • analyser les besoins, concevoir et proposer de nouvelles applications en étroite collaboration avec les différents utilisateurs.

Matériel : IBM 34.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, de formation supérieure, pratiquant l'anglais, dynamique, bon négociateur, capable de mettre la main à la pâte et ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience de l'informatique de gestion en entreprise.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (ret.) et rémunération souhaitée sous réf. 70.25-M à CLA RECRUTEMENT 3, av. Percier, 75008 Paris.



DIPLOMÉ A FORT POTENTIEL POUR L'INFORMATIQUE

Vous êtes un diplômé M.I.A.G.E. ou un Ingénieur initié à l'informatique. Actuellement vous avez 2 ans d'expérience en Informatique de gestion. Notre groupe de renommée internationale (1,5 milliard C.A., 6.000 personnes) propose pour une de ses sociétés située en province un poste d'adjoint au chef du service Informatique (IBM 3 15, 34 ,avec évolution vers le 38 dans les mois à venir).

Ce poste permet une expérience intéressante par la diversité du matériel à mettre en œuvre.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo, prétentions, le n° 38.793 sur l'enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE DOMINERA A L'HORIZON 1985

Nous sommes une S.A. filiale d'une société internationale chargé de concevoir, fabriquer et commercialiser les équipements électroniques pour le chauffage et le conditionnement d'air.

NOUS OFFRONS A UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL de devenir immédiatement

DIRECTEUR COMMERCIAL

de cette activité (France et exportation).

IL AURA :
— l'esprit entrepreneur pour constituer son équipe et lancer cette activité ;
— une connaissance du marché du bâtiment et des différentes formes de distribution ;
— une formation de base d'électronicien complétée par une expérience vente et marketing ;
— une bonne connaissance de la langue anglaise.

Il devra assurer le démarrage difficile d'une activité prometteuse à long terme avec l'appui d'un groupe décidé à investir dans ce domaine.

L'activité sera basée à PARIS.

Envoyer C.V., prétentions à no 34.631 P.A. SVP. 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

responsable contrôle et développement

adjoint au chef du laboratoire 100/120,000

La Société extrait et commercialise une molécule naturelle entrant dans la composition de produits alimentaires et pharmaceutiques... Elle fait un chiffre d'affaires de 50 millions de francs et compte 170 personnes. Poursuivant sa croissance, elle recherche pour assister le Chef de Laboratoire un CHIMISTE de haut niveau.

Ce collaborateur aura un double rôle : d'animation d'une équipe de chimistes dans l'application des méthodes de contrôle et le développement de nouvelles utilisations, et de conseil auprès de la clientèle tant française qu'internationale.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR CHIMISTE (PARIS, LYON, MONTPELLIER, Instituts Agro-Alimentaires DOUAI et MONTPELLIER), âgé de 32 ans minimum et désireux de se fixer, possédant une expérience en Analyse, en Chimie macromoléculaire et en Recherche appliquée – de préférence dans l'industrie alimentaire – et soucieux d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1871 M à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT 10, rue de la Paix - 75002 Paris.

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

CHERCHEUR ARABISANT

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

recrute

pour poste expatrié au Proche-Orient

UN CHERCHEUR

CAPABLE DE TRAVAILLER EN LANGUE ARABE

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'Enseignement Supérieur (Gestion des Organisations, Sciences Politiques, Economie ou Sociologie).

La préférence sera donnée à des candidats pouvant justifier d'une première expérience professionnelle, acquise de préférence dans un pays arabe.

Une bonne connaissance de l'anglais serait également appréciée.

Le poste offert correspond à un contrat à durée limitée susceptible d'être renouvelé.

LA REMUNERATION ANNUELLE BRUTE SERA DE L'ORDRE DE 200.000 FRANCS

Env. lettre man. + C.V. + photo, sous la réf. 827.816 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

RESPONSABLES COMMERCIAUX

100.000
- PARIS
- METROPOLES-REGIONALES

Vous serez responsables de votre marché (définition analyse), de votre clientèle, de vos objectifs, de votre budget et de la négociation complète de vos contrats.

Votre formation supérieure (ESC, Droit...), votre expérience de vente et/ou de gestionnaire (3 à 5 ans) et votre disponibilité rapide seront des éléments majeurs lors de la sélection.

Votre activité : vente de contrats de gestion de restaurants exigera la mise en valeur de votre rigueur, votre dynamisme et votre ténacité.

SODEXHO, leader de la restauration de collectivités en France (Entreprises, Hôpitaux, Ecoles), c'est un milliard de Francs de CA, une expansion de 28 %, 10.000 personnes dans 20 pays et de réelles possibilités de carrière tant en France qu'à l'étranger.

La Direction du Personnel attend votre candidature avec photo et salaire actuel sous réf. : 1813



3, avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL — groupe cic

équipé d'ordinateurs IBM 370/168, avec un important réseau de terminaux recherche pour son département "ORGANISATION ET INFORMATIQUE"

ANALYSTES CONFIRMES

- plus de 3 ans d'expérience sur système IBM/OS ;
- niveau de formation Ecole Ingénieurs ou Université ;
- expérience bancaire appréciée.

ou DEBUTANTS

- Grandes Ecoles (X, Centrale, ESE, ENSI et Grenoble) ;
- si possible formation complémentaire économique (IAE par exemple).

Anglais souhaité.
Dégagés des obligations militaires.

Envoyer CV. photo et prétentions à Monsieur REY - D.P.A.S., 61, rue de la Victoire - BP 207 - 75452 PARIS CEDEX 09.

HAVAS CONTACT

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE recherche

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

Pour une de ses unités de production (800 personnes) implantée en région SUD-OUEST.

Rattaché au directeur de l'établissement et en liaison avec le siège social, il aura la responsabilité totale des fonctions de personnel, de la coordination des services généraux et des liaisons avec les autorités locales.

De formation supérieure et âgé d'au moins 40 ans, il aura acquis en milieu industriel une solide expérience de la fonction.

Adresser C.V., prét. et photo à n° 40.852 CONTESSE PUBLICITE, 20 av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Importante société internationale électronique grand public recherche pour le département développement d'un de ses centres industriels (950 personnes) région OUEST 200 km PARIS.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(ENSERG, ISEN, ISEP, ENSEEIHT, ESEO...)

FONCTIONS PROPOSEES :

Etudes et pré-développement électronique de matériel audio grand public (fonctions nouvelles, BF, HF, logique).

Ces fonctions impliquent une bonne connaissance en micro-processeurs.

Postes évolutifs ouverts à des candidats ayant quelques années d'expérience ou débutants libérés O.M.

Env. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, prét. et date disponibilité sous n° 40.966, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Sté nationale recherche pour son Laboratoire des produits bio-médicaux

PHARMACIEN INDUSTRIEL

pour le contrôle de qualité des trousses radio immunologique

Adr. C.V. à : ORIS - PAM Centre de Marcoule - B.P. 170 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE.

URBANISTE

(formation architecte) pour participer à équipe de coordination d'une ZAC, région dunkerquoise, contrat plein tps : 18 mois, expérience minimale de *bâtiment et V. R. D. : 5 ans.* Adr. C.V. manuscrit Ateliers du Coughain, 1, rue de la Gare, 59760 Grande-Synthe.

C.E. - R.N.U.R.

recherche encadrement juillet-août pour centre de vacances familiales, 300 personnes, bord de mer. Directeur, économe, animateurs (trices) adultes et enfants. Cuisinier et aides de cuisine. Ecrire C.E. D.R.D.A.-R.N.U.R., *78, rue des Bons-Raisins* 92500 RUEIL-MALMAISON

SERVICE SOCIAL ET DE SAUVEGARDE DU DEPARTEMENT D L'AISNE

activités milieu ouvert

Mandats judiciaires : action éducative en milieu ouvert ; tutelle aux prestations sociales ; enquête sociale.
Mandat administratif : prévention sociale.

RECHERCHE

1) UN MEDECIN PSYCHIATRE VACATAIRE pour secteurs de Château-Thierry et Soissons. Minimum 3e année C.E.S. Expérience pédo-psychiatrie souhaitée ; Poste vacant fin mars 1980.

2) UN EDUCATEUR SPECIALISE pour secteur de Soissons.

Adresser candidature et C.V. à M. le directeur 2, avenue Gambetta 02001 LAON-Plateau.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONEES

296-15-01

SOCIÉTÉ DU SECTEUR TERTIAIRE
Sud-Ouest
en pleine expansion
recherche
pour renforcer ses services administratifs et financiers :

JEUNE CADRE FISCALITÉ ET COMPTABLE

- 30 ans environ - formation Esseo, HEC, DECS ou Ecole Impôts ;
- expérience dans grand cabinet, société fiduciaire, ou dans direction financière d'une entreprise industrielle et/ou commerciale.

120/150.000.

Adresser C.V. détaillé avec photo sous no 7336 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

CCE Conseil Recrutement

recherche pour postes stables, haut niveau

ingénieurs-informaticiens analystes-programmeurs

débutants et confirmés
(pour les débutants formation assurée)

ingénieurs système

formation assurée. Connaissances souhaitées : CICS - DL1, IMS DL1, DOS-VS, GAP II PL1 COBOL.
(L'un des postes comporte la définition et la *mise en place de bases de données*).
Salaire en fonction de l'expérience et du niveau de connaissances.

Envoyer C.V. ou téléphoner pour Rendez-Vous C.C.E. - Conseil des Champs-Elysées - 14, rue Lincoln - 75008 PARIS - Tél. 359.50-00

Responsable du Personnel (HF)

Futur Secrétaire Général

Nous sommes une Société de Services aux Entreprises, filiale d'un groupe bancaire et nous avons pris en 10 ans la première place dans notre domaine d'activité (10 implantations Paris et Banlieue, effectif 70 personnes).

Pour faire face à notre expansion nous souhaitons intégrer à notre équipe

un(e) diplomé(e) d'Etudes Supérieures

Agé(e) de 35 ans environ et ayant assumé plusieurs années de responsabilité complète d'un service du personnel sous tous ses aspects administratifs, juridiques et sociaux, de préférence dans une société similaire non industrielle.

Connaissance parfaite du Droit du Travail. Le poste demande une bonne disponibilité au sein d'une petite équipe de direction jeune. Très bonne ambiance.

La fonction est appelée à évoluer vers un secrétariat général. Des connaissances et une expérience du Droit des Affaires et des Sociétés seraient appréciées.

Rémunération de l'ordre de 120.000F. évolutive.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions sous réf. 2605 M

CORT 65, Av. Kléber 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi

IMMOBILIARE-FRANCE S.A.

Filiale autonome d'un Groupe International, notre activité a connu en France depuis quatre ans un développement régulier dans la promotion immobilière en Région Parisienne, puis en Province (C.A. 1979 : 200 M.F. - capitaux propres : 50 M.F.).

Afin de maîtriser cette croissance, prévoir les objectifs économiques, en contrôler la réalisation, nous créons le poste de :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Directeur Général, sa fonction recouvre l'ensemble des domaines administratif, comptable, financier, ainsi que la gestion du personnel. Il propose les politiques, développe et met en œuvre les méthodes, outils et procédures permettant de fournir un système d'information efficace aux Directions opérationnelles et d'assurer le contrôle de leur gestion. Il assiste le Directeur Général dans l'obtention des financements et les relations avec les Associés et optimise la trésorerie globale. Ce poste convient à un candidat âgé de plus de 35 ans, de formation supérieure de gestion, dont la carrière, commencée dans l'audit ou les services comptables, a évolué vers le contrôle de gestion, puis vers l'ensemble des services administratifs et financiers. L'intérêt de cette fonction à créer et la rémunération très ouverte devraient attirer des candidats dont l'expérience professionnelle a été confirmée dans la construction immobilière, l'ingénierie, ou toute activité d'industrie ou de service caractérisée par le financement et la gestion de projets.

Les candidatures avec C.V., téléphone privé et rémunération actuelle sont à adresser à :

INTERACTION, 53, rue de Lisbonne, 75008 Paris qui les traitera avec une absolue discrétion.

THOMSON-CSF TELEPHONE

Notre DIVISION TELÉPHONIE PRIVEE développe ses ACTIVITES TELEMATIQUES et vous propose au sein de son

DEPARTEMENT TERMINAUX

des postes

d'INGENIEURS PRODUITS

ingénieurs marketing

Réf. DV 801

Chargés des études de marché terminaux et péri-téléphonie grand public et industriel ils définiront de nouveaux produits une stratégie des prix et une politique de distribution commerciale.

Ils participeront également aux négociations des affaires.

ingénieurs études industrialisations

Réf. 802

Ils définiront le cahier des charges techniques de nouveaux produits tout en fixant des objectifs de prix de revient.

Chargés du suivi de la réalisation des études ils analyseront les écarts et proposeront des solutions pour réduire les coûts.

Les candidats retenus seront diplômés de l'enseignement supérieur (Télécom, ENSI, INSA une formation complémentaire marketing serait appréciée) et posséderons une expérience d'au moins 3 ans dans la fonction.

Vous adresserez C.V. détaillé et prétentions en indiquant la référence du poste à D.A.S. 146, Bd de Valmy 92700 COLOMBES.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

leader mondial en matériel manutention

recherche

CHEF SERVICE EXPORTATION

(FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS)

Envoyer CV. détaillé et prétentions sous n° 40.770, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ingénieur informaticien

Banque Privée, Paris 8e, recherche INGENIEUR INFORMATICIEN débutant ou ayant quelques années d'expérience.

Formation :

INSA, AM, INSEEIHT, IMAG, IDN, MIAGE...

- connaissances souhaitées : Matériel IBM série 370 ou 3032, OS/MVS, langage COBOL, DL/1.
- une connaissance du matériel NCR 8250 serait appréciée.

Mission : participation au développement d'applications

— soit sur des ordinateurs IBM dans un environnement base de données

— soit sur des mini-ordinateurs NCR dans un environnement conversationnel.

Cette mission se situe dans le cadre d'un plan informatique à moyen terme, et au sein de groupes de travail comprenant des informaticiens, des organisateurs et des utilisateurs.

Elle n'exclut pas la participation aux autres activités du service informatique : demandes ponctuelles, maintenance, etc...

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 106-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

offres d'emploi

offres d'emploi

etap

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'usine
référence JC 368 AM

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE *renommée dans sa* **branche (produits métallurgiques)** recherche son **Directeur d'Usine** pour assurer la direction, l'organisation et la gestion de ses fabrications décentralisées.
Autonome, dynamique, il devra participer aux choix stratégiques de la Direction Générale par sa compétence et son imagination technique.
Ces fonctions conviendraient à ingénieur AM, IDN ou équivalent disposant d'une expérience de 10 ans environ dans le secteur métallurgique (connaissance matériels tubulaires appréciée).

Poste intéressant pour candidat témoignant de réelles qualités de chef et de gestionnaire.

Rémunération : 200.000 F.

Résidence Vendôme.

Secrétaire général
référence KD 369 AM

SOCIETE INDUSTRIELLE FILIALE D'UNE HOLDING FRANÇAISE créé pour travailler en étroite collaboration avec son Directeur Général le poste de **Secrétaire Général**. Il s'agit d'un poste polyvalent à **dominante gestion financière et comptable.**
Le titulaire du poste contribuera au développement de la société en participant à l'établissement des budgets et en assurant : la supervision du service comptable, trésorerie - relations banque, les questions juridiques - assurances, la gestion du personnel.

Poste intéressant pour ESSEC, ESCP ou équivalent disposant d'une expérience de 10 ans environ type secrétariat général ou contrôle de gestion.

Rémunération : 180.000 F. +

Lieu de travail : proche banlieue Nord.

Ingénieur grande école Responsable de développement
référence TA 360 AM

L'AIR LIQUIDE recherche pour sa division matériels cryogéniques, un **Ingénieur de Développement.** Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant minimum 5 ans d'expérience industrielle et ayant acquis, dans des productions de séries en mécanique ou chaudronnerie, une bonne expérience dans les domaines suivants : service méthodes, service estimation, analyse de la valeur, développement de matériels.

Poste intéressant et évolutif pour un candidat imaginatif et dynamique, capable d'animer une équipe de techniciens.

Poste : banlieue Est Paris.

Juriste d'entreprise
référence BY 358 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE TOUT PREMIER PLAN, étoffe les structures de son service juridique et recherche un Cadre, *docteur en droit ou équivalent (de bonnes connaissances en droit social seraient un atout)*, 28 ans minimum, capable de prendre en charge des dossiers avec autonomie, de jouer un rôle de conseil, d'assurer des relations extérieures avec administrateurs ou avocats.

Poste intéressant, comportant de réelles perspectives d'évolution de carrière pour un candidat de valeur, ayant de la rigueur, du dynamisme et des qualités de contact.

Lieu de travail : ville Est France.

ENSAM - ICAM ECAM... région rouennaise
référence PW 357 AM

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE, 5 usines, 3 000 personnes recherche pour son **service Ingenierie**, un **Jeune Ingénieur Débutant** (ou ayant une première expérience de 1 à 3 ans en usine) comme **Responsable de mise au point de lignes automatiques.** Aidé d'une équipe de 15 techniciens et professionnels, il aura à mettre en route, en ateliers, des matériels de production grande série.

Ce poste est évolutif et doit conduire, à terme, vers des responsabilités de fabrication.

Médecin du travail plein temps
référence SZ 359 AM

UN TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche un **Médecin du Travail à plein temps** (CES médecine du travail indispensable) ayant de préférence déjà une expérience professionnelle. Il sera intégré dans une équipe de médecins et participera pleinement à la vie de l'entreprise.

Poste intéressant pour personnalité motivée.

Lieu de travail : ville Lorraine (logement assuré).

Ingénieurs de recherche

UN TRES IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS renforce ses équipes de recherche et recrute plusieurs ingénieurs.

UN INGENIEUR ECP, AM ou ECOLE DE CHIMIE (formation complémentaire à l'Institut des Hauts Polymères appréciée), débutant ou ayant quelques années d'expérience dans les matières plastiques. Il travaillera dans le domaine de la mise en œuvre industrielle des polymères.

Poste : ville Nord.

référence UB 361 AM

UN INGENIEUR CHIMISTE DEBUTANT qui travaillera dans le domaine de la chimie organique industrielle.

Poste : ville Sud Ouest.

référence WD 362 AM

UN INGENIEUR GENIE CHIMIQUE (ECP, ENSIC...) qui travaillera dans le domaine pétrochimique.

Poste : ville Est.

référence XE 363 AM

Ces trois postes impliquent un travail en équipe, la connaissance de l'anglais (pour la référ. XE 363 AM, la connaissance complémentaire de l'allemand serait appréciée).

APRES QUELQUES ANNEES DANS LA RECHERCHE, LES TITULAIRES DE CES POSTES EVOLUERONT VERS DES FONCTIONS D'EXPLOITATION EN FRANCE OU A L'ETRANGER.

Ecrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIETE CONSTRUCTION RESERVOIRS STOCKAGE

recherche

INGÉNIEUR SOUDURE

FORMATION :

Ingénieur-Mécanicien + ESSA, ayant connaissance *parfaite de tous procédés.*
Anglais lu, écrit indispensables.
Déplacements fréquents France-étranger.

Env. lettre manuscrite, C.V., prétentions sous n° 47.455 HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION situé PORTE DE VERSAILLES

recherche

RESPONSABLE SYSTÈME

FORMATION INGENIEUR

pour organiser un important réseau de télétraitement bâti sur 7 ordinateurs (IBM 370 et 4331).

Expérience requise : DOS/VSE, CICS, VSAM.
Connaissances appréciées BTAM, VTAM, DL 1.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 5.192, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra les candidatures.

offres d'emploi

CHEF du PERSONNEL

150.000

- **La Société est en forte expansion. Filiale d'un groupe important, elle développe son activité et multiplie par deux, le nombre de ses agences régionales.**

  Son marché est porteur et le restera.
- **La mission : mettre en place et gérer les hommes, cela implique : recrutement, gestion, administration, formation du personnel. Le poste est rattaché au Directeur Général.**
- ***L'homme* recherché a une formation supérieure, c'est un professionnel ayant une expérience de la *totalité* de la fonction.**

Lieu de travail : ***Paris proche banlieue Sud-Ouest.***

Adresser C.V. et photo sous référ. 10335 à *COFAP* 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

ecopeo ORGANISATION INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEUR APPLICATIONS

Le candidat :
- Grande Ecole - option informatique ou diplôme spécialisé
- Opérationnel en analyse fonctionnelle, analyse organique, programmation.
- *Expérience professionnelle (2 ans) requise.*

La fonction :
- Coordination et animation technique des centres informatiques régionaux
- Déplacements fréquents à prévoir en province.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.G.C.C. - Secrétariat Général
27/33, Quai Le Gallo - 92100 BOULOGNE
(qui garantit discrétion et réponse)

bleu

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recrute

ingénieurs de laboratoire

5 années d'expérience minimum pour études de matériels à microprocesseurs et de transmissions numériques.

Adresser C.V. à No 38.688 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MAISONS Bruno-Petit

VENDRE ET FAIRE CARRIÈRE

VENDRE, est-ce pour vous une vocation, *un choix, un hasard ?*
L'important est que vous réussissiez.

Vous aimez ces moments d'intense satisfaction à chaque nouveau contrat signé. La variété des contacts et l'autonomie dans votre travail sont des éléments qui vous sont indispensables.

Un souci cependant :
vous vous interrogez sur votre avenir.

GROUPE A L'ÉCHELON NATIONAL

nous vous apportons une réponse et une chance : celle de valoriser votre compétence commerciale en conduisant votre carrière.

Dans le cadre de leur implantation
AU VILLAGE DES FLORÉLITES
Route nationale 20, à MONTLHERY
LES MAISONS BRUNO-PETIT

vous confient la mission de négocier des contrats auprès d'une clientèle sélectionnée et aussi de maîtriser pleinement toutes les étapes préalables à l'acte de vente.

Nous vous offrons :
— *une formation complète,*
— une rémunération attractive liée aux résultats (fixe important + commissions),
— Un soutien publicitaire important,
— un véhicule avec carte essence.

Vous voulez nous rejoindre : Adressez-nous votre curriculum vitae + photo

LES MAISONS BRUNO-PETIT

M. Michel GIRALDO
34, rue de Paris, 91100 CORBEIL.



INSTITUT FRANÇAIS DE DÉMOSCOPIE

recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

ayant l'expérience de l'enquête industrielle et/ou du marketing industriel et une bonne connaissance des techniques quantitatives.

Le poste a une dimension internationale : une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ecrire : 26, rue de Chambéry, 75065 PARIS.

PHONE →
INGENIEUR
CHEF de SERVICE
INGENIEUR
d'APPLICATION
Ingénieur
Grandes

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

EUROP ASSISTANCE

recherche

CHEF DE DIVISION 130 000+

– Sous l'autorité du Directeur des assistances, sa mission consistera à organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des opérations logistiques et administratives permettant de mener à bien les 10 000 assistances médicales réalisées par notre entreprise chaque année.
Responsable d'une équipe de 30 salariés permanents et 100 salariés temporaires (été), il prendra personnellement en charge les relations avec les principaux prestataires de services.

– Agé de 28 ans minimum, de formation supérieure, il a fait ses preuves dans une fonction à caractère administratif en entreprise ou de gestion d'un établissement hospitalier public ou privé. Il peut, en outre, justifier de ses capacités d'animation d'une équipe importante.

Ecrire sous réf. JMC/02 avec C.V., photo et rémunération actuelle à
EUROP ASSISTANCE,
Service du Personnel,
23-25, rue Chaptal,
75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE SERVICE ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
d'excellente notoriété, solidement implantée, recherche un homme à fort potentiel pour occuper un poste de

directeur technique

170.000 F

dont la fonction, essentiellement opérationnelle, sera axée sur des missions consistant à :

- analyser, estimer, planifier les interventions menées le plus souvent clef en main chez les clients,
- encadrer, contrôler, suivre les équipes en clientèle (au minimum une trentaine de personnes),
- contribuer aux décisions concernant la politique de développement de l'entreprise.

Associé à l'équipe de Direction, le candidat de valeur recherché a une compétence technique reconnue lui permettant notamment d'apprécier des interventions au forfait.

Il a l'expérience de l'encadrement d'importantes équipes d'informaticiens dans des contextes variés. Il a conduit de nombreuses applications de gestion jusqu'à leur mise en place.

Les possibilités d'évolution sont réelles pour un candidat dont les résultats positifs confirmeront les qualités potentielles.

Adr. CV détaillé, accompagné d'une photo, précisant votre salaire actuel s/réf. GA 01 à

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseil en recrutement

Filiale multinationale (Equipement Automobile)
Paris.

Assistant group Accounting Manager

30 ans minimum.
Rattaché à la Direction Comptabilité du groupe pour
Assurer et vérifier les travaux comptables.
Contrôler la fiabilité des informations reçues.
Effectuer les reportings mensuels.
Expérience similaire de 5 ans minimum dans une société multinationale indispensable.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne exigée.
Diplôme supérieur finances - comptabilité - DECS -
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Rémunération motivante.

Écrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous référence P. 9031 à:

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly
Discrétion assurée.

Filiale (200 personnes) d'un Groupe Multinational Leader recherche pour son siège (région parisienne)

TREASURER

Rattaché au Directeur Financier, il assumera la supervision des fonctions liées à sa tâche : cash-management, relations avec les Banques (charges, couvertures, etc.), les autres filiales et le Headquarters Européen, etc.

Le candidat retenu, de formation ESC, ESSEC, HEC, etc., aura déjà acquis une expérience dans un poste de même nature.

La maîtrise de l'ANGLAIS est indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. SC02 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.

Société de Services PARIS
créant en Mars prochain son centre informatique équipé d'un 370/148 sous OS/VS 1 puis d'un 4341
recherche

• pour renforcer son équipe ETUDES

Analystes Programmeurs

(Réf. 3851 B)

titulaires d'un DUT ou MIAGE, débutants ou confirmés, disponibles rapidement.

• pour compléter son équipe EXPLOITATION

Pupitreur Confirmé

(Réf. 3864)

possédant au moins 2 à 3 ans d'expérience du pupitrage OS. Travaillera en 2 x 8.

Adresser C.V. (photo et prétentions) sous référence correspondante à

GAMMA Sélection
60, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

MEDIA BK

LESIEUR

recherche pour ses Usines

2 chefs de service des relations humaines

Collaborateurs directs des chefs d'établissement, ils seront un élément moteur en matière de développement social.

Ils auront la responsabilité des activités de :
- gestion des ressources humaines
- formation, information -
- impulsion et suivi des actions en matière d'amélioration de vie au travail
- relations sociales
- administration du personnel.

Les candidats, de formation supérieure (avec si possible une spécialisation option personnel), posséderont une première expérience de 2 à 5 ans dans une fonction similaire acquise en milieu industriel.

Mobilité ultérieure indispensable.

Adresser CV détaillé, photo à
Lesieur Cotelle et associés - DRHC/DESF
122, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne

A.C. NIELSEN Company
PREMIÈRE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDE DE MARCHÉ ET DE MARKETING
recherche
pour son département spécialisé dans l'étude et la réalisation de systèmes informatiques destinés aux ventes et au marketing

1 INGÉNIEUR

Formation Grande École
débutant ou ayant quelques années d'expérience dans la vente ou le conseil en service informatique

Afin de lui confier des responsabilités d'étude et de conseil.
Connaissances en informatique de gestion et pratique courante de l'Anglais indispensables.

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

formation IUT possédant 1 ou 2 ans d'expérience COBOL IBM OS

Avantages sociaux, 5x8, 5 semaines de congés payés, 13me mois, restaurant d'entreprise.

Envoyer Curriculum vitae, photo et salaire souhaité à Mme COSTECALDE
A.C. NIELSEN COMPANY
Bureaux des 3 Fontaines
95007 CERGY-PONTOISE CEDEX

bleu

Concevoir et Conduire des Projets Informatiques

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE, société de conseil et de services renforce son département "mini" pour répondre à une activité en expansion rapide.

Elle recrute des hommes et des femmes, diplômés d'une école d'ingénieurs ou de l'université, expérimentés ou déjà formés à la mini-informatique.

Après une rapide période d'intégration, ils interviendront chez nos clients en conduisant des projets diversifiés et d'importance croissante.

Ces fonctions, formatrices et préparant à une évolution professionnelle dans l'entreprise impliquent une capacité d'autonomie, et une grande disponibilité à de fréquents déplacements, de courte ou moyenne durée.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, seront reçues par Françoise SCHMUTZ
CGI - 84, rue de Grenelle
75007 PARIS.

CGI — HAVAS CONTACT

SODETEG T.A.I.
Transmissions · Automatique · Informatique

ENGENIERIE INFORMATIQUE INDUSTRIELLE TEMPS REEL
Maître d'ouvre d'importants projets d'automatisation en France et à l'étranger
C.A. 79.132 MF - Filiale d'un puissant Groupe Français
recherche

INGENIEUR LOGICIEL

Chargé de la conception, du développement, de la mise en service de logiciels de base et d'application sur mini-ordinateurs et microprocesseurs.
Ingénieur diplômé, universitaire ayant une bonne expérience notamment dans le domaine des compilateurs.

INGENIEUR MATERIEL

Chargé du développement (définition et évolution, responsabilité d'étude et de réalisation) de matériels d'automatisme en temps réel utilisant les technologies les plus avancées.
Ingenieur diplômé, Universitaire ayant eu la responsabilité et l'expérience d'une réalisation importante de matériel.

TECHNICIENS

Pour l'étude, la conception et le développement de matériels spécifiques et standards.
Pour réalisation et mise en service d'ensembles informatiques complets avec SOLAR, MITRA, PDP, ECLIPSE ... et périphériques associés.
Techniciens de formation DUT - BTS ou équivalent, débutants à 5 ans d'expérience.

Tous ces postes sont à pourvoir à BUC (Yvelines) au Siège et Usine (transports d'entreprise) au sein d'équipes de haute technicité par projets, essentiellement liés à l'exportation. Déplacements possibles sur tous continents - Anglais souhaité.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo suivant poste correspondant à SODETEG - T.A.I.
B.P. 11 - 78530 BUC.

SOCIETE PETROLIERE
Tour Montparnasse
(C.A. 150 millions de F., 5 filiales étrangères)
recherche

CADRE ADMINISTRATIF

capable d'assumer rapidement au sein d'une petite équipe la responsabilité du Service Administratif de la société.
Il dépendra du Directeur Général et sera notamment chargé des relations avec les filiales et les associés opérateurs.

Le poste conviendrait à un candidat jeune ayant une formation juridique et financière (Sc.Po., Droit, H.E.C., etc...) et 5 années d'expérience au moins. Il devra parler couramment Anglais.

Sa rémunération de départ ne sera pas inférieure à 100.000 F par an.

Envoyer CV, références et prétentions sous réf. 7930 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle
75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra



HISPANO-SUIZA
recrute pour son
Laboratoire de Recherche BOIS COLOMBES

INGENIEUR PHYSICIEN METALLURGISTE

INSA, Génie Physique, ...

- Assurer la correspondance et le développement des travaux de LABORATOIRE, avec les Services d'Etudes, de Méthodes, de Contrôle et d'Après-Vente de la Société pour une Division de Produits.
- Suivre des essais et expertises métallurgiques
- Rédiger des spécifications de réception et de procédés
- Maintenir à jour par la suite, les connaissances du LABORATOIRE dans le domaine des essais physiques et des méthodes de contrôle non destructif.

Anglais lu

Adresser lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail sous référence IM. - HISPANO SUIZA - 333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MELUN
crée avec le B.N.I.S.T.
une Agence d'Information Scientifique et Technique
nous recherchons

LE RESPONSABLE DE L'AGENCE ILE-DE-FRANCE

— Crée, développe, anime cette agence, qui a pour but d'aider les P.M.I., P.M.E. en leur apportant au moment voulu l'information présentée comme un élément de solution à leurs problèmes de recherche, de développement et d'innovation.
— Jeune ingénieur sortant d'une grande école (Ecole des Mines de Paris, par exemple).
— Homme de « communication » ayant le goût du service.
— Homme ayant un esprit créatif, aimant rechercher et trouver des solutions.
— Une première expérience dans une P.M.I. serait un atout supplémentaire.

Lieu de travail : FONTAINEBLEAU

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous n° 1.243 à M. G. CHARLES, Direction du Personnel, C.C.I., 42, rue Bancel, 77007 Melun.

Discrétion et réponse assurées

Massey Ferguson

La première entreprise en France dans le machinisme agricole (2 usines - Siège au Plessis-Robinson - Effectif total : 5400 personnes - C.A. : 2 milliards) crée le poste de :

CHEF DU DEPARTEMENT MARKETING

"Machinisme Agricole"

Rattaché au Directeur Commercial Agricole France, il animera et supervisera une équipe de 25 personnes, et sera chargé de :
- analyser, organiser et contrôler les activités, les stratégies et les ressources de la Société ayant une influence sur le client, en vue de répondre à ses besoins ;
- développer les études et suivre l'évolution technique et socio-économique concernant les produits et les marchés ;
- élaborer avec le Département Ventes un plan marketing ; rechercher le marketing-mix le plus concurrentiel ; développer et suivre le tableau de bord de la Direction Commerciale ;
- gérer les budgets de tests, publicité et promotion ; superviser la conception et la réalisation des campagnes.

Le candidat souhaité (35 ans minimum) de formation supérieure a une expérience dans la vente et le marketing d'équipements lourds distribués au travers d'un réseau de concessionnaires. La connaissance de l'Anglais est souhaitable. Ses compétences de gestionnaire sont aussi importantes que ses capacités d'animateur et de négociateur.
Perspectives certaines d'évolution en France et à l'étranger dans le Groupe.

Veuillez écrire, en précisant votre salaire actuel, sous référence 027 M, à notre Conseil, Richard BENATOUIL, GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol, 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ingénieurs

Dans le cadre de la forte expansion de ses activités d'étude et de commercialisation, CII-Honeywell Bull, 1er Constructeur Européen d'Ordinateurs, recherche

110 jeunes ingénieurs

pour ses différentes DIRECTIONS

Grandes Ecoles Scientifiques ou Commerciales

ingénieurs commerciaux

Réf. 39 M

pour prospecter de nouveaux marchés, vendre les produits et services de la Compagnie.

ingénieurs technico-commerciaux

Réf. 40 M

pour apporter une assistance technique avant-vente, mettre en œuvre et réaliser des Systèmes Informatiques.

Pour ces 2 types de postes, après 1 an de FORMATION, affectation à Paris ou en Province.

Grandes Ecoles Scientifiques Informatique/Electronique.
pour son Département
études et développement

ingénieurs d'études

Réf. 43 M

pour travailler dans les domaines suivants :

- Développement de logiciel de base grands systèmes.
- Micrologiciels.
- Sous-systèmes périphériques et centraux – microprocesseurs.
- Applications temps réel.

Lieu de travail : Paris 20e ou banlieue Ouest.

Diplômé Enseignement Supérieur options Scientifiques.

formateurs

Réf. 41 M

pour concevoir, préparer, animer des stages à l'intention des utilisateurs de matériel Cii-HB.

Formation pédagogique et technique assurée.

Lieu de travail : Paris ou proche banlieue.

Grandes Ecoles ou Maîtrise : Option Informatique.
pour son
service clientèle d'assistance technique

ingénieurs télé-informatique

Réf. 44 M

à vocation système, débutants ou confirmés sur :

- Minicalculateurs.
- Télécommunications.
- Base de données.

Diplômés d'Ecoles Scientifiques ou Commerciales.

ingénieurs commerciaux traitement de texte

Réf. 42 M

pour développer ses marchés du traitement de texte sur Paris et sur la Province.

Courte expérience de la vente souhaitée.

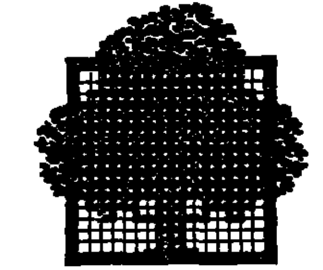
ingénieurs d'application

Réf. 45 M

capables de prendre la responsabilité de projets.

Pour ces 2 types de postes, intégration rapide dans des équipes de réalisation en clientèle à Paris et en Province.

Envoyer lettre, C.V. et prétentions sous référence correspondante (à préciser sur l'enveloppe) à :
Cii Honeywell Bull
ACLES - PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

---

directeur usine

Importante Société, 1500 personnes, filiale d'un grand Groupe, recherche pour l'une de ses usines, un Directeur d'Usine confirmé. Le candidat retenu sera *INGENIEUR* diplômé d'une grande école, il aura au moins 35 ans et l'expérience de la production comme Chef d'Etablissement. *Sa mission implique non seulement la responsabilité de tous les services mais encore l'accroissement du volume d'activité jusqu'au niveau optimal prévu pour les installations.* A moyen terme il doit pouvoir occuper un poste clé à la Direction Technique de l'ensemble des usines. Ecrire avec C.V. explicite s/réf. OD/LT à

CETACEP
30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER - 78160 MARLY LE ROI

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — CSNCR

HOTCHKISS-BRANDT
SOGEME
(C.A. 330 millions),
filiale THOMSON-BRANDT,
Usine de Paris, Banlieue NORD
(*proximité immédiate du Métro*),
leader français de la mécanisation postale
crée dans le cadre de son expansion
un poste d'

INFORMATICIEN TEMPS REEL

Ingénieur capable de mener avec une équipe l'analyse fonctionnelle et organique d'un projet important destiné à l'exportation en liaison avec les ingénieurs d'affaires.
Expérience d'informatique en temps réel ou de process industriel. Un savoir-faire des liaisons inter-calculateurs sera apprécié.

Ecrire CABINET GATIER, Service L -
32 rue Barrême, 69006 LYON.
(Les candidats seront convoqués à PARIS).
Réponse assurée et motivée.

MEDIA SYSTEM

Cabinet Gatier



THOMSON-CSF

2 PROGRAMMEURS GESTION

Formation niveau D.U.T. INFORMATIQUE

Débutants ou quelques années d'expérience

Connaissant COBOL et SYSTEME OS éventuellem.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions au SERVICE DU PERSONNEL - THOMSON C.S.F., 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF.

---

ingénieur

POLYMERES ou ELASTOMERES

Un centre de recherche hautement spécialisé situé à Paris-Sud, crée pour renforcer son encadrement un poste supplémentaire a pourvoir immédiatement.

Agé de 30 ans au moins, ingénieur chimiste diplômé, AM ou équivalent, ou universitaire, vous avez déjà 5 ans au moins d'expérience industrielle et de recherche dans les plastiques ou les élastomères et une bonne connaissance de l'anglais ou de l'allemand.

Vous êtes un homme de contacts, vrai pédagogue, capable de travailler au sein d'une équipe et de l'animer. Voici pour vous l'occasion de vous affirmer dans une carrière pleine d'avenir.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémuné. souhaitée, à GemO, 32, rue Pierret, 92200 *Neuilly*, qui étudiera confidentiellement votre candidature sous référence CD 102-M.

GemO

Nous concevons, fabriquons et diffusons au niveau mondial des machines et installations complètes dans les industries chimiques et alimentaires.

Pour soutenir notre expansion et développer les *produits* de récentes acquisitions, nous recherchons :

UN INGÉNIEUR

de formation GRANDE ECOLE de préférence

ayant une bonne expérience de la conception et de la diffusion de biens d'équipement industriels.

Agé de 33 ans minimum, méthodique et organisateur, créatif, il devra parler couramment l'anglais pour bénéficier de l'appui du groupe international.

La connaissance des transferts thermiques en général et de la surgélation en particulier est un atout.

Le candidat *doit être capable de négocier* à niveau élevé (engineering, commissions d'achats étrangères, etc.).

La rémunération dépendra de l'acquis et évoluera en fonction des résultats.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous le nº 40 658 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

T.R.T. recherche pour son **Service Technique**

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

A - Débutant ayant de bonnes connaissances en microprocesseurs pour étude de matériels TELE-INFORMATIQUES.

B - Ayant acquis une expérience en conception et fabrication assistées par ordinateurs CAO.

C - REDACTEURS techniques, connaissance des normes guerre, marine, P. et T. souhaitée.

D - Etudes avancées en détection HYPERFREQUENCES.

E - Débutant intéressé par le Service après-vente de matériels de télé-informatique S.A.V.

Adresser C.V., prétentions et photo A T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SIPLAST

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR T.P., A.M. OU ÉQUIVALENT

Le candidat retenu sera principalement chargé de suivre les problèmes liés à la recherche, la fabrication et la mise en œuvre de matériaux d'étanchéité et de couverture dans les domaines suivants :

— Technique ;
— Assurances litiges ;
— Service après-vente.

Une expérience de 5 ans dans le secteur du Bâtiment est souhaitée. Notions juridiques et anglais appréciées.

Le poste est basé à PARIS.

Ecrire lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo, à SIPLAST, 12, rue Cabanis - 75014 PARIS

COMPAGNIE D'ASSURANCES VIE
en expansion appartenant à un
Groupe Multinational
recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

de formation supérieure, le candidat disposera de 2 ou 3 ans d'expérience dans poste similaire.
Anglais courant nécessaire.
Larges possibilités d'évolution.

Envoyer CV détaillé, prétentions et photo sous Nº 2352 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

sema informatique

recherche

pour participer à la réalisation d'importants systèmes temps réel :

ingénieurs informaticiens mitra 125-225

(Réf. 10237/M)

ayant 2 à 5 ans d'expérience et une parfaite maîtrise de l'assembleur Mitra 125 et du système MMT2.

ingénieurs programmeurs microprocesseurs

(Réf. 10238/M)

ayant au minimum 6 mois de pratique de la programmation en assembleur sur microprocesseur (Z80, 8080, 6800).

ingénieurs logiciels

(Réf. 10239/M)

ayant une réelle expérience (minimum 1 an) de réalisation de logiciel temps réel/transmission.

Pour certains de ces postes, des séjours en province ou à l'étranger sont à prévoir.

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à J. Hajage, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Société du secteur tertiaire
(C.A. 100 millions, effectif 500 personnes)
recrute :

Responsable de l'Administration

appelé à devenir directeur des services administratifs.
35 ans, dix ans d'expérience dans le système administratif d'importantes sociétés, connaissances précises de l'informatique pour assurer pleine responsabilité d'un ordinateur de gestion. DECS apprécié. Salaire intéressant.
Envoyer C.V., photo et niveau de rémunération souhaité, sous réf. 78-198 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT



Directeur de Produit

PARIS — 240 000 F

Nous sommes l'une des plus prestigieuses maisons de Haute Couture ; notre griffe est diffusée à l'échelon international.

Dans le cadre de notre redéploiement, nous souhaitons créer une nouvelle ligne de vêtements masculins de luxe (costumes, sportswear) et nous en recherchons le directeur.

Travaillant dans le cadre d'un budget, il sera chargé de définir la stratégie commerciale de son produit, d'élaborer le plan de collection, de collaborer avec notre bureau de style, de suivre les fabrications (négociation des prix de cession, délai, qualité) et d'animer la diffusion du produit en France puis en Europe.

Il sera amené à créer sa force de vente.

Ce poste clef et autonome sera confié à un homme plutôt jeune, doté d'une formation commerciale supérieure ou de l'équivalent, justifiant d'une expérience confirmée de la direction d'une marque acquise dans l'habillement.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle sous réf. 1103 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

cadre comptable

100.000 F — REGION MELUN

Vilmorin Grandes Cultures, recherche son futur contrôleur de gestion, responsable service comptable (bilan comptable et fiscal)

- Il étudiera et mettra en oeuvre méthodes débouchant sur un contrôle budgétaire rigoureux.
- Il disposera d'un outil informatique.

Solide formation comptable et administrative (DECS) et une expérience réussie dans une entreprise utilisant des principes de gestion moderne sont exigées.
Connaissance du monde rural appréciée.

Ecrire avec CV à Mademoiselle D'ORNANT
FIDAL PARIS - 18 bis rue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET



MAISONS Bruno-Petit

recherche dans le cadre de la création de sa filiale informatique

2 ANALYSTES

chargés de mettre en œuvre des applications de gestion dans un environnement d'informatique distribuée.
Formation : DUT minimum ou MIAGE, expérience de la télé-gestion et des systèmes de bases de données.

3 PROGRAMMEURS-ANALYSTES confirmés

Ils réaliseront les programmes d'applications en télétraitement nécessitant l'utilisation de bases de données.
Solide formation de base et 2 ans d'expérience minimum.

Lieu de travail : MEUDON

Adresser CV et photo à Direction des Relations Humaines
BRUNO PETIT - 21, rue des Capucins 92190 MEUDON

IMPORTANT GROUPE INTERIM recherche pour Agences PARIS et PROVINCE

CHEFS D'AGENCES TECHNICO-COMMERCIAUX

Nous demandons une expérience confirmée en intérim.
Nous offrons : un poste évolutif, une rémunération importante fixe, un intéressement très motivant et frais, une classe de carrière.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 8214/JR
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

C.D.F. INFORMATIQUE

recherche

DEUX ANALYSTES

MIAGE ou équivalent

Adresser C.V. et photo à :
C.D.F. INFORMATIQUE, Mme ANTONICOLA
9, avenue Percier, 75008 PARIS.



Gaumont

RECHERCHE POUR SES SERVICES FINANCIERS sis à NEUILLY sur SEINE

un jeune comptable

- Titulaire du D.E.C.S. complet ou comptable
- Dès son engagement, Agent de Maîtrise au Service Comptabilité, l'intéressé bénéficiera suivant ses qualités, d'une promotion ultérieure dans le cadre du développement rapide de la Société.

Référence No 1100

un jeune cadre comptable

- Ancien élève d'une Ecole de Commerce option finances avec D.E.C.S. ou formation équivalente, complémentaire.
- Le candidat bilingue anglais aura une première expérience professionnelle d'un à trois ans ainsi qu'une connaissance approfondie en informatique.
- Après un stage de mise au courant, l'intéressé sera nommé Assistant au Contrôle de Gestion.

Référence No 1110

Adresser lettre manuscrite mentionnant rémunération souhaitée, joindre CV détaillé et photo récente à Michel LOUBEAU - Chef du Personnel - GAUMONT S.A.
30, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE.
Discrétion assurée.

Important Groupe Électronique

recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité (Télécommunications ou opto-Electronique et d'une clientèle bien déterminée.
— Formation ingénieur électronique (Grande école),
— Anglais courant indispensable, troisième langue souhaitée.
— Expérience de quelques années en électronique professionnelle.
— Déplacements de courte durée France et étranger.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. man., photo (retournée) et prét. n° 40.929 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris 1er q. tr.

Morgan Guaranty Trust Co. of New York

PARIS

Désire s'attacher

Jeune expert-comptable fiscaliste

Cette personne, en liaison avec nos conseillers fiscaux extérieurs, notre Service Juridique et Fiscal et nos Auditeurs, assumera, sous la responsabilité de la Direction Financière, la gestion et le suivi de toutes les déclarations fiscales de la banque.

Le poste sera confié à un jeune cadre, justifiant d'une solide formation comptable et fiscale, d'une très bonne maîtrise de l'anglais. Une expérience de quelques années en cabinet ou dans un établissement financier serait appréciée.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec prétentions, sous *réf. O 036*, à Norbert de Garam, Morgan Guaranty Trust Co. of New York, BP 18, 75021 PARIS Cedex 01.

SOCIETE INDUSTRIELLE
220 PERS. — 35 MILLIONS F/AN

LA DIRECTION FINANCIERE DE LA HOLDING qui en a pris récemment le contrôle, rech. pr Siège proche Banlieue S.O. PARIS (métro)

DIRECT. FINANCIER ADJT SPECIALISTE PRIX DE REVIENT

PRISE EN CHARGE DE TOUTE LA GESTION : Comptabilité générale (6 pers.), REPORTING et surtout MISE EN OEUVRE D'UNE COMPTA. ANALYTIQUE adaptée et fiable (système à créer entièrement).

POSTE EVOLUTIF

INDISPENSABLE
- JEUNE (le D.F. du Groupe a 37 ans)
- HOMME DE GESTION (plus que Comptable) SPECIALISTE DES COUTS INDUSTRIELS et DU REPORTING.

Expérience de préf. anglo-saxonne.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., (réalisations coûts industriels) salaire, photo ss réf. 4245 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

directeur pharmaceutique
pharmacien responsable

UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS fabriquant et distribuant des produits hautement spécialisés, cherche, pour PARIS, un directeur pharmaceutique, pharmacien responsable.
C'est un homme d'état-major. Dépendant du directeur général, il a pour fonctions : • d'exercer la responsabilité pharmaceutique sur l'ensemble des établissements • d'établir les relations publiques indispensables à la promotion scientifique du laboratoire • de définir, avec la direction générale, des axes nouveaux de développement dans le cadre des techniques pharmaceutiques.

Ce poste convient à un pharmacien, homme ou femme, de 35 ans minimum, ayant déjà eu une responsabilité dans l'industrie pharmaceutique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 137 LM à

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris

Emplois et Carrières



LE MATERIEL TELEPHONIQUE THOMSON-CSF

au sein de l'ensemble THOMSON CSF, notre Division

SYSTEMES DE COMMUTATION

est responsable du développement de nouveaux systèmes temps réel.

Notre activité porte sur des réseaux complets de commutation, réseaux de transport, commutation de messages, consultation de base de données, systèmes transactionnels.

Nous recherchons des

Ingénieurs Logiciel

ayant de 2 à 4 ans d'expérience en temps réel, pour assurer ses développements nouveaux.
Préférence sera donnée aux ingénieurs issus des meilleures écoles.

Quelques postes de débutants Grandes Ecoles ou équivalent sont aussi à pourvoir.

Adresser lettre manuscrite et CV à P.M. DUGAS - LMT THOMSON CSF 46, Quai Alphonse le Gallo - 92103 BOULOGNE sous la réf. CF1/80.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Banlieue Parisienne
Réalisant des matériels de petites séries faisant appel aux technologies de l'électronique, de l'optique et de la mécanique
recherche

UN CHEF DE PRODUCTION

pour lui confier la responsabilité de ses :
— ateliers ;
— plates-formes de montage et d'essais ;
— approvisionnements.

Les candidats ayant :
- une formation Ingénieur Grande Ecole ;
- des qualités d'organisateur et le goût de la technique ;
- une expérience de la production.

sont priés d'adresser curriculum vitae et photo à n° 40.474, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
groupe cic

recherche pour son département des "ETUDES FINANCIERES"

JEUNE INGENIEUR

Grande Ecole

Spécialisations : électricité, électronique.
Fonction : analyse financière, industrielle, technique et diagnostic complet d'entreprise.
Exigences :
– anglais courant (écrit et parlé) ;
– formation complémentaire économique et financière (type INSEAD, HEC, CPA, etc.) ;
– expérience professionnelle de 2 ans.
Possibilité d'évolution dans d'autres secteurs de l'entreprise après quelques années, si résultats conformes aux attentes.
Envoyer CV, photo et prétentions au CIC Service du Recrutement, 61, rue de la Victoire - BP 207 - 75452 PARIS CEDEX 09.

HAVAS CONTACT

هكذا من الأصل



recherche pour la Division Administration et Gestion du Secteur Espace

CADRE DE GESTION

HEC - ESSEC - SUP DE CO ...

— Il participe à la conception et à la mise en place du nouveau système de gestion.
— Ce poste nécessite au minimum 5 ans d'expérience dans l'organisation et / ou la gestion (si possible, de projet). Des connaissances en comptabilité générale et analytique, ainsi que l'habitude des contacts avec les services informatiques sont indispensables.
— Ce poste pourra évoluer vers une responsabilité opérationnelle.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 540 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres.

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

MATRA

prend de l'expansion et crée de nombreux postes pour :

INGENIEURS GRANDES ECOLES
de formation aéronautique

ECP - SUP AERO - ENSTA - ENSMA - ENICA

Les candidats seront orientés *sur l'une des fonctions suivantes :*

SYSTEMES

— Ils participent à l'étude et au développement de nombreux projets aéronautiques.
— Ils ont un rôle de coordination auprès des différents services internes et externes de la Société pour suivre l'ensemble de la réalisation du projet.

ETUDES ET ESSAIS

— Les postes à pourvoir concernent :
■ le département AERODYNAMIQUE, études d'avant projet et essais en soufflerie.
■ *l'activité ESSAIS en VOL* avec une responsabilité d'intégration, de mise en oeuvre et d'exploitation d'essais.
■ le service ESSAIS D'EQUIPEMENTS électro-mécaniques.

CALCULS

INSA - EPF option Aéronautique

— Ils participent à des travaux d'études en particulier, à l'élaboration de modèles de *simulation* et à l'exploitation de résultats.

Ces postes concernent des candidats débutants à 5 ans d'expérience selon les postes.
La connaissance de l'anglais est souhaitée.
Certains postes nécessitent des déplacements occasionnels à l'exception du poste ESSAIS en VOL (déplacements fréquents et de longue durée dans le Sud-Ouest).

Adresser CV, rémunération, en précisant la ou les orientations souhaitées, en indiquant *la référence* SM 542 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres.

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

GROUPE INTERNATIONAL
SECTEUR TERTIAIRE
recrute

CADRE de DIRECTION

Le candidat recherché
— dispose de 2 ou 3 années d'expérience commerciale (société de services)
— est de formation supérieure
— parle couramment l'anglais.

Son profil est celui d'un commercial, doué d'imagination, habitué aux négociations à un niveau élevé, capable également de dominer les problèmes administratifs et de gestion.

Envoyer CV détaillé, prétentions, photo sous Nº 7450 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra

---

MATRA

recherche pour son Département Aérodynamique :

INGENIEUR AERODYNAMICIEN
confirmé - III A

— Il est responsable de la direction et de l'animation du groupe scientifique, chargé d'appliquer et de développer de nouvelles méthodes de calculs aérody*namiques, à haut niveau de performance.*
— Il a une responsabilité globale également au niveau de la politique et du plan de développement à long terme de son service, des contacts avec les organismes officiels et dans la gestion des contrats (coûts - délais ...).
— Ce poste concerne un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole Aéronautique (Sup'aéro - ENSMA - ENICA - Centrale ...) orienté sur la mécanique des fluides.
— Il aura une expérience professionnelle de l'ordre de 7 à 10 ans acquise dans *un laboratoire ou organisme de recherche plus particulièrement axée sur la* mécanique des fluides.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 541

MATRA B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour la Direction Financière et Comptable :

CONTROLEUR COMPTABLE
position III

— Il est directement rattaché au Directeur responsable des Comptabilités du Groupe.
— Il est responsable du contrôle de l'ensemble des travaux et procédures comptables *des différentes unités.*
— Il garantit la bonne application des règles comptables internes et veille à l'application du plan comptable général.
— Ce poste conviendrait à un candidat diplômé (HEC - ESSEC - Sup de Co ...) ayant au moins 5 ans d'expérience de la révision comptable acquise dans un groupe industriel ou dans un cabinet Français ou Anglo-Saxon.
— Outre ses compétences comptables et fiscales, il devra prouver des qualités de *rigueur, d'organisation et de synthèse.*

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence SM 544.

MATRA B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

---

directeur méthodes et informatique

La succursale française d'un groupe d'assurances britannique dispose d'une informatique centralisée autour d'un 370-135/DOS et la fait évoluer en mettant en place des moyens répartis, afin d'améliorer la qualité du service rendu à une clientèle exigeante de particuliers et d'industriels.
Vous avez une formation supérieure et une solide expérience d'une *dizaine d'années en organisation et informatique* acquise auprès de compagnies d'assurances, soit comme conseil, soit en leur sein. **Venez rejoindre à Paris notre comité de direction.**
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3710 LM) à Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

FLONIC
BRANCHE ENSEMBLES
EAU IRRIGATION

jeune ingénieur

Vous avez une première expérience.
Nous vous proposons de prendre la tête d'une équipe de techniciens chargés de l'entretien de nos ensembles destinés à la conduite et à la surveillance d'installations de distribution d'eau.
Vous serez chargé de proposer les solutions permettant d'améliorer la fiabilité de nos produits, (recherche de solutions techniques, améliora*tions des produits existants), qui* font largement appel à l'ELECTRONIQUE et aux techniques de l'AUTOMATION.
Il vous faut des qualités d'animateur, un bon contact pour les relations avec nos clients, et des capacités de gestionnaire pour l'ensemble de vos activités.
Ce poste offre de réelles perspectives à un candidat de valeur qui pourra évoluer vers des responsabilités élargies. Vous pouvez adresser un dossier de candidature à Claude ROBIN.

FLONIC - Service du Personnel
12, place des Etats-Unis.
BP 422 92541 MONTROUGE CEDEX

FLONIC
Schlumberger

MATRA

se développe et crée 4 postes pour sa Direction Centrale de Gestion :

CADRES DE GESTION

(HEC - ESSEC - Sup de Co - ISA - INSEAD - MBA)
et / ou

INGENIEURS Grandes Ecoles

avec formation complémentaire en gestion.

— Leur fonction s'exerce dans l'un des domaines suivants ;
■ Elaboration des tableaux de bord de gestion de la Société et du Groupe.
■ Synthèse des budgets et prévisions.
■ Suivi des résultats et des investissements.
— Ces postes sont à pourvoir rapidement et conviennent à des candidats débutants à 5 ans d'expérience selon les fonctions et disposant d'un sens aigu de la communication et de bonnes capacités de synthèse.
■ Evolutions possibles au niveau de la gestion décentralisée d'unités.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 537 *au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres*

MATRA B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

SOCIETE DYNAMIQUE DE DISTRIBUTION
DE MATERIEL AGRICOLE
(70 personnes - C.A. 40 M.F.)
Région TRAPPES (78)
recherche

chef du service technique

Il a pour mission :
• le développement du SAV du réseau concessionnaires,
• l'échange d'informations entre la maison-mère, la société et le réseau
• *la formation technique*
• le suivi technique des matériels et leurs améliorations
• le développement de produits nouveaux.

Il dirige une équipe : 10 personnes.

Nous cherchons :
• un ingénieur A.M. ou équivalent
• 3 ans d'expérience minimum
• *anglais courant*
• connaissance du milieu agricole appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à CONTESSE Publicité sous no 40295, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES

Sitintel (GROUPE STERIA)

Face R.E.R.
(Station BOURG-LA-REINE)

RECHERCHE URGENT :

INGENIEURS COMPETENTS

pour la mise au point de Systèmes spécifiques : matériels - micrologiciel, (matériel + logiciel).

Adresser C.V. et prétentions à : Madame GIBEAUX - Sitintel
73, Boulevard du Maréchal Joffre 92340 BOURG-LA-REINE

Ingénieur analyste (centrale, AM ou équivalent)

Filiale d'un très grand groupe industriel, nous recherchons un ingénieur analyste *dans le cadre* de la mise en place d'un système d'aide informatique aux bureaux d'études. Participer à la conception du projet, assurer les contacts avec les utilisateurs de tous niveaux, prendre en charge la réalisation en maintenant la cohérence technique des applications : telle est votre mission. Mais celle-ci ne sera bien menée que si vous avez déjà utilisé l'informatique. C'est là l'occasion de prolonger votre expérience par la mise en œuvre de techniques plus sophistiquées (système graphique interactif).
5 ans au moins d'expérience, de préférence dans une société d'ingénierie, conditionnent *le succès à ce poste évolutif*, basé à Paris.
Anglais lu, parlé impératif.
Nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1965/M à rscg carrières 64, rue la Boëtie - 75008 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
située à PARIS
faisant partie d'un groupe international
recherche
pour son DEPARTEMENT EXPORT

Ingénieurs d'Affaires

avec expérience de vente de biens d'équipement.

Chargés à Paris :
— de préparer les offres commerciales et d'assurer leur suivi auprès du client,
— d'établir les projets de marchés ainsi que les prévisions d'activités
— d'être en mesure d'animer un groupe de vente Export.

Formation supérieure commerciale, ou technique avec expérience commerciale.

Connaissance de l'anglais indispensable et de l'espagnol souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à No 40761, *CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra* 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

CANNON

recherche pour PARIS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer la vente des connecteurs électriques

Une expérience de quelques années dans le milieu est souhaitée.
Rémunération intéressante
Avantages sociaux
Voiture fournie

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CANNON - B.P. 20 - 31770 COLOMIERS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

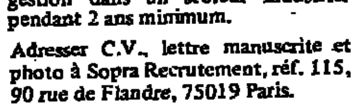
SOPRA Ingénierie des systèmes d'information. Société en pleine expansion, de taille nationale, recherche pour Paris, un

ingénieur en chef

Ses missions seront :
- l'estimation et l'encadrement de contrats importants, utilisant le télétraitement et les bases de données.
- la conception de produits nouveaux.
- le conseil sur l'utilisation des techniques de pointe.
- l'audit, le plan directeur...

Ce sera un informaticien de haut niveau diplômé d'une grande école (X, Centrale, Sup. Elec...) ayant conduit des projets importants de gestion dans un secteur industriel pendant 2 ans minimum.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à Sopra Recrutement, réf. 115, 90 rue de Flandre, 75019 Paris.



La Direction Financière d'un grand groupe international anglo-saxon, n° 1 dans sa branche (biens d'équipement) recherche pour sa filiale française

UN CONTROLEUR DE GESTION

Diplômé de l'Enseignement Supérieur scientifique ou commercial + M.B.A., vous avez acquis une première expérience, si possible dans une société anglo-saxonne.
Votre mission sera d'élaborer et de négocier les différents plans de la société, d'évaluer la stratégie de l'entreprise et de réaliser les études appropriées devant faciliter la prise de décision.

Nous souhaitons renforcer l'équipe existante par une personne à très fort potentiel qui, dans la mesure où elle aura réellement contribué à l'amélioration de la gestion de l'entreprise, pourra prétendre à de plus hautes responsabilités.

Le poste est situé à LA DEFENSE.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable

Brigitte PAILHES vous remercie de lui faire parvenir votre lettre de candidature + C.V., sous Réf. 401 à

Beckwell Conseil en Recrutement 41, avenue de Friedland, 75008 Paris

Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam

Electricité : analyser la technique de brevets

Nous concevons et réalisons de très grands ensembles industriels en France et à l'étranger. La haute technologie de nos activités nous amène a considérer de nombreux brevets, utilisables notamment dans le domaine électrique.
Votre expérience en électricité et/ou électronique à un poste d'ingénieur ou de technicien supérieur en B.E. doit vous permettre de procéder à une analyse technique de tous les brevets déposés dans le domaine électrique des chaudières à eau légère, et d'en faire une synthèse.
Vous dialoguerez avec les techniciens, le service juridique du groupe. Vous n'avez pas de problème avec l'anglais (au moins lu). Peut être connaissez vous l'allemand. Le poste, sédentaire, est basé à Paris.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 1960 M à : rscg carrières - 64, rue la Boëtie - 75008 PARIS, qui transmettra.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME

Banlieue de Paris - LE PLESSIS-PATE

recherche

INGÉNIEURS

Diplômés, débutants ou avec quelques années d'expérience

— **INGÉNIEURS D'AFFAIRES**
1) pour l'élaboration de propositions techniques et le suivi d'affaires de systèmes informatiques en temps réel Déplacements de courte durée France et étranger. Anglais et/ou espagnol souhaité ;
2) pour l'élaboration de propositions techniques, le suivi d'affaires et la mise en service d'unités d'expédition. Connaissances exigées en instrumentation et automatismes. Déplacements fréquents en France et à l'étranger. Anglais et/ou allemand souhaité. Référence F 1

— **INGÉNIEURS COMMERCIAUX et TECHNICO-COMMERCIAUX**
pour prospection des marchés de contrôle d'accès ou de systèmes et matériels informatiques. Fréquents déplacements en France et à l'étranger. Langues souhaitées : anglaise et/ou espagnole. Référence F 2

— **INGÉNIEURS - CHEFS DE PROJET**
1) pour la mise au point de systèmes électroniques, digitaux avec participation à la mise en service. Connaissances exigées dans les micro-processeurs ;
2) pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'étude et du développement de systèmes alliant les techniques de la micro-informatique et de la petite mécanique. Référence F 3

— **INGÉNIEUR INFORMATICIEN**
pour l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes d'automatismes à base de mini ou micro-ordinateurs. Référence F 4
Transport assuré par service de cars Paris-banlieue.

Adr. C.V. manuscrit et prétentions en précisant la référence du poste choisi à la Direction du Personnel, B.P. 57, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Formation E.N.S.A.E., E.N.S.T., E.S.E. ou équivalent

Des postes nouveaux, convenant à des candidats ayant un début d'expérience ou à des débutants possédant une formation spécialisée dans les activités mentionnées ci-dessous, sont à pourvoir au centre ELECTRONIQUE de BAGNEUX.

Domaines concernés :
Réf. 866. — Asservissements et Systèmes automatiques associés à des équipements radars.

Réf. 868. — Traitement du signal et microprogrammation (l'un des postes se rapportant plus particulièrement à l'acquisition et au traitement d'images T.V.).

La majorité des emplois offerts sont créés dans le cadre de Départements ou Services MAITRES D'ŒUVRE de Systèmes complexes à PERFORMANCES ELEVEES.

Les candidats retenus devront innover techniquement, définir et faire réaliser des prototypes, conduire des essais, suivre la sous-traitance et en valider les fournitures.

Ecrire en précisant la référence retenue à :
M. Alain MARTIN - Service JL
1, rue des Mathurins, 92222 BAGNEUX.

Burroughs recrute

DES JEUNES INFORMATICIENS

1) - Pour l'assistance à sa clientèle (à Paris et en Province)
- Avant-vente (présentations, démonstrations, benchmarks)
- Installations, suivi des installations
- Formation des utilisateurs

Formation : DUT, MIAGE, Maîtrise d'Informatique, Ecoles d'Ingénieurs

Les candidats seront intéressés par le développement des progiciels, les logiciels de base, les télécommunications et bases de données.

Envoyer lettre, C.V., photo, prét. sous réf. 80 S à Mr A. NAHMIAS - S.A. BURROUGHS 202, Quai de Clichy 92118 CLICHY.

2) - Pour son Centre de Formation (Cergy-Pontoise)
- 1 ASSISTANT DE FORMATION
Diplômes exigés : MIAGE, Maîtrise d'informatique, Ecoles d'Ingénieurs

Les candidats auront des aptitudes nécessaires pour assurer des cours d'initiation à l'informatique et des cours de langage informatique (Cobol, RPG, etc ...)

Envoyer lettre, C.V., photo et prét. sous réf 80 T à Mr B. DEBRAY S.A. BURROUGHS 8, rue Pierre de Coubertin 95300 PONTOISE

La dimension internationale du groupe et sa politique de formation permanente garantissent de larges possibilités d'évolutions pour ces postes.

la Fnac

une informatique en temps réel

Précurseurs voici 5 ans, nous continuons à développer, à travers un réseau de terminaux installés en magasins, l'informatique en temps réel ; c'était et cela demeure pour nous le moyen de servir au mieux, sur nos surfaces de vente, notre politique commerciale.

En 1980, l'évolution toute entière de nos systèmes centraux, liée à l'ouverture du Forum, nous conduit à remplacer une partie importante de notre équipement et à réfléchir sur de nouveaux projets informatiques.

A ce jour, plus de 300 terminaux fonctionnent dans nos magasins parisiens. Une quarantaine de personnes assure l'exploitation et la maintenance hardware, une quinzaine travaille sur la conversion et les projets nouveaux.

Afin de répondre à notre développement, nous recherchons un jeune chef de projet et plusieurs analystes programmeurs.

- *Vous êtes diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...), votre connaissance de l'informatique de gestion sur gros matériel (IBM 370/OS), complétée par une expérience de 2 à 5 ans, vous permettent d'intégrer notre équipe « Projets nouveaux » comme*

Chef de projet

- *Vous êtes titulaire d'un diplôme en informatique (IUT, MIAGE, etc.), vous avez une parfaite connaissance du Cobol, vous pouvez nous apporter une expérience réussie en tant que*

Analyste programmeur

Ces postes sont à pourvoir dans le centre de Paris

Adr. votre lettre de candidature, accompagnée d'un C.V. détaillant votre expérience à FNAC, Service Recrutement et Formation, 136, r. de Rennes, 75006 Paris

Dans le cadre de son expansion, la Filiale Française d'un Groupe International solidement implanté en France recherche un (e)

PHARMACIEN (NE)

pour lui confier la Responsabilité Marketing de ses produits existants et du Développement de nouveaux produits.

Pour ce poste une expérience confirmée du marketing de produits pharmaceutiques est nécessaire. Anglais indispensable.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous la référence 386 M, à :

SELOR

29, rue Tronchet - 75008 PARIS.

La filiale française d'une société internationale de première importance (2500 personnes en France, 5 divisions autonomes) recherche

un contrôleur de gestion confirmé

(HOMME OU FEMME)

Mission :
En collaboration avec les divisions, il participe :
- à l'élaboration des budgets et des plans à moyen terme
- à la réalisation des études économiques
- à l'amélioration des méthodes de contrôle
- à la définition des systèmes d'information de gestion.

Profil :
Diplômé d'une école supérieure de commerce avec option gestion, ou de formation universitaire, ISA + ICG ou équivalent, le candidat recherché possède une expérience de 5 ans environ comme contrôleur ou planificateur dans une société à filiales autonomes.
Il a de bonnes connaissances en informatique.

L'importance de notre Groupe permet au candidat d'envisager une évolution en rapport avec ses capacités.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à No 39.786
Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra et garantit la plus grande discrétion.



HISPANO-SUIZA

Bois-Colombes

recherche pour sa Division
TURBOMACHINES INDUSTRIELLES
Turbines à Gaz et Compresseurs

Ingénieur d'Etudes Automatismes et Instrumentation

PROFIL :
Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, type CENTRALE + SUPELEC - AM + SUPELEC, SUPELEC, TELECOM.
Expérience appréciée dans le domaine des EQUIPEMENTS PETROLIERS.

MISSION :
Responsable de l'étude, du suivi, de la réalisation et de la mise en service des automatismes et de l'instrumentation dans les applications des turbines à gaz et compresseurs.
Responsabilité hiérarchique sur B.E.

Déplacements à l'étranger de courte durée.

Bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser lettre avec CV et photo aux Relations du travail sous réf. I.E. :
HISPANO SUIZA
333, Bureaux de la Colline
92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

Le Directeur Général d'une Société de construction de Maisons Individuelles, filiale d'une importante Holding française, souhaite recontrer son

adjoint administratif et financier

Ce jeune diplômé (HEC, ESSEC, SUP de CO, etc...) aura pour mission de concevoir et de mettre en oeuvre la gestion administrative et financière.

Il devra mettre sa bonne expérience de la gestion de l'immobilier, de préférence Maisons Individuelles, au service de son sens élevé des responsabilités.

Très intéressante évolution de carrière.
Siège PARIS.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo s/réf. 982 à Mr J. GAUSSIN 104 r. de Richelieu PARIS 2e.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE MULTINATIONAL U.S.
Leader dans son domaine d'activité
recherche
pour lui confier l'étude de systèmes de radiocommunications FM

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ

possédant nécessairement une expérience du radiotéléphone et, de préférence, des connaissances en informatique.

La maîtrise de l'anglais constitue un avantage.

Le poste, basé à EVRY (91), est à pourvoir immédiatement.

Env. C.V. à I.C.L., 24, rue Alexandre-Prachay, 95300-PONTOISE

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Organisation et Informatique à St Quentin en Yvelines (78)

Ingénieur Conseil (réf. SQ 13)

- Pour assurer la mise en oeuvre des produits d'assistance technique au sein du groupe : Audit, choix de matériels, planification de projets, mise en place du plan informatique, transplantation d'application, simulation de réseaux...
- Pour réaliser de nouveaux produits d'assistance dans le domaine Organisation et Informatique.
- Formation supérieure (ingénieur...) et 4 ans minimum d'expérience.

Ingénieur Analyste (réf. SQ 14)

- Pour définir et réaliser des projets informatiques et d'organisation.
- DUT ou Maîtrise Informatique et 2/3 ans d'expérience.

Ces 2 postes nécessitent de fréquents déplacements en Province.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions en précisant la référence à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour son usine
située Banlieue Est de Paris

Pharmacien homme

30 ans minimum.
Chargé d'assister le Directeur des Fabrications.
Le candidat devra posséder :
- *un excellent contact humain*
- *de solides qualités d'organisateur*
- *au moins 3 années d'expérience industrielle en milieu pharmaceutique (fabrication et conditionnement)*
- *la connaissance de l'Anglais.*

Adresser CV et prétentions sous référence 9666 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra



Qui sommes-nous ?

Le spécialiste du bricolage - équipement de la maison - loisirs. Chiffre d'affaires 1979 : 2 milliards
15 magasins : 9 en Région Parisienne - 6 en Province.
2 entrepôts en Région Parisienne.
5000 salariés - 600 cadres.

Qui êtes-vous ?

Diplômés, vous sortez d'une école supérieure de commerce ou de science économique ou vous avez acquis une expérience équivalente dans le distribution (3 à 5 ans).

Que cherchons-nous ?

VOUS
un poste à responsabilités concrètes dans la distribution, un développement de carrière en fonction de vos résultats.

NOUS
avons engagé une centaine de cadres dans les 4 dernières années. Nous cherchons dans l'immédiat environ 25 cadres à des niveaux divers. Nous avons des postes à pourvoir dès à présent et dans les 3 ans à venir de :
- DIRECTEURS DE MAGASIN (en Province)
- SOUS-DIRECTEURS
- ACHETEURS, CHEFS DE RAYONS
- ACHETEURS ADJOINTS
- CHEFS DE DEPARTEMENT
- CHEF DE SERVICE.

Envoyez candidature manuscrite avec CV, photo et prétentions à
Direction du Personnel - BHV RIVOLI
55, rue de la Verrerie 75004 PARIS

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

NCR FRANCE

SYSTEMES INFORMATIQUES
LA DIVISION DISTRIBUTION
Nº 1 Mondial des Terminaux
de supermarchés et caisses enregistreuses
recherche

Agents Commerciaux
(statut V.R.P.)
pour Région Parisienne

Cette fonction intéresse des personnes actives ayant une expérience réussie dans la vente.
La connaissance du marché des équipements du commerce et un avantage.
Rémunération motivante garantie au départ et liée aux résultats (Primes+Frais).
La connaissance de l'informatique serait un atout complémentaire.
Adresser CV, photo et rémunération souhaitée à NCR FRANCE
Service du Recrutement
Tour Neptune - 20, Place de Seine
92086 Paris La Défense Cedex 20
- Réponse et discrétion assurées -

Levi Tournay Pub

Pour le lancement de sa nouvelle gamme de périphériques graphiques
CALCOMP
recherche
INGÉNIEURS COMMERCIAUX
AVEC : — une première expérience de vente,
— des notions de logiciel et de matériel,
— une bonne connaissance de l'anglais.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Formation scientifique
CONNAISSANT : — les microprocesseurs,
— le logiciel basic et fortran,
— l'anglais lu et écrit.
Adresser curriculum vitae à : CALCOMP, 43, rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 PARIS, ou tél. 344-15-07 pour rendez-vous.

Une Société d'Ingénieurs-Conseils, Paris-15e, offre une opportunité de carrière informatique à un
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
désirant : valoriser son expérience en informatique de gestion (comptabilité générale) ; travailler de façon autonome au sein d'une cellule informatique (sur I.B.M. 370/168 en télétraitement) ; acquérir la qualification d'analyste. Merci d'écr. une courte lettre (joindre C.V. et indiquer prétentions). Spécifier sur l'enveloppe la référence 4537 à MEDI P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Proximité La Défense recherche :
CHEF DU PERSONNEL
connaissant parfaitement établissement des payes, déclarations sociales, mensuelles, trimestrielles, annuelles, relat. sociales, si possible la convent. collective de la métallurgie pour effectif d'environ 150 personnes. Exp. min. requise 10 ans dans la fonction.
Libre rapidement.
Adr. C.V. manscr. photo, prét. nº T 17.463 M., Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE PRESSE TECHNIQUE PROFESSIONNELLE leader en son secteur
recherche pour son Département VENTE PUBLICITÉ
PUBLICITAIRES SUPPORTS
Envoyer C.V., photo et prétent., nº 41.026, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CENTRE D'ETUDES Banlieue OUEST recherche
UN TECHNICIEN-ÉLECTRONICIEN
ayant connaissance en logique et sur les micro-processeurs.
Envoyer C.V. et prétentions nº 40.879 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche pour banlieue Paris
INGÉNIEURS RESPONSABLES MARCHÉS
28 ans minimum.
Formation ingénieur ou équivalent micro-mécanique, électricité, électronique.
MISSION :
— Analyse des marchés connus ou potentiels sur plans national et international, concurrence, parts de marchés ;
— Evaluation des marchés produits nouveaux ;
— Mise en œuvre tous moyens de promotion de produits existants et produits nouveaux avec assistance à responsables clients.
Anglais vivement souhaité ou allemand.
Ecrire avec C.V. et prétentions à nº 41.201 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

GDE ECOLE seeks part-time lectures in general engineering subjects. P h D preferred but not required. Teaching in english. Send C.V. to : International Division ESIEE, 91, rue Falguière, 75015 PARIS.

IMPTE SOCIETE CONSTRUCTION MATERIEL ELECTROMECANIQUE proche banlieue Nord, rech.
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRO-TECHNICIENS
Grandes Ecoles
2 ou 3 ans d'expérience TECHNICO COMMERCIAL EXPORTATION
Anglais courant, seconde langue appréciée. Prévoir déplacements à l'étranger.
Adr. C.V. détaillé, à nº 041.033, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

Entrepôt de produits frais recherche pour son service informatique
PROGRAMMEUR (SE)
Connaissances appréciées Cobol, méthode Warnier et petits systèmes transactionnels.
Ecrire avec C.V., à nº 84.284 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra

Cabinet juridique et fiscal XVIIe arrond., cherche
COLLABORATEUR
3-4 ans d'expérience en Cabinet Droit des Sociétés - Contrats - Contentieux,
Tél. pour rendez-vous : 380-23-52

ETABL. PUBLIC PARIS recrute
UN AGENT DE SÉCURITÉ
Veilleur de nuit qualifié
3.000 F net
Tél. 203-94-26, poste 355 ou 357

CODI
Société d'Electronique en pleine expansion recherche
● **INGÉNIEURS RÉDACT. TECHNIQUE**
Ayant une expér. industrielle électronique minimum 2 ans.
● **INGÉNIEURS ÉLECTRON.** DEBUTANTS ET CONFIRMES
Adresser C.V., prétent., photo : Sté CODI, 63-69, r. Gl-de-Gaulle, 78300 POISSY - Tél. 979-26-41

Urgent, rech. pour important groupe bancaire
HOMMES
Système DOS ou MVS bonne rémunération, déroulement de carrière intéressant.
INFORMATICIENS
connaissant CICS-DLY assembleur et quelques notions système.
Tél. pour R.-V. 293-62-41 poste 5.

Filiale de Sté Allemande à Paris
demi-produit en métaux non ferreux, recherche
ATTACHÉ CCIAL
Bilingue
dispon. pour déplac. fréquents statut 4, voiture de fonction. Envoyer C.V. + photo, réfer. nº T 017614 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Cabinet de Conseils en Brevets Paris recherche
INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
(école d'ingénieur ou doctorat)
— anglais et allemand,
— connaiss. en informatique et télécommunications appréc.
— 30 ans environ.
Adr. C.V. et prétentions référ. nº T 017626 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Importante Entreprise Paris ch. CHEF Département électricité générale et petit GC.
SUPELEC - A.-M. - T.P.
140.000 + CENAF : 297-49-95.

offres d'emploi

Etablissement financier Paris rech. pr son activité de crédits aux P.M.E.
UN DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
Ayant une formation Ecole supérieur de Commerce ou Sciences Eco.
Après formation il sera chargé de la prospection des entreprises industrielles en vue d'opérations de crédit et de la constitution des dossiers en relation avec les banques.
Salaire 1re année : 60.000 F, seconde année : 71.000 F. + avantages.
Env. C.V., photo. référ. DC, nº 41.255 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

Important organisme de format. recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS ET D'ALLEMAND
(leur langue maternelle) pr interventions en rég. Paris.
Env. C.V. et photo référence nº T 017.620 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole technique privée recherche
PROFESSEUR
Mathématiques, titulaire licence ou maîtrise en cours.
TEL. : 222-83-68.

SERVICE APRES-VENTE recherche
ELECTROMECANICIENS
TECHNICIENS AT1 - AT2
— Déplacements France et étranger.
— Dépannage et mise en route machines thermoformage conditionnement laitier.
— Expér. électricité et méca. générale souhaitées.
Env. C.V. et photo retournée Publicité BANCE nº 80.04 13, rue Marivaux, 75002 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE EN GENIE CIVIL
Porte de Versailles, recrute
INGÉNIEUR
GRANDE ECOLE DEBUTANT
(X. Mines - ENPC - Centrale)
Possédant bonne connaissances en mécanique des milieux continus, en analyse numérique et en informatique.
Pour poste comportant travaux et mise au point de modèles numériques en géomécanique et en géotechnique.
Poste stable, horaire 5 X 8. Cantine, avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétentions nº 40.720 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Pour Bagneux urgent recherche comptable 2e échelon Homme 35-40 ans, bonne formation et connaissant le bâtiment. Ecr. C.V. et prétentions aux Charpentiers de Paris, 46, rue des Meuniers, 92220 BAGNEUX.

Traducteur français - allemand de nationalité allemande pour emploi à mi-temps, quartier Opéra.
Envoyer C.V. à nº 23.394 CENTRALES D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Important Organisme de Contrôle Technique
Rech. pr ses services centraux ingénieur d'affaires env. 35 ans, ayant bonne conn. du contrôle de fabrication et des techniques de contrôles non destructifs.
Anglais indispensable.
Adresser C.V. avec photo et prétentions à : Mme FRIQUET 209, r. de l'Université Paris-7e.

Ville 12.000 habit. Ouest Paris cherche animateur sportif pour maint. équip., coordin. assoc., créat. et animat. associat. Sport pour tous. Poste à pourv. immédiatem. Ecr. cand. et C.V. à M. BENOIT, MAIRIE 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.

Emplois Outre-Mer, étranger : MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

Société QUARTIER EUROPE recherche
COMPTABLE
CONFIRME — 2e DEGRE
— Bon niveau technique.
— Plusieurs années pratique.
— Sérieuses référ. exigées.
Ecrire : E.G.I.E. 48, rue de Rome, 75008 PARIS.

CABINET INGENIEURS CONSEILS recherche
UN H.E.C. - E.S.C.
(ou équivalent), débutant pour contrôle de gestion, informatisation d'entreprises, études de marchés
Ecrire sous nº 38.708 à :
JRP 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

IMPT ORGANISME DE RECHERCHE EN GENIE CIVIL pte de Versailles, recrute
INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL
ENPC ou diplôme équivalent pour poste de responsabilités dans actions d'expertise des causes d'altération du matériau béton en pathologie d'ouvrages d'art et de recherche sur les processus de dégradation et de fissuration des bétons.
Connaissances en physico-chimie des matériaux et en mécanique de la rupture appréciées.
Anglais lu et parlé nécessaire. Poste stable - Horaire 5 x 8. Cantine. - Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétentions nº 40.721 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE SOCIETE CERGY-PONTOISE recherche pour ses SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS
JEUNES E.S.C. et D.U.T. ou B.T.S
Ecrire avec C.V. et prétent. sous référ. 7.176 PA à : PUBLISCOPE JUNIOR 11, rue Royale, 75008 Paris.

Industrie chimique OISE ch. INGENIEUR CHIMISTE pour Conseil et Assistance utilisateurs de résines pour peintures et encres, 90.000 F/+ CENAF 297-49-95.

IMPORTANT GROUPEMENT D'ACHATS EN CHAUSSURES recherche son
DIRECTEUR
Formation supérieure commerciale. Expérience du commerce moderne. La connaissance de la profession et du produit sera un atout sérieux. Age : 35 à 40 ans. Libre immédiatement. - Téléph. à : Société CEDAC au 670-15-86.

INFORMATIS
Société engeneering de systèmes informatiq. en pleine expansion pour d'importants projets de systèmes transactionnels et de télécommunications en temps réel
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR-MITRA 15/125 PDP 11
INGÉNIEURS MICRO
LOGICIELS-INTEL 80/80 MOTOROLA
INGÉNIEURS HARD
logique digitale pr les interfaces et périphériques
Service relations humaines 26, rue Daubenton (5e) - 337-99-22

FORMATION A LA CARRIÈRE D'INSPECTEURS D'ASSURANCES
Une Compagnie d'Assurances Incendie-Accidents Risques divers, accueille A PARIS dans le cadre de sa politique d'expansion
3 DÉBUTANTS LICENCE EN DROIT PRIVÉ, SCIENCES ÉCO ou E.S.C.
HOMMES libérés O.M. pour STAGE DE FORMATION COMMERCIALE et administrative de 12 MOIS (à PARIS et sur le terrain) en vue prise en charge d'un poste d'INSPECTEUR contrôlant et animant sur le terrain 20 Agences d'un secteur de PROVINCE (4 à 6 départements).
Lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée) sous référ. 4.239, à
sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

secrétaires secrétaires secrétaires

Secrétaire de Direction

DINERS CLUB INTERNATIONAL
Nous sommes une importante Société de Services et nous recherchons une SECRETAIRE DE DIRECTION.
Cette collaboratrice assure le secrétariat du Directeur du Marketing et du Directeur Commercial, tient les tableaux de bord mensuels, suit les budgets, prépare et assiste aux réunions de travail, rédige les comptes-rendus.
Elle doit être sténo-dactylo, maîtriser parfaitement l'Anglais, avoir le goût des chiffres et justifier d'une expérience similaire.
Ce poste exige une totale discrétion, de l'organisation et une grande disponibilité.
Lieu de travail : Paris 8è
Envoyer CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 801101 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Laurence BUFFARD.
BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Société d'import très forte expansion, recherche :
ASSISTANTE DE DIRECTION
parfaite sténodactylo
Sera responsable de :
1) suivi des achats et relation avec fournisseurs de langue française ;
2) secrétariat administratif et personnel du P.-D.G.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Lieu de travail : Senlier.
Place évolutive. Salaire motivant pour candidate méthodique et indépendante.
Age minimum 30 ans.
Envoyer C.V., photo, avec salaire souhaité à nº 5 627
PUBLICITES REUNIES
112, boul. Voltaire, 75011 Paris

Secrétaire de Direction
Fondation Scientifique
recherche secrétaire de direction expérimentée trilingue (Français/Anglais/Allemand) ou bilingue (Français/Anglais).
Sténodactylo indispensable.
Poste à pourvoir : Paris 1er.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions sous réf. 3190 à
MEDIA 84
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra
(Réponse et discrétion assurées).

Le Directeur de l'expansion
CONTINENT
(Branche Hypermarchés du Groupe PROMODES)
recherche
sa SECRETAIRE
Cette Collaboratrice, Secrétaire confirmée (expérience d'un secrétariat de Direction d'au moins 5 années), sera sténo, parlera espagnol saura faire preuve d'initiative, sera méthodique, discrète et saura établir et maintenir de bons contacts avec ses nombreux interlocuteurs.
Lieu de travail : à proximité métro Miromesnil.
Travail sur 5 jours. Locaux agréables.
5 semaines de congés payés. Gratification annuelle. Tickets restaurant. Poste à pourvoir dès que possible.
Envoyer lettre, CV et prétentions à
Direction du Personnel
CONTINENT HYPERMARCHES SA
48, rue de Miromesnil, Paris 8e

Important laboratoire pharmaceutique Paris 8ème, recherche pour son Président
UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
Très bon niveau exigé - salaire en rapport
Avantages sociaux.
Adresser c.v., photo et prétentions sous référence 4131 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui tr.

STÉ MÉTALLURGIQUE recherche
POUR RÉGION LYONNAISE
Avec stage préliminaire 6 mois dans ses bureaux parisiens.
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
ayant déjà 5 à 10 ans de pratiq. ds un activ. industr. Adr. C.V. nº T 17583 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE
Recrute pour PARIS
STÉNODACTYLOS
expérience confirmée.
Env. C.V., photo et prétent. à REGIE-PRESSE nº T 017.603 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

représent. offre

TRILUX
IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT
offre des postes de
REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
pour la région parisienne
Départements : 77 - 78 - 91 - 93 - 94 - 95 et
Arrondissements : 1 - 2 - 8 - 9 - 11 - 17 - 20.
Les candidats devront :
— *habiter le secteur et avoir l'ambition d'améliorer ou de se créer une situation d'avenir ;*
— *être des professionnels de la branche avec formation commerciale approfondie ;*
— *être d'excellents vendeurs possédant de bons contacts et sachant négocier à haut niveau avec un sens de l'organisation basé sur une activité laissant place à une large initiative personnelle.*
Envoyer candidature avec C.V. et photo à :
LUMINAIRES TRILUX
Lenze Brost et Cie
Rue de la Gare - B.P. 5 - DUTTLENHEIM 67120 MOLSHEIM

PAPIERS G. CLEMENT recherchent
1 V.R.P.
EXCLUSIF
secteur Paris Banlieue pour R.-V. 255-69-02 P. 34.

PARIS et LIMITROPHE
PHŒNIX S.A.
recrute pour son département
SPORT PALLADIUM
REPRÉSENTANT
EXCLUSIF
Jeune - Dynamique
Excellente présentation
Bon négociateur - Esprit sport
Disponible rapidement.
Fixe + Primes + Indemnités.
Ecrire, avec C.V. + photo. s/réf. 2256, à P. LICHAU, 41, r. P.-Chevanard, LYON-1er, qui transmettra.

capitaux ou proposit. com.

Equipe dispos. gde mais., S.A. constituée et compét. hors du com. ch. ASSOC. esprit tr. ouv. apport. capitaux ou sens organisat. et pub. pr lancer vaste et origin. entp. dest. à gd retentissement. SINGER 16-7-868-66-35.

CHEF D'ENTREPRISE
Partez en retraite. Si entrepr. saine, votre personnel = votre meilleur success. Délai : 18 m. cash et créd. équil. Ecr. Adepar, 26, Epremesnil 78 Chatou.

A. V. ferme maraîchère 52 ha, première qualité.
S.O. 2.000.000 F, ou emplacement avec bail 1.250.000 francs. Téléphone : (58) 44-60-31.

représent. demande

VRP confirmé, voiture permis C1 cherche place stable LATTE, 4, place Soufflot, 95400 Garches - lès - Gonesse.

travail à domicile

Demande

Secrétaire expérimentée rech. : tous travaux dactylo à domicile. Téléphone : 202-47-32.

Vos thèses, manuscrits, mémoires, PARFAITEMENT TAPES Téléphonez 500-42-18.

Française, tril., doct. 3e cycle, dact. mach électr. Thèses, rapports, etc. + petites trad. Exp. rapide des urgences. - 585-88-73

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 - 893-30-02

ENTREPRISE GENERALE exécute rapidement ts travaux. Peinture et Décoration, devis gratuit. Téléphone : 885-14-38.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

motos

Particulier vend moto YAMAHA 125 cm3 RDX (août 79), 2.800 kilomètres. — Px 5.000 F. Tél. : 665-06-63.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

A vdre TOYOTA Célica 1600 GT Mai 78, 36.000 km. Px à débat. Tél. : 566-53-79, de 9 h. à 12 h. Week-end : 579-11-01.

Collab. Talbot, vends 1308 GT, mars 78, gris métal., jantes alu, fermeture électr., glaces teint., 26.500 km. T. domicile 781-10-09.

+ de 16 C.V.

Particulier vends Mercedes 450 SE 1978, bleu métal., état exceptionnel. Prix Argus. Tél. (41) 88-51-51.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
100 VOITURES D'OCCASION ! ! !
DE DIRECTION OU D'EXPOSITION
MODELES 79 et 80
104 - 305 - 305 D
504 - 505 - 604 D
PRIX EXCEPTIONNELS
CRÉDIT GRATUIT SIX MOIS
M. Gérard. Tél. 242-82-43.
227, boulevard Anatole-France, SAINT-DENIS
Mo Mairie-de-Saint-Ouen

cours et leçons

Cours d'anglais, langue anglaise droit anglais, par deux avocats anglais. Tél. 543-44-85, 18-19 h. 30

Profes. expérimenté, 2 licences agrégatif ANGLAIS + maîtrise FRANÇAIS, donne cours et leç. ts nivx. Prix modéré. 651-59-16.

traductions

Demande

Traductrice expérimentée, franç. angl., allemand, hébreux, roumain. - Tél. 878-01-03

Traductions commerc. et techn. GREC, ANGLAIS, FRANÇAIS. Téléphone : 578-75-27.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay.

MONDEMPLOIS
En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe : DES EMPLOIS vous attendent. Demandez la revue spécial. MONDEMPLOIS (serv. M2), 13, rue Clauzel, Paris-9e.

occasions

EN SOLDE
Grand choix de moquette, exemple de prix velours sur mousse en 4 m. 19,99 m2.
Murale textile 6,46 F m2.
Tél. 340-72-72.

Vends urgent pour raison santé une très belle collection d'ivoire et pierres dures sculptées Chinois.
Tél. de 11 à 20 h. : 849-81-70

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi demandes d'emploi

IVOIRIEN, 26 ans,
Études Supérieures
expérience commerciale tourisme
cherche situation
COTE-D'IVOIRE, CONGO
Jouissant de relations dans ces pays.
Etudierait toutes propositions.
Ecrire s/n° 827.752 M à REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

INGÉNIEUR, 36 ans
DIPLOMÉ B. SC. ELECTRICAL ENG. et DIPL. ING. MASCHINENBAU DE LA TECHNISCHE HOCHSCHULE DARMSTADT
Conn. approf. méthod. éléments finis.
Anglais - Allemand courants.
Disponible avril 1980 recherche poste.
Adresser propositions à :
A. B. MONDAL
34, rue Salvador - Allende
92000 NANTERRE.

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes
cherche emplois pour
EMPLOYÉS (ES)
de service commercial connaissant comptabilité usuelle et dactylo - Disponibles fin janvier.
Tél. 735-18-30, poste 86.

33 ANS - DIRECTION PUBLICITÉ
Licencié Economique. Monsieur 56 ans. Habitué relations haut niveau. Grande expérience P.M.E. sur plans commercial, gestion, personnel,
recherche
DIRECTION OU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
P.M.E. Région Marseille ou Aix.
Ecrire n° 6.149 « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JOURNALISTE
Secrétaire de Rédaction - Maquettiste
Rédacteur
LIBRE A MI-TEMPS
cherche
Journal professionnel - House organ.
Ecrire sous le numéro 6.154, « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

DIPL. D'EXPERTISE COMPT. DGC, DECS, 35 a., gde expér. entrepr. industr. et cabin., esp. cour., b. angl., rech. rég. Languedoc - Roussillon direct financière, étudie toutes propostions. Ecr. n° 1.853, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRET. DACTYLO AIDE COMPT., 35 ans, 13 a., ancien, caisse retraites souhaite emploi mi-tps, partiel, C.V. et réf. à disposition de tous demandeurs. Ecr. Mme Kruszynska, 6, rue G.-de-Porto-Riche, Paris-14e

J.F., 29 ans, lic. + DES gestion DECS en prépar., 4 ans expér. contrôleur gestion, ét. ttes prop. Libre rap. Huet, 111, r. de Paris, 94220 Charenton. 906-55-66

J.H., 32 ans, comptable qualifié connaiss. approfondies Droit, niv. doctorat, ch. empl. comptabilité, service juridique ou enseign. Tél. 660-24-45

H., 30 ans, maîtrise Droit privé DESS droit immob. 4 ans expér. cabinet administration de biens syndic copropriété, ch. situation. Ecr. n° T 017622 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Veuve de médecin, 40 ans, réf. ch. situation, SECRETAIRE DACTYLOGRAPHE mi-tps ou compl. GANTIER. 828-01-92 matin

AGENT de PROTECTION assure protection, gardien., sécurité av. ou sans chien, en court ou long contrat. Tél. 413-21-97

Titulaire DECS, plus. ann. expérience, ch. place Afrique centr. Ecr. n° 1860 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Animation audio-visuel, 28 ans, exp. 8 a. connaiss. photo, vidéo, prise de son multipistes, ch. emploi région parisienne. Ecr. n° 1.859, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

J. Fille, rech. emploi secret. sténodactylo, Bac G1, parle couramm. yougoslave, notions angl. allem. 2 ans expérience. Tél. 837-99-05 après 16 h. ou Ecr. n°6156 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

Hme, 38 ans, Ingénieur + IAE 14 a. expér. direction, études organisation et informatique ch. poste DIRECTION ds entrepr. région Paris. Préavis 3 mois. Ecr. n° 1820 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

Jne Fme. 26 ans, AGENT DE MAITRISE (comptabilité stocks + gestion + encadrement de personnel) 3 ans expérience. Rech. Poste à responsabilité. Tél. 665-06-63

J.H., 24 ans, lic. et mait. psycho Masters, Rel. internat. et logique et méthod. scientifique, D.E.A. I.E.P.-Paris, membre Institut linguiste, Angleterre. Anglais, espagnol, allemand, catalan, considère toute proposition d'emplois Exp. édition, interprète, enseign. Disposé voyag. Ecr. n° 6153 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Hme, 40 ans, Etudes Universitaires de psychologie en cours, possédant clientèle maîtrise des contacts humains, cherche poste commercial dans Société. Ecr. n° 54530 P.A. SVP 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris

Cadre, H., 30 ans, études sup. de gestion, rech. poste de responsabilité dans service comptabilité et/ou serv. du personnel. Expérience de la fonction : 8 ans. Dernière rémunération : 85.000 F/an. Ecrire à Serge MERY 6, rue Sidi-Brahim, 75012 Paris. - Tél. 626-83-21

H., 45 ans, 15 ans exp. market. animateur, form. délégué médic. actuel., directeur promotionnel gde Sté pharmaceutique intern. en IRAN. Ch. emploi avec Sté pharmaceutique française ou étrangère ds pays africains francophone et/ou M.-Orient. Disponible juin 1980. Ecr. B.P. 1684, Téhéran - Iran

J.H., 27 ans, D.U.E.L. angl., allem. dipl. British-Chamber, of. commerce, dipl. éc. cadre et commerce international. 3e de promotion. Expérience 2 ans 1/2 vente export, produit de luxe et gest. magasin, étudier. ttes proposit. Ecr. M. Magnier, 69, bd de Grenelle, 75015 Paris

Vous qui recherchez UN CHEF COMPTABLE haut niveau toutes responsabilités Téléphonez-moi : 990-31-60

J.F., 25 a., dipl. Sup. Co., étud. doctorat Paris-Dauphine, rech. stage Sce export, entreprise. Ec. n° 1850 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

INGENIERO
maquinas especiales se para colamorar con para actividades tecnico SOCIEDAD FRANCESA comerciales en Espana. AVIGNON. TÉL : (90) 91-30-94.

Femme 40 ans
CHEF COMPTABLE
10 a. d'exp. bilens, déclarations fiscales et sociales, budgets prévisionels et trésorerie, payes rech. poste respons. Levallois, alentours ou Paris proche. Accepterait temps partiel. Ecr. n° T 017.576 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOTRE FUTUR COLLABORAT.
UN TIREUR DE SONNETTES DIPLOMÉ
DESE + marketing industriel (CNAM) 33 ans, 9 ans d'expér., animat. et direction d'une force de vente, secteur bien industriel. vente directe et par distributeur réussite prouvée de lancement de nouveaux produits. Ecrire n° T 017.555 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CONSULTANT FORMATEUR
37 a., Sc Po, DES, S. Eco, IAE 10 a. exp. conseil-formation, éco-gestion, enseignement université publications, rech. collabor. secteur cinéma, presse, média, édit. études et conseil, pub. format. Ecr. n° 93.330 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

DIRECTEUR EXPLOITATION ET GESTION
50 a. animateur, hme de terrain. Expér. ds la vie des entrep., de la gest. analyt. des aff. et des prod., l'organ. et le développe. économique de sociétés et pouvant assurer la gestion administ-at., financ. et comptable. Ch. place stable Paris ou prov. Ecr. n° 1.822 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Réviseur comptable, 38 ans. Sc. Eco. + C.E.S. révision cherche poste en rapport. Ecrire référ. n° T 017.459 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

SECRETAIRE DIRECTION
47 ans, bilingue anglais, sténo dans les 2 langues, bon. conn. espagnole, habituée contacts. Libre de suite, rech. place stable, responsabilités et initiatives. Tél. : 976-30-14.

Noir, Africain D.E.S.S. (gestion) + I.E.P. (Ecofi). Recherche emploi, *même temporaire.* Ecrire JD/279, Havas, B.P. 907, 76023 ROUEN CEDEX.

DIRECT. TECH.-COMM.-ADMI. dynamique, énergique, progressiste, 58 a., ch. dir. rég. S.-E. préf. agce de rep. exist ou à créer resp. org. anim., rap. rés. rep. Fixe + %. Étud. ttes prop. Ecr. n° 7.322 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 30 a. mait. dr. privé exp. 4 a. rédact. actes cciaux, locat. secrét. jurid. chez adm. bien rech. poste Paris. Lib. de suite. Statut cadre, avantages sociaux. Ecrire M. GEORGEN, 201, av. d'Argenteuil, 92 Bois-Colombes.

Hme, dynam. 36 a., anc. conseil pédagogique, réalis. écrivain des méthodes d'anglais. Expér. ind. pétrole, télécomm. Connaiss. : édit. A. visuel., ch. poste/heures. Profess. d'anglais. TEL. : 285-40-65.

J. F. 29 a., mait. et DES Sc. Eco., exp. 5 a. documen. statist. CNRS, angl., esp., étudie toutes prop., empl. mi-tps ou complet. Ecr. n° 1.848 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 27 a., dynam., aimant cont. hum., mait. angl., conn. esp. sténodact., nomb. réf. dans enseign., secrétariat, docum., rech. emploi s/Paris, tps part., peut évent. voy., étud. ttes prop. Ecr. à C. SION 2, rue J.-Joffrin 93200 St-Denis ou tél. 243-50-54.

J.F. 30 ans, hôtesse bilingue anglais écrit et parlé sténodactylo expérimentée recherche place stable. Ecr. Mlle Douziech, 8, Domaine Château-Gaillard. 94700 Maisons-Alfort.

Français 50 a., ingénieur chim. INSEAD. Expérience de la négociation technique et commerciale haut niveau. Spécialiste contacts d'affaires en PAYS ARABES. Trilingue ANGLAIS-ARABE, écrit parlé. Immédiatem. OPERATIONNEL pour Moyen-Orient, étudie toutes propositions. Ecrire n° E 6278 Havas 31002 Toulouse Cedex.

J.H., 26 a., maîtrise droit privé, D.E.A., droit internat. privé et droit du commerce internation. Expériences diverses : admin., banque, restauration, édition. Cherche emploi lui permettant de mettre en valeur dynamisme et connaiss. jurid. Libre rap. Ecr. n° 93 223 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Français 28 a., dégagé O.M. ingénieur I.S.M.C.M. (mécanique) + I.F.F.I. Deux ans expérience bureau d'études, cherche place stable. Ecrire n° 1 857 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Et. I.S.C.A.E. (4e an.) cherche stage ds entrepr. paris. à partir du 15-2 pendant 2 mois. Mlle A. Benseddik, 40, r. Rodier Paris-9e

RUSSE d'origine, INGENIEUR de formation. Très longue expérience de travail avec les Soviétiques, accepte propositions pr interprétariat, avec déplac. de préf. ou trad. tech. franco-russe. Ecrire n° 1852 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Par. C 09

Ing. agricole DECS complet exp. fiscalité gestion agric. encadrem. personnel informatique ch. empl. pour suivre dossiers agr. ou créer serv. agr. si possible en cabinet expertise comptab. Écr. n° 7.346, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

JURISTE FISCALISTE
Expérience étendue
apte à seconder direction
J.F. cél. 32 ans, chef de service, motivée, dynamique, esprit ouv., sens des relations humaines. Exp. 6 ans organisations prof. et Sté de conseil. Suivi de dossiers ; suivi de l'élaboration des textes (avis du CES notamment). Diffusion de l'informat. Participation Congrès, cherche responsabilité et initiative dans nouveau poste intéressant et valorisant. Ecr. n° 7.348, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

J.F., 25 ans, Maîtrise de droit privé. Stage C.A.P.A. Etudie toutes propositions. Poste dans Paris. - Tél. : 254-96-09.

CADRE SUPERIEUR Gde exp. gestion indust. et cciale, spécialiste export cherche poste direction Générale ou commerciale. Ecr. n° 4.036, à P. Lichau S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

TRADUCT. ESIT
Français-Espagnol-Anglais
CH. POSTE STABLE
Région Parisienne.
Ecr. n° 93.362 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 34 ans, CADRE de BANQUE. 18 ans expér. comptable. Resp. Trésorerie-Caisse. Not. Anglais, cherche poste à responsabilités. Ecr. n° 1.854, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris, ced 09.

CADRE ÉDITION
H., 30 ans, formation scientif., expérience enseignem. et ttes fonctions édition cherche POSTE RESPONSABILITES EDITION SCIENTIFIQUE SCOLAIRE OU GENERALE temps complet ou partiel, ttes propos. étud., libre rapidement. Peut aussi offrir conseils à Sté dont l'édition ne serait pas l'activité principale. Ecrire à : n° T 17.636 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR - 40 ans
expérience confirm. de conseil puis de direction, organisation, informatique, budget, contrôle de gestion, comptabilité, personnel, stock, rech. : DIRECTION ADMINISTRAT. rég. parisienne, lib. imm. Ecr. n° T 17.639 M, REGIE-PRESSE, 85 bis. rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR I.N.S.A.
Lyon, 31 ans, expér. thermique (démarr., essai rendem., ach.), ch. situation domaine énergie dans prospective et conception (prévision études techn., écon., proj., calculs process. et méc.), préf. prob. énergie nouvelle, économie d'énergie. Ecrire à : n° T 93.395 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATRICE FORMATION DES ADULTES
maîtrise de lettres, exp. profle, sérieuse, possédant plans documents, ch. stages expression écrite, correspond. commerc. ou alphabétisation. Michelle Fayet, 53, rue de Lancry, 75010 Paris. Téléphone : 607-47-20.

URGENT Cherche dame ou J.F. pr garder enft 2 ans. Nourrie, logée. Mme NADAUD, 4-6, rue du Congo, Paris (12e). Tél. : 340-12-75 après 16 h. 30.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PLACE DES VICTOIRES (Près). BEAU 4-5 pces, 135 m2. Parfait état, cuis. et sal. de bns spacieuses. DORESSAY 548-43-94.

3e arrdt.

MARAIS
Bel hôtel du XVIIIe restauré. Studio au 6 pièces. S.F.P.G.I. (Groupe Suez). Tél. : 272-53-40 — 271-72-80.

4e arrdt.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez) vend PLACE DES VOSGES, ds imm. 17e, sup. apparts du 3 au 6 p. grand conf. Park. en sous-sol. Tél. : 271-72-80 — 272-53-40.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardés, 4e ét., asc., soleil, calme. Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. Sur pl. 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche). - 274-59-18.

5e arrdt.

MONGE GD 2 PCES, entrée, cuis., w.-c., possibil. bains. - 6e ét. sans ascenseur. Prix 280.000 F. — Tél. 526-99-04.

CENSIER - 354-42-70
MAISON 140 m2 - 6 PCES Calme

SFPGI (Groupe Suez) vend dans très belle restauration du studio au 6 pièces. Tél. 271-72-80/325-32-77

CLUNY
Luxueux et grand double liv. + 2 chbres, cuis. aménagee, w.-c., bains, chf central, poutres, moquette. 1.150.000 F. - 526-54-61.

6e arrdt.

ODEON, dans imm. pierre de taille ravalé, asc., tapis payés,
PLACEMENT IDEAL :
1o) 3-4 P., tt conft, libre 1982 ;
2o) Occupé loi 1948, gd 3 Pces, cft, haut plafond 3,80 m ;
3o) Occupé loi 1948, 2 Pces, cft, prix intéressant.
Visite, sur place, mardi, mercredi, de 15 heures à 18 heures, 15, R. GUENEGAUD. 504-61-63.

RUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 85 m2, cuisine équip. Tél. : 633-78-87.

VIe - PRÈS QUAIS
ds Maison XVIIIe, 4 P., 135 m2 « BEAUCOUP DE CLASSE ». DORESSAY : 548-43-94.

RUE DAUPHINE
4e ét., ptaire vend 60 m2, avec s. d. bns, cuis. équip., plan original,-ch., salon, s. à m., décor luxueux. 520.000 F. Tél. avant 10 h. 30, après 18 h. : 504-02-52.

SUR SEINE RIVE GAUCHE
FACE PLACE DAUPHINE
Bel appt caractère, 1.450.000 F. SERGE KAYSER - 329-60-60

7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE, grand appt 6 p. principales, 2 bains, chbre service, tout cft. — 750-24-10.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
IMM. RECENT GRAND LUXE
Très beau duplex **240 M²**
5-6 P. TERRASSES AMENAGEES, 2 Park. Vue s/tt Paris. DORESSAY - 548-43-94.

9e arrdt.

CONDORCET Immeuble pierre de t.
5 P. 130 m2, 5e ét., balc. Chbre serv. 800.000 F. — 281-33-01.

10e arrdt.

PARTICULIER VEND
12, rue de Lancry, Mo République, immeuble pierre-de-taille, côté cour : calme, 1er étage : 2 pces, cuis., salle d'eau, entrée, petit débarras, cave. Remis à neuf. Pour renseignement : téléph. 781-16-18.

LAFAYETTE. Vue Sacré-Cœur. Beau Studio à rénover poss., cft, 6e et asc. Except. 878-41-65.

GARE DU NORD
APPARTEMENTS OCCUPÉS
4 Pces, 1er ét., asc. : 200.000 F.
3 Pces, 3e ét., asc. : 165 000 F.
8 Pièces, 3e étage : 160.000 F.
Renseignements : 281-27-59.

15e arrdt.

Mo CAMBRONNE 2 PCES - TT CONT - Et. neuf. Immeub. rénové. 5e sans ascenseur. 170.000 F. - 526-33-11.

16e arrdt.

MAISON DE LA RADIO
41, RUE RANELAGH
séjour, 3 chbres, gde cuisine, 2 bains, 110 m2, balc., 4e ét. Mercredi de 13 h. à 17 h.

Mo PORTE-ST-CLOUD
2 p. tt confort, tapis escalier. A SAISIR. 235.000 F. TEL. 325-75-42

17e arrdt.

Place Malesherbes (près), original duplex, 62 m2 + petite terrasse. — 766-46-58.

18e arrdt.

JULES-JOFFRIN - PANORAMIQUE. Gd studio, tt cft, ds imm. récent, gd stand. Park., cave. 220.000 F. - 585-41-20.

STUDIO 3e étage, chf. central, s. de bains, w.-c., cuisine à rénover. 99.000 F. - 575-23-75.

BUTTE, studio 30 m2, 3e étage, asc., cuis., bains, vue s/Paris. ALGRAIN : 285-00-59 ou 09-54.

71 bis, R. SAINT-CHARLES
Immeuble récent, beau 4 pièces 2 bains, 84 m2 + gd balc., 6e ét. Px 720.000 F. S/place mercredi de 14 h. à 18 h. T. 566-00-75.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY MAURICE-BARRES
S/bois. Dans imm. très grand stand. Appt 70 m2 luxueusement aménagé+balc. terrasse. Plein soleil. Possib. chbre et parking. Tél. : 285-38-96

RUEIL + 3 chambres, récent, 80 m2 + balcon, 7 m2, garage, 2 parkings. Prix : 460.000 F. AGENCE MALMAISON : 749-00-30.

NEUILLY, 200 m2, 6 Pces princ. + chambre de service, garage. GERANT : 233-75-99.

94 Val-de-Marne

Part. vd 3 P., 65 m2, asc., park. Cuis. équip., résid., calme, vue superbe, 250.000 F. — 576-40-38.

KREMLIN, récent, grand conft. ptraart, 3 Pces, soleil, 8e étage. 2 balcons, 310.000 F. 535-56-92.

MAISONS-ALFORT
proximité du métro.
Part. vend 2 pièces cuisine, salle d'eau, cave, appt ensoleillé. Prix : 125.000 F. Tél. : 875-07-70.

Province

Provence, près Saint-Rémy-lès-Beaux, dans hôtel classé, studio, duplex, triplex, à rénover, de : 50.000 à 150.000 F. Téléphoner après 20 heures : (42) 27-73-61.

VILLENAVE-D'ORNON
près Bordeaux, Partic. vend : APPART., excellent état, prox. école, bus, commerce, 70 m2, 148.000 F. Tél. : (56) 06-70-23.

COTE D'AZUR
Cros-de-Cagnes, stdg, vue sur mer, plage à 150 m., Studios, 2 P. et 3 P., livraison juin 1980. exemp. prix du 2 P. de 48 m² + loggia depuis 250.000 F. Solaria Côte d'Azur, 26, av. Notre-Dame, 06000 Nice. Tél. : (93) 37-35-85.

MEGEVE EMPLACEMENT RARE
PRES CENTRE (Eglise 200 m)
Dégagé - Vue - Soleil - Calme
Résidence presque terminée
Studios - 2 P. Balcons, terrasses
Chauff. et eau chaude collectifs
Vente directe Constructeur
Pour visite et dossier,
tél. (50) 21-39-63 et (93) 30-98-74

appartem. achat

RECH., pour investisseurs, bons quartiers de Paris, 2-3 Pièces. Téléphone : 227-07-06.

RECH. appts 3 à 5 P., PARIS, préf. 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, 3e, paiem. cpt. chez notaire. Tél., 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-80-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, Paris ou Neuilly, rech. 2 à 4 Pièces, paiement compt. chez mon notaire. Tél., M. THOMINE : 046-09-94.

URGENT, ach. appts 2 à 4 P., paiement compt. chez notaire, Paris 1er, 5e, 6e, 7e, 8e, 14e 15e, 16e, 17e, et NEUILLY. Téléphone, 261-39-78, Mme Leulier, et 900-84-25, le soir.

constructions neuves

INVESTISSEZ
dans la pierre, PARIS Ve
PANTHEON imm. NEUF
LIVRAISON MARS 1980
M2 moyen, 10 800 F à 11 500 F
707-20-29
13 h. à 19 h. sauf samedi
65, RUE LHOMOND

immeubles

REGION PARISIENNE
GROUPE D'IMMEUBLES
D'HABITATION A VENDRE
VION 150, CHAMPS-ELYSEES, PARIS (8e) - 359-10-60.

Recherchons tous immeubles commerciaux et locatifs. Solutions rapides. — Tél. : 563-83-33.

BANQUE RECHERCHE
pour investisseurs
IMMEUBLES
DE 5 A 10 MILLIONS.
Ecrire à AMP, réf. 8 204/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

ACHETE imm. de tte import. même avec travaux. M. MOHR 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

fonds de commerce

AGENCE IMMOBILIÈRE
Bonne réputation 120 m2
2e ét., bd de Sébastopol.
Loyer 19.000 F/an. T. 233-44-17.

A VENDRE AFFAIRE PUBLICITAIRE possédant bon support, clientèle existant. Prix 220.000 F. A débattre. Téléph. (38) 62-07-11 / 62-31-42

Particulier vend droit au bail très beau magasin, grandes vitrines, 110 m2, rez-de-ch., 80 m2 sous-sol aménagé. Urgent, cause départ, sur place 54, rue de Paradis, Paris-10e, mercredi16, 10 à 12 heures, 16 à 19 heures ; jeudi 17, 10 à12 heures. Tél. 770-26-60

A ceder, cause départ associé, parfumerie, esthétique + coiffure, 1er étage et appt. ARLES, pl. centre, excellent emplacem., surface totale 3 niveaux, bail commercial 420 m2. C.A. annuel 800.000 à 1.000.000 de francs. Agence s'abstenir. Ecrire à : n° T 017.600 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations non meublées Offre

Paris

15e - DUPLEIX - 3 P. Tt conft Loggia 2.500 + charges. — 306-41-72.

Xe, PARMENTIER, grand studio, cuisine, salle d'eau, 1.300 F + charges. Téléphone 566-52-00.

Bd Flandrin, beau 2 P., terras. s/jard. intér., ds imm. réct., tél. 2.800 F + charges. - 526-33-97.

AV. VICTOR-HUGO : appart. 6 Pces, 200 m2, 6e étg. + park. 3 places. Téléphone : 359-63-63.

LUXEMBOURG, grand studio, caractère, cuisine équipée, bains, w.-c., téléphone, vide-ordures : 1.500 F. - Téléphone : 288-41-26.

50, AVENUE FOCH
luxueux gd 3 Pces, cuis. équip., 2 bns, tél., box, 6.000 F + ch. Hôtel partic., 5-6 P., 12.000 F. Sur place, de 14 à 18 heures.

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans immeuble récent, bon standing
2 Pièces, 52 m2, loyer 1.476 F, charges 421 F, park. 214 F
S'adresser au Gardien :
205, boul. Vincent-Auriol
Tél. 589-44-67, de 14 à 18 h.

PARIS (19e)
Métro : Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 Pièces, 62 m2, loyer 1.466 F, charges 465 F, park. 158 F
4-5 Pièces, 87 m2, balcon, loyer 1.910 F, charges 647 F, parking 158 F.
S'adresser au regisseur :
25-29, rue des Lilas, Paris
Tél. 202-05-88
de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue
du STUDIO au 5 P. standing.
43, rue Saint-Charles,
75015 PARIS - Tél. 577-54-04

UNESCO : magnifique studio, neuf, étage élevé, parking : 1.690 F net. Tél. : 566-58-46.

Région parisienne

MILLY-LA-FORET (91)
Part. à Part., mais. anc., rénov. Tt cft, s. séj., 40 m2, cheminée, 4 gdes chbres, 2 s. d'eau 2 wc, caves, gren., garage, jard. clos de murs. Mensuel : 3.000 F. Tél., : 666-17-84, après 18 h. 30.

COLOMBES (92) gare principale : pavillons neufs, jamais habités, 5 Pièces, 3.500 F, et 7 Pièces avec garage, 4.500 F. Etude Cambronne : 566-52-88.

MEUDON-BELLEVUE
beau 4 Pièces, cuisine équipée, bns, gar., TEL, TR. GD JARD, 4.600 F charg. compr. 344-03-68.

VERSAILLES
SANS COMMISSION
Dans immeuble récent
bon standing, vide,
situation exceptionnelle
avec parc privé
STUDIO 38 m2, loyer 1.349 F, charges 285 F.
2 pièces, 57 m2, loyer 1.517 F, charges 435 F.
3 pièces, 74 m2, loyer 2.158 F, charges 537 F.
3 pièces, 105 m2, loyer 2.426 F, charges 768 F.
Parkings sous immeuble inclus.
S'adresser :
la Porte Verte, Bâtiment D,
13, avenue du Général-Pershing,
Versailles - Tél. 954-21-99

CHOISY-LE-ROI : quartier du Parc, Pavill. 7 P., bns, chauff. Central, parfait état, sous-sol, garage 2 voit., 3.300 F mensuel. Téléphone : 852-34-40.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune couple ch. 2 Pces, cuis., confort, 15e de préférence. Ecr. n° 6.155, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ETUDIANTS
cherchent chambres ou studios. APLI : 326-77-51 ou 287-12-38.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

8e, PARTICULIER loue studio meublé, grand confort, 51, rue de Naples. Téléphone 522-27-93.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. - Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Domiciliation, Secrétariat,
Télex, tous services. Prix
compétitifs, avantageux
ASPAC : 281.18.18

REPUBLIQUE BUREAUX meublés
Domiciliations commerciales, télex, tous services. - 272-67-30.

Propriétaire loue bail 3-6-9
BASTILLE 1.600 m2 Impeccables
Climatisés. Libres. - 563-83-33.

17e Mo ROME. A louer 15 Bur. clairs, 350 m2, calme, chff. central, 2 asc. ROC. : 874-89-81.

Propriétaire loue sans intermédiaire 210 m2 de bureaux ou commerce. 6 place d'Estienne-d'Orves. — Paris-9e. Téléphone : 280-44-10.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Partic. loue 2 ou 3 bureaux dans imm. bon standing. - 773-64-39.

Boutiques

MONTPARNASSE
Galerie Le Parnassien
Immeuble neuf
BOUTIQUE + réserves
502-13-43

échanges

Echange appart. ancien, loi 48, 3 Pces, entr., cuis., 5e étg., asc., av. balcon + chbre, débarras, clair, près Luxembourg, contre 5 Pces, loi 48, à Paris. Téléphone : 548-31-09.

locaux commerciaux

RUEIL, immeuble autonome : 12 bureaux, 200 m2 + locaux de réception et archives 160 m2. Bail 9 ans : 9.000 F par mois. AGENCE MALMAISON : 749-00-30.

URGENT, recherche investissement : murs boutique ou local commercial, bien placés, dans 1er, 4e, 5e, 6e, 2e, 3e, 14e arrondissement. Téléphone 205-59-85, le soir après 20 heures.

A louer pour 2 ans maximum bel entrepôt, quartier Part-Dieu, à Lyon, 1.200 m2, entrée camions, bureau. Téléphone. Eau. W.-C. Electricité. Téléphone, Lambert (7) 634-10-90.

BAIL RECENT, ts commerces, angle rues Lecourbe-Cambronne, surface 100 m2 + 3 parkings, facilités de paiement possibles. M. BERTHOLLON, 83, avenue A.-Briand, 92120 MONTROUGE. Téléphone : 655-71-24.

COURBEVOIE
A 200 m de La Défense
A VENDRE ou à LOUER
8.000 M² divisibles
Conviendrait bureaux, usine, atelier, laboratoire.
502-13-43

hôtels-partic.

RECHERCHE
16e NORD Très bel HOTEL PARTICULIER
entre 500 et 1.500 m2 habitables, de préférence avec jardin. Ecr. Paris 2e, ou Tél. 624-56-88. LECER, 64, rue de Richelieu,

propriétés propriétés

A vendre :
130 km Paris par Autoroute Nord dans pays de pêche
MAISON DE CARACTÈRE
sur la place du village
Chauffage central, cuisine et salle de bains aménagées, pelouse.
ANCIEN CAFÉ
du village aménagé en habitation de grand confort (4 chambres).
Pour tous renseignements, s'adresser à :
SAVI - 10, rue Allart, AMIENS.
Tél. : 92-37-29.

SCÉAUX - CENTRE
très calme s/ magnifique terrain de 1 000 m2, maison de caractère 11 pièces tout cft. 2.200.000 F. Erbé 663-26-54.

Anjou, à vendre, jolie propriété, tr. belle vue s/la Loire, gd séj. 48 m2, chem. et ptres, salon, cuis. av. chem., 3 chbres, bains, wc. préau barbe-cue, garage + 2.000 m2. PRIX : 550.000 francs. S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire, SAUMUR. Téléphone : (41) 51-04-65.

gérances libres

2 associés disposant 250.000 F cherche gérance libre, étudie ttes propositions. Téléphoner au 877-02-90 et (16-4) 454-02-40.

terrains terrains

SAINT-ESTÈVE
MAIRIE cède terrain pour construction
café - hôtel - restaurant
avec parking
à installer sur la place publique centrale de la ville nouvelle.
2 500 m2 sur espace piétonnier intégral
- Emplacement de choix typique.
S'adresser à la mairie de Saint-Estève (66240)

CHELLES (77) près GARE
430 m2 viab. 837-20-03, ap. 18h30

villas

SAINT-GERMAIN - CENTRE
appt/villa, de 170 m2. Situation unique. Séj. jdin. hiver 59 m2, s. à manger, 3 ch., 2 bains, jdin boisé 480 m2. Très calme. RHODES. Le Vésinet 071-33-84.

COTE D'AZUR
GRASSE 2 km. centre, le plus beau secteur résidentiel de la ville, vue féerique 180o sur tout littoral, lux. demeure provinc., environn ultra-résid., 320 m2 habit., hall, gd liv., cheminée, S. à M., gde bibliothèque, mezzanine, 4 chbres, 4 bains, lingerie, cabin. toilette, gd sous-sol, poss. logt gardiens indép., gde cave, 4.000 m2 parc plat. Prix : 1.700.000 F. — Agence COURRIN, 23, Jeu de Ballon, 06130 Grasse. Tél. (93) 36-24-37.

maisons de campagne

Deux-Sèvres : vd maison indép. toiture et fac. neuve, int. à créer 97.000 F. (49) 96-96-29. H. R.

Part. vd mais. campagne tt cft jdin, prairie bord rivière, prox. Carcassonne. Téléph. 661-27-15

manoirs

SYMPATHIQUE DEMEURE SOLOGNOTE
18 p., cft maison gardien communs. Gd ETANG au milieu magnifique PARC boisé de 25 ha. LIBRE VENTE CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. TEL : (54) 76-02-92.

villégiatures

FONT-D'URLE Vercors
loue chalet février, Pâques, juillet, août, septembre. TEL. : (7)849-50-73.

viagers

PAYS BASQUE
20 KM BIARRITZ
bel imm. refait neuf, 7 appts état impeccable sur 2 600 m2 de parc — 1 lot libre valeur 800 000 F, cpt. 220 000 + rente 3 160 F couverte en partie par loyer — 1 tête 71 ans — IMMO 64 Tél. (59) 25-41-35.

CHEVREUSE, libre dans 3 ans, maison 115 m2 + gardien 4 P. parc 13.000 m2. 335.000 F + 4.000 rente. LODEL. 355-00-44

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Étude gratuite, discrète

+ de revenus — d'impôts. Mettez votre patrimoine en viager, expertise discrète indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 355-61-58.

Chevreuse, libre dans 3 ans : maison 115 m2 + gardien 4 Pièces parc 13,000 m2, 335.000 F + 4.000 F rent. LODEL. 355-00-44.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
M. Charles BELLET
et de
Mlle Berthe SLINGENEYER de GOESWIN.
Le mariage religieux sera célébré en l'église de Montgobert, le vendredi 18 janvier, à 11 heures.
02600 Coyolles.
02600 Montgobert.

Décès

PIERRE DEVAMBEZ

Nous apprenons le décès, survenu à Paris le 14 janvier, de
M. Pierre DEVAMBEZ,
membre de l'Institut,
conservateur en chef honoraire du département des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre.

[Né à Paris, le 19 novembre 1902 (fils du peintre André Devambez, lui aussi membre de l'Institut), Pierre Devambez était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de lettres. Après avoir été membre de l'Ecole française d'Athènes (1927-1930), puis de l'Institut d'archéologie d'Istanbul (1930-1934), il est entré au département des antiquités grecques et romaines du Louvre en 1935 et y est resté jusqu'à sa retraite en 1972. Spécialiste de la sculpture et de la céramique grecques, Pierre Devambez a joué un rôle très important dans la formation de générations de jeunes archéologues Il avait été élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1970]

ALEX ROUBERT

Nous apprenons le décès de
M. Alex ROUBERT,
ancien député,
ancien sénateur socialiste,
ancien président de la commission des finances du Sénat,
survenu le 14 janvier, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

[Alex Roubert était né le 12 juin 1901, à La Colle-sur-Loup, commune dont il fut le maire pendant de nombreuses années Avocat à Grasse depuis 1921, il avait été appelé, en 1944, à présider le Comité de libération des Alpes-Maritimes. Il siégea ensuite au palais du Luxembourg, de 1946 à 1971, comme sénateur socialiste de ce département, après avoir, en 1945, été membre des deux Assemblées constituantes. M. Alex Roubert avait présidé le groupe socialiste du Sénat et la commission sénatoriale des finances de 1947 à 1958.]

— On nous prie d'annoncer le décès survenu le 12 janvier de :
M. Roger BERGER,
ancien dépositaire de presse, à Deuil-la-Barre (95),
trésorier du Syndicat national des dépositaires de presse.
La cérémonie religieuse a été célébrée, le mardi 15 janvier 1980, à 15 h. 45, en l'église Saint-Louis de la Barre, à Deuil-la-Barre (Val-d'Oise).

MORT DE L'ANTHROPOLOGUE ROBERT ARDREY

Le Cap *(A.F.P.)*. — L'écrivain et anthropologue américain Robert Ardrey, auteur de l'ouvrage *African Genesis*, est mort dans la nuit du lundi 14 janvier au mardi 15, à l'âge de soixante et onze ans, d'un cancer du poumon, à son domicile de Kalk-Bay, près du Cap.

[Né à Chicago, Robert Ardrey avait débuté sa carrière littéraire aux Etats-Unis comme auteur dramatique. Il avait écrit notamment les scénarios des films *Khartoum*, *Madame Bovary* et *les Quatre Cavaliers de l'apocalypse*.

Ayant opté pr la suite pour l'anthropologie, il s'était rendu en Afrique du Sud pour y faire des recherches sur les origines de l'homme. Outre *African Genesis*, il avait publié trois autres ouvrages d'anthropologie : *The Territorial Imperative*, *The Social Contact* et *The Hunting Hypothesis*.

En 1978, Robert Ardrey s'était fixé dans la région du Cap, après avoir vécu à Rome une dizaine d'années.]

— Mme Lavernhe-Risser,
Mme Denise Risser,
MM. Salvetti,
ont la tristesse de faire part du décès de leur sœur et cousine,
Mme BOULAY-RISSLER.
5, rue des Ajoux, Courbevoie.
L'incinération aura lieu le mercredi 16 janvier, à 8 h. 30, au cimetière du Souvenir, rue Marcel-Sembat, 93 Villetaneuse.

— Le docteur et Mme Philippe Crimail et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Timonier et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Dufournier et leurs enfants,
M. Emmanuel Crimail,
La comtesse Pierre de Chabalier,
M. et Mme Gaston Laffon de Ladebat,
ont la douleur d'annoncer la mort de
M. Yves CRIMAIL,
diplômé de l'Institut national supérieur de chimie de Paris,
licencié ès sciences,
ingénieur honoraire de la S.N.C.F.,
leur père, grand-père, frère et beau-frère, rappelé à Dieu le 6 janvier 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
11, rue Edouard-Detaille, 75017 Paris.
6, place Malesherbes, 75017 Paris.
15, rue Léo-Delibes, 75116 Paris.

— M. et Mme Jacques Bardou,
M. et Mme Jean-Pierre Damon,
M. et Mme Bernard Demolin,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Emile DEMOLIN,
née Marie Gannard,
endormie dans la Paix du Seigneur le 24 décembre 1979, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 28 décembre 1979, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame de Paris.
Une messe sera dite à son intention le mardi 22 janvier 1980, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

— Ses amis,
Ses collègues,
Ses élèves,
font part du décès à Maillane, le 9 janvier 1980, de
Marthe DEPOUSIER,
agrégée de l'Université,
ancienne élève de l'E.N.S. de Sèvres.
« Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra. »
(Jn. 11, 25.)

— Mme Jean-Pierre Doré, née Yvonne Galichon,
M. et Mme Alain Cantillana et Benoît,
M. et Mme Joël Anquetil, Pascal et Sabine,
Stephan Doré,
Nathalie Doré,
M. et Mme Paul Fabre,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean-Pierre DORÉ,
avocat à la cour,
le dimanche 13 janvier, à Paris.
La cérémonie religieuse, en l'église Notre-Dame-des-Champs, sera célébrée le jeudi 17 janvier, à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Fresnes (Val-de-Marne), dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Sainte-Beuve, 75006 Paris.

— Mme Anne-Marie Dupont-Contet,
M. et Mme Jacques Dupont,
M. et Mme Alain Vivier et leurs enfants,
Michel, Pierre, Stéphanie et Alexis Dupont,
ses parents, frères, sœurs, beau-frère et nièces,
Les familles Dupont et Contet,
ont la douleur de faire part du décès de
Aline DUPONT,
agrégée de l'Université,
ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses,
survenu à Paris, le 11 janvier 1980, dans sa vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 16 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (6e).
L'inhumation aura lieu le même jour, à 14 heures, au cimetière de Saint-Mesmin (Aube).
3, rue Friant, 75014 Paris.
2, rue Huysmans, 75006 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel de la Société J. E. Canetti et Cie, ont la douleur et le profond chagrin de faire part du décès de
M. Joseph E. FLEISCHMANN,
leur président-directeur général,
survenu subitement le 9 janvier 1980.
Suivant le désir du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
16, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Jacques Genest, ses enfants,
Bruno, Sigrine, Karine et Christian, ses petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri GENEST,
née Renée Maumené,
survenu le 13 janvier 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 janvier 1980, à 11 heures, en l'église du Bon Pasteur, 179, rue de Charonne, Paris (11e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen-Communal (près mairie de Saint-Ouen).
29, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.
2, route Nationale,
91170 Viry-Châtillon.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. l'abbé Pierre GHESQUIERE,
chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris,
survenu le 13 janvier 1980, dans la soixante-septième année de son âge et la quarante-troisième de son sacerdoce.
La messe des obsèques sera célébrée le mercredi 16 janvier, à 8 h. 30, en la basilique métropolitaine de Notre-Dame de Paris.
Selon la volonté du défunt, il sera inhumé au cimetière du Montparnasse, au milieu des prêtres de la Maison Marie-Thérèse.

— Montpellier.
Mme A. Henriet,
M. et Mme J. Jourdan et leurs enfants,
Mlle M.-O. Henriet,
Mme J. Fagalde,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur E.M. HENRIET,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu, le 9 janvier 1980, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 11 janvier 1980, à Châtel-Censoir (Yonne).

— Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, Albertville, Paris.
Mme René Jacquenet,
Mme Aristide Jacquenet, ses enfants et petits-enfants,
Mme Aimé Chêne, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Chêne, ses enfants et petits-enfants,
son épouse, ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Broué, Papillon, Janin-Reynaud, Bounin, Salomon, ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René JACQUENET,
inspecteur départemental honoraire de l'enseignement,
survenu à Aix-en-Provence, le 11 janvier 1980, dans sa soixante-quinzième année.
Ses obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité, à Aix-en-Provence, le lundi 14 janvier.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Pré Prieuré,
4, boulevard de Paris,
73100 Aix-les-Bains.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Albert KAUFFMANN,
De la part de :
Mme Albert Kauffmann,
M et Mme François Schil et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Aron et leurs enfants.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 11 janvier.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Montpellier.
M. Claude Leenhardt,
M. et Mme René Marchand, leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Louis François-Martin et leurs enfants,
M. et Mme René Enjalbert et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Simon et leurs enfants,
M. et Mme Didier Leenhardt et leurs enfants,
Les familles Leenhardt, Castelnau, Ythier, Pellegrin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Claude LEENHARDT,
née Aliette Castelnau,
le 10 janvier 1980, dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu, le samedi 12 janvier 1980, 12, rue Marceau, 34000 Montpellier.

— Mme Pierre Martinot,
Le docteur et Mme Roger Coulomb et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gérard Serre et leurs enfants,
Les familles Denise, Chalon, Alessi, Panien,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre MARTINOT,
président d'honneur du Conseil central de l'ordre des pharmaciens d'officine,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,
membre de l'Académie de pharmacie,
survenu à Paris (10e), le 14 janvier 1980, à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 16 janvier 1980, en l'église Saint-Martin-des-Champs, 36, rue Albert-Thomas (10e), à 8 h. 30 précises.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bannost (Seine-et-Marne).
32, rue de Lancry, 75010 Paris.
38, avenue du Château,
94300 Vincennes,
96, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

— Les professeurs, le personnel administratif, les agents de service du lycée Buffon,
Les élèves et leurs parents,
Le personnel de la formation continue,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Gilbert MICHARD,
proviseur du lycée Buffon,
décédé le 8 janvier 1980, à l'âge de quarante-huit ans.

— Une messe sera dite à la mémoire de
M. Gilbert MICHARD,
proviseur du lycée Buffon,
le lundi 21 janvier, à 17 h. 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.
« Le Monde » du 10 janvier.

— Nous apprenons le décès, survenu le 9 janvier 1980, à Buenos-Aires, de
M. Jean de MILLERET,
compagnon de la Libération.

[Né le 19 mars 1908, Jean de Milleret, incorporé en 1928, sert comme sous-lieutenant dans les tirailleurs sénégalais jusqu'en 1931, avant de s'engager dans l'infanterie, en 1934, pour l'Indochine. Capitaine en mai 1940, il est blessé, en juin, à Bazincourt (Meuse) où il est fait prisonnier. Rapatrié comme inapte physique, il entre alors dans la Résistance pour s'illustrer sous le pseudonyme de « colonel Carnot ».

Renvoyé des chantiers de jeunesse pour menées antinationales, Jean de Milleret forme, dans le Sud-Ouest, un maquis dénommé « brigade Carnot ». Il libère les Landes, le Médoc et la Gironde, et il se bat, en avril 1945, à la Pointe de Grave, très puissamment occupée par 4 000 soldats allemands. A la tête de sa brigade, pauvrement armée et composée de quatorze bataillons d'infanterie, deux groupes d'artillerie et d'un escadron de chars, il enlève, après cinq jours de combat, la position allemande faisant 3 000 prisonniers. En mai 1945, il détruit à l'arsenal de Tarbes les chaînes de fabrication de canons destinés à l'ennemi.

Jean de Milleret sera fait compagnon de la Libération le 28 mai 1945.

Après la guerre, il est détaché à l'École supérieure de guerre et à l'état-major des troupes coloniales. Il quitte l'armée en 1947 et s'établit à Buenos-Aires (Argentine), où, malgré la cécité qui le gagne progressivement, il écrit des livres, notamment un ouvrage sur Vasco de Gama.]

— Le médecin général inspecteur Petchot-Bacque,
Les docteurs Petchot-Bacque, Jean-Pierre et Anne-Marie,
Agnès et Anne Petchot Bacque,
ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et grand-mère,
Mme Jora-Marie PETCHOT-BACQUE
née Cohen,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
survenu le 3 janvier 1980, en l'hôpital du Val-de-Grâce.
L'inhumation a eu lieu le 10 janvier 1980, à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
Une messe sera dite à sa mémoire le vendredi 18 janvier 1980, à 9 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.
Le présent communiqué tient lieu de faire-part.

— Le professeur et Mme Maurice Cotte,
M. et Mme Jacques Vadon,
Mlle Jacqueline Cotte,
Le comte Jean-Pierre de Cornulier et la comtesse, née Françoise Vadon,
M. et Mme Pierre Vadon,
Nicolas et Cédric de Cornulier,
Les familles Richet et Ménissez-Betrancourt,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Léon RICHET,
née Louise Ménissez,
survenu le 9 janvier, dans la paix du Seigneur.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité en l'église Notre-Dame, à Taverny (Val-d'Oise), où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.
33, rue du Château, 92 Boulogne.
16, rue de Lorraine,
08000 Charleville-Mézières.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le Syndicat des représentants littéraires français a la tristesse de faire part du décès de
Helena STRASSOVA,
représentante littéraire,
survenu à Paris, le 11 janvier 1980.

Anniversaires

— En ce mois anniversaire du rappel à Dieu de
Jean LUC,
son épouse et ses enfants demandent une pieuse et fidèle pensée à tous ceux qui l'ont aimé et gardent son souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Paul DEROCHE,
une messe sera célébrée le mercredi 16 janvier, à 10 h. 30, en la paroisse Saint-François-Xavier (chapelle de la Sainte-Vierge).
12, place du Président-Mithouard, 75007 Paris.

Bienfaisance

— A l'occasion des quatre-vingt-dix ans du Moulin-Rouge, une soirée exceptionnelle au profit de l'UNICEF aura lieu le mercredi 30 janvier, sous la présidence de Mme Raymond Barre. Cette soirée sera précédée, à 20 h. 30, d'un dîner de gala.

Les réservations peuvent être faites au bal du Moulin-Rouge, 82, boulevard de Clichy, 75018 Paris. Libeller les chèques à l'ordre du Moulin-Rouge, gala UNICEF. Prix des places : 800 F.

Remerciements

— Toute la famille et les amis de
M. Jacques FAURE,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de son décès, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements.

Communications diverses

— Dans le cadre des « Rendez-vous de la rue d'Ulm », Bernard-Henri Lévy animera un débat sur le thème « le Testament de Dieu », le mercredi 16 janvier, à 20 h. 30, au 45, rue d'Ulm, Paris (5e).

— Respectable Loge Goodwill n° 17, lundi 28 janvier, à 19 h. 30, rite anglais émulation. Première installation du vénérable élu et des officiers. Sur invitation. L.N.F. B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 19 janvier, à 9 h. 30, salle Bourjac, M. Michel Colin : « Prolégomènes à une sémiologie générative du film ».

— Université de Paris-IV, jeudi 24 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Louis Charlet : « Prudence, poète biblique. Recherche sur la création poétique dans le Cathémérinon ».

— Université de Paris-IV, samedi 26 janvier, à 9 h. 30, salle des Commissions, M. Géraud Tournadre : « L'orientation de la science cartésienne ».

— Université de Paris-III, samedi 1er mars, à 14 heures, amphithéâtre Turgot, M. Philippe Lejeune : « Recherches sur le genre autobiographique du dix-huitième siècle à nos jours ».

— Université de Paris-III, samedi 8 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Serge Cottereau : « Les derniers romans de George Meredith 1880-1895 ».

● *L'écrivain espagnol Jesus Izcaray* est mort jeudi 10 janvier à Madrid, à l'âge de soixante et onze ans, apprend-on dans la capitale espagnole. Journaliste, auteur d'une douzaine de romans, Jesus Izcaray était également connu pour son œuvre poétique. L'écrivain fut un des dirigeants du parti communiste espagnol. Il a longtemps résidé en Union soviétique. — *(A.F.P.)*

[Deux ouvrages de Jesus Izcaray ont été publiés aux Editeurs français réunis : « Madame Garcia, derrière sa fenêtre » et « Vivre à Madrid ».]

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les mésaventures d'un chasseur de primes

Bris de verre à Toulon

Saccage d'un appartement dans la nuit du 31 décembre, cambriolage, menaces et pressions « de toute nature », médicaments dangereux délibérément ordonnés par un médecin sont-ils les épiphénomènes — au chapitre des faits divers — d'une affaire d'aménagement du territoire qui retient l'attention sur la côte varoise ?

Plainte et contre-plainte ayant été déposées après ces délits, la justice appréciera, et établira — peut-être — les liens entre ces faits tapageurs et la création d'une verrerie sur 5 hectares dans la zone industrielle de Toulon-La Garde.

A l'origine il s'agit de l'installation d'une usine de conception très moderne pour la fabrication de bouteilles. Au cœur d'un pays viticole et de tourisme — la consommation de boissons diverses est « fabuleuse » en été — le débouché est assuré sur place, et dans une première phase on promet 150 emplois en attendant un doublement avec la mise en marche d'un second four, voire un triplement avec un éventuel troisième four, dès maintenant étudié. C'est ce que retient l'opinion dans une région où l'afflux permanent de population ne cesse d'aggraver le chômage.

Le projet a reçu l'appui de tous : depuis le maire (U.D.F.) de Toulon jusqu'au maire (P.C.F.) de La Garde en passant par des élus socialistes et le préfet du Var, dont une lettre au ministre de l'industrie signale « l'intérêt qu'il porte à cette affaire ». Mais vite surgissent les premières difficultés. Déposée le 2 janvier 1979, une demande auprès du Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.) entraîne une première réponse favorable dans la semaine qui suit... Tout paraît devoir aller au plus vite. Or en janvier 1980 rien n'est fait, malgré des démarches en cascade.

Le Crédit national n'a formulé aucune réponse, ni positive, ni négative. Paradoxalement, le cabinet du premier ministre a fait savoir dans l'intervalle qu'une prime « exceptionnelle » de 25 000 F par emploi créé (au lieu de 15 000) serait attribuée aux « Verreries varoises ». Mme Iung, P.-D. G. de la société constituée le 5 novembre dernier, estime qu'il s'agit là d'un hommage à la solidité du projet : étude de marché sur place, perspectives d'exportation, intérêt d'un système de récupération du verre, rentabilité grâce à l'utilisation de gaz naturel au lieu de fuel et à une technologie très évoluée, étudiée et appliquée par un maître-verrier italien (1). « *Mais*, dit-elle, *il s'agit d'une médaille en chocolat à côté de la participation normale du F.S.A.I. à une entreprise de cette nature ». Pour notre part, nous avons déjà versé un capital social de 7 millions et investi 9 millions dans les études diverses, dont ingeneering et plans complets de l'usine (avec cheminée fumivore). Notre demande de permis de construire est déposée depuis le 24 août dernier, à l'invitation du préfet. Nous sommes en mesure de lancer demain le premier bulldozer et de sortir notre première bouteille dans neuf mois* ».

« Pressions multinationales »

Pourquoi, dans ces conditions, le silence du Crédit national — bloquant jusqu'à l'intervention empressée du Crédit agricole, — au travers de cent démarches et péripéties ? (2) A cette question Mme Iung apporte une réponse, restée sans démenti jusqu'à ce jour. Le blocage serait intervenu, au seul niveau du ministère de l'industrie, à la suite de pressions d'entreprises multinationales. Barrage à la concurrence ? *Ce n'est pas si simple.* La production de bouteilles prévue au premier stade (120 millions d'unités par an) ne représente guère que 2 à 3 % de la consommation nationale, mais la technologie de la nouvelle usine remettrait en cause des structures. L'automatisme, en particulier, permettrait d'aboutir à des prix diminués de 20 %. Dès lors pour faire face au « petit nouveau » il faudrait réétudier certaines usines anciennes, voire envisager des « dégraissages ». On voit l'enjeu. « *Une industrie désuète refuse la restructuration, quitte à investir à l'étranger et à laisser envahir le marché par un produit importé. C'est le même type de comportement qui a conduit au désastre de la sidérurgie* », estime Mme Iung.

Au bout de tout cela l'usine sera-t-elle ou non créée ? Administrativement, la préfecture du Var vient de prendre un arrêté de « sursis à statuer » concernant le permis de construire. Les Verreries varoises y trouveront un délai supplémentaire pour asseoir leur montage financier « *car de toute façon il n'est pas question d'abandonner* », assure Mme Iung. Sans insister davantage sur les récents « faits divers » elle proclame que « *silences, pressions ou menaces* » ne changeront rien. « *A la limite, s'il m'est interdit de créer une entreprise compétitive et des emplois, par les moyens traditionnels de financement, nous constituerons une coopérative ouvrière. Et s'il faut envisager une implantation sur d'autres terrains j'ai déjà des propositions dans le département même.* » A suivre...

JEAN RAMBAUD.

(1) Parmi les « insinuations malveillantes » repoussées par Mme Iung, celle de la « présence dangereuse » de capitaux italiens. « *Le maître-verrier italien*, répond-elle, *ne dispose même pas de la minorité de blocage (30 % des parts)* ». De famille alsacienne installée dans le Nord après l'annexion de 1871, Mme Iung entend « *créer au contraire une entreprise française capable de contrer la concurrence étrangère envahissante dans ce domaine* ».

(2) A la DATAR, on laisse entendre que ce projet ne présente pas toutes les garanties de sérieux. On ne souhaite pas accorder des aides à « *un chasseur de primes* » dont le dossier présente bien des imperfections. On ne souhaite pas renouveler à Toulon l'expérience décevante de Sud-Acier.

CAMARGUE FRAGILE

Pas de construction sur un site classé

LE tribunal de grande instance de Tarascon a condamné le 8 janvier 1980 M. Alain Grossi et son épouse Françoise, propriétaires - exploitants du domaine de Fiélouse au sud-est de l'étang de Vaccarès, en Camargue, à 5 000 francs d'amende et à la remise en état des lieux sous trois mois, avec astreinte de 100 francs par jour de retard pour avoir — en 1978 — effectué des travaux sur un site classé depuis 1942, sans accord préalable de la commission et du ministère concernés (*le Monde* du 27 décembre 1978).

La Société nationale de protection de la nature, la section des Bouches-du-Rhône de l'Union régionale Vie et Nature (*U.R.V.N.*) *ainsi* que M. Eric Coulet, directeur de la réserve nationale de Camargue, qui réclamaient le franc symbolique de dommages-intérêts, sont déboutés mais exemptés des frais de justice. M. Méric, père et beau-père des époux Grossi, qui formait avec eux un groupement foncier agricole (G.F.A.) exploitant les 1 600 hectares du domaine de Fiélouse, a été relaxé.

Des canaux de drainage

Ainsi se termine une affaire qui a fait grand bruit en Camargue. En mai 1978, pour les besoins de son exploitation, M. Alain Grossi avait fait construire deux digues équipées de vannes afin de couper la communication naturelle entre l'étang du Fournelet, qui est sur ses terres, et l'étang de Vaccarès. Il avait été formé, en outre, un étang de 50 hectares recevant l'eau douce des canaux de drainage du domaine. Ce faisant, M. Grossi, ingénieur des arts et métiers, affirme avoir retrouvé les techniques et les tracés des canaux de drainage d'eau douce du Moyen Age qui avaient pour but de dessaler les terres du domaine.

En trois ans le propriétaire de Fiélouse a « récupéré » quelque 600 hectares de terres dessalées rendues à la pâture des taureaux, qu'il a louées à cinq manadiers. Mais les défenseurs des sites s'étaient émus de tous ces travaux et les scientifiques de la *réserve* de Vaccarès avaient craint une modification des équilibres naturels.

Des postes de chasse

On a aussi reproché à M. Grossi d'avoir fait installer en bordure du Fournelet des postes de chasse où auraient pu se replier quelques-uns des vingt-six braconniers condamnés pour avoir, durant trois années, *chassé en dépit des procès-verbaux* sur les terres proches du domaine d'Amphise, devenu réserve naturelle (*le Monde* du 15 décembre 1978). Mais le propriétaire de Fiélouse, non chasseur lui-même, se défend d'avoir fait ce calcul et affirme que les postes de chasse ne sont destinés qu'à quelques amis de son beau-père.

En dépit des assurances données par M. Grossi et des motifs qu'il a fournis au tribunal, la cour s'est montrée sévère pour celui qui a cru pouvoir se passer d'autorisation et a fait fi des mises en demeure.

Plus généralement, il semble *que le tribunal ait voulu par ce* jugement, donner un avertissement aux propriétaires camarguais qui, selon la formule du sous-préfet d'Arles, M. Jean-Louis Dufeigneux au cours de l'enquête « *sont trop tentés de se considérer au-dessus des lois et enfreignent une réglementation qui est d'intérêt public dans un milieu fragile...* »

JEAN CONTRUCCI.

Restauration artisanale dans le Vaucluse

On a sauvé le château de Sade

POURQUOI faut-il que le château de Lacoste, dans le Vaucluse, qui appartint aux illustres familles d'Agoult et de Simiane, soit surtout connu pour son dernier seigneur ?

« *Mais c'est le château du marquis de Sade* », répond l'habitant de Bonnieux à qui vous désignez, à quelques kilomètres, par-delà la vallée, la haute silhouette massive, dressée sur l'éperon rocheux qui couronne le village.

Chacun sait dans la région, de façon plus ou moins précise, que Donatien - Alfonse - François, comte (dit marquis) de Sade, fut seigneur de Lacoste de 1763 à 1796. On sait aussi que le père de *Justine* et de *Juliette* faisait de ce château, à l'occasion de ses séjours — qui furent moins longs que ceux qu'il fit dans les bastilles du royaume, de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, — un « laboratoire » de ses expériences érotiques.

Mais ces ruines, adossées au flanc nord du Luberon, ont aussi inspiré et entretenu une longue passion chez l'actuel châtelain. Natif de Lacoste, il y a soixante ans, professeur d'anglais, aujourd'hui à la retraite, M. André Bouer a ressenti tout jeune la nécessité de sauver le château du marquis de Sade. « *J'ai passé dans mon enfance de longues heures solitaires à rêver sur les terrasses envahies par le lierre et les herbes folles du château*, explique-t-il. *Ces murailles éventrées me faisaient mal. Il fallait avant tout subvenir à cette haute misère. Je ne pouvais me dérober à une telle vocation.* »

Dès lors, M. Bouer se consacre à la conservation et à la restauration du château de Lacoste. Après dix ans d'efforts, parcelle après parcelle, il rachète le domaine en 1952.

Sade vendit le domaine, le 22 vendémiaire an V (13 octobre 1796), à Joseph, ex-marquis de Rovère, qui devait mourir à Cayenne pour avoir été mêlé au complot royaliste de Pichegru. La femme de Rovère vendit en 1816 le château, qui, dès lors, fut démembré entre de nombreux acquéreurs sans fortune. Le temps le ruina.

Dès qu'il eut remembré le château et son parc, M. Bouer s'attaqua au principal : conserver ce qui restait et, si possible, restaurer l'édifice.

Après vingt-huit ans d'efforts soutenus, le château de Lacoste est toujours une ruine... Mais la grande tour sud-est, qui le domine, est consolidée et sa toiture, qui s'était effondrée en 1952, refaite. Le corps de logis principal est dégagé de monceaux de déblais, ainsi que l'aile nord. Des murs écroulés sont redressés. A l'ouest, le fossé défensif qui était comblé a été recreusé et le rempart qui le domine sur trente-cinq mètres reconstitué, ce qui redonne à l'édifice son apparence de puissante forteresse.

D'abord maçon et terrassier solitaire, le propriétaire du château de Sade reçoit l'aide de quelques amis, puis d'associations de jeunes qui n'hésitent pas à consacrer bénévolement une partie de leurs vacances à manier la pioche et la pelle. L'œuvre de conservation reçoit aussi le soutien matériel et le concours intellectuel, notamment, de la Commission des monuments d'intérêt archéologique de Vaucluse, Chefs-d'œuvre en péril, et l'appui du conseil général.

« *Mais il faut progresser lentement*, souligne M. Bouer, *pour ne pas faire de fausse note. Il faut retrouver si possible les éléments originaux — linteaux, jambages, — numéroter les pierres et les assembler, en conservant les techniques anciennes, tout cela avec des moyens limités.* »

UN LIVRE DE Me PAUL LOMBARD

Justice pour Marseille !

IL est difficile d'être à la fois juge et partie. Me Paul Lombard est payé pour le savoir. C'est pourtant ce qu'il tente de faire en publiant *Plaidoyer pour Marseille*, premier ouvrage d'une collection intitulée « Plaidoyer pour une ville », que coéditent l'Atelier Marcel Jullian et Robert Laffont. Prenant le titre au pied de la lettre, l'avocat a construit son livre selon le rituel d'un procès d'assises où il s'est naturellement attribué le rôle de défenseur de sa ville natale. Il y a donc dans ce livre un Paul Lombard auteur qui met en scène le procès, anime le débat, développe les arguments de l'avocat général, et un autre *Me Paul Lombard, avocat de la* défense. L'auteur joue d'ailleurs loyalement le jeu, étalant dans toute la première partie de son ouvrage les détails des chefs d'accusation qui pèsent sur cette ville « *mal aimée, parce que mal comprise* » : les borsalino de Carbone et Spirito voisinent avec les vexations de Louis XIV, le registre de commerce du bar du Téléphone avec les derniers avatars de l'O.M., sans oublier la double trilogie : drogue, prostitution et « pastis-pétanque et galéjades », puisque, lorsque l'on parle de Marseille, c'est toujours dans ce stock que l'on puise.

Vingt-six siècles d'histoire

Le cas particulier est toujours élevé, par ceux qui jugent cette ville, au rang de vérité universelle. Pour construire son réquisitoire, l'auteur n'a qu'à puiser dans la panoplie qui a fait la mauvaise réputation de Marseille, « ville-blague » où l'on ne prend rien au sérieux, *surtout* pas le travail, ville dangereuse à toutes les époques de son histoire (de la grande peste aux règlements de comptes du milieu), ville indocile qu'il fallut réduire à merci, ville rebelle qui, depuis vingt-six siècles qu'elle existe, a eu l'impudence d'en vivre vingt et un de mauvais dans l'histoire de France ; ville enfin de « débandade » qui n'a pas su à temps assurer sa reconversion économique et se trouve aujourd'hui exsangue, vidée de sa substance.

Refuse-t-on pareils arguments ? Paul Lombard tente courageusement de le faire mais n'emporte pas toujours la conviction. « *Le principal adversaire de l'avocat*, écrit-il, *c'est le client.* » La *cause*, ici, est difficile *et* les défenseurs parfois maladroits. Beaucoup de témoins illustres que Paul Lombard *fait* défiler à la barre de ce procès imaginaire s'empêtrent dans leur démonstration. Et, à vouloir trop prouver, on ne fait que renforcer la suspicion. *Certains* préfèrent parler de Marseille, de leur enfance, pour ne pas avoir à évoquer la métropole des années 80. D'autres révèlent inconsciemment que, Marseillais célèbres, ils ne *le* sont devenus qu'après s'être exilés. Robert Laffont, l'éditeur, avoue ingénument qu'il cache ses origines lorsqu'il est en voyage à l'étranger, préférant se « *naturaliser parisien* » pour en imposer à son interlocuteur. Et Maurice Béjart lache, sans crier gare, évoquant sa jeunesse : « *La gare Saint-Charles, plus tard, me fut très utile : pour m'enfuir et rejoindre Paris.* » Terrible aveu, et quelle aubaine pour le procureur !

Guère plus convaincants sont les *témoins du passé, de Pythéas* à Pagnol, qui parlent d'une ville qui n'existe plus. César et Panisse sont devenus des archétypes marseillais, alors qu'ils ne sont qu'une race en voie de disparition. André Roussin, tout en se gardant de fabriquer une virginité à l'accusé, le regarde en face : « *Il n'y a pas à défendre une femme qu'on aime ni à faire le poids de ses qualités et de ses défauts, on l'aime et c'est tout.* »

Marseille n'est qu'au sixième *rang français pour le taux de* criminalité après Paris, Nice, Le Havre, Grenoble et Strasbourg, et pourtant elle *continue* à être pour beaucoup le « Chicago français ». Il est vrai, reconnaît l'avocat, qu'on ne prête qu'aux riches, et dix morts est un « avatar » qui *n'est pas fait pour* redorer un blason. Mais le défenseur pense qu'il ne faut pas pour autant prendre prétexte d'un cas d'espèce pour condamner irrémédiablement une histoire, une *économie*, une *civilisation*, une population.

La cause était belle mais difficile. Il serait étonnant que Paul Lombard obtienne l'acquittement pur et simple qu'il réclame. On lui reconnaîtra le mérite d'avoir *tout fait pour arracher* au moins les circonstances atténuantes.

J. C.

★ *Plaidoyer pour Marseille*, par Paul Lombard. Atelier Marcel Jullian. Robert Laffont, 256 pages. Prix approximatif :

M. TONY ROCHE EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA MISSION D'AMÉNAGEMENT DU PLATEAU DE VALBONNE.

M. Tony Roche, ancien préfet de la région Midi-Pyrénées, qui était chargé jusqu'à maintenant de préparer le plan Sud-Ouest avec le délégué à l'aménagement du territoire, vient d'être nommé par le premier ministre président de la mission interministérielle pour l'aménagement du plateau de Valbonne (Alpes-Maritimes) en remplacement de M. Maurice Bosquet.

Le parc international d'activités de Valbonne-Sophia-Antipolis, dans les Alpes-Maritimes, situé au-dessus d'Antibes, veut être une opération d'aménagement du territoire exemplaire en ce qui concerne la protection de l'environnement et la qualité de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'agit d'édifier sur ce plateau de 2 400 hectares « *la cité de la sagesse, de la science et des techniques* ». Le gouvernement estime que cette zone est prioritaire pour y installer des centres de recherche, des laboratoires, des centres d'études de haut niveau technique. Le gouvernement a d'ailleurs annoncé le 10 janvier l'installation à Valbonne du centre de calcul, du service de formation et d'information, et d'équipes de recherche de l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA), ce qui représentera près de deux cents emplois nouveaux.

Dans le budget de la DATAR pour 1980, la mission d'aménagement du plateau de Valbonne voit ses crédits (en autorisations de programme) passer à 15 millions de francs contre 13 millions en 1979.

RÉGIONS

Ile-de-France

Nouvelle dissidence chez les commissaires-priseurs de la capitale

Difficultés de financement pour le futur hôtel Drouot

L'étude Ader-Picard-Tajan, qui est la plus importante de Paris par son chiffre d'affaires, vient de prendre la décision de réduire de moitié sa contribution à la « bourse commune de résidence ».

Instituée par l'édit du 16 octobre 1696, ce système de répartition des honoraires entre les soixante-dix commissaires-priseurs de Paris avait fait l'objet d'une ordonnance du 18 février 1815 qui obligeait — et qui continue d'obliger — les officiers ministériels *« à mettre en communauté la moitié des droits qui leurs sont alloués sur chaque vente »*.

La décision unilatérale de l'étude Ader a jeté la consternation et soulevé de vives protestations à l'assemblée générale du 11 janvier dernier de la compagnie des commissaires-priseurs de Paris. Comme une majorité risquait de se dégager pour « condamner » l'étude Ader, le vote a été remis à plus tard en attendant que les représentants de la compagnie prennent l'avis de la direction des affaires civiles au ministère de la justice, qui est depuis trois ans en possession d'un dossier de réforme de la profession des commissaires-priseurs.

On sait que le système de la bourse commune pénalise en fait les études les plus actives au profit des « canards boiteux » qui ne vendent presque jamais à l'hôtel Drouot. Une commission dite « Avenir de la profession » avait en principe décidé, en 1977, la suppression de cette institution *« archaïque, anti-économique et inéquitable »* (rapport de Mᵉ Raynaud). Toutefois, pour Paris, et compte tenu du lien créé entre la bourse commune et le financement de la reconstruction de l'hôtel des ventes, il avait été proposé que les montants versés à la communauté soient ramenés de 50 à 25 % des honoraires pour les officiers ministériels parisiens. Cette proposition, admise alors par l'ensemble de la profession, devait faire l'objet d'un projet de loi, mis à l'étude à la chancellerie.

Rentes de situation

Ne voyant rien venir et invoquant une lourde augmentation de ses charges, l'étude Ader a donc décidé de mettre en application sans plus tarder, à partir de janvier 1980, le principe d'une réduction de moitié de sa contribution à la bourse commune. Mᵉ Tajan, qui a mené la bataille contre ceux qu'il appelle les *« conservateurs »*, considère que c'est là un premier pas pour une moralisation de la profession. Il n'est cependant pas exclu que la chambre de discipline des commissaires-priseurs de Paris prenne prétexte de cette violation de la loi pour engager un procès contre l'étude Ader, comme elle l'avait fait, sur des fondements juridiques beaucoup plus fragiles, contre Mᵉˢ Loudmer et Poulain, accusés d'avoir violé le *« principe de l'unicité des lieux de ventes »* lorsqu'ils avaient quitté l'hôtel Drouot pour s'installer, au printemps dernier, en leur hôtel des ventes du Faubourg-Saint-Honoré.

La mesure prise par l'étude Ader, qui est en quelque sorte une anticipation sur un texte de loi en gestation, n'est pas du goût des derniers arrivés dans le métier. Il faut dire que le montant versé par l'étude Ader à la communauté représente pour elle un « manque à gagner » de l'ordre de 2 millions par an. Dans le même temps certains commissaires-priseurs *« les moins travailleurs et les moins dynamiques »* (aux termes du rapport cité) bénéficient d'une confortable rente de situation.

Il ne paraît pas douteux que si l'affaire de la bourse de commerce venait en discussion au Parlement, une majorité se prononcerait pour la suppression pure et simple de cette institution d'un autre âge, génératrice de graves inégalités.

Mais la diminution de recettes pour l'ensemble de la compagnie risque de rendre très difficiles le financement et le fonctionnement même du nouvel hôtel Drouot, qui doit être inauguré dans le 9ᵉ arrondissement, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des ventes, dans quatre mois. D'autant qu'il est fort possible que Mᵉˢ Ader-Picard-Tajan ouvrent bientôt pour leur propre compte une salle des ventes en dehors de Drouot, suivant l'exemple de Mᵉˢ Loudmer et Poulain, qu'ils n'ont pas manqué de consulter avant d'engager les hostilités contre les tenants du *statu quo*.

Venant après l'affaire Loudmer, l'affaire Ader menace de faire éclater à terme la compagnie parisienne des commissaires-priseurs.

JEAN BEDEL.

Alsace

STRASBOURG VILLE AÉRIENNE OUVERTE

Air France a commencé d'exploiter, le lundi 14 janvier, un vol direct Strasbourg-Londres avec un « Bac 111 » affrété à la compagnie British Island Airways (B.I.A.). Cette liaison sera assurée pendant les sessions du Parlement européen, soit environ une semaine par mois.

Soucieux de permettre à Strasbourg d'assurer pleinement son rôle de capitale européenne, le gouvernement a, en effet, décidé de la considérer désormais, pour la desserte aérienne, comme une « ville ouverte ». Ce statut autorise les compagnies des Etats membres de la C.E.E. à y poser leurs avions sans que ces ouvertures de ligne — au départ ou à destination de leur pays d'origine, — donnent lieu à des négociations de droits de trafic.

Ce n'est pas d'hier que les élus locaux, M. Pflimlin, maire de Strasbourg, en tête, dénoncent le « monopole » d'Air France qui, à leur avis, contrarie les ambitions européennes de la métropole alsacienne. Selon eux, de nombreux transporteurs étrangers auraient souhaité desservir l'aéroport d'Entzheim si la compagnie nationale ne leur avait pas fait barrage.

Pour autant, les Alsaciens disposent d'une desserte aérienne fort convenable puisque, sous couvert d'Air Alsace et de Touraine air transport (TAT) Air France exploite avec des Fokker, une ou deux fois par jour, des lignes à destination de Londres via Lille, d'Amsterdam via Bruxelles, de Milan, de Rome et de Francfort.

11 millions de déficit

La Délégation à l'aménagement du territoire couvre le déficit de ces lignes — environ 11 millions de francs en 1979, — à hauteur des deux tiers ; la ville de Strasbourg, la chambre de commerce de Strasbourg et le conseil général du Bas-Rhin se partagent à égalité le dernier tiers. Air France ne s'est jamais montrée très chaude pour entretenir un réseau sans profit. Mais la raison d'Etat l'a emporté.

Certaines lignes — à destination de Londres et de Milan — atteignent ou approchent l'équilibre financier. D'autres — à destination de Rome et de Francfort — ne sont pas près de sortir du rouge. Strasbourg n'est-elle pas à environ une heure et demie d'autoroute de Francfort, alors qu'en avion le trajet, d'un centre ville à l'autre, est de deux heures...

Maintenant que Strasbourg a obtenu, après force démarches, le statut de « ville ouverte », peut-on imaginer que les compagnies de l'Europe des Dix vont s'y précipiter ? L'intérêt de certaines serait d'attirer vers Amsterdam, Bruxelles ou Francfort, grâce à de bonnes correspondances, la clientèle alsacienne.

C'est ce risque-là — celui d'une évasion de trafic, — qui a pu inciter Air France à vouloir conserver sa « priorité de pavillon ». Cette menace serait d'autant plus sérieuse si l'aéroport d'Entzheim servait de base opérationnelle aux transporteurs à la demande et, pourquoi pas, à Freddie Laker, l'inventeur du « train du ciel », qui n'a pas caché son intention d'investir l'Europe. — J.-J. B.

A PROPOS DE...

Un rapport de la DATAR

Des banlieues moins grandes

Particulièrement rapide entre 1968 et 1975, le développement des banlieues ne continuera pas forcément à un rythme aussi soutenu. C'est l'une des indications contenues dans le rapport établi par la DATAR, en marge de la commission Mayoux (« le Monde » du 28 mars 1979) afin de mieux connaître les conséquences de la « dynamique péri-urbaine » pour l'aménagement du territoire et d'inciter à « une meilleure localisation des hommes et des activités ».

Les communes péri-urbaines (celles qui entourent les communes-centre d'agglomération) abritaient, en 1975, 20 % de la population française, soit onze millions d'habitants, au lieu de 15 % en 1962. En 1975, 29 % des citadins habitaient les communes péri-urbaines. D'autre part, près du tiers de l'accroissement des banlieues entre 1968 et 1975 est dû à la région parisienne bien que l'ouest (Bretagne en particulier) et le sud-est du pays aient connu aussi de fortes croissances.

Ces banlieues nouvelles sont formées au moins pour moitié, selon les auteurs du rapport, de maisons individuelles, plutôt en lotissement et en « nouveau village » que de façon isolée. Mais les auteurs notent une tendance marquée à la ségrégation : les catégories sociales se groupent de façon homogène et on y trouve plus de propriétaires qu'ailleurs (53 % au lieu de 46 % pour l'ensemble du pays).

Ces classes moyennes, cadres, jeunes... et propriétaires changeront-ils d'attitude dans la « longue période historique marquée par la crise économique » *qui s'ouvre désormais ? Très lié à une phase de forte croissance, le développement des nouvelles banlieues ne persistera peut-être pas dans une période où les classes moyennes pourraient se sentir menacées (coût du crédit, chômage, fiscalité, etc.) et où le coût de l'habitat lointain et individuel (raréfaction des sols, chauffage, voitures, etc.) ne pourra qu'augmenter.*

Bien que la plupart des nouveaux résidents « se déclarent satisfaits, tout comme les habitants des grands ensembles se disaient contents de leur emménagement il y a quinze ans », *les auteurs du rapport estiment que l'optimisme actuel cache mal une certaine* « défiance » *au moment où certaines difficultés apparaissent. La rareté de l'offre de terrains, considérés comme une valeur-refuge, fait évidemment monter les prix. On constate d'ailleurs que le coût d'une parcelle est pratiquement constant : quand le terrain est plus éloigné, il est, pour le même prix, plus grand. Mais les besoins sont importants : 100 000 hectares pour construire 1 700 000 maisons individuelles d'ici à 1990 selon la commission Majoux. De plus, les équipements collectifs sont mal répartis, et souvent ils « arrivent » longtemps après les habitants.*

Ce retard n'est qu'un des nombreux déséquilibres qui affectent la grande banlieue : éloignement des lieux de travail, mauvaise répartition des commerces, inadaptation des transports collectifs et nécessité d'avoir deux voitures. *Enfin, les auteurs du rapport notent un* « décalage entre les nouveaux arrivés et le milieu d'accueil, source de tensions durables ».

Le transport « détonateur social »

L'augmentation du coût de l'énergie aura évidemment une influence directe *sur l'habitat de grande banlieue. Bien qu'ils n'apportent toujours pas les informations précises qu'on attend toujours sur ce sujet, les auteurs du rapport donnent quelques indications :* « Le surcroît d'exploitation de la maison individuelle provient essentiellement des dépenses de chauffage nécessaire pour compenser les pertes de chaleur plus importantes. Selon les techniques, le supplément varie de 80 % à 130 %. »

D'autre part, « la possession d'un logement individuel s'accompagne souvent d'achats coûteux : congélateur, voiture, etc. 96 % des ménages du péri-urbain sont motorisés contre 65 % au niveau France entière ; 47 % ont deux voitures au lieu de 14 % au niveau national ».

Le problème particulier du transport est considéré par les auteurs du rapport comme un « détonateur social potentiel ». *Les difficultés communes à tous les citadins sont amplifiées en grande banlieue et la difficulté de trouver des solutions de remplacement assombrit l'avenir.*

« La durée et le coût des migrations alternantes, fastidieuses et fatigantes, l'endettement des ménages, le temps passé hors du domicile », *risquent de dégrader les conditions de vie réelles dans les maisons hors des villes... et de ternir le beau rêve.*

FAITS ET PROJETS

TRANSPORTS

● *Le trafic du port du Havre* a atteint 89 millions de tonnes en 1979, enregistrant une hausse de 15 % par rapport à 1978. La progression de trafic a été importante dans trois secteurs : le pétrole, avec des importations de près de 5,5 millions de tonnes, en hausse de 11 % ; le charbon qui, avec 6,3 millions de tonnes, a progressé de 21 % : les marchandises diverses, en hausse de 11,5 %, avec environ 7 632 000 tonnes.

● *Deux chalutiers bretons arraisonnés.* — Deux chalutiers bretons ont été arraisonnés, le samedi 12 janvier, par un garde-côtes britannique : le *Locarec*, de Saint-Guénolé-Penmarc'h et le *Petit Poisson*, de Loctudy, deux ports du pays bigouden, qui étaient en action de pêche au large de la côte galloise, ont été déroutés vers Milford-Haven en Grande-Bretagne. Les deux patrons seront traduits devant le tribunal local pour utilisation de filets dont le maillage n'est pas conforme aux normes décidées unilatéralement par la Grande-Bretagne au mois de juillet.

SPORTS

ESCRIME

LE SABRE SACRIFIÉ

En gagnant le challenge Touzard, organisé par l'U.S. Métro le dimanche 13 janvier, à Paris, le Français Thierry Trottein, vingt-trois ans, a causé une certaine surprise. D'abord parce qu'il semblait avoir abandonné toute ambition dans cette arme, ensuite parce qu'il n'est pas fréquent de voir un sabreur français remporter une compétition internationale, fût-elle de seconde catégorie. Toutefois, comme les tireurs des cinq meilleures nations dans la spécialité (U.R.S.S., Italie, Roumanie, Pologne, Hongrie) ne participaient pas au challenge, et comme l'on n'a dénombré que onze Français parmi les trente-six premiers au classement, il est un peu tôt pour pavoiser.

Lassée des « éternels espoirs », la Fédération française d'escrime a d'ailleurs déjà défini sa politique olympique : au mieux, trois sabreurs seulement effectueront le déplacement de Moscou, alors que le fleuret et l'épée seront représentés par cinq tireurs. Conséquences : le budget de la commission de sabre a été rogné de 30 000 F (100 000 F contre 130 000 en 1979) et certains déplacements à l'étranger ont été annulés.

Le président de la commission de sabre, M. Jean Ramez, est d'autant plus affecté par cette coupe sombre qu'il estime que, dans le sillage de Jean-François Lamour (onzième au dernier classement mondial), une dynamique s'est créée. Selon M. Ramez, à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) les sabreurs français travaillent davantage. Pour la première fois, ils bénéficient d'un entraînement physique et d'un suivi médical sérieux, des stages sont organisés pour les maîtres d'armes et chez les jeunes on détecte enfin plusieurs éléments d'avenir. Brossé ainsi, le tableau n'est donc pas tellement sombre, mais dans le domaine des résultats, les progrès ne sont pas encore très perceptibles.

J.-M. S.

VOILE

LE SALON DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Les grands chantiers creusent l'écart

Au sein de la navigation de plaisance coexistent des activités très diverses affichant des états de santé bien différents, comme on peut le constater au XIXᵉ Salon de la navigation de plaisance (palais du CNIT, jusqu'au 21 janvier, de 10 heures à 20 heures, les 15 et 18 janvier, jusqu'à 23 heures) : le voilier habitable se porte mieux que le dériveur ; la vedette à moteur suscite une certaine réserve ; le pneumatique va bien et la planche à voile est en plein essor.

La situation de la plaisance apparaît encore plus contrastée si l'on considère non plus les branches d'activité mais les entreprises. Deux chantiers vendéens ayant à leur tête des personnalités jeunes et dynamiques se détachent si nettement du lot qu'ils réalisent à eux deux le tiers du chiffre d'affaires global d'une profession qui compte plusieurs dizaines de constructeurs.

Aux Herbiers, Jeanneau, la plus grande entreprise spécialisée d'Europe, a vu, de 1978 à 1979, son effectif passer de sept cent quatre-vingt-un à huit cent soixante-treize employés. Fait significatif, cette maison attaque le marché de la planche à voile avec la Jeanneau-Wind, vendue 3 390 F. Michel Richard, qui dirige la société, compte en livrer cinq mille exemplaires au cours de cette année. A l'autre extrémité de la gamme, le Gin-Fizz de 11,40 mètres, est remplacé par le Gin-Flip de 11,80 mètres, à deux cabines arrière. Un Fifty (voile et moteur) sera lancé l'an prochain. Le Sangria de 8 mètres, dessiné par Philippe Harlé et diffusé à deux mille cinq cents exemplaires, fait peau neuve et reçoit une cinquième couchette.

Mais, chez Jeanneau, la nouveauté la plus marquante est le Rush, half-tonner de 9,20 mètres, dessiné par Ron Holland, architecte néo-zélandais établi en Irlande. Trois cent cinquante unités de ce voilier rapide à six couchettes devraient être vendues au cours de la saison. Il sera construit sous licence avec un autre nom aux Etats-Unis.

Les « planches »

Le Rush s'attaque au First 30, half-tonner d'André Mauric, long de 8,95 mètres, diffusé à sept cents exemplaires par Béneteau de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. En expansion rapide lui aussi, le deuxième chantier français, dirigé par Annette Roux, occupe une position voisine de celle du premier. La rivalité entre les deux entreprises se manifeste dans tous les domaines, celui des half-tonners, coûtant environ 150 000 F, promet d'être très animé. L'architecte naval Jean Berret dessine pour Béneteau un nouveau voilier de compétition de cette catégorie. D'autre part, sous le nom de Gahinet 31, sortira en avril un half-tonner de 9,35 mètres dessiné par ce navigateur qui, avec Eugène Riguidel, a gagné en 1979 la Transatlantique en double. Le bateau sera construit en petite série par la SORAP de La Rochelle.

Le même chantier de Saint-Gilles-Croix-de-Vie propose des nouveautés : des voiliers habitables, comme l'Evasion 37 de 11,30 mètres dû à André Béneteau, le First 35 de 10,70 mètres de Jean Berret, le First 25 de 7,50 mètres de Jean-Marie Finot et l'Evasion 22 de 6,95 mètres en même temps qu'une planche à voile (objectif cinq mille unités en 1980) et que, fait marquant, ses premières vedettes à moteur : les Flyer de 4,60 mètres, 5,40 mètres, 6,47 mètres dont la coque est due au spécialiste hollandais Cees Van Der Velden et le dessin au styliste Joël Bretecher.

L'expansion de Jeanneau et de Béneteau doit peu à l'exportation qui n'absorbe respectivement que 15 % et 18 % de leur activité : de grands progrès peuvent être réalisés en ce domaine. Certains chantiers français montrent une belle efficacité sur les marchés extérieurs : Amel y réalise 75 % de ses ventes, Dufour 65 %, Wauquiez 60 %, de même que les Constructions nautiques du Sud-Ouest.

Dufour, dont la filiale Tabur a fabriqué 30 000 planches à voile en 1979 (prévisions 50 000 en 1980) lance le T. 7, dériveur à quatre couchettes conçu de façon originale par Jean-Louis Noir : mise à l'eau aisée (tirant d'eau de 0,30 mètre) échouage facile à marée basse (semelle plane en inox), deux cabines, avant et arrière, à accès séparé. Le T. 7 a terminé troisième de la mini-transat en solitaire derrière le nouveau Gros Plant de Philippe Harlé.

Chez Wauquiez qui réalise avec soin des unités confortables appréciées outre-Manche apparaît le Pretorien de 10,80 mètres. Yachting-France ajoute le petit Jouet 550, micro-cuper à dérive de Jean Berret, aux autres voiliers habitables du même architecte, Jouet 600 et 680, et il lance le Jouet 1300 de 12,80 mètres à dix couchettes dû à Daniel Tortarolo. Gibert-Marine propose le Pico Plus de 5,90 mètres dessiné par Michel Joubert.

Au centre du Palais du C.N.I.T. un catamaran géant en aluminium attire tous les regards. Il sera utilisé par Jean-Yves Terlain dans la Transatlantique en solitaire de juin prochain. 1980 sera d'ailleurs une très grande année dans le domaine de la voile : Transatlantique en juin, Jeux olympiques en juillet et Coupe de l'America en septembre.

YVES ANDRÉ.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

UNE ÉTUDE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Priorité au bassin d'emploi

Priorité doit être donnée au bassin d'emploi : telle est la conclusion d'une étude de la section du travail et des relations professionnelles du Conseil économique et social, sur « le fonctionnement du marché du travail » en France.

Après d'autres rapports officiels, celui établi par Mme Claude du Granrut (1) constate *« l'inadaptation des instruments traditionnels de mesure et de connaissance du marché du travail »* : les données statistiques de base sont insuffisantes.

Or, poursuit cette étude, *« la régulation du marché du travail se fait principalement au niveau local : ainsi entre mars 1971 et mars 1977, 80 % des salariés du secteur privé qui ont changé d'entreprise n'ont pas changé de commune, 10 % sont restés dans le même département et 5 % dans la même région. Seulement 5 % ont changé de région »*.

A l'heure actuelle, *« la conception nationale de l'appareil statistique veut que les marchés locaux du travail soient le reflet du marché national »*. Si l'inverse était vrai, comme le pense la section du Conseil économique et social, et si *« le marché national du travail »* était *« la résultante des différents marchés locaux »* ? D'où *« la notion de bassin d'emploi considéré comme une zone à l'intérieur de laquelle il y a identité entre le lieu de domicile et le lieu de travail »*.

L'entreprise locale restant le pôle d'attraction primordial, il convient, propose cette étude, d'établir une définition précise du bassin d'emploi ; de constituer un « jeu complet » de données statistiques incluant des informations sur l'emploi public et para-public, la formation professionnelle, l'habitat, les réseaux de communication, etc. ; de donner une base juridique aux comités de bassin d'emploi, où seraient représentés les entreprises, les syndicats, les administrations et les élus, et de créer de *« nouveaux instruments d'observation »*, afin, d'une part, de dresser de véritables fiches d'identité de bassins d'emploi et, d'autre part, d'améliorer le fonctionnement d'organismes existants, comme l'Agence nationale pour l'emploi (2).

Il s'agirait, enfin, de coordonner l'action nationale et locale pour l'emploi : « *C'est ainsi*, suggère le rapport, *que pourrait être envisagée une réforme de la carte des aides qui s'appuieraient dorénavant sur celle des bassins d'emploi* ».

(1) Cette étude, qui a aussi le mérite de la concision (25 pages), a été adoptée à l'unanimité par les membres de cette section du Comité économique et social.

(2) Tout en notant que l'A.N.P.E. s'efforce de « promouvoir des améliorations », ce rapport souligne le nombre insuffisant d'agences pour l'emploi en France (six cent quatorze) et leur répartition très inégale : par exemple, cinquante-sept dans le Nord-Pas-de-Calais et une seule dans la Creuse.

● *Un conflit à l'imprimerie D.M.C.-Arts graphiques.* — Les trois cent cinquante salariés de l'imprimerie D.M.C.-Arts graphiques de Mulhouse (Haut-Rhin), qui occupaient leurs ateliers depuis le vendredi 11 janvier (*le Monde daté 13-14 janvier*), ont décidé lundi soir 14 janvier de reprendre le travail. Un protocole d'accord prévoit que les quelque cent suppressions de postes prévues avant le 30 juin *« ne seront pas synonymes de licenciements »*, même si les départs encouragés par des primes ne permettent pas d'atteindre cet objectif à la date envisagée. La direction s'est engagée à maintenir l'outil de production. Les établissements D.M.C.-Arts graphiques, spécialisés dans l'offset, participent à la fabrication de plusieurs hebdomadaires et mensuels nationaux.

● *P.T.T. : prochaine grève à Metz.* — Les trois syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. du centre de tri postal de Metz-gare ont décidé d'appeler les trois cents employés du centre à la grève à partir du début de la semaine prochaine. Cet arrêt de travail, reconductible de 24 heures en 24 heures a été décidé le 14 janvier. Les syndicats demandent la création de nouveaux postes.

Nouvelles difficultés chez Mavilor toujours occupée

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Mavilor, les espoirs qu'avaient fait naître les négociations, la semaine dernière, ont recommencé à s'estomper dans la morne grisaille de l'attente. C'est un dialogue de sourds qui, de nouveau, s'est instauré entre la direction et les syndicats qui ne se sont pas rencontrés depuis la nuit du 11 au 12 janvier. Ils n'étaient alors pas parvenus à un accord définitif bien que la direction ait lâché du lest. Celle-ci n'a pas répondu à l'invite des syndicats de reprendre la discussion lundi 14 janvier.

Les délégués de la C.G.T. et de la C.F.D.T. l'ont attendue en vain au rendez-vous qu'ils lui avaient unilatéralement fixé sur le même terrain neutre que la fois précédente. Dans une lettre qu'elle leur a fait parvenir en début d'après-midi, la direction écrit *« qu'il n'est pas nécessaire de se rencontrer à nouveau »*, estimant que les trois jours de négociations précédents avaient permis un examen complet et approfondi de tous les problèmes. En complément aux engagements qu'elle avait déjà pris, elle en ajoutait deux nouveaux : les avantages acquis seront maintenus et, après la reprise du travail, une avance de mille francs, remboursable dans un délai de cinq mois, sera faite à toutes les personnes qui en feront la demande. Elle ajoute que *« dans ce contexte difficile »*, elle s'était *« efforcée de satisfaire les demandes du personnel à la limite des moyens de l'entreprise »* et qu'elle ne pouvait aller plus loin. *« Le moment est maintenant venu pour le personnel de prendre ses responsabilités »*, concluait-elle.

Dans l'heure qui suivit, par une lettre portée au domicile du P.-D.G., M. Berthier, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont répondu que *« de mémoire d'organisation syndicale et de responsables, un conflit de l'ampleur du nôtre n'a trouvé de solution dans une correspondance »*. Et ils insistaient sur la nécessité de se retrouver *« tout de suite »* autour d'une table de négociation *« afin que les travailleurs puissent travailler et Mavilor survivre »*.

Dans la soirée, le P.-D.G. leur a répondu une réponse de normand en leur demandant de faire un rapport écrit sur les points encore en suspens.

PAUL CHAPPEL.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Les commerçants bretons s'inquiètent des relations entre Paris et la province

De notre correspondant

Rennes. — Deux cent cinquante commerçants bretons ont participé, lundi 14 janvier, à Rennes, à un débat de protestation organisé par la Confédération du comerce de Bretagne et le CID-UNATI, sur le thème de la dégradation des relations entre Paris et la province. Un cas concret au centre de ce débat : l'implantation d'un hypermarché au nord-est de l'agglomération rennaise autrosiée par le ministre du commerce, contre l'avis des instances locales (*le Monde* du 2 janvier).

Pour les commerçants bretons, qui fustigent « *les abus de pouvoir de l'agglomération parisienne et de ses représentations régionales* », l'autorisation délivrée constitue le pas de trop qui, à terme, met en péril l'existence du petit commerce, qui, en Bretagne, représente quelque cent mille électeurs. Le constat d'échec apparaît, *a dit* le vice-président de la chambre de commerce et l'industrie de Rennes, M. Yves Garnier, qui a souligné : « *L'administration nous a bernés, nous n'avons plus confiance en elle.* » Pour le maire de Rennes, M. Edmond Hervé, « *toute concentration commerciale excessive tue la vie des communes et celles des quartiers* ».

Au réquisitoire dressé contre les hypermarchés par les participants qui ont dénoncé la concurrence de façade entre les géants du commerce, est venue s'ajouter une condamnation unanime de la prédominance des décisions prises par *« des technocrates parisiens totalement ignorant des situations concrètes locales »*. La régionalisation se meurt, la décentralisation des pouvoirs ne dépasse pas le stade des discours, où d'ailleurs son évocation prend des allures de peau de chagrin. Dans le même temps les abus de pouvoir se multiplient. Or l'*« abus de pouvoir conduit toujours à la révolte »*, a conclu M. Maurice Chauvin, président de la Confédération du commerce de Bretagne.

IMMIGRÉS

● *Après la décision du Conseil constitutionnel* annulant partiellement la loi Bonnet, le bureau confédéral de la C.G.T. considère qu'il s'agit là d'un « *nouveau succès important pour les immigrés, qui s'inscrit dans la bataille générale pour la défense des libertés (...). C'est un encouragement à poursuivre l'action pour mettre en échec les autres aspects iniques de la loi Barre-Bonnet* ».

● *La semaine d'action du Centre d'études anti-impérialistes*, organisée jusqu'au samedi 19 janvier au 14, rue de Nanteuil (Paris 15e), se déroule dans les locaux du Centre international de culture populaire — et non pas dans ceux de la Maison des travailleurs immigrés, comme nous l'avons annoncé par erreur (*le Monde* du 15 janvier). Des débats sont prévus chaque jour à partir de 19 heures, et une projection de courts métrages sur l'immigration aura lieu le 19 janvier à partir de 15 heures.

ÉNERGIE

CONSOMMATION RECORD D'ÉLECTRICITÉ DU FAIT DU FROID EN FRANCE

La consommation d'électricité a atteint une pointe record entre 8 heures et 10 heures du matin, le lundi 14 janvier. La courbe de charge a atteint 41 200 mégawatts contre 40 900 le 17 janvier 1979, précédent record.

Les prévisionnistes d'E.D.F. n'ont pas été surpris. En tenant compte d'une température moyenne pour la France de — 6,4 degrés (moyenne pondérée entre les températures du Bourget et de Toulouse). Ceux-ci attendaient une pointe de 43 500 mégawatts. On pourrait donc parler de la « sagesse » des Français, sensibilisés désormais aux économies d'énergie, si le 14 janvier la S.N.C.F., du fait de la grève, n'avait consommé moins d'électricité que prévu.

EXXON SOULIGNE L'IMPORTANCE DES STOCKS DE PÉTROLE

Un nouvel arrêt total des exportations iraniennes de pétrole cette année n'aurait pas d'impact majeur en raison de l'abondance des stocks mondiaux et de la diminution de la consommation mondiale, estime un rapport de la société Exxon publié le 14 janvier à New-York.

Selon Exxon, les principaux pays consommateurs de pétrole avaient en stock, au 1er octobre, 660 millions de barils de pétrole contre 550 en octobre 1978.

Exxon, première compagnie pétrolière mondiale, souligne dans son rapport que la consommation américaine de pétrole cette année et en 1981 sera inférieure aux 18,8 millions barils/jour constatée en 1978.

La société prévoit enfin que la production de l'*Arabie Saoudite* tombrea à 8,8 millions barils par jour en 1980 contre 9,5 millions barils/jours à l'heure actuelle. Celle de l'Iran devrait rester stable à 3 millions barils/jour. Selon Exxon, la production des pays de l'OPEP devrait diminuer au total cette année de 1,5 à 2 millions barils/jour pour *totaliser 29 millions* barils/jour.

AGRICULTURE

SELON LES PRODUCTEURS DE L'OUEST

Le soutien du marché laitier est moins coûteux en France que chez nos partenaires de la C.E.E.

De notre correspondant

Rennes. — Après la Fédération nationale des producteurs laitiers, les producteurs de l'Ouest (la Bretagne et les Pays de la Loire représentent 31,2 % de la collecte nationale) et les transformateurs laitiers viennent de lancer une campagne de sensibilisation de l'opinion sur les problèmes laitiers européens.

Dans un dossier de onze pages, ils répondent aux « attaques » lancées contre l'économie laitière et soulignent l'importance de l'enjeu si de mauvaises décisions (augmentation de la taxe de coresponsabilité, taxe supplémentaire pour les entreprises de transformation dont la collecte dépasserait 99 % de celle réalisée l'année précédente) étaient prises à Bruxelles.

La production laitière est la principale production agricole de la région Ouest. Elle a concerné, en 1978, 150 000 livreurs de lait sur les 220 000 agriculteurs recensés en Bretagne et dans les Pays de Loire (sept agriculteurs sur dix)), et davantage de producteurs qu'au Danemark (56 000), au Royaume-Uni (72 000), aux Pays-Bas (83 000) ou en Irlande (120 000). Elle procure de nombreux emplois dans les domaines des approvisionnements, des services et de la transformation avec 15 000 salariés dans les laiteries de la région (un salarié pour dix producteurs).

Après avoir constaté que la collecte de lait avait augmenté moins vite en France que dans l'ensemble de la C.E.E. au cours des huit dernières années, les producteurs et les transformateurs de l'Ouest déclarent : *« L'économie laitière de l'Ouest français a permis de freiner le déclin relatif de la France dans l'évolution de la collecte laitière communautaire. »*

Qui plus est, s'il y a encombrement du marché, ce n'est pas le fait de la France, et encore moins celui de la région ouest, qui ont su mieux que d'autres diversifier la transformation du lait.

En Bretagne et dans les Pays de la Loire, les production de fromages — un marché qui ne coûte rien aux finances du FEOGA — ont augmenté nettement plus rapidement (+ 60 % entre 1970 et 1978) que dans le reste de la France (+ 21 %) et dans la C.E.E. (+ 35 %). Désireux de déculpabiliser les producteurs, les responsables régionaux expliquent que le coût du soutien par producteur et par kilo de lait collecté est inférieur en France, où il s'est stabilisé au cours des dernières années, à celui des autres pays de la Communauté.

« Pour l'ouest de la France, concluent-ils, *il est essentiel de permettre un développement raisonnable de la production laitière en limitant la production intensive à partir de matières premières importées et en favorisant l'installation de jeunes et la création d'ateliers viables. Cela peut impliquer une régionalisation de la production, phénomène d'ailleurs déjà existant, qui est la contrepartie nécessaire de l'effort de compétitivité de la France vis-à-vis de ces partenaires laitiers européens. »*

C.T.

● *Une nouvelle fraude sur les droits de douane* et les subventions communautaires a été découverte par la douane néerlandaise. Le trafic porte sur l'importation de lait en poudre aux Pays-Bas, en provenance de Belgique. Des perquisitions ont eu lieu dans une dizaine d'entreprises néerlandaises.

Soixante exploitations agricoles trop endettées sont menacées de disparition

De notre correspondant

Blois. — Pour la première fois en Loir-et-Cher des exploitations agricoles sont menacées de disparition. Une soixantaine d'exploitations, principalement en Sologne mais aussi dans le Perche et la Gâtine, sont, en effet, dans l'impossibilité de faire face aux remboursement de leurs emprunts et vont se trouver en situation de cessation de paiement. La Caisse régionale de crédit agricole avait demandé l'année dernière à *toutes* les caises locales de recenser les exploitations en difficultés et le préfet du département, M. Hardy, avait donné son appui pour que l'on recherche des mesures de sauvetage : cent vingt et deux cents exploitations ont ainsi fait l'objet d'un examen particulier avec « simulation budgétaire » pour celles qui présentaient une chance de redressement.

La Caisse régionale de crédit agricole a décidé de réserver, en priorité, une partie de ses prêts aux exploitations en difficulté, soit 9,5 millions de francs. De son côté, la Caisse nationale a consenti une dotation exceptionnelle de 8 millions de francs, au total 17,5 millions de francs pour les entreprises encore viables. Pour les autres, qui sont à terme condamnées, la commission départementale agricole examine la situation cas par cas, afin d'aboutir au départ des exploitants dans des conditions qui soient les moins mauvaises possibles.

● *Les prix du bois sur pied* ont progressé en moyenne de 14 % en 1979 avec des mouvements atteignant plus de 30 % de hausse pour le sapin, indique l'Office national ds forêts. Ces résultats font apparaître *« un net revirement de tendance par rapport aux deux années précédentes »*, écrit l'ONF. Les prix des bois résineux, qui stagnaient, ont progressé sensiblement et les fortes hausses *des* feuillus *se sont ra*lenties. — *(A.F.P.)*

UNE SOCIÉTÉ D'AMIENS VA DEVENIR LA PREMIÈRE PRODUCTRICE MONDIALE DE LYSINE

(De notre corespondant.)

Amiens. — Le société Eurolysine vient d'acheter, pour s'agrandir et devenir le premier producteur mondial de lysine, 16 hectares contigus à son terrain de la zone industrielle d'Amiens. La lysine est extraite de la beterave, matière première qui ne manque pas dans la plaine picarde. Elle donne, d'autre part, ds protéines destinées à l'alimentation animale (limitant ainsi l'achat onéreux de tourteaux de soja), d'autre part, des *engrais* (sulfate de potassium et d'ammonium).

Cette société a été créée en 1974 par Orsan, premier producteur européen de glutamate (acide aminé emdployé dans les industries alimentaires, notamment pour la fabrication des bouillons *de potages*) et Ajinomoto, de Tokyo, le plus grand producteur mondial d'acides aminés. Les deux fondateurs possèdent chacun 50 % des actions. Eurolysine est l'unique fabricant européen de lysine. Seconde sur le plan mondial, avec 5 500 tonnes (dont 78 % ont été exportés en 1979), l'entreprise d'Amiens devrait, après son extension, prendre la première place et atteindre un volume de production de 11 000 tonnes. Le montant des travaux s'élèvera à 110 millions de francs, l'usine actuelle ayant coûté 140 millions de francs. Eurolysine emploie 200 salariés. Ce bond en avant devrait normalement s'accompagner de créations d'emplois qui ne seront cependant pas nombreuses, la production étant très automatisée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dep. —	
$ E.-U.	4,0245	4,0285	— 90	— 60	— 140	— 105	— 310	— 240
$ can.	3,4500	3,4545	— 70	— 20	— 110	— 45	— 185	— 90
Yen (100)	1,7040	1,7070	+ 60	+ 90	+ 110	+ 145	+ 330	+ 395
DM	2,3395	2,3440	+ 65	+ 100	+ 135	+ 180	+ 450	+ 545
Florin	2,1205	2,1235	— 10	+ 10	0	+ 25	+ 85	+ 140
F.B. (100)	14,4045	14,4285	— 320	— 165	— 555	— 370	— 1270	— 835
F.S.	2,5415	2,5465	+ 150	+ 180	+ 280	+ 320	+ 825	+ 935
L. (1 000)	5,0080	5,0145	— 465	— 370	— 820	— 695	— 1895	— 1675
£	9,2020	9,2150	— 445	— 350	— 695	— 585	— 1450	— 1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/4	8 1/8	8	8 3/8	8 1/16	8 7/16	8 1/4	8 5/8
$ E.-U.	14	14 3/8	14	14 3/8	14 1/16	14 7/16	14	14 3/8
Florin	11 1/4	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 1/4	12
F B. (100)	13 1/4	14 3/4	13 5/8	14 3/8	14	14 3/4	13 15/16	14 11/16
F.S.	3/8	7/8	4 3/8	4 3/4	4 3/4	5 1/8	5 5/16	5 11/16
L. (1 000)	18 3/4	20 1/4	18 3/4	22 1/4	19 3/4	22 1/4	18 3/4	21 1/4
£	24 3/4	27 1/4	16 5/8	17 3/8	16 1/2	17 1/4	15 7/8	16 5/8
Fr franc	11 7/8	12 3/8	12 3/8	12 7/8	13	13 1/2	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Industrie pharmaceutique

M. JOLY SUCCÈDE A M. MAILLARD A LA TÊTE DU SNIP

M. Pierre *Joly*, membre du directoire et directeur général chargé des activités « santé » du groupe Roussel-Uclaf, devrait être porté, ce mardi 15 janvier, à la présidence du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP). Il succédera à M. Gabriel Maillard, qui occupait ce poste depuis douze ans, et a remis sa démission un an avant la fin de son mandat, pour convenances personnelles.

Agé de cinquante ans, M. Pierre Joly a commencé sa carrière dans le groupe Pechiney-Ugine-Kuhlman, où il était entré en 1955. D'abord chargé de l'exploitation des spécialités pharmaceutiques du groupe, il avait été nommé par la suite P.-D.G. de la filiale SEDAPH, poste qu'il devait quitter en 1972 pour rejoindre Roussel-Uclaf.

Attendue depuis plusieurs semaines, son arrivée à la tête du SNIP est généralement bien accueillie dans les milieux de l'industrie pharmaceutique, où, semble-t-il, nul n'a vu de contre-indication à sa nomination dans fait que Roussel-Uclaf soit contrôlée par le groupe allemand Hoechst.

En revanche, l'on se perd en conjectures sur le départ de M. Maillard. Sans doute celui-ci a-t-il été motivé par les devoirs de sa charge à la vice-présidence du groupe pharmaceutique Métabio-Joullié (500 millions de francs de chiffres d'affaires). Mais les attaques parfois discutables dont il a été l'objet depuis plusieurs mois ne sont certainement pas étrangères à sa décision de quitter son poste prématurément. M. Gabriel Maillard restera président d'honneur du SNIP. — A.D.

● *M. Yoshihiro Inayama*, président de Nippon Steel Corp. succédera à M. Toshio Doko à la présidence du Keidanren, Fédération du patronat japonais. M. Inayama devrait être élu officiellement en mai, dernier mois du mandat de M. Doko. — *(A.F.P.)*

DANS LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Renault : 1979 année record
Talbot : réduction d'horaires

M. Bernard Vernier-Palliez, P.-D.G. de la régie Renault, a été reçu lundi 14 janvier par le président de la République, auquel il a fait part des bons résultats de sa firme en 1979 et de son optimisme sur les perspectives à moyen terme de l'entreprise nationale.

Le même jour, la société automobile Talbot, filiale du groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën, a annoncé une réduction des horaires de travail dans l'ensemble de ses usines.

Renault redresse la tête. Oubliée l'amertume qui, à la fin de 1978, avait saisi l'état-major de la Régie, ulcéré de s'être laissé ravir son titre de « *numéro 1 français* » par P.S.A.-Peugeot-Citroën. L'année 1979 s'achève en fanfare. Stimulée par la concurrence, la Régie a battu cette année tous ses précédents records de production, d'exportations et de ventes sur le marché *français*.

A *défaut d'être le premier producteur* national, Renault est devenu en 1979 la marque la plus vendue *en Europe*, et les accords de *coopération ou de développement* que le groupe a signés cette année avec American Motors, Mack, Volvo *et le Portugal lui permettent d'envisager* sans crainte l'avenir et de se fixer des objectifs ambitieux : le seuil « critique » des 2,5 millions de véhicules produits chaque année pourra sans doute être atteint à l'horizon 85.

Cest ce message optimiste qu'a porté à l'Elysée le P.-D.G. de la Régie, M. Bernard Vernier-Palliez. *« Il n'est pas question que Renault ralentisse sa production en 1980. Le problème, pour la Régie, est de produire suffisamment de voitures »*, a-t-il déclaré.

Succès oblige, l'entreprise nationale publie cette année, dès la mi-janvier, *ses résultats provisoires* pour 1979, alors qu'elle était, traditionnellement jusque-là, la dernière à les rendre publics. Ils sont, c'est vrai, particulièrement brillants : la production mondiale de la Régie a atteint 1 899 000 voitures ou de petits véhicules (+ 10,5 % par rapport à l'an dernier), dont 57 % ont été exportés ou produits à l'étranger. Son chiffre d'affaires atteindra 42,2 milliards de francs, soit 23 % de plus qu'en 1978, ce qui représente une progression record (le chiffre d'affaires d'automobiles Peugeot a progressé de 15,7 %, celui d'automobiles Citroën die 14,5 %).

Enfin, Renault a *réussi* à porter sa part du marché français à 35 %, du marché italien à 9,8 %, du marché ouest-allemand à 5 %, et du *marché britannique* à 5,4 % (contre 4,3 % en 1978). Au total, Renault, avec une pénétration globale de 12,8 % a été *la première marque* vendue dans les *pays de la* C.E.E.

Les résultats du groupe Renault (y compris les filiales véhicules industriels, *machine-outil*, tracteurs, etc.) sont moins brillants, mais marquent quand même une progression notable. Le chiffre d'affaires du *groupe* devrait s'établir à 68,5 milliards de francs (+ 20 % par rapport à 1978), malgré la dépression du marché des poids lourds, qui a *continué d'affecter durement* Renault véhicules industriels. En dépit des résultats décevants de cette filiale, *dont la production a encore chuté en 1979 (46 000 véhicules, soit 6 %* Palliez a souligné *« les signes de meilleure santé »* de la branche poids *lourds et de celle des machines-outils*.

« Le bonheur des uns... ». La société automobile Talbot (ex-Simca-Chrysler) a connu une année 1979 qui comptera sans doute parmi les plus noires de son histoire : chute des ventes, des parts de marché, de la production et des résultats, rien ne permet pour l'heure d'escompter un redressement (*le Monde* du 10 janvier).

Conséquence de cette situation, la direction a annoncé qu" compter du 21 janvier, la durée du travail sera réduite dans toutes les usines françaises de Talbot, sauf les fonderies, ce qui touche environ vingt-deux mille salariés. Jusqu'à la fin avril, les horaires quotidiens seront diminués de 1 h. 30 et six jours d'arrêt de la production seront observés. Les pertes de salaires seront compensées à hauteur de 50 % par la société.

Cette décision s'explique, selon la direction, par les prévisions pessimistes de ventes au cours du premier semestre 1980.

LE PRÉSIDENT DE GENERAL MOTORS EST OPTIMISTE

« Je suis optimiste », a déclaré le 14 janvier, au cours d'une conférence de presse, M. Elliott Estes, président du groupe américain General Motors, numéro un mondial de l'automobile. Pour M. Estes, l'industrie automobile a touché le fond et une reprise ne tardera pas à se manifester. G.M. espère être bientôt en mesure de rappeler une partie du personnel actuellement en chômage technique, a encore indiqué M. Estes avant d'ajouter que la part des ventes de petites cylindrées dans les ventes totales de son groupe serait de 66 % en 1980, pourcentage qui devrait être progressivement porté à 93 % d'ici à 1985.

De son côté, le syndicat américain des travailleurs de l'automobile a lancé une campagne afin d'amener les parlementaires à promulguer une loi liant les autorisations d'importations de voitures japonaises, à l'obligation qui serait faite aux constructeurs nippons de monter des véhicules aux Etats-Unis. Rappelons que Honda vient d'annoncer sa décision de s'installer outre-Atlantique (*le Monde* des 13 et 14 janvier).

DU PONT DE NEMOURS VA CESSER TOUTES SES ACTIVITÉS DANS LES COLORANTS

Le groupe américain Du Pont de Nemours, numéro quatre de l'industrie chimique mondiale avec près de 50 milliards de francs de chiffre d'affaires, a décidé de cesser toutes ses activités dans le domaine des colorants, déficitaires depuis cinq ans, et de céder à différentes firmes concurrentes ses brevets et marques déposés.

La société Mobay Chemical Corp., filiale de Bayer, rachètera les licences relatives aux colorants organiques destinés à l'imprimerie, Ciba-Geigy Corp., celles se rapportant aux colorants employés pour teinter les fibres polyester et le nylon (marques Latyl et Mercapyl) et Compton and Knowles celles des colorants cationiques pour textiles « Sevron ».

Du Pont de Nemours a d'autre part engagé des négociations avec Morton Norwich (groupe Rhône-Poulenc) en vue de lui vendre divers autres brevets. Cette cessation d'activités envisagée depuis plus de six mois déjà n'interviendra cependant qu'un juin prochain, afin de permettre à la clientèle de trouver d'autres sources d'approvisionnement.

Elle entraînera le licenciement de cinq cents personnes dans les usines de Deepwater (New-Jersey) et de Manati (Porto-Rico), dont les productions combinées représentaient 12 % du marché américain des teintures.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

1980 : POCLAIN ATTAQUE SON DEUXIÈME CINQUANTENAIRE

Le nom des Ateliers de Poclain fut déposé en 1930. Pour commémorer cet anniversaire, un prix Georges-Bataille, fondateur de Poclain, est lancé en liaison avec l'université de technologie de Compiègne.

Décerné chaque année, il comportera deux récompenses :

— Un prix de 50.000 F pour une innovation mécanique ou hydraulique.

— Une bourse d'étude du 3e cycle pour un étudiant souhaitant étudier un projet dans ces mêmes disciplines dans une université étrangère.

M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, a bien voulu accepter de patronner ce prix. Le règlement et les modalités d'attribution peuvent être retirés auprès du secrétariat permanent du prix Georges-Bataille, Poclain S.A., 60330 Le Plessis-Belleville.

Le prix Georges-Bataille, fondateur de Poclain, répond au double objectif de développer l'innovation dans les deux secteurs industriels mécanique et hydraulique, et de créer des habitudes de travail avec des pays étrangers favorisant ainsi les exportations françaises.

BANQUE HERVET

A la suite d'une décision du conseil d'administration du 19 décembre 1979, le capital de la Banque Hervet a été porté, en date du 2 janvier 1980, de 98 000 000 de francs à 119 000 000 de francs par incorporation de réserves et élévation du nominal des actions, qui passe de 70 F à 85 F.

Les résultats nets de la Banque, au titre de l'exercice 1979, devraient apparaître en hausse de 17 % environ ; au niveau du groupe, cette hausse atteindrait 20 %.

USINOR

Venant de quitter ses fonctions de directeur à la direction centrale des groupes d'entreprises du Crédit lyonnais en vue d'assumer à temps complet ses nouvelles fonctions de président-directeur général de la Compagnie générale d'échanges internationaux, M. Jean Gandillon a présenté sa démission de son poste d'administrateur d'Usinor.

Pour remplacer M. Gandillon, le conseil d'Usinor a coopté en qualité d'administrateur, à compter du 1er janvier 1980, M. Claude Cardot, directeur du Crédit lyonnais.

ÉTRANGER

En Italie

GRÈVE GÉNÉRALE D'UNE JOURNÉE

(De notre correspondant.)

Rome. — Une grève générale est organisée ce mardi 15 janvier en Italie par les trois grandes confédérations syndicales, C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L., pour protester contre la politique du gouvernement Cossiga. Quatorze millions de travailleurs sont concernés par ce mouvement qui devrait paralyser l'industrie, le commerce, l'agriculture, la presse et la plupart des services publics, malgré l'opposition des syndicats autonomes. Les transports en revanche fonctionnaient à peu près normalement pour permettre des manifestations dans les grandes villes du pays.

Cette grève de huit heures avait été décidée à la fin de l'année dernière. Dans l'esprit de certains elle devait provoquer la démission de M. Cossiga et ouvrir la voie à un gouvernement plus efficace dont la gauche ferait partie. Mais, au fil des semaines, compte tenu de l'aggravation de la situation internationale et de l'attitude des partis, le mouvement s'est dépolitisé. Ses organisateurs ont mis l'accent sur des thèmes essentiellement économiques, estimant que leur rôle *« n'est pas de constituer des gouvernements ou de les faire tomber, mais de concourir à la solution de la crise »*, comme l'a dit le secrétaire général de la C.G.I.L., M. Luciano Lama. — R.S.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN R.F.A. A ÉTÉ DE 0,4 % EN DÉCEMBRE

La hausse du coût de la vie en R.F.A. a atteint 0,4 % en décembre. Par rapport à décembre 1978, l'augmentation est de 5,4 %. En rythme annuel, calculé sur les trois derniers mois connus (octobre, novembre, décembre), la hausse est de 4,5 % contre un rythme annuel de 3,2 % au cours des trois mois précédents.



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 JANVIER

Hausse modérée de l'or

En forte hausse sur les marchés internationaux (voir d'autre part), le métal jaune coté à Paris n'a progressé que plus modérément. Certes, à 80 250 F, le lingot a monté de 1 745 F, mais, en dollars, l'once de 31,1 grammes vendue à Paris (620,13 dollars) est restée très nettement au-dessous du prix international (647,75 dollars lundi matin à Londres). Le fait est d'ailleurs patent depuis le « coup d'accordéon » de la fin de la semaine précédente...

Le napoléon, dont 5 000 exemplaires ont changé de mains de façon visible (non compte tenu des compensations entre professionnels), a monté de 29,10 F, à 699,90 F, puis 700,10 F.

Est-ce dû à la modération de ces performances ? En tout cas, le mouvement de balancier entre l'or et les actions ne s'est pas intégralement répété ce lundi. L'indicateur instatané a certes reculé, mais très légèrement (— 0,20 %) et le nombre de baisses a été à peine supérieur à celui des hausses (96 contre 75 et 33 inchangées). Il est vrai que le volume des transactions n'a pas été non plus très important...

C.M. Industries, Ciments français, Poclain, U.F.B. et Pollet ont subi les plus nets replis (— 4 à 5 %), tandis que Paris-France, Chiers et Navale Dunkerque (sidérurgie) s'adjugeaient les meilleurs performances (+ 7, 5 et 4 %).

La hausse du métal jaune a permis aux emprunts indexés de se hisser à leurs meilleurs niveaux depuis le 1er janvier 1979 (4 1/2 % 1973 : 1 930 F, 7 % 1973 : 7 097 F). Les mines d'or ont réalisé les plus fortes hausses du compartiment des valeurs étrangères.

LONDRES

HAUSSE DES MINES D'OR

Par solidarité avec le métal, les mines d'or poursuivent leur mouvement de hausse. En revanche, délaissées dans l'attente des résultats du commerce extérieur en décembre, les industrielles perdent du terrain. Bonne tenue des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 682 .. contre 680

VALEURS	CLÔTURE 14/1	COURS 15/1
Beecham	127 ...	124 ..
British Petroleum	334 ...	336 ...
Courtaulds	79 ...	77 ...
*De Beers	10 1/8	10 3/4
Imperial Chemical	372 ...	370 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	360 ...	360 ..
Shell	326 ...	328 ..
Vickers	122 ...	121 ..
War Loan 3 1/2 %	32 1/4	33 ...
*West Driefontein	76 1/2	80 1/4
*Western Holdings	58 1/2	61 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EASTMAN-KODAK. — La société a l'intention d'investir 870 millions de dollars en 1980 contre 610 millions en 1979.

CRÉDIT CHIMIQUE. — Le groupe vient d'acquérir la moitié du capital de la Compagnie pour la location (C.P.L.), société spécialisée dans la location financière de matériel d'équipements.

LEGRAND. — Le groupe contrôle désormais 80 % du capital de Arnould-FAE (20 % restant propriété de la C.G.E.). Le chiffre d'affaires provisoire consolidé du groupe s'élève à 1 480 millions de francs pour 1979 (+ 20 % environ).

ROUSSELOT. — Pour la première fois, le chiffre d'affaires de la société a dépassé le milliard de francs en 1979. Les résultats seront toutefois obérés par une provision de 8 millions de francs pour dépréciation des titres de la filiale américaine Peter Cooper, en lourd déficit. Dividende global intérimaire : 22,50 F contre 25,50 F.

GAUMONT. — Les résultats de l'exercice 1979 devraient être proches de ceux de 1978, soit un bénéfice net d'environ 2 millions de francs et une marge brute d'autofinancement estimée à 80-85 millions de francs. Le dividende global sera maintenu à 9 F par action. Rappelons ue la société augmente actuellement son capital par émission d'une action nouvelle à 457 F pour quatre anciennes et procédera ensuite à la distribution gratuite d'une action nouvelle pour six anciennes.

NEW-YORK

Marché soutenu

La tendance est restée assez soutenue lundi à Wall Street, l'indice Dow Jones s'attribuant 5,03 points à 863,56.

L'activité a encore été très importante, 53,15 millions d'actions ayant été échangées contre 52,89 millions la veille du week-end.

Sur 1930 valeurs traitées, 887 ont monté, 685 ont reculé et 358 sont restées inchangées.

Comme lors des séances précédentes, les développements de la crise internationale ont profité aux valeurs liées à l'armement, celles-ci prenant allègrement la tête du mouvement de hausse. Les ventes bénéficiaires, très nombreuses, n'ont pu, encore, casser la mécanique de cette hausse.

VALEURS	COURS 9/1	COURS 10/1
Alcoa	61 ...	61 .
A.T.T.	51 3/4	52 ...
Boeing	57 1/2	58 ...
Chase Manhattan Bank	39 5/8	39 5/8
Du Pont de Nemours	40 1/2	41 1/4
Eastman Kodak	47 1/2	47 1/8
Exxon	52 3/8	53 .
Ford	33 1/8	33 7/8
General Electric	54 1/4	54 1/8
General Foods	33 3/4	33 1/2
General Motors	53 3/4	53 3/8
Goodyear	13 3/4	14 5/8
I.B.M.	65 5/8	66 7/8
I.T.T.	27 3/8	27 3/8
Kennecott	37 3/4	40 5/8
Mobil Oil	53 ...	52 3/8
Pfizer	39 3/4	39 5/8
Schlumberger	95 3/8	95 3/4
Texaco	28 1/8	30 5/8
U.A.L. Inc.	23 7/8	23 5/8
Union Carbide	43 7/8	45 1/8
U.S. Steel	2 5/8	20 3/4
Westinghouse	21 1/8	21 1/4
Xerox	63 7/8	63 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	11 janv.	14 janv.
Valeurs françaises	102,4	102,3
Valeurs étrangères	103,1	104

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,2	104,8

Taux du marché monétaire

Effets privés ... 12 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 14 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 10	0 869
5 %	48 10	4 767
5 % 1920-1980	152 ..	4 767
3 % amort. 45-54	71	1 369
4 1/4 % 1963	92 30	1 378
Emp. N. Eq.5½ 65	112 .	1 383
Emp. N. Eq.6%66	106 30	1 738
Emp. N. Eq.6%67	98	3 738
Emp. 7 % 1973	7145	..
Emp. 8,80 % 77	103 15	5 698
Emp. 8,80 % 78	89 9.	5 007
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	4 262
E.D.F. 5 % 1960	... ..	4 582

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	207 .	207 .
A.G.F. (Sté Cent.)	766 .	766 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	....	..
Concorde	360 ..	362 50
Epargne France	310 .	304 .
Financ. Victoire	385 .	385 ..
France I.A.R.D.	218 ..	209 ..
GAN (Sté) Centr.	712 .	712 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	234	225
U.A.P.	558	562
Alsacien. Banque	366	361
Banque Hervet	199	199
Bque Hypot. Eur.	289	288
Bque Nat. Paris	272	273
(Li) B. Scalb Dup.	113	112
Banque Worms	287 50	288 70
C.G.I.B.	41	40
C. Crédit Univ.	372	372
C.A.M.E.	79 90	79 90
Créditel	124	123 8.
Créd. Gén. Ind.	269 ..	262
Crédit Lyonnais	278	277
Electro-Banque	163	163
Eurobail	142	141
Financière Sofal	345	343
Fr. Cr. et B. (Cie)	92 10	95 70
France-Bail	312	307
Hydro-Energie	22 85	22 90
Immobail B.I.P.	2.8	205
Immobanque	321	3 8
Immofice	262 50	268
Interbail	238	235
— (obl. conv.)	219	216
Laffitte-Bail	185	183

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	335	338
Loca-Expansion	135 10	135 50
Locafinancière	208 60	208 50
(Ly) Lyon Dép. Ct.	135 ..	135
Marseille Créd.	308 .	308
Paris-Réescompte	410 ..	4.2 10
Séquanaise Banq.	256 .	255
Sicotel	145 .	14 5.
SLIMINCO	333	335
Sté Cent. Banq.	69 70	70
Sté Générale	242	242
SOFICOMI	249 .	249 ..
Sovabail	362 ..	362 .
UCIP-Bail	134 ..	130 50
— (Obl. conv.)	...	160
Unibail	274	274 .
Un. Ind. Crédit	260 .	258
Cie Foncière	15. 40	151 10
C.G.V.	245	238
Fonc. Ch.-d'Eau	778 .	778
(M.) S.O.F.I.P.		88
Fonc. Lyonnaise	935	940
Immob. Marseille	1683	1745
Louvre	321 ..	325
SINVIM	155 10	158 ..
Cogifi	285	287
Foncina	183	188 50
Gr. Fin. Constr.	179 20	179 2
Immindo	181	180

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	150	160 .
Cie Lyon. Imm.	128 50	129 .
UFIMEG	118	115 50
U.G.I.M.O.	177 2.	177 50
Union Habit.	271	271 50
Un. Imm. France	225 50	225 50
Acier Investiss.	117	117 .
Sofragi	258	248
Abeille (Cie Ind.)	315 ..	320
Applic. Hydraul.	245	241 70
Artois	167 .	167
Centen. Blanzy	377 ..	376
(NY) Centrest	127	128
(NY) Champex	115	115
Char. Réun.-(p.)	3600	3618
Comindus	441	456
(LI) Dév. R. Nord	133	132 .
Electro-Financ.	310 10	312
(M) Et. Particip.	10. 10	102 .
Fin. Bretagne	79 ..	79
Fin. Ind. Gaz Eaux	570 .	575 .
Fin. et Mar. Part.	82 ..	81 .
France (La)	655	670
La Mure	58 50	59 50
Lebon et Cie	248	250 .
(NY) Lordex	124	125
Cie Marocaine	33	32 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord		22
OPB Paribas	138 70	138
Paris-Orléans	99 80	98 .
Paternelle (La)	235 .	232
Placem. Inter	186 50	186
Providence S.A.	338	307
Rosario (Fin.)	188 .	195 50
Santa-Fé	.	80
Soffo	126 .	128 .
Sofinex	336 .	331
Cambodge	75 60	73 60
Clause	436	449
Indo-Hévéas	188 50	185
Madag. Agr. Inc.	25	24 50
(M) Mimot	... .	17 20
Padang	158 .	156
Salins du Midi	415 .	360
Aliment Essentiel	282 .	281 8.
Allobroge	385	381
Banania	185 2	188
Fromagerie Bel	144	149 90
Cédis	748	750
(M.) Chambourcy	585	586
Cofradel	621	615
Economats Centr.	495	486
Epargne	652	655 .
Euromarché	585	575
Fram. P.-Renard	467	465
Genvrain	209	205 .
Goulet-Turpin	214 .	205 .
Lesieur (Cie fin.)	54.	54.
Gr. Moul. Corbeil	150	144
Gr. Moul. Paris	270	269
Nicolas		482
Piper-Heidsieck	308	305
Potin	748	750
Promodès	1840	1840
Rochefortaise	162	168 30
Roquefort	310 .	310
Taittinger	400	4.0
Unipol	114 80	114 80
Bénédictine	961	963
Bras et Glac. Ind	467	461
Dist Indochine	420	425
Ricqlès-Zan	123 40	123 40
Saint-Raphaël	140 50	140
Sogepal	415	43.
Union Brasseries	60 2.	61 50
Sucr. Bouchon	... .	138
Sucr. Soissonnais	302 .	310
Chausson (US)	55 .	54
Equip. Véhicules	63	63 50
Motobécane	58 80	6. 10
Borie	315	320
Camp. Bernard	359	359
C.E.C.	85	86
Cerabati	92 10	94 ..
Ciments Vicat	236	236
Cochery	46 ..	44 2.
Drag. Trav. Pub.	361 .	360
Fougerolle	144	144
G. Trav. de l'Est.	.	29 30
Herlicq	146 7.	146 ..
Lambert Frères	89 2.	85 7.
Leroy (Ets G.)	54 ..	55
Origny-Desvroise	13. 50	130 80
Percher	236	227
Rougier	111 40	112 .
Sablières Seine	128	126 .
S.A.C.E.R.	41 .	41 90
Saliurapt et Brice	245 ..	250
Savoisienne	.. ..	83
SMAC Acieroid	91	93 ..
Spie Batignolles	64 80	63 10
Dunlop	19 8.	20 40
Hutchinson	60	60
Safic-Alcan	198 ..	198 50
Comiphos	120 80	122 90
Gaumont	534	530 .
Pathé-Cinéma	71 .	70 ..
Pathé-Marconi	.. .	46 ..
Tour Eiffel	158 .	162 .
Air-Industrie	.	.
Applic. Mécan.	26 50	27 45
Arbel	176 .	176 ..
Bernard-Moteurs	57 20	58
B.S.L.	142	140 .
C.M.P.	277	28. ..
De Dietrich	622	645
Duc-Lamothe	...	379
E.L.M.-Leblanc	555	560
Ernault-Somua	36 .	36 40
Forges Strasbourg	112 20	115 .
(Li) F.B.M. ch. fer	.. ..	82 .
Frankel	...	595
Huard-U.C.F.	89 80	89 80
Jaeger	246	250 .
Jaz	217 5.	22. ..
Luchaire	312 .	325
Manurhin	846	324 .
Métal Déployé	283	295 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Radella	22 50	d 23
Nodet-Gougis	240	248
Peugeot (ac. ont.)	205	200 20
Ratier-For S.S.P.		
Ressorts Ind.	165	170
Satam	78 80	78 80
Sicli	89	89
Soudure Autog.	133	139
S.P.E.I.C.H.I.M.	224 .	218 10
Trailor		334 50
Virax	69	d 71 60
At. Ch. Loire	19 20	19
Ent. Gares Frig.	147	150
Indus. Maritime	330	323
Mag. gén. Paris	190	198
Cercle de Monaco	136	137
Eaux de Vichy	70.	780
Sofitel	45 10	45
Vichy (Fermière)	...	410
Vittel	335	337
Aussedat-Rey	60 .	68 .
Darblay S.A.	41 ..	42
Didot-Bottin	337	337
Imp. G. Lang	8 10	8
Papet. Gascogne	115	114
La Risle	28 20	27 .
Rochette-Cenpa	46	46 06
A. Thiéry-Sigrand	85 .	88
Bon Marché	136	136
Damart-Servip	678 ..	673
Mars Madagasc.	64 ..	64 .
Maurel et Prom.	- .	.55
Optorg	142	149
Palais Nouveauté	300	302
Uniprix	64 .	d 68 60
Europ Accumul.	219 10	220
Ind. P. (CIPEL)	238	228
Lampes	145 10	150
Merlin-Gerin	205	208
Mors	38 90	38 90
Piles Wonder	219 80	211
Radiologie	99	101 10
SAFT Acc. fixes	980	960
S.I.N.T.R.A.	758	780
Tél. Ericsson	...	...
Unidel	132 .	135
Carnaud S.A.	82 .	82
Escaut-Meuse	215	218 30
Gueugnon (F. de)	43 50	50
Profilés Tubes Es	26 .	26 50
Senelle-Maub.	83 .	85
Tissmétal	46	43 50
Vincey-Bourget	27 .	27 .
Huaron	...	..
Kinta	32. ..	318
Mokta	... ..	3.0
Amrep G.	811	843
Elf-Antargaz	...	298 90
Hydroc.-St-Denis	...	155
Lille-Bonnières-C	321 ..	321
Carbone-Lorraine	108	108
Delalande S.A.	16.	16.
Finalens	72	72 .
FIPP	..	...
(Ly) Gerland	340	340 ..
Gévelot	114 50	112
Grande-Paroisse	12.	116
Parcor	1280 .	1281
Ripolin-Georget	51 50	50 -
Rousselot S.A.	523	523
Sentre Réunies	211 10	219 50
Synthelabo	146 ..	150
Thann et Mulh.	. ..	61 50
Ufiner S.M.D.	181 10	181 20
Agache-Willot	448	445
Filés-Fourmies	14 10	14 7.
Lainière-Roubaix	40 .	41 6.
Roudière	271	271
Saint-Frères	66 .	66 .
M. Chambon	...	152 .
Gén. Maritime	37 50	37 50
Delmas-Vieljeux	256	256 ..
Nat. Navigation	79 9.	79 .
Navale Worms	99	98 .
S.C.A.C.	15.	15. .
Stemi	297 6.	285
Tr. C.I.T.R.A.M.	12.	121 .
Trans. et Indust.	110 10	113
(Li) Baignol-Far.	..	52 50
Blanzy-Ouest	243	246
La Brosse	125 .	130
Degremont	135 .	129 60
Duquesnes-Purina	327	327
Ferrailles C.F.F.	246	246
Havas	489	471
Locatel	355	351
Lyon-Alemand	149 .	161 3.

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	71 80	69
M.I.C.	186	180
O.F.P.-Om.F.Paris	356	356
Publicis	461	411
Sellier-Leblanc	300	288
Waterman S.A.	222	228
Brass. du Maroc.	239	240
Brass. Ouest-Afr.	81 30	81 30
A.E.G.		34
Akzo	48 40	48 70
Alcan Alum.		201
Algemene Bank	667	682
Am. Petrofina		154
Arbed	285	29.
Asturienne Mines	70	70 30
Bco Pop. Espanol	52	52
B. N. Mexique	49 85	52 40
B. Régl. Inter.	36990	36560
Barlow-Rand	31 80	3 5.
Bell Canada	72	73 50
Blyvoor	64 30	69 50
Bowater	18	13 50
Bowring C.I.	11	10 10
British Petroleum	31	31 50
Br. Lambert (GBL)	..	215 10
Catand Holdings	57 60	57
Canadian-Pacif.	140 .	143 60
Cockerill-Ougrée		45 20
Cominco	196	199 .
Commerzbank	418	415 .
Courtaulds	.	
Dart. Industrie	163	164
De Beers (port.)		46 25
Dow Chemical	136	138
Dresdner Bank	440	457
E.M.I.	-	10 50
Est-Asiatique	..	
Femmes d'Auj.	...	112
Finextremer	...	113 70
Finsider	8 60	8 60
Foseco	13	13 30
Gén. Belgique	235 10	74 95
General Mining	76	242 80
Gevaert	...	129
Glaxo	39	38 30
Goodyear	53 10	53 20
Grace and Co.	165	166
Gulf Oil Canada	424 80	425
Hartebeest	242	250
Honeywell Inc.	...	343
Hoogovens		47
Johannesburg	217	219
Kubota	6 90	6 ..
Latonia	100 50	100 .
Mannesmann	...	290
Marks-Spencer	8	8
Matsushita	12 05	12 20
Mineral-Ressourc.	23 7.	26 83
Nat. Nederlanden	262	262
Noranda	86 90	87 50
Olivetti	6 55	6 85
Pakhoed Holding	...	105
Petrofina Canada	...	
Pfizer Inc.	...	166
Phœnix Assuranc.	20 60	20 30
Pirelli	.	3 50
Président Steyn	126 50	138 40
Procter Gamble	291 20	301 90
Rolinco	304	304 60
Robeco	353 .	352 1.
Shell fr. (port.)	. ..	28 30
S.K.F. Aktiebolag	56	55
Sperry Rand	211 60	219 60
Steel Cy of Can.	-	94 90
Stilfontein	60	64 90
Suéd. Allumettes	75 80	76
Tenneco	16. 50	161 60
Thorn Electrical	28	29
Thyss c. 1 000	185	182
Vaal Reefs	253 .	272 .
Vieille Montagne	...	192
Wagons-Lits	132	132
West Rand	24 30	24 86
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...
Emprunt Young	...	...

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	710	719
Sicomucip	206 10	208 10
Alser	...	158
Banq. Fin. Eur.	..	..
Cellulose Pin	46 70	43 50
Ceparex	497	497
Ecco	1010	1010
Général Aliment.	...	930
Iéna Industrie	15 20	15 20
Métall. Minière	...	...
Océanic	...	..
Prouptia	300	318
Sab. Mer. Corv.		
Total C.F.N.	110 40	102 ..
Ufinex	...	..
Voyer S.A.	.	4 35
Oce v. Grinten	...	300
Rorento NV	225 7.	225 40

SICAV

1re catégorie	10100 55	9723 45

14/1	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	157 86	150 70
Actions Sélec.	182 56	174 27
Aedificandi	229 09	218 70
A.G.F. 5000	181 45	173 22
Agfimo	258 6.	275 51
A.L.T.O.	183 47	175 15
Amérique Gestion	188 30	179 76
Bourse-Invest.	178 93	170 82
C.I.P.	466 93	445 76
Convertibles	140 23	133 87
Convertimo	149 81	143 02
Credinter	178 63	170 56
Croiss. Immobil.	222 71	212 61
Drouot-France	157 81	150 65
Drouot Invest.	289 52	285 94
Energia	162 95	158 20
Epargne-Croiss.	635 48	606 66
Epargne-Industr.	287 94	274 .8
Epargne-Inter	311 61	297 48
Epargne-Oblig.	143 76	137 24
Epargne-Unie	413 01	394 28
Epargne Valeur	233 90	223 29
Euro-Croissance	206 35	197 03
Financière Privée	457 80	437 04
Foncier Investiss	438 19	418 32
France-Epargne	221 27	211 24
France-Garantie	247 10	242 25
France-Invest.	197 38	188 91
Fr.-Obl. (nouv.)	342 9.	327 43
Francic	171 55	163 77
Fructifrance	304 22	290 52
Fructidor	161 85	169 54
Gestion Mobilière	253	241 58
Gestion Rendem.	368 28	351 60
Gest. Sél. France	254 0.	242 55
I.M.S.I.	225 97	215 72
Indo-Suez Valeurs	291 33	278 12
Intercroissance	138 24	131 97
Interoblig.	5356 75	5152 03
Intersélect. Fr.	18. 70	176 32
Inter Valeurs Ind.	273 29	260 90
Invest. St-Honoré	299 60	286 01
Laffitte-France	148 03	141 35
Laffitte-Rend.	135	128 88
Laffitte-Tokyo	321 55	306 97
Livret portef.	258 59	247 15
Multirendement	121 38	115 88
Mondial Invest.	214 05	204 34
Natio-Inter	425 42	406 13
Natio-Valeurs	354 35	333 28
Oblisem	126 93	120 22
Paribas Gestion	235 35	224 68
Pierre Investiss.	278 61	264 07
Rothschild-Exp.	3.0 67	363 41
Sécur. Mobilière	334 59	319 42
Sélec. Croissance	191 12	182 45
Sélection-Rend.	147 28	140 6.
Sélection val. fr.	152 36	145 47
Sélec. Mobil. Div.	197 27	185 32
S.P.I. Privinter	139 17	132 85
S.F.I. FR. et ETR.	221 84	211 78
Sicavimmo	351 82	335 87
Sicav 5 000	141 01	134 62
S. I. Est	527 57	503 55
Silvafrance	241 42	230 47
Silvam	154 3.	147 38
Silvarente	169 22	161 56
Silvinter	154 01	147 03
S.I.G.	358 67	342 01
S.N.I.	593 83	567 ..
Sogépargne	274 7.	262 29
Sogevar	433 43	416 60
Soginco	142 18	135 73
Sogintor	482 80	460 91
Soleil-Investiss.	266 86	254 76
U.A.P.-Investiss.	175 81	167 84
Unifrance	166 21	158 67
Unifoncier	432 04	412 45
Unigestion	279 61	266 93
Uni-Hoche (Vern.)	307 18	293 25
Unijapon	318 30	303 87
Uni-Obl. (Vernes)	1840 89	1770 .9
Uniprem. (Vernes)	1962 39	1829 22
Unirente	1206 52	1165 85
Unisic (Vernes)	211 55	201 96
Valorem	206 16	196 81
Worms Investiss.	316 01	301 68

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527	4,5 % 1973	1842	1930 ..	1937	1932
4352	C.N.E. 3 %	3870	380. ..	3820	3800 ..
360	Afrique Occ.	370 50	370	378 ..	358
490	Air Liquide	491	489	486 ..	489 ..
90	Als. Part. Ind	96 90	95	98 ..	96 ..
390	Als. Superm.	350	341 ..	341 ..	341 ..
66	Alsthom-Atl.	63 70	63 ..	63	64 25
180	Applic. gaz.	163 10	165 50	165	165 50
152	Arjom. Prioux	165	165	165	165
435	Aux. Entrepr	445	458	460 ..	460 ..
885	Av. Dass.-Br.	835 40	850	850	850
125	Babc. Fives	126	129	129	129 50
225	Bail-Equip.	227 50	227 50	227 50	224 50
240	— (obl.)	210 60	219 60	219 60	210 60
350	Bail-Invest.	351	351	351	351
129	B.C.T.	125 10	122	121 40	122
150	B. Rothschild	149	149 ..	149	149
95	Bazar H.-V.	99	98	98	96 20
135	Beghin-Say	136 ..	140	140 20	140
525	Bic	528	524	524	515
370	Bis	374 ..	375	376	372 2.
680	Bouygues	609	610	604	608
880	B.S.N.G.D.	918	915	918	914
1000	— (obl.)	982	982	982	989 50
1590	Carrefour	1605	1595	1603	1580
290	— (obl.)	292 50	288	288	285 30
1440	Casino	1375	1357	1360	1375
50	CEM	56 70	56 70	56 7.	56 6.
176	Cetelem	176	176	176 ..	174
285	Charg. Réun.	200	198 ..	198	195 10
13 50	Chiers-Chat.	15 40	16 1.	16 10	16 10
135	Chim. Rout.	141 50	142 80	143	142 8.
147	— (obl.)	138	136	136	136
149	Cim. Franç.	145	138	139 50	139 50
137	— (obl.)	136 50	144 30	144 30	146 50
1050	C.I.T. Alcatel	1101 ..	1096	1092	1098
355	Club Méditer	357 ..	356	356 ..	355
300	C.M. Industr.	309	294	302	288 30
380	— (obl.)	295	301 60	301 60	295 60
135	Codetel	128	127 70	127 70	127 ..
152	Coflmeg	165	155 ..	156	155 ..
370	Cie Bancaire	368	360	360 ..	356
340	C.G.E.	340	339	340 ..	339
375	— (obl.)	354 50	35. ..	351	350 ..
119	C. Entrepr.	119 10	119	119	119 ..
390	Comp. Mod.	395	385	389 ..	377 30
173	Créd. Com. F	165	165	165	166
245	— (obl.)	229 10	229	229	224 60
475	Créd. Fonc.	452	450	452	450
200	C.F. Imm.	201 10	202 20	202 2	200
270	Cr. Ind. Al.-L.	250	254 90	254 90	254 90
127	Créd. Indus.	125	125 40	125 10	123 2.
140	Cr. Ind. Ouest	131 50	131	131	131
345	Créd. Nat.	366	366	369 50	373
55	Créd. Nord	56 8.	56 90	56 90	55 80
56	Creusot-Loire	67 50	57 5.	68 30	68 1.
260	Crouzet	273	275	274	276
435	C.S.F.	492	5 2	508	505
580	— (obl.)	550	558	562	560
470	Darty	478	471	472	471
745	Docks France	809	815	816	805
67	Dollfus-Mieg.	67 50	67 20	67 20	66 .
750	Dumez	799	800	805	800
425	Cie Gle Eaux	443 ..	438 ..	434 50	439 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1250	Elf-Aquitaine	1270 ..	1288 ..	1285	1284 ..
240	— (certific.)	244 ..	248	247 50	244 ..
260	E. J. Lefebvre	265	257 20	259	255 ..
810	Essilor	770	760	760	76. ..
290	Esso S.A.F.	328	333 5.	331 5.	330 ..
315	Eurafrance	324	324 90	324 90	328 ..
960	Europe nº 1	951	968	959	960 ..
460	Facom	460	463	463	464 ..
320	Ferodo	325	326	329 ..	325 ..
415	— obl. conv.	410	417	417	410 ..
63	Fin. Dév. Ent.	61 10	62 50	62 50	61 30
225	Fin. Paris PB	223	223	222	221 ..
270	— obl. conv.	250 50	251	251	251 40
184	Finextel	178	176	176	175 ..
52	Fraissinet	51 50	51 5.	51 5.	51 50
255	Fr. Pétroles	244 50	244 50	244 10	244 50
250	— obl. conv.	248	242	242	238 ..
60	— (certific.)	57 6.	57 90	57 80	57 ..
135	Galeries Laf.	141 50	141 5.	141 5.	138 70
187	Gle d'Entr.	185	180 2	18. 20	178 ..
220	Gle Fonderie	215	211 10	210	207 50
132	Gle Ind. Par.	158	152	152	150 50
275	Générale Oc.	271 ..	270 ..	270	270 ..
405	Gr. Tr. Mars.	428	430 ..	431	425 ..
310	Guyenne-Gas.	326	324	324	317 60
185	Hachette	200	197 ..	197	194 5.
62	Imétal	73 80	74 30	74 5.	74 30
878	Inst. Mérieux	805	798	796	813 ..
115	J. Borel Int.	126 ..	127 80	127 20	128 ..
143	Jeumont Ind.	14. 2.	14. ..	14. 1.	141 ..
93	Kali Ste-Th.	99 50	99	99	98 50
75	Kléber Col.	71 ..	7. 80	7. 80	70 50
265	Lab. Bellon	298	295	299 ..	3.0 ..
260	Lafarge	2.2	243 50	247	242 ..
300	— (obl.)	295	297 ..	297	297 ..
350	La Hénin	372 ..	372	372	365 ..
1370	Legrand	1400	1400	1400	1400 ..
2140	— (obl.)	2125	2128	2128	2125 ..
189	Locafrance	197 50	197	197	197 ..
410	Locindus	406	398 60	400 ..	398 60
858	L'Oréal	826 ..	838 ..	830 ..	821 ..
3360	— obl. conv.	3280	3280	32.0	3200 ..
415	Lyonn. Eaux	439	440 ..	438	434 ..
65	Mach. Bull	67 50	66 30	66 3.	65 9.
575	Mais. Phénix	588	590	591	580 ..
820	(Ly) Majorel.	829	800 ..	800	800 ..
38	Mar. Wendel	41 20	41 ..	41 20	41 80
36	Mar. Ch. Réu.	39 10	39 ..	39 10	38 20
465	Martell	501	500	500	490
460	— (obl.)	475	460 ..	460	460
850	Mat. Téléph.	901	870	867	870 .
7910	Matra	8450	8480	8420	8400
46	Mét. Nav. N.	46 20	48	47 90	48 .
880	Michelin	860	873	873	88.
550	— (obl.)	545	546	545	545
880	Midi Cie	770	774	775	774
505	Moët-Hennes.	520	512	515	513
605	— (obl.)	608	599	599	599
615	Mot. Leroy S.	617	613	613	609
77	Moulinex	82 80	84 90	82 10	83 20
4.0	[illegible]	451	460	460	45. .
295	Nancéien. Cr.	277	275	275	275 .
215	Navig. Mixte	288	288	288	207
45	Nobel-Bozel	53 90	54 40	54 40	53 50
33	Nord-Est	38 ..	38	33 10	33 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
72	Nouvel. Gal.	84 ..	84 4.	84 5.	82 80
167	Olida-Caby	179	181	181 ..	178 20
119	Opfi-Paribas	102	1.3 90	1.3 90	102 .
190	Paris-France	154	165 50	166 ..	165 50
114	Pechelbronn	117	117	117	115 .
182	P.U.K.	97 70	99	99	98
126	— (obl.)	117	116 50	116 50	114 20
53	Penarroya	72 5.	73 90	73 50	73
265	Penhoët	265	267	267	268 ..
265	Pernod-Ric.	273	263	253	263 ..
275	Perrier	272	268	266 ..	266 ..
89	Pétroles B.P.	84 50	85 70	84 50	87 ..
270	Peugeot-Cit.	270	263	267 9.	264 ..
330	— (obl.)	328	322	324	320
182	Pierre-Auby	101 20	101	101 40	100 40
67	P.L.M.	68	68	68	67 10
225	Poclain	227 ..	217 50	217	213 10
215	Pollet	211 50	203	203	204 20
90	Pompey	88 70	88 70	88 70	88 10
215	P.M. Labinal	245	245	245	249 9.
34	Prénatal	32 90	32 10	32 10	32 10
260	Presses-Cité	256	253 1.	253 10	250 3.
480	Prétabail Si.	457	458	458	458
222	Pricel	289	244 90	244	244 90
259	Primagaz	257	265	255	260 10
97	Printemps	93 20	94	94	92 20
530	Radar S.A.	560	565	566	560
525	— (obl.)	550	558	558	560
365	Radiotechn.	299	30. 20	300 10	300
187	Raffin. (Fse)	180 50	180 5.	180 50	178
420	Redoute	434	431	431	425
625	Révillon Frè.	614	610	610	600
136	Rhône-Poul.	130	129 50	129 50	129 50
220	Roussel-Uclaf	246	247 9.	247	248
400	Rout. Colas.	409	409	409	409
556	Ruche-Pic.	477	476	475	475
750	Rue Imp.	780	780	780	771
22	Sacilor	25 10	24 10	24 10	24 50
166	Sade	159	155	155	165
715	Sagem	779	783	78.	785
131	Saint-Gobain	128	122	121 90	122
120	St-Louis-B.	130 5.	132	132	130
350	SAT	375	376	376	38.
53	Saulnes	60 20	61 10	61 20	61
180	Saunier-Duv.	172	169	170 50	165 60
240	Saupiquet	255	220	220	220
150	Schneider	155 50	158	157 8	155 10
39	S.C.O.A.	40 40	40 05	40 85	40 .5
88	— (obl.)	88 1.	88 1.	86 10	86 10
215	Seb	217 50	216	216	213 1.
170	Sefimeg	17.	170	170	169
355	S.I.A.S.	356 50	356	356	362 90
515	Sign. E. El.	543	549	549	543
280	S.I.L.I.C.	281	281	282	282
240	Simco	247	248 10	248 10	248
132	S.I.M.N.O.R.	132 50	130	130	13.
1110	Sk. Rossignol	980	980	980	988
189	Sogerap	188	187	187	183 50
310	Sommer-All.	328	327	327	323
270	Suez	271	287	289	267 70
265	Talc-Luz.	257	253	253	250
685	T.R.T.	740	741	749	741
730	Tél. Electr.	722	753	74.	738
129	— (obl.)	119 2.	119 20	119 20	119 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
199	Thomson-Br.	285	207	214	210
230	— (obl.)	228	227	230	226 20
366	U.I.S.	366	365	365	365
176	U.C.B.	168 50	169	169	165 6
176	Un. F. Bques.	172	165 1.	165 10	165 10
144	U.T.A.	146	145 10	145 2.	144 10
12 50	Usinor	14 80	14 9	14 80	14 80
115	— (obl.)	103 10	101 50	101 50	101 5.
187	Vallourec	110 50	110 20	110 20	109 90
798	V. Clicquot-P	745	747	747	733
400	Viniprix	427	428	428	423 10
900	Elf-Gabon	953	949	948	938
130	Amax	196	199	199	190 90
123	Amer. Expr.	132 50	133 4.	133 4.	132 5.
220	Amer. Tel.	212 10	211 50	211 2.	211 10
40	Ang. Am C.	60 10	62	63 90	61 70
280	Amgold	300 10	308 50	309	300 70
535	B. Ottomane	524	520	514	519
326	BASF (Akt.)	325	322	322	318
290	Bayer	29.	285 50	285 50	285
128	Buffelsfont.	137	146 50	145 50	143 60
11 50	Charter	14	14 30	14 45	14 5.
155	Chase Manh.	157 50	158	158	156 50
150	Cie Pétr. Im.	149	145 60	145 60	142 60
35	De Beers (S.)	38 95	39 95	41 50	4 10
595	Deuts. Bank	586	682	582	593
196	Dome Mines	225 30	229	232	227 50
150	Du Pont Nem	164	165	164 50	162
200	East Kodak	192	189 50	189 50	188 6.
78	East Rand	126	132	131 9.	130 80
99	Ericsson	98	93 80	96	94
230	Exxon Corp.	214 80	213 30	214	214 9
132	Ford Motor	132	131	131 50	131
169	Free State	194 80	211 70	213 50	211 70
208	Gen. Electr.	224	228 50	228 50	218

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Gen. Motors	218	213	213	212 30
38	Goldfields	38 55	39 60	39 80	39 6.
57	Harmony	71 30	76 1.	77 5	75 5
4 58	Hitachi	4 71	4 66	4 65	4 66
290	Hoechst Akt.	285 90	291	291	285 5
33	Imp. Chem.	33 3.	38 45	33 50	33 25
85	Inco Limited	103 5.	108 2	108 20	107 ..
268	I.B.M.	276	270	271	265 6.
106	I.T.T.	110 60	1 9	109 80	109
295	Merck	3.5 60	291	293 60	291
205	Minnesota M	202	200	2..	197
230	Mobil Corp.	218 5.	212 5.	213 1.	215
7800	Nestlé	8800	875.	8750	8750
585	Norsk Hydro.	625	610	609	61.
300	Petrofina	783	774	774	773
145	Philip Morris	134 50	134 20	136	133
40	Philips	44 70	43 3.	43 8.	43 10
133	Pres. Brand.	137	150	148 5.	147
270	Quilmes	317	335	338 50	329 50
225	Randfontein	265	283	285 10	283
310	Royal Dutch	309	3.8	308 50	306
28	Rio Tinto Zin.	32 45	32 60	33 3.	32 45
116	St Helena Co	124 80	129 5.	130 5.	130 10
390	Schlumberger	396	388	388	388 9.
30	Shell Fr. (S)	28 60	29	29	28 75
680	Siemens A G.	597	598	598	593
28	Sony	3 56	29 80	29 80	29 80
245	Unilever	258	248	246	...
43 40	Union Corp.	51 7.	53	52 9	52 10
105	U. Min 1/10.	112	119	12 7	116 6.
179	Unit. Techn.	197 50	196	197 50	197 ..
285	West Drief.	311	328 5.	327 ..	328 6.
143	West Deep.	149 ..	159 2.	159 5.	159 20
200	West Hold.	222 20	248	225 1.	240 20
255	Xerox Corp.	250 80	258 50	258 5.	254
3 29	Zambia Corp.	5 15	5 10	5 2.	5 .6

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/1	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 030	4 028	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	234 950	234 370	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 423	14 433	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	212 45	212 340	204	215
Danemark (100 krd)	75 150	75 080	72 500	77 500
Norvège (100 k)	82 130	82 070	78 .	84
Grande-Bretagne (£ 1)	9 104	9 122	8 800	9 300
Italie (1 000 lires)	5 013	5 013	4 600	4 960
Suisse (100 fr.)	255 220	254 880	246	259
Suède (100 krs)	97 350	97 280	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 640	32 680	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 104	6 097	5 750	6 150
Portugal (100 esc.)	8 120	8 115	7 200	8 100
Canada ($ can. 1)	3 460	3 458	3 310	3 540
Japon (100 yens)	1 789	1 784	1 630	1 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/1
Or fin (kilo en barre)	78300	84300
Or fin (en lingot)	77585	80250
Pièce française (20 fr.)	671	700 10
Pièce française (10 fr.)	448	45.
Pièce suisse (20 fr.)	565	601
Union latine (20 fr.)	561 .	565 20
Souverain	680 ..	710 10
Pièce de 20 dollars	2802	2898
Pièce de 10 dollars	1400	1405
Pièce de 5 dollars	825 50	... ..
Pièce de 50 pesos	3200	3300
Pièce de 10 florins	557 50	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

La grève des cheminots : le trafic risque d'être encore perturbé mercredi 16 janvier

Les cheminots C.G.T. et C.F.D.T. de la plupart des centres et dépôts de la S.N.C.F. ont décidé de reconduire pour vingt-quatre heures, jusqu'à mardi 15 janvier à 20 heures, le mot d'ordre de grève de quarante-huit heures lancé, au plan national, par ces deux fédérations. Une nouvelle reconduction du mouvement n'était pas exclue, en raison des décisions qui pouvaient être prises localement par les assemblées générales d'agents de conduite et de contrôleurs de train (trente mille salariés sur un effectif global de deux cent soixante mille agents). D'autres catégories de personel se sont jointes aux débrayages dans certains dépôts.

C'est ainsi que les cheminots du dépôt d'Avignon (Vaucluse), qui rassemble environ mille cinq cents agents de la S.N.C.F., ont décidé de se mettre en grève mardi matin pour les agents sédentaires et mardi après-midi pour les agents « postés ». Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. se sont félicitées lundi, dans un communiqué commun, du *« haut niveau de l'action menée actuellement »* et ont annoncé que *« de nouveaux centres et régions »* se joindront au mouvement *« sous diverses formes »*.

Toutefois, ces défections pouvaient être en partie compensées dans la journée du mercredi 16 janvier avec, à 6 heures, la reprise du travail par les adhérents de la Fédération générale des agents autonomes de conduite (F.G.A.A.C.). Cette dernière organisation a fait état d'un taux de participation *« très important »* de plus de 65 %, sans aller, dit-on, jusqu'à l'ampleur de la grève du mois d'août dernier. La C.F.D.T. indique que le mouvement a atteint lundi soir et mardi matin de 50 % à 95 %. Selon les dépôts, les plus touchés étant ceux de Montparnasse, Marseille, Montpellier, Limoges, Nantes, Bordeaux, Rouen. La C.G.T. annonce un taux de participation général qui va nettement au-delà de 50 %, avec un maximum à Marseille et Narbonne (90 %) et un minimum à Strasbourg (40 %).

Pour sa part, la S.N.C.F. fait état de moins de 40 % de grévistes dans la journée de dimanche, de 55 % dans la journée de lundi et d'un *« tassement de la grève mardi matin dans de nombreux dépôts »*. Cependant, la direction parlait d'« incertitude » quant au maintien, mercredi, du dispositif de service minimum appliqué lundi (un train sur quatre sur les grandes lignes et 30 % à 40 % du service normal sur la banlieue parisienne) et mardi (un train sur trois sur les grandes lignes et de 30 % à 60 % sur la banlieue, selon les gares).

La direction précise, dans un communiqué, qu'il y aura encore des perturbations de trafic, *« séquelles des arrêts des jours précédents »*, dans la mainée de mercredi, *« la situation devant ensuite redevenir normale »*.

Dans l'immédiat, la grève a des répercussions dans les services postaux qui, selon le secrétariat aux P.T.T., se trouvent privés d'une partie de leus moyens d'acheminement habituels. Des solutions de remplacement ont été mises en place. Néanmoins *« des pertrubations et des retards dans le transport et la distribution du courrier sont à craindre jusqu'à la fin de la semaine »*.

IMPOSSIBLE DE MONTER

7 h. 20, mardi matin, à la gare de Villennes, sur la ligne Mantes - Paris-Saint-Lazare, l'un des rares trains qui circulent s'immobilisent. Il est déjà plein à craquer. Des voyageurs essayent néanmoins de monter. Certains y parviennent. D'autres courent le long du quai, dans l'espoir de trouver un wagon moins surchargé. Peine perdue. Plusieurs dizaines de personnes restent en panne.

Guère de protestation. Une certaine lassitude. Puis les langues se délient. Que faire ? Attendre encore une heure un autre train bondé ?

« C'est la première fois en vingt-cinq ans, que je ne peux pas prendre le train », *observe une habituée, qui note que, à différence des autres jours de grève, le train de 7 h. 20 était à un étage et non pas à deux.* « Il faudrait peut-être manifester sa solidarité avec les grévistes en s'abstenant de prendre le chemin de fer », *lance la même personne.*

Interloqué, un monsieur hoche la tête et clame qu'il ne faut quand même pas renverser les rôles. Discussion polie et vite abandonnée : le froid et le souci de trouver un autre et hypothétique moyen de transport n'incitent guère à entamer de grands débats. L'individualisme reprend ses droits..

Mardi 15 janvier

GRANDES LIGNES AU DEPART DE PARIS

● PARIS-EST : 18 h. 52, Luxembourg ; 19 h. 51, Sarrebruck ; 22 h. 40, Vienne « Arlberg-Express » ; 23 h. 15, Strasbourg « Orient-Express » ; 23 h. 53, Trèves ; 0 h. 10, Linolau.

● PARIS-NORD : 17 h., Amiens ; 17 h. 13, « Nord-Express » ; 17 h. 25, Lille ; 17 h. 39, Laon ; 17 h. 47, Cologne ; 17 h. 50, Saint-Quentin ; 20 h. 31, Bruxelles ; 21 h. 25, « Night Ferry » ; 21 h. 40, Copenhague ; 23 h. 15, Varsovie ; 0 h. 15, Lille.

● PARIS-SAINT-LAZARE : 16 h. 28, Rouen ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 5, Oissel ; 18 h. 15, Cherbourg ; 18 h. 30, Le Havre ; 18 h. 43, Rouen ; 18 h. 52, Gaillon (Yvelines) ; 19 h. 7, Dieppe ; 19 h. 32, Le Havre ; 21 h. 50, Le Havre 23 h. 52, Rouen.

● PARIS-MONTPARNASSE : 14 h. 35, Brest, Quimper ; 17 h. 20, Le Mans ; 18 h. 25, Rennes ; 19 h. 19, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville.

● PARIS-AUSTERLITZ : 18 h. 19, Limoges ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 53, Toulouse (correspondance vers Aurillac, Capdenac et Avignon) ; 23 h. 56, Irun (correspondance vers La Rochelle et Tarbes).

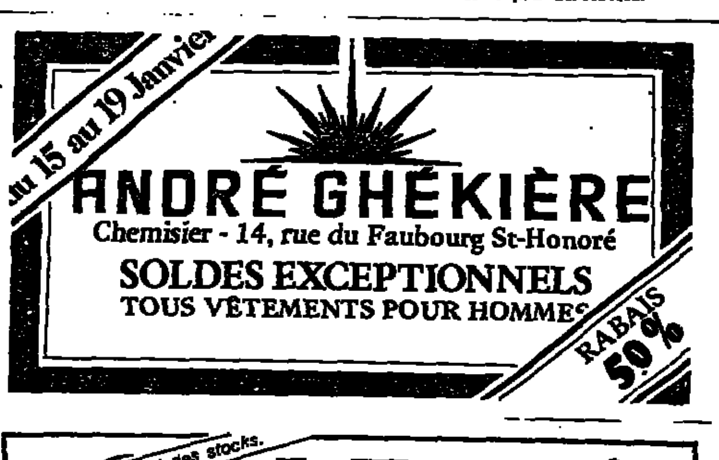
● PARIS-LYON : 16 h. 57, Marseille ; 20 h. 39, « Rome-Express » ; 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève (correspondances vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 56, Venise.

BANLIEUE DE PARIS

En banlieue parisienne, service assuré à 30 % sur les réseaux des gares de l'Est et Austerlitz ; à 60 % gare de Lyon, et à 40 % dans les autres gares. Les sections de Bondy à Aulnay, d'Esbly à Crécy, de Choisy-le-Roi à Massy-Palaiseau et d'Ermont-Eaubonne à Saint-Ouen-Garibaldi ne sont pas desservies.

● *La Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela* ont réaffirmé lundi 14 janvier leur soutien aux « aspirations maritimes » de la Bolivie, au cours de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays du pacte Andin à Santa-Cruz-de-la-Sierra, en Bolivie. Mais aucune solution ne sera facile à trouver si le Chili ne renonce pas à la « compensation territoriale » qu'il demande en échange du « couloir » vers la côte pacifique qu'il a offert à la Bolivie il y a quatre ans. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 15 janvier 1980 a été tiré à 635 932 exemplaires.





LES AMBASSADEURS DE PANAMA ET DU COSTA-RICA, SÉQUESTRÉS PAR DES RÉVOLUTIONNAIRES, ONT ÉTÉ LIBÉRÉS.

San-Salvador *(A.F.P.)*. — Les ambassadeurs de Panama et du Costa-Rica au Salvador, MM. David Pere et Alejandro Alvarado, ont été libérés lundi 14 janvier par les militants des Ligues populaires du 28 février (L.P.-28) qui les retenaient en otages depuis le 11 janvier à l'ambassade panaméenne.

Le gouvernement salvadorien avait auparavant accédé aux exigences des membres des L.P.-28 : libérer quinze de leurs militants emprisonnés à la fin de l'année dernière après de longues négociations menées toute la journée de lundi par les ambassadeurs du Mexique et du Venezuela. Les otages ont été relâchés à Usulutan, à une centaine de kilomètres au sud-est de San-Salvador. Le 28 novembre dernier, un autre groupe d'extrême gauche, les Forces populaires de libération (F.P.L.) avaient enlevé l'ambassadeur d'Afrique du Sud à San-Salvador, M. Archibald Dunn, qui se trouve toujours entre leurs mains.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. CHIRAC LE 12 FÉVRIER

M. Jacques Chirac tiendra une conférence de presse le mardi 12 février à 15 heures, à l'hôtel Intercontinental, rue de Castiglione, à Paris.

On indique dans son entourage qu'après plusieurs mois de réserve M. Jacques Chirac, à cette occasion, définira notamment ses positions sur les problèmes majeurs de l'économie, de la défense et sur la situation internationale.

ANTOINE VITEZ QUITTE LE P.C.F.

Antoine Vitez, metteur en scène, du Théâtre des Quartiers d'Ivry, président de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), professeur au Conservatoire, membre du P.C.F. depuis plus de vingt ans, a envoyé à M. Georges Marchais une lettre annonçant sa démission du parti.

Antoine Vitez, qui avait été secrétaire de Louis Aragon, s'était abstenu de renouveler son adhésion et de reprendre sa carte au mois de septembre. Il déclare qu'il ne veut pas « *continuer à être un intellectuel communiste déchiré mais fidèle* ».

Après des incidents à La Rochelle

M. GÉRARD NICOUD EST CONDAMNÉ A DEUX MOIS DE PRISON

(De notre correspondant.)

La Rochelle. — Le tribunal de grande instance de La Rochelle a condamné, mardi matin 15 janvier, le chef du CID-UNATI, M. Gérard Nicoud, à une peine de prison ferme de deux mois et à des amendes. Celui-ci fera en réalité quatre mois de prison, car il était déjà sous le coup d'une condamnation de deux mois d'emprisonnement avec sursis qui avait été prononcée, *en 1976*, par la cour d'appel de Grenoble.

Le 4 décembre 1979, M. Nicoud avait comparu en compagnie de trois responsables de son mouvement et d'un ancien sympathisant sous des accusations diverses : violation de locaux administratifs, tentative de corruption par voie de fait, outrage à citoyens chargés de ministère public, etc. A la suite d'un refus de contrôle fiscal chez un restaurateur rochelais, M. Serge Coulon, à la tête d'une centaine de manifestants, M. Nicoud avait envahi les locaux de l'administration des impôts le 28 juin 1978.

Le jour du procès, de violents incidents avaient éclaté dans les rues de La Rochelle, où près de deux mille personnes avaient manifesté.

Les co-inculpés de M. Nicoud ont été condamnés à des peines de prison avec sursis allant de deux mois à trois mois et à de lourdes peines d'amendes.

UN CABOTEUR CHARGÉ D'EXPLOSIFS S'ÉCHOUE PRÈS DU CAP CORSE

(De notre correspondant régional.)

Bastia. — Dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 janvier, un caboteur, le « Vetor-4 », dont le port d'attache est Livourne en Italie, s'est échoué à 1 mille au nord de Masinaggio, commune de Rogliano, près du Cap-Corse. Le navire, qui venait d'Italie et se dirigeait vers la Sardaigne, avec un équipage d'une dizaine d'hommes, transportait plusieurs dizaines de tonnes d'explosifs destinées à des exploitations de carrières.

Le commandant et l'équipage étaient entendus ce mardi 15 janvier par la brigade de gendarmerie de Luri et le service des douanes.

G. P.

FONDATEUR DE LA S.C.I.C.

M. Léon-Paul Leroy prend sa retraite et est remplacé par M. Jean-Pierre Hirsch

M. Léon-Paul Leroy, ingénieur général des ponts et chaussées, fondateur et président de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (S.C.I.C.), a été admis à faire valoir ses droits à la retraite après vingt-cinq ans d'activités à la tête de la S.C.I.C. Il est remplacé par M. Jean-Pierre Hirsch, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite différée, qui vient d'abandonner ses fonctions de directeur général de l'Union touristique et hôtelière du groupe Chargeurs réunis - UTA.

Avec le départ à la retraite, à soixante-cinq ans, de M. Leroy, toute une époque prend fin. Dès sa nomination à la direction générale de la Caisse des dépôts et consignations en 1953, M. François Bloch-Lainé entreprend de *« réveiller le géant endormi »* et, à la demande des pouvoirs publics, de mobiliser ses énormes ressources (les dépôts de caisses d'épargne) pour participer à la lutte contre la crise du logement, très aiguë à l'époque. Il fait alors appel à M. Leroy, polytechnicien du corps des ponts et chaussées, alors sous-directeur à l'Office national de la navigation, pour créer une société immobilière, la fameuse S.C.I.C. qui va devenir une formidable machine à construire des logements.

Il faut aller vite pour fournir un toit aux familles les plus défavorisées, et la S.C.I.C. se lance dans la bataille. Résultat : au 31 décembre 1979, 380 436 logements ont été construits en vingt-cinq ans.

Dès le début, M. Leroy, surnommé « Bulldozer », imprime son rythme et son éthique aux interventions de la S.C.I.C., avec un caractère très novateur pour l'époque et qui fera école : les logements construits sont systématiquement accompagnés par les équipements nécessaires, en prenant en compte les problèmes sociaux et deux d'animation, et en instituant un peu plus tard (1965) un système de participation par la création de conseils de résidents, ceci pour répondre à certaines critiques. A ces critiques, qui portaient aussi sur le « gigantisme » d'une réalisation comme l'ensemble de Sarcelles, devenu symbolique, M. Leroy aurait pu répondre qu'il fallait faire vite face à une pénurie aiguë.

Une ombre devait être portée sur la carrière de M. Leroy, en 1977, avec le scandale financier des Flanades, centre commercial de Sarcelles, en proie à des difficultés qui révèlent une escroquerie aux dépens d'une filiale de la S.C.I.C. M. Leroy a également été le fondateur, en 1955, de la Société centrale pour l'équipement du territoire (S.C.E.T.), destinée à donner aux collectivités locales les moyens juridiques et techniques leur permettant de maitriser leur urbanisation et leur équipement. Aujourd'hui, la S.C.E.T. offre son assistance administrative à soixante et onze sociétés d'économie mixte d'aménagement, à trente-sept sociétés de gestion de services et d'ouvrages publics, à neuf sociétés de marché d'intérêt général, sans compter cinq sociétés d'autoroutes à péage. Ajoutons au palmarès de M. Leroy la création, en 1959, de la S.C.E.T. Coopérative, devenue S.C.E.T. International, et spécialisée dans l'ingénierie.

Enfin, dernier fleuron, et non le moindre, de la carrière de M. Leroy, l'essor rapide de V.V.F. (Villages, Vacances, Familles), première organisation de tourisme familial en France, avec une centaine de villages de vacances et cinquante mille lits. Pour couronner le tout, le « rapport Leroy », en 1976, sur les *« études pour l'utilisation de la chaleur »*, inspirera la politique des pouvoirs publics en matière d'économie d'énergie. C'est dire à quel point M. Léon-Paul Leroy a marqué son temps en un quart de siècle d'activité. — F. R.

NOUVELLE ET FORTE HAUSSE DE L'OR

Alors que les marchés de devises restent calmes, c'est encore l'or, mardi matin, qui tenait la vedette. L'once de 31,103 grammes a été cotée par opopsition à Londres 683 dollars contre 660 dollars lundi après-midi à la deuxième cotation par opposition (prix qui constituait déjà un record absolu). Dès l'ouverture de la séance, l'or montrait une très grande fermeté, suivant les indications données par les marchés de New-York (ouvert alors que tous les marchés européens sont déjà fermés) et de Hongkong.

Par rapport au cours de vendredi, la hausse est de l'ordre de 50 dollars ! Ce nouvel accès de fièvre montre une fois de plus à quel point le marché est désormais sensible aux tensions politiques internationales. Les nouveaux développements des affaires afghanes et iraniennes et jusqu'à l'opération ratée du maréchal Tito ont eu leur influence. Toute demande supplémentaire se traduit par un rebondissement d'autant plus spectaculaire des cours que ceux qui possèdent déjà de l'or s'abstiennent de le vendre, même au niveau très élevé atteint actuellement. Rendu prudent par les extraordinaires écarts de cours constatés entre le 3 et le 4 janvier, le marché de Paris a continué lundi à « amortir » la hausse sur le marché international au lieu de l'amplifier, comme cela est arrivé si souvent dans le passé.

Le dollar reste stable aux alentours de 4,0275 F et 1,7185 DM. La livre sterling est toujours orientée à la hausse. Elle valait mardi matin 2,2889 dollars, ce qui correspondait à 9,21 F.